Aucun journal ne publie autant de nouvelles et ne possède un meilleur service de renseignements agricoles que La Patrie Hebdomadaire

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE, (Le Cultivateur)

La Patrie Hebdomadaire est le mieux rédigé et le plus complet de tous les journaux de langue française du Canada.

46e ANNEE—No 3 | MONTREAL, JEUDI 22 NOVEMBRE 1917 | LE NUMERO—UN CENTIN

LA PARADE DE L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Le détachement de soldats américains et le convoi des blessés sont acclamés avec enthousiasme.

LA "TANK" DANS LA PARADE

19 novembre

Un quart de million de la population de Montréal, a fait fête aux participants de la démonstration caractéristique la plus grande qui avait lieu, ce matin pour stimuler les souscriptions à l'Emprunt de la Victoire.

Environ 3,000 hommes des troupes canadiennes, un détachement de 800 soldats d'infanterie, de la marine américaine, plus de 75 chars allégoriques, 50 groupes, plus ou moins nombreux, de toutes les collectivités: financières, industrielles, ouvrières; une "tank", six autos blindés et armés ont contribué à la joie, à l'étonnement de la foule et à stimuler son patriotisme.

Le départ, au square Victoria, eut 10,000 spectateurs et sur le parcours, jusqu'au Parc Lafontaine, c'était de l'entassement, de l'écrasement pour voir le spectacle.

Le chef Tremblay, grand prévost d'ordonnance de la parade, dirigea tout avec une admirable autorité, secondé par l'habile assistant qu'il s'était choisi, M. Gaboury, du M. S. R. Le chef Campeau, le sous-chef Grandchamp, les inspecteurs Bélanger, Liggett (police à cheval), le capitaine instructeur Carle, tout l'état-major et les hommes ont accompli des prodiges pour que la chaussée resta libre aux manifestants.

A de nombreux endroits, sur le parcours, on avait installé des estrades qui étaient chargés de spectateurs. Partout la foule a fait de magnifiques ovations aux soldats, aux blessés, aux différents symboles. La présence des américains, dans les rangs, leur admirable tenue, leur belle allure, ont provoqué de grands enthousiasmes.

Il va de soi que le grand motif de curiosité, c'était la "Tank" anglaise. L'étrangeté de cette mécanique traînant sa masse informe et sombre frappa l'imagination de la foule qui applaudissait partout sur son passage.

Le groupe de tête de la parade était composé du maire, des contrôleurs, de quelques échevins, de citoyens distingués. C'est le chef Tremblay qui ouvrait la marche. l'honorable sénateur Dandurand et M. O. S. Perrault étaient dans le groupe.

Puis ce fut l'état-major du général Wilson et les visiteurs, officiers militaires.

C'est l'inspecteur Liggett et son escouade de cavaliers qui ouvrait la voie, sans cesse envahie par la foule.

Les poilus français, Sac-au-dos ont été longuement ovationnés, partout.

On remarquait dans la première section de la procession, les groupes représentatifs des membres du Barreau, de la Magistrature, du "Stock Exchange", des équipiers de l'Emprunt de la Victoire.

Il y avait réellement, dans cette parade des éléments qui en font le spectacle le plus extraordinaire de ce genre, vu à Montréal. Exception faite de la "Tank" il y avait des allégories qui pour ne pas être aussi sentimentalement intéressantes avaient un caractère magnifique comme spectacle, symbole et exécution.

Ainsi l'"Imperial Tobacco" avait reconstitué le "Victory", navire de Nelson, avec l'inscription légendaire appliquée à l'emprunt: "Le Canada s'attend à ce que tous fassent leur devoir."

Il y avait un temple en miniature, d'une belle exécution allégorique; contribution du Builders Exchange.

L'allégorie de l'Union Nationale fit monter des larmes à bien des yeux. Le char dit "Croix de Gloire", admirablement composé allégoriquement, avait cette inscription pleine d'allusion que deux soldats, un anglais, un français, indiquaient: "J'ai donné mon sang, donne ton or."

Il est impossible de tout décrire, l'espace et le temps manquent.

Sur tout le parcours les maisons étaient décorées aux claires couleurs des alliés. C'est sur la rue Sherbrooke et au Parc Lafontaine que le public était le plus nombreux et fit les plus belles ovations aux manifestants.

Messieurs les étudiants de Laval, très nombreux, faisaient partie de la procession.

Le groupe des pompiers était largement représenté. Leurs compagnons des brigades de Verdun et Westmount y étaient aussi. Les pompiers de Montréal ont souscrit $85,000 à l'emprunt.

Un convoi attrista la foule qui lui fit une ovation émue, c'est celui des blessés que l'on promenait dans des tricycles d'ambulance.

Payant d'exemple, Madame V. E. Mitchel conduisait elle-même son véhicule, portant dans la cour que deux soldats blessés, retour du front.

Une dizaine de fanfares et d'harmonies étaient distribuées, avec sagacité, dans la théorie des groupees, ce qui créait partout, sur le long parcours, un atmosphère de gaité.

Aucun accident n'est survenu et les organisateurs de cette admirable démonstration n'ont qu'à se féliciter.

ELUS PAR ACCLAMATION

Unionistes (8)

John McMartin, Stormont et Glengarry; Hon. W. S. Fielding, Queens et Shelburne, N. E.; Levi Thompson, Qu'Appelle; R. Thompson, Weyburn; J. A. Maharg, Maple Creek; F. J. Johnston, Lost Mountain, Saskatchewan; Robert Cruise, Dauphin, Man., et l'hon. Martin Burrell, dans Yale, C. A.

Libéraux (11)

G. H. Boivin, Shefford; Dr. Deslauriers, Sainte-Marie, Montréal; Hon. Jacques Bureau, Trois-Rivières; J. E. Prevost, Terrebonne; Dr. Béland, Beauce; O. Brouillard, Drummond et Arthabaska; J. E. Fontaine, Hull; H. A. Fortier, Labelle; L. J. Gauthier, St-Hyacinthe-Rouville; Lucien Pacaud, Mégantic; Siméon Delisle, Portneuf.

L'ABBE THELLIER DE PONCHEVILLE BLESSE DANS LES TRANCHEES

Une lettre de M. l'abbé Thellier de Poncheville, à M. l'abbé Dupuis, visiteur des Ecoles, nous apprend une triste nouvelle. L'éminent prédicateur a été blessé, le 25 octobre, à la célèbre bataille de l'Aisne. Une balle allemande lui a traversé la cuisse. La blessure n'est pas très grave heureusement. L'abbé de Poncheville écrit de l'hôpital où il sera forcé de passer plusieurs semaines.

L'abbé Thellier de Poncheville

L'affaire fut si belle, dit-il, que je ne regrette pas les gouttes de sang qu'elle m'a coûtées. J'ai vécu, dans des trous d'obus, sous l'effroyable tempête de mitraille, des minutes qui valent mes heures les plus émouvantes passées, cet hiver, à Montréal. Quel ministère incomparable, au seuil de la mort, parmi ces milliers de héros!

Malgré sa blessure et ses souffrances, le prêtre-aumônier n'a rien perdu de sa belle humeur, il dit gaiement: "La Providence et une balle boche me font des loisirs pour vous écrire."

LE SORT EN EST JETÉ!

LES DEUX CHEFS AUTOUR DESQUELS VONT SE RALLIER LES CANDIDATS LIBERAUX ET UNIONISTES: SIR WILFRID LAURIER ET SIR R. L. BORDEN, PREMIER-MINISTRE. (Pour détails sur l'appel nominal, voir page 2)

AMERICAIN ATTAQUE PAR DES APACHES

Un Américain porteur de sommes importantes doit au courage de trois citoyens de ne pas être dépouillé par des rôdeurs.

21 novembre

Vers trois heures, la nuit dernière, M. James Greenwood, un étranger arrivé ces jours derniers de Chicago, passait au coin des rues Sainte-Catherine et Clarke lorsqu'il fut abordé par un homme de haute taille qui prétendit le mettre en arrestation pour ivresse. Greenwood avait passé la soirée dans un café de la rue Sainte-Catherine avec des amis d'occasion et il avait de fait pris plusieurs consommations. Peu familier avec les procédés de nos policiers en de semblables circonstances, le citoyen de Chicago, qui titubait quelque peu et n'avait pas à ce moment l'esprit très clair, crut avoir affaire à un véritable agent et le suivit docilement. On s'engagea dans la rue Clarke. A peine avait-on parcouru une centaine de pas que le soi-disant gardien de la paix s'arrêta soudain et étreignant vigoureusement son prisonnier paralysa entièrement ses mouvements. En même temps, deux individus surgissant d'une allée obscure à l'entrée de laquelle cette scène se déroulait se mettaient en devoir de fouiller les poches de la victime.

L'un des personnages crut même devoir plaisanter:

—Vous nous excuserez l'ami, mais je crois avoir par mégarde déposé ma bourse dans votre poche. Vous êtes bien aimable de vouloir me la rendre.

Bien que pris par surprise et stupéfié de cette attaque, Greenwood ne perdit pas tout son sangfroid et résolut de ne pas se laisser ainsi dépouiller sans résistance. Il se mit à se débattre et à appeler au secours. Heureusement pour lui, vint à passer à ce moment dramatique une automobile de louage conduite par le chauffeur Ludger Trudel, et occupée par deux voyageurs. D'un commun accord, par un mouvement généreux, on décida de stopper et de secourir la victime de cette attaque nocturne. Le chauffeur, armé de sa manivelle, se rua sur les bandits qui, après un simulacre de résistance lâchèrent pied et s'éloignèrent en blasphémant. Cette aventure avait dégrisé Greenwood et il remercia chaleureusement ses sauveurs. L'Américain leur déclara qu'il avait près de mille dollars sur lui. Il quittait Montréal le jour même. Il a récompensé généreusement le chauffeur Trudel après que celui-ci eut été le reconduire à son hôtel. La police a été prévenue. Le pseudo-policier serait le chef d'une bande d'apaches qui opère depuis quelque temps déjà dans ce quartier.

L'ANNIVERSAIRE DE SIR WILFRID LAURIER

OTTAWA, 20. — Sir Wilfrid Laurier, le chef du parti libéral canadien depuis trente-cinq ans, célèbre aujourd'hui son soixante-seizième anniversaire de naissance au moment où il entreprend la campagne électorale la plus mouvementée dans sa longue carrière publique. Sir Wilfrid semble porter allègrement son âge. Le vénérable septuagénaire reçoit de toutes parts des messages de félicitations à l'occasion de son anniversaire de naissance. Sir Wilfrid emploie sa journée à un travail dont s'accommodent rarement des hommes de son âge. Tout l'avant-midi sir Wilfrid s'est occupé dans sa demeure à dépouiller sa correspondance volumineuse, à préparer la liste des candidats qu'il doit endosser officiellement en conformité avec la loi des élections en temps de guerre et à se consulter avec ses amis politiques. Cet après-midi sir Wilfrid sera à ses bureaux dans le local temporaire de la Chambre des Communes au Musée Victoria. Il emploiera l'après-midi à dicter des lettres à son secrétaire particulier et à préparer sa campagne électorale. Sir Wilfrid Laurier prononcera son prochain discours au Théâtre Russell mardi soir prochain, le 27 novembre. Il partira le lendemain ou le surlendemain pour Winnipeg.

UN REQUISITOIRE CONTRE DESJARDINS

Après avoir pris connaissance de ses rapports à ses supérieurs le juge Pelletier refuse de permettre la mise en liberté de l'accusé.

21 novembre

Hier, après le renvoi du procès des dynamitards à la prochaine session de mars, Me Wilfrid Dagenais, le défenseur de l'agent Desjardins, avait demandé au président du tribunal d'ajourner à ce matin afin qu'il lui fut permis de présenter une motion en faveur de la mise en liberté provisoire sous cautionnement de son client. Le juge Pelletier, tout en laissant voir que son opinion était formée à ce sujet, accéda à cette demande.

Ce matin, Me Dagenais a fait son plaidoyer. Il a admis qu'en cette affaire la conduite de Desjardins était blâmable. Il avait manqué de jugement. Il avait peut-être fait du zèle. Jeune, sans expérience, il avait fait preuve d'imprudence. Mais sa bonne foi était évidente. Ses rapports à ses supérieurs le démontraient.

La même preuve que le tribunal a devant lui à cette phase du procès avait déjà été soumise à l'instruction. N'empêche que le juge Lavergne de la cour du Banc du Roi a consenti à la mise en liberté provisoire sous cautionnement. En terminant Me Dagenais a prié le magistrat de prendre connaissance des originaux des rapports de Desjardins à ses chefs avant de rendre jugement.

Après avoir lu les rapports en question, le juge Pelletier qui avait l'instant avant au cours de la discussion avec l'avocat de la défense, prononcé sous forme de remarques un formidable réquisitoire, déclara que cette lecture n'avait fait que le confirmer dans son opinion: l'agent Desjardins avait obtenu sous de fausses représentations des autorités fédérales, sous prétexte de payer son admission de membre du club des constitutionnels, les 25 dollars qu'il devait remettre à Elie Lalumière pour aider à mettre à exécution des projets criminels.

Pour le juge Pelletier ce chèque de 25 dollars est le point capital dans l'affaire Desjardins. De deux choses l'une: ou Desjardins était de connivence avec la police fédérale, et alors celle-ci a commis une infamie, ou Desjardins pour se créer une réputation d'habile policier a délibérément trompé ses supérieurs et sa conduite est inqualifiable. Que penser d'un policier qui dans un temps d'effervescence populaire comme celui qui marqua la promulgation de la loi de conscription, après avoir été au courant de projets criminels comme celui de mettre le feu à une ville importante comme Trois-Rivières pour pouvoir piller plus facilement une banque, remet aux conjurés l'argent qui leur manque pour pouvoir mettre leurs épouvantables projets à exécution. Desjardins le dit dans ses rapports écrits de sa main: les jeunes gens auxquels il s'était mêlé n'avaient pas le sou.

Il n'était pas nécessaire pour lui de fournir une contribution de 25 dollars pour se faire admettre membre du club. Il avait déjà donné un dollar ce qui suffisait. Desjardins a fait des fausses représentations à ses supérieurs pour se faire rembourser les 25 dollars donnés à Lalumière. C'est pourquoi il ne peut être question pour lui de recouvrer sa liberté sans cautionnement. Le juge a fait remarquer en outre qu'il eut cru que dans les circonstances aurait agi à l'instar de Tremblay et serait venu raconter à la tribune aux témoins la part qu'il a prise à la conspiration.

Le jugement rendu ce matin est sans appel.

Le bandit Monette a été conduit hier après-midi au bagne de Saint-Vincent de Paul, par le garde Larry Curran. Il a fait le trajet en automobile. Monette a déclaré qu'il se repentait de ses crimes, et qu'il avait l'intention à la reprise du procès au mois de mars de rendre témoignage. Il a ajouté qu'il affirmerait alors sous la foi du serment que Elie Lalumière avait été l'instigateur et l'ouvrier principal des faits qui ainsi que l'a déclaré le juge Pelletier, avaient mis la province de Québec en si fâcheuse posture vis-à-vis le reste du pays.

UNE DISPARITION MYSTERIEUSE

QUEBEC, 21. — La police locale est depuis hier à la recherche d'un jeune homme de 26 ans, du nom de Alfred Sauvageau, des Grondines, disparu mystérieusement, dans la nuit de vendredi à samedi, d'un bateau qui se trouvait dans le port. On se perd en conjectures sur cette disparition. Les amis du jeune homme sont très inquiets et craignent qu'il se soit noyé.

LES ANGLAIS ENFONCENT LA LIGNE HINDENBURG

Les armées britanniques commandées par Sir Julian Byng, à la suite d'une vigoureuse attaque, enfoncent la ligne allemande sur un front de trente-deux milles.

Des milliers de soldats allemands sont faits prisonniers.

LONDRES, 21. — La ligne Hindenburg a été brisée à une profondeur de quatre à cinq milles, annonce un bulletin du Ministère de la Guerre. Les troupes britanniques ont pris d'assaut la première ligne de défense allemande sur tout le front entre la ville de St-Quentin et la rivière de la Scarpe, une distance de trente-deux milles. Puis continuant le mouvement, l'infanterie anglaise aidée par les "tanks" attaqua et captura la seconde ligne de défense, située plus d'un mille au-delà.

Cette nouvelle offensive a lieu sur le terrain en avant de l'ancien front de la Somme, au sud-est d'Arras. Le centre de l'attaque se trouve en face de Cambrai, qui est une base très importante pour les Allemands et un grand centre de chemins de fer, en sorte qu'en toute apparence le but visé semble être la ville de Cambrai.

LONDRES, 22.—La fameuse ligne Hindenburg, sur laquelle les autorités militaires allemandes avaient basé l'espoir de barrer indéfiniment le chemin aux Alliés, a été démolie sur un front de 32 milles s'étendant depuis la rivière Scarpe, à l'est d'Arras, jusqu'à St-Quentin. Prenant l'ennemi par surprise, les troupes du maréchal Haig se sont emparées de nombreuses positions qui étaient considérées comme imprenables et ont fait plus de 8,000 prisonniers, y compris 180 officiers. Les villages de Masnières, Morcoing, Ribecourt, Havrincourt, Graincourt, Flesquières, Cantoing, Anneux, Moeuvres, Noyelles sur l'Escaut, Benavis, La Vacquerie sont compris dans le territoire reconquis.

Le centre de l'offensive paraît avoir été la ville de Cambrai, ville industrielle importante, grand magasin d'approvisionnements et embranchement de plusieurs lignes de chemins de fer, laquelle se trouve à peu près à moitié chemin entre Arras et St-Quentin. Aux derniers avis, l'attaque anglaise continuait, repoussant l'ennemi devant elle et s'emparant de nouvelles positions.

LES FRANÇAIS AUSSI

En même temps, plus au sud, aux environs de St-Quentin, et à l'est de la région de l'Aisne, le théâtre ré-

L'AVANCE ANGLAISE

Sir JULIAN BYNG, commandant en chef de la troisième armée britannique qui a enfoncé les lignes Hindenburg

se dirigeant au nord-est des Flesquières ont occupé les lignes de défenses allemandes au sud-ouest de Cantoing, et le village lui-même; elles ont capturé en même temps cinq cents prisonniers. Plus tard dans la journée elles ont continué leur marche et se sont établies dans les positions à plus de cinq milles au-delà de l'ancienne ligne du front allemand.

"Au nord d'Anneux, les bataillons de l'Ouest ont engagé le combat avec l'ennemi, au sud et au sud-ouest du bois de Bourlon. Plus à l'ouest les régiments d'Ulster ont traversé le chemin de Bapaume-Cambrai et sont entrés dans Moeuvres. Pendant la journée les fortes contre-attaques sur nos nouvelles positions dans le voisinage de Bullecourt ont été défaites.

Le nombre de prisonniers qui ont déjà passé dans nos stations de l'arrière dépasse actuellement huit mille, y compris 180 officiers. Le nombre des canons capturés n'a pas encore été compté.

L'AVANCE ANGLAISE

LE MARECHAL HAIG qui avait préparé en collaboration avec ses généraux la grande offensive

cent de tant de batailles importantes, les Français ont aussi commencé une offensive. On n'a pas encore reçu de détails à ce sujet, mais il n'y a pas de doute qu'elle a pour but de repousser les Allemands vers l'est et vers le nord, dans la direction de Laon, et en cas de succès obligerait les Allemands à évacuer toute la ligne qu'ils occupent au nord de St-Quentin.

RAPPORT DE HAIG

LONDRES, 21. — Le rapport du maréchal Haig, tel que publié hier soir par les autorités britanniques, dit: "Nos troupes ont fait des progrès importants aujourd'hui à l'ouest et au sud-ouest de Cambrai, malgré la pluie qui tombe continuellement. Les renforts, que l'ennemi a dépêchés sur le front de bataille pour faire opposition à notre avance ont été repoussés d'une série de villages et plusieurs positions fortifiées ont été occupées. De plus, un grand nombre de prisonniers ont été capturés.

"Les chars d'assauts ont été encore d'une grande aide.

"Sur notre droite nous avons fait du progrès dans la direction de Crèvecoeur-sur-L'Escaut. Au nord-est de Masnières, nous avons occupé la ligne double de tranchées ennemies sur la rive est du canal de l'Escaut. Un rude combat eut lieu dans ce voisinage et les contre-attaques ennemies ont été repoussées.

"Au nord de Marcoing, le village de Noyelles-Sur-L'Escaut a été occupé de bonne heure ce matin. Ici aussi un violent combat a été engagé et les contre-attaques ennemies ont été repoussées avec succès.

"Ce matin les troupes écossaises

L'HON. M. BLONDIN

Une dépêche de Londres reçue ce matin, nous a aprris que le colonel P. E. Blondin s'occupe activement de l'entraînement de son régiment et qu'il suit avec beaucoup d'intérêt les progrès accomplis par ses soldats.

LA NOUVELLE AVANCE ANGLAISE

Le maréchal VON HINDENBURG, généralissime des armées allemandes sur le front ouest, dont les fameuses lignes de défense viennent d'être percées pour tout de bon.

LE SORT EN EST JETE !

EN LIGNE DE BATAILLE

20 novembre

Les surprises électorales commencent ordinairement avec la nomination. A midi, aujourd'hui, s'est donc déclanchée la première boîte à surprises, et s'il faut en juger par le résultat de ce qui n'est que la mise en scène, la lutte réserve beaucoup d'émotions et le 17 décembre beaucoup de surprises.

Ce qui frappe le plus, c'est le petit nombre d'élections par acclamation. La première connue, pour la province de Québec, est celle de l'hon. H. S. Béland dans Beauce. Le parti unioniste n'a pas voulu faire d'opposition à cet ancien ministre libéral, aujourd'hui prisonnier des Boches. Sans l'avoir consulté, on a présumé qu'il était un win-the-war, et que s'il pouvait s'échapper de sa prison de Berlin, il serait un des premiers à prêcher aux Canadiens-français l'union pour gagner la guerre. L'élection de M. Béland n'est donc pas une surprise ; il n'est pas étonnant que les libéraux lui soient restés fidèles et d'autre part, la générosité des unionistes était prévue.

Le docteur Béland est celui qui aura gagné son élection le plus facilement, mais en même temps celui qui aurait bien préféré la gagner par la lutte qu'il savait si bien faire.

M. J. A. Dubeau se présente comme candidat lauriériste dans Joliette, contre J. A. Denis, avocat, désigné par la convention libérale.

Le grand nombre de candidats ouvriers dans l'île de Montréal était prévu. Les candidats ouvriers en général ne professent aucune attache de parti, mais pour la plupart se déclarent anticonscriptionnistes.

LA CAMPAGNE ELECTORALE VA BATTRE SON PLEIN.

OTTAWA, 19 — Sir Robert Borden et ses collègues du gouvernement unioniste sont entrés dans la fournaise électorale. Le premier-ministre qui est arrivé à Ottawa, hier soir, s'est à peine remis des fatigues de sa tournée dans la Nouvelle-Ecosse, mais il repartira immédiatement pour une autre partie du pays.

Il a été annoncé aux bureaux du premier ministre, cet avant-midi, que sir Robert Borden quittera la capitale, demain soir, en route pour Toronto où il parlera mercredi soir. Sir Robert adressera ensuite la parole à London, jeudi, vendredi le premier ministre exposera le programme du gouvernement unioniste devant les électeurs du St-Mary's, dans le comté de South-Perth. Le soir du même jour, sir Robert Borden ira faire un discours à Stratford, dans le comté de North-Perth.

Il y a un nombre considérable d'électeurs allemands dans ces deux circonscriptions qui ne sont pas affectés par la loi défranchissant les citoyens d'extraction ennemie qui ont été naturalisés sujet britanniques après le 31 mars 1902. L'itinéraire subséquent du premier ministre sera annoncé plus tard. Les derniers renseignements officiels laissent entendre que sir Robert Borden n'ira pas dans l'ouest. Il laissera les provinces des prairies et la Colombie-Britannique aux ministres représentant ces provinces dans le nouveau gouvernement d'union. Sir Robert Borden donnera une attention toute spéciale à la province d'Ontario et il prononcera probablement quelques discours dans la province de Québec. Le plus grand mystère plane autour des prochains mouvements de sir Wilfrid Laurier. Aux quartiers libéraux à Ottawa l'on se contente de dire que sir Wilfrid Laurier doit se rendre prochainement à Winnipeg.

Le vieux chef libéral contournera demain, le cap de ses soixante-seize ans.

L'appel nominal qui se fait aujourd'hui dans les 234 comtés électoraux fédéraux sauf dans le Yukon, soulève un intérêt intense dans les cercles politiques ici. La question que l'on se pose instinctivement un peu partout est, quel sera le chiffre des acclamations du côté unioniste et du côté franchement libéral.

L'APPEL NOMINAL

QUEBEC—65 Députés

ILE DE MONTREAL

	Gouvernement	Opposition
George-Etienne Cartier	Dr J. C. Bernier	S. W. Jacobs.
Hochelaga		Michael Buhay (Socialiste). Dr J. E. Lesage. Cléophas Dignard. Tancrède Marsil. Gédéon Mariel (Ouvrier).
Jacques-Cartier	Aquila Jasmin	David Lafortune. A. Z. Libersan.
Laurier-Outremont	Hon. P. E. Blondin	P. R. du Tremblay.
Maisonneuve	C. H. Cahan	Hon. Rodolphe Lemieux. V. A. Hailey (Ouvrier).
Ste-Anne	Hon. C. J. Doherty	Dr J. J. Guerin. Dan. Gallery.
St-Antoine	Sir H. B. Ames	W. J. Hushion. Alp. Verville.
St-Denis		Echevin R. Roulé. L. O. Maillé.
St-Laurent-St-Georges	Hon. C. C. Ballantyne	W. C. Munn.
St-Jacques		L. A. Lapointe. J. A. Perrault (Ouvrier).
Ste-Marie		Dr E. Deslauriers.
Westmount-St-Henri	Hon. A. Sévigny	Alfred Leduc.

AUTRES COMTES

Argenteuil	H. Slater	P. R. McGibbon.
Bagot	J. E. Lafontaine	J. E. Marcile.
Beauce		Hon. Dr Béland.
Beauharnois		L. J. Papineau. Achille Bergevin.
Bellechasse	H. Grenier	C. A. Fournier. W. Marceau (Indépendant).
Berthier		Dr Théo. Gervais. Arthur Ecrément.
Bonaventure	Capitaine Landry	Chas. Marcil. L. P. Furols.
Brome	Lieut.-Col. D. C. Draper	A. R. McMaster.
Chambly-Verchères	J. H. Rainville	Jos. Archambault.
Champlain		S. A. Deslauriers. M. Bordeleau.
Charlevoix-Montmorency	P. Bouchard	Wilfrid Lacroix. Pierre Casgrain. Eugène Audette.
Châteauguay-Huntingdon	James Morris	J. A. Robb.
Chicoutimi-Saguenay	Jos. Girard	Dr E. Savard.
Compton	K. N. McIver	A. B. Hunt.
Dorchester	Hon. A. Sévigny	Lucien Cannon.
Drummond-Arthabaska		Ovide Brouillard.
Gaspé	L. J. Gauthier	Hon. R. Lemieux.
Hull		Dr J. E. Fontaine.
Joliette		J. A. Dubeau. J. J. Denis (Indépendant).
Kamouraska	S. C. Rioux	Ernest Lapointe.
Labelle		H. Adélard Fortier.
Laprairie-Napierville	M. Pagnuelo	Roch Lanctôt.
L'Assomption-Montcalm	Notaire Richard	P. A. Séguin.
Laval-Deux Montagnes	R. Jasmin	J. A. Ethier.
Lévis	A. Bernier	J. B. Bourassa.
L'Islet	Aug. Sirois	F. Fafard.
Lotbinière	E. Rousseau	Ed. Fortier.
Maskinongé	Georges Lafontaine	H. Mayrand.
Matane	H. Boulay	Frs. Pelletier.
Mégantic	George P. England	L. T. Pacaud.
Missisquoi		W. Fred Kay.
Montmagny	G. Blais	Armand Lavergne. Aimé Deschênes.
Nicolet	Dr O. Bélisle	Arthur Trahan.
Pontiac	J. B. Baskin	F. S. Cahill.
Portneuf		S. Delisle.
Québec Comté	Jos. Barnard	H. E. Lavigueur.
Québec Est	Omer Drouin	Sir Wilfrid Laurier.
Québec Sud	J. A. Scott	Charles Power.
Québec Ouest	Major H. Chassé	Georges Parent.
Richelieu	E. A. D. Morgan	E. J. A. Cardin.
Richmond-Wolfe	M. G. Cromble	E. W. Tobin.
Rimouski	M. Garon	E. D'Anjou.
St-Hyacinthe-Rouville		L. J. Gauthier.
St-Jean-Iberville	C. J. P. Doré	Joseph Damers.
Shefford		G. H. Boivin.
Sherbrooke	W. S. Davidson	F. N. McCrea.
Stanstead	W. L. Shurtleff	W. K. Baldwin.
Témiscouata	L. Lebel	C. A. Gauvreau.
Terrebonne		J. E. Prévost.
Trois-Rivières-St-Maurice		Jacques Bureau.
Vaudreuil-Soulanges	Major F. Bissonnette	Gustave Boyer.
Wright	A. E. Pritchard	Em. B. Devlin.
Yamaska	Aimé Chassé	Oscar Gladu.

SASKATCHEWAN—16 Députés.

	Gouvernement	Opposition
Assiniboia	J. G. Turriff (Libéral)	H. W. Haddington (Libéral).
Battleford	H. O. Wright	Alb. Champagne. G. A. Gourley.
Battleford Nord	John Long	J. W. Millar. Charles Comerford.
Humboldt	Lt. Norman Lang	Dr Barry.
Kindersley	Dr E. T. Myers	W. Seward (Indépendant).
Last Mountain	F. J. Johnson (Libéral)	
Mackenzie	G. W. McPhee (Libéral)	
Maple Creek	J. A. Maharg	
Moose Jaw	Hon. J. A. Calder	James Somerville (Ouvrier).
Prince Albert	Andrew Knox	Sam. McLeod.
Qu'Appelle	Levi Thompson (Libéral)	Ald. McBeth (Ouvrier).
Régina	Mayor Cowan	
Saltcoats	Thomas MacNutt (Libéral)	
Saskatoon	James R. Wilson	James Casey (Ouvrier).
Swift Current	I. E. Argue	M. J. Reilly.
Weyburn	R. Thompson	I. P. Speer.

ILE DU PRINCE EDOUARD--4 Députés

	Gouvernement	Opposition
King's	James McIsaac	J. K. Hughes.
Prince	A. A. Lefurgey	Joseph Read.
Queen's	Donald Nicholson	J. E. Sinclair.
Queen's	Alex. Martin	A. B. Warburton.

TERRITOIRE du YUKON—1 Député

	Gouvernement	
Yukon	Dr Alf. Thompson	Election le 28 Janvier.

REELU PAR ACCLAMATION

L'HON. DOCTEUR H. S. BELAND, ancien ministre dans le cabinet Laurier, actuellement prisonnier en Allemagne, qui a été réélu cet après-midi par acclamation représentant du comté de Beauce aux Communes.

ONTARIO—82 Députés

	Gouvernement	Opposition
Algoma Est	G. B. Nicholson	Lawrence O'Connor.
Algoma Ouest	T. E. Simpson	C. N. Smith (Indépendant). James Lockwood (Ouvrier).
Brant	Harry Cockshutt	John Harold. Blackwell Doran (Libéral).
Brantford	W. F. Cockshutt	J. W. Holby. M. M. MacBride (Ouvrier).
Bruce Nord	Hugh Clark	W. McAnley.
Bruce Sud	Alex. E. McNab	R. E. Truax. W. Beckler (Indépendant).
Carleton	George Boyce	F. H. Honeywell. B. Henry (Indépendant).
Dufferin	John Best	Thomas Wright.
Dundas	O. D. Casselman	A. W. McIntyre.
Durham	Hon. N. W. Rowell	George Jones (Con).
Elgin Est	David Marshall	W. G. Charlton.
Elgin Ouest	Hon. Thos. Crothers	Wm. Tolmie.
Essex Nord	E. S. Wigle	W. C. Kennedy.
Essex Sud	Dr F. Brien	Robert Atkin.
Frontenac	Dr J. W. Edwards	James Halliday.
Fort William-Rainy River	Dr Manion	A. H. Dennis (Ouvrier).
Glengarry-Stormont	John McMartin (Libéral)	
Grenville	Hon. J. D. Reid	Dr P. A. MacIntosh.
Grey Nord	W. S. Middlebro	Dr A. L. Danard.
Grey Sud-Est	R. J. Ball	W. H. Wright.
Haldimand	F. R. Lalor	J. J. Parsons.
Halton	R. K. Anderson	W. D. Gregory.
Hamilton Est	Hon. S. C. Mewburn	George Halcrow (Libéral).
Hamilton Ouest	William Hendrie	John I. McLaren. Walter Rollo (Libéral).
Hastings Est	W. B. Northrup	Wm. Cross (Libéral). Thos. Thompson (Con).
Hastings Ouest	E. Guss Porter	R. J. Graham (Con).
Huron Nord	James Bowman	Arch. Hyslop. Alex. Saunders (Lib.-Un).
Huron Sud	J. J. Merner	Thomas McMillan.
Kent	J. W. Plews	A. B. McCoig.
Kingston	W. F. Nickle	Dr A. W. Richards.
Lambton Est	J. E. Armstrong	Neil McDougall.
Lambton Ouest	F. F. Pardee (Libéral)	Dr J. C. Morrison.
Lanark	A. E. Hanna	Boyd C. Caldwell. George Burgess (Indépen).
Leeds-Brockville	Sir Thomas White	Arthur C. Hardy.
Lennox-Addington	W. J. Paul	E. W. Grange.
Lincoln	James D. Chaplin	E. J. Lovelace.
London	Hume Cronyn	George S. Gibbons.
Middlesex Est	S. F. Glass	J. M. Ross.
Middlesex Ouest	George A. Elliott	D. O. Ross.
Muskoka	Dr F. B. McGibbon	Geo. H. Thomas.
Norfolk	W. A. Charlton	J. A. Wallace.
Nipissing	Chas. Harrison (Ouvrier)	E. A. LaPierre.
Northumberland	C. A. Munson	Sam. Dudley.
Ottawa	A. E. Fripp	H. B. McGivern.
Ottawa	J. J. Chabot	Sir Wilfrid Laurier.
Ontario Nord	S. S. Sharp	Fred. L. Hogg.
Ontario Sud	Wm. Smith	W. E. N. Sinclair.
Oxford Nord		E. W. Nesbitt (Unioniste).
Oxford Sud	Donald Sutherland	M. S. Schell.
Parry Sound	James Arthurs	N. C. Hocken.
Peel	Sam. Charters	Ben. Patch.
Perth Nord	H. B. Morphy	J. P. Rankin.
Perth Sud	Michael Steele	Wm. Forrester.
Peterborough Est	J. A. Sexsmith	W. H. Johnston.
Peterborough Ouest	T. H. Burnham	R. R. Hall.
Port Arthur-Kenora	F. H. Keefer	James Dunbar (Libéral).
Prince-Edouard	Col. D. Hogarth	P. P. Horsey.
Prescott	B. B. Hepburn	Edmond Proulx.
Renfrew-Nord	A. R. Metcalf	Norman Reid.
Renfrew-Sud	Lt.-Col. T. Martin (Lib.)	Nesbit Bedlow.
Russell	J. B. Charette	Hon. Chas. Murphy.
Simcoe-Est	James B. Tudhope	Manley Chen.
Simcoe-Nord	John Currie	E. C. Drury.
Simcoe-Sud	W. A. Boys	J. H. Mitchell.
Temiskaming	Hon. F. Cochrane	A. W. Roebuck (Ouvrier).
Toronto-Centre	Ed. Bristol	J. C. Ramsden.
Toronto-Est	Sir Ed. Kemp	J. J. Vick (Ouvrier).
Toronto-Nord	Sir Geo. Foster	Alf. J. Young.
Toronto-Sud	Dr Charles Sheard	David A. Carey (Ouvrier).
Toronto-Ouest	H. C. Hocken	Ls. Gurofsky.
Toronto-Parkdale	H. M. Mowat (Lib.)	J. W. Bruce (Ouvrier). Gordon Waldron. Carson McCormick (Con.).
Victoria	Sir Sam Hughes	George Isaacs.
Waterloo-Nord	W. G. Weichel	W. D. Euler.
Waterloo-Sud	F. S. Scott	M. N. Smith (Un.). Adam Thompson.
Welland	Evan Fraser	Thomas Hall (Ouvrier). W. M. German (Un.).
Wellington-Nord	W. A. Clarke	J. A. Hughes (Ouvrier). R. M. Hazlewood (Un.). James McEwing (Lib.).
Wellington-Sud	Hugh Guthrie	Lyons Cunningham (Soc.).
Wentworth	G. C. Wilson	J. H. Dickenson. F. J. Flatman (Ouvrier).
York-Est	Thomas Foster	R. C. Cockburn (G.W.V.)
York-Nord	J. A. M. Armstrong	W. L. M. King.
York-Sud	R. L. Baker	W. F. Maclean (Ind.)
York-Ouest	Tom Wallace	James T. Dune (Ouvrier). Frank Denton.

MANITOBA—15 Députés

	Gouvernement	Opposition
Brandon	Dr Whidden	H. S. Patterson. E. J. L. Dixon (Socialiste).
Dauphin	Robert Cruse (Libéral)	E. W. Quinn.
Lisgar	Ferris Bolton	W. Walsh.
Macdonald	R. C. Henders	Dr F. C. Hamilton.
Marquette	Hon. T. A. Crerar	Alex. Dunlop.
Neepawa	Fred. L. Davis	Albert McGregor (Libéral).
Nelson	Nomination remise.	
Portage La Prairie	Hon. A. Meighen	P. Shortcliffe.
Provencher	Dr J. R. Johns	J. P. Molloy.
Selkirk	Thomas Hay	J. E. Adamson.
Springfield	R. L. Richardson	Sergent G. Charette.
Souris	Dr Thomas Finlay	Thomas Buck.
Winnipeg Centre	Major G. W. Andrews	R. S. Ward (Ouvrier).
Winnipeg Nord	Dr M. R. Blake	R. A. Rigg (Ouvrier).
Winnipeg Sud	G. W. Allan	N. T. McMillan.

ALBERTA—12 Députés

	Gouvernement	Opposition
Battle River	W. J. Blair	W. J. Warner.
Bow River	H. S. Halliday	Jesse Gouden. D. H. Galbraith (Ind). John Reid (Socialiste).
Calgary Est	T. H. Tweedie	John A. Irvine.
Calgary Ouest	Lee Redmond	Rév. W. Irvine (Ouvrier).
Edmonton Est	H. M. Mackie	A. E. May.
Edmonton Ouest	W. Griesback	Hon. Frank Oliver.
Lethbridge	W. A. Buchanan (Libéral)	L. H. Pack (Ouvrier).
Macleod	Hugh Shaw	D. G. Melver. S. Marshall (Indépendant). George Paton (Socialiste).
Medicine Hat	Hon. A. L. Sifton	W. F. Puffer.
Red Deer	Dr Michael Clark	J. R. Knight (Socialiste).
Strathcona	J. M. Douglas (Libéral)	Allan T. Mode.
Victoria	J. B. Holden	W. H. White. J. W. Lody (Indépendant).

GARDONS NOS PRODUITS

PAS D'EXPORTATION DU FER ET DE L'ACIER CHEZ L'ETRANGER.

OTTAWA, 20 — Un décret du gouvernement vient de défendre l'exportation de tout produit où entre le fer et l'acier canadiens pour des pays autres que la Grande-Bretagne, les possession britanniques ou les protectorats reconnus. Cette défense s'étend au fer en barres, aux barres d'acier, aux loupes de fer, plaques de fer ou d'acier et autres pièces entrant dans la construction des édifices et navires.

Fouetter un Cheval Fatigué ne lui Donne pas de Force

VOUS pouvez cravacher un cheval fatigué afin qu'il gagne la course ou qu'il déloge sa charge d'un endroit difficile sur la route, mais cela n'ajoute rien à ses forces. En réalité cela diminue encore plus sa réserve de force et le laisse dans un état d'épuisement complet.

Il en est de même pour les nerfs du corps humain. Vous pouvez par des stimulants accomplir le travail que vous êtes en train de faire ou calmer les nerfs par des narcotiques pour arrêter les maux de tête.

Tout soulagement temporaire est obtenu aux dépens du système nerveux et vous vous trouvez dans un plus grand état d'épuisement que jamais.

L'introduction de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs a révolutionné le traitement des affections nerveuses, parce qu'elle fait place à l'ancienne idée de soulagement temporaire, pour reconstituer les cellules nerveuses épuisées par la nouvelle méthode.

Il faut un peu de patience pour suivre ce procédé de reconstitution, mais c'est le seul moyen par lequel on peut guérir, d'une façon certaine les affections des nerfs. Les nerfs sont épuisés parce qu'ils ne sont pas bien nourris. Vous fournissez la nutrition par l'aliment du Dr Chase pour les nerfs. Le résultat est certain parce que vous marchez la main dans la main avec la nature.

La force vous étant rendue, l'appétit est aiguisé, la digestion s'améliore et vous obtenez tout le bénéfice des aliments que vous absorbez. Les maux de tête disparaissent et vous constatez que vous commencez à reprendre confiance, de la vigueur et de l'énergie. Vous commencez à avoir des ambitions nouvelles, à trouver de l'agrément dans votre travail et vous sentez que la vie vaut bien la peine d'être vécue.

Ni les Stimulants ne Reconstituent les Nerfs Fatigués et épuisés.

La Cure par la Nourriture

Madame Joseph Le Belle, Balmoral, N.-B., écrit :

"Depuis cinq ans j'étais paralysée, et pendant cette période j'étais traitée par deux médecins, sans obtenir beaucoup de soulagement. En lisant l'almanach du Dr Chase qui montrait comment les personnes se guérissaient par l'emploi de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, j'en fis acheter immédiatement et commençai à en prendre.

"Je puis affirmer maintenant que j'ai été complètement guérie par ce traitement, et plusieurs de mes amies ayant constaté les merveilleux résultats obtenus dans mon cas, ont, depuis, commencé à prendre ce remède. Je suis si heureuse d'être rétablie, après avoir souffert si longtemps, que je ne me fatiguerai jamais de parler à tout le monde de ma guérison remarquable par la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs".

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs

50c la boite. Traitement complet de 6 boites pour $2.75, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co., Limited, Toronto. Ne vous laissez pas induire à acheter des substituts. Les imitations désappointent toujours. 1

COLOMBIE ANGLAISE—13 Députés

	Gouvernement	Opposition
Cariboo	F. J. Fulton	Raymond Leighton.
Comox-Alberni	H. H. Clements	W. B. McInnes.
Kootenay Est	Dr E. S. Bonnell	H. Beatty.
Kootenay Ouest	F. R. Green	J. H. Maxwell. A. I. Austin (ouvrier).
New Westminster	W. G. McQuarrie	Rév. A. D. McRae.
Nanaimo	J. C. McIntosh	H. A. Stewart.
Skeena	Lieut.-Col. C. R. Peck	P. Donnelly. R. B. Stork (Ouvrier).
Vancouver-Burrard	J. S. Crowe	Victor Midgeley (Ouvrier).
Vancouver Centre	H. H. Stevens	W. B. McInnes. W. A. Pritchard (Socialiste).
Vancouver Sud	R. T. Cooper	Charles Macdonald. J. H. McVety (Ouvrier). Edward Gold (Indépendant).
Victoria (Ville)	Dr F. S. Tolmie	J. Taylor (Ouvrier).
Westminster (District)	F. B. Stacey	Major Ramsay.
Yale	Hon. M. Burrell	

NOUVEAU-BRUNSWICK—11 Députés

	Gouvernement	Opposition
Charlotte	Thomas A. Hartt	W. F. Todd.
Gloucester	J. E. Degrace	O. Turgeon.
Kent	F. J. Robidoux	A. T. Léger.
Northumberland	W. S. Loggie	John Morrisey.
Restigouche-Madawaska	D. A. Stewart	Pius Michaud.
Royal	H. H. McLean	P. E. Sharp.
St-Jean (Ville et Comté) et Albert	Rupert W. Wigmore	Dr A. F. Emery.
St-Jean (Ville et Comté) et Albert	Stanley E. Elkin	Dr W. P. Broderick.
Victoria-Carleton	Hon. F. Carvel	James Porter.
Westmoreland	Dr O. B. Price	A. B. Copp. A. C. Chapman (L.).
York-Sunbury	H. F. McLeod	N. W. Brown.

NOUVELLE-ECOSSE—16 Députés

	Gouvernement	Opposition.
Antigonish-Guysborough	Wm. Wells	J. H. Sinclair.
Cap Breton Nord-Victoria	John McCormick	D. D. McKenzie.
Cap Breton Sud et Richmond	J. C. Douglas	W. F. Carroll.
Cap Breton Sud et Richmond	R. H. Butts	G. W. Kyte. Robert Baxter (Ouvrier). J. Gillies (Ouvrier).
Digby-Annapolis	A. L. Davidson	L. J. Lovett.
Colchester	F. B. McCurdy	G. H. Vernon.
Cumberland	E. N. Rhodes	H. J. Logan.
Halifax	Hon. A. K. Maclean	Dr Ed. Blackadar.
Halifax	F. F. Martin	Ralph Tanner (Ouvrier).
Hants	H. B. Tremaine	L. H. Martell (W.W.).
Inverness	Thomas Gallant	A. W. Chisholm.
Kings	Sir Robert Borden	James Seeley.
Lunenburg	J. W. Margetson	Wm. Duff.
Pictou	Alex. McGregor	R. H. McKay.
Shelburne-Queens	Hon. W. S. Fielding	
Yarmouth-Clare	E. K. Spinney	J. W. Comeau.

AU CHAMP D'HONNEUR

La dernière liste de nos morts et blessés, au champ d'honneur, est très longue, car dans les seules Journées de dimanche et de lundi, trois mille noms y apparaissent. Nous en extrayons les noms des Canadiens-français.

MONTREAL.

Jean Lucas, 148 Desilla, Côte St-Paul, tué.

Edgar Valiquette, 50b St-Martin, blessé.

Raoul Laberge, 207 Poupart, blessé.

Laurent Houle, Avenue Seguire, blessé.

Jos. Tourangeau, 606 rue Ontario, asphyxié.

O. Provost, 117 rue Versailles, asphyxié.

Lieutenant Paul Grenier, 755 rue Bloomfield, blessé.

J. LeBlanc, 31 rue St-Luc, blessé.

INFANTERIE

Tués à l'action

Hector Gallant, Miscouche, I.P.E. H. Viau, Hull; L. Vézina, Ottawa; F. S. Brassard, St-Jean; D. O. Charlebois, Fort William.

ARTILLERIE

Tué à l'action

D. Nelson, 2205a St-Urbain.

MORTS DE LEURS BLESSURES

J. Roy, Stoney Plains; J. J. Labrache, Lowell, Mass.; J. Lepage, Fall River, Mass.; A. A. Laplante, Peterboro; G. Grenier, Coaticooke; A. Kalfas, 1230 St-Urbain, Montréal; A. Roy, Bathurst; F. Darcy, Saskatchewan; C. Berra, Edmonton; A. Duquette, Calvin, Ont.

VICTIMES DES GAZ.

Delaney Raymond, Centreville; C. M. Roy, Maitland.

ELU PAR ACCLAMATION

M. GEORGES BOIVIN, député libéral de Shefford, réélu par acclamation.

DE L'AICE A L'ITALIE

PARIS, 20. — Une section d'ambulances de vingt-cinq voitures a été envoyée aujourd'hui en Italie par la Croix Rouge Américaine. Des conducteurs d'ambulance partiront sous peu en plus de ceux pour ces voitures. On leur fournira des autos à conduire en Italie. Un train de 24 wagons chargés de fournitures pour les hôpitaux et de linge, a déjà passé la frontière italienne et un autre de 21 wagons chargés de vivres, parmi lesquels du riz, des fèves et des conserves, partira d'ici à quelques jours.

De plus le personnel de la Croix Rouge se dépêchant sur l'Italie emmène avec lui, des chauffeurs, des clercs et différentes autres classes d'aides.

LES PARTIS EN PRESENCE

OTTAWA, 20. — Les premières escarmouches dans la grande lutte qui s'engage entre les différents partis ou groupements politiques au Canada en vue de capter la faveur de l'électorat canadien le 17 décembre prochain, qui ont eu lieu hier dans 234 circonscriptions ont produit leur cortège de surprises.

Le nombre des élections par acclamation tel qu'annoncé officiellement aux bureaux du greffier cet avant-midi ,est de dix-neuf.

Ce nombre, la province de Québec figure en tête de la liste avec douze élections par acclamation. La province de la Saskatchewan vient en deuxième place avec quatre acclamations. L'Ontario, le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse ont élu chacun un député par acclamation.

Les candidats élus par acclamation dans la province de Québec sont tous des libéraux partisans de la politique de Sir Wilfrid Laurier. Les nouveaux députés sont : pour Beauce, l'hon. Dr S. Béland; pour Beauharnois, L. J. Papineau ; pour Drummond-Arthabaska, O. Brouillard; Hull, Dr J.-E. Fontaine; Labelle, H. A. Fortier; Mégantic, Lucien Pacaud; Portneuf, S. Délisle, Terrebonne, J. E. Provost; Trois-Rivières, l'hon. Jacques Bureau; St-Hyacinthe et Rouville, L. J. Gauthier; Ste-Marie, Dr Deslauriers ; Shefford, Geo. Boivin.

En Ontario, M. J. McMartin, candidat libéral unioniste élu par acclamation dans Glengarry, dans la Saskatchewan les candidats élus par acclamation sont dans qu'Appelle, Lévi Thompson, libéral-unioniste ; Last-Mountain, F. J. Johnson, libéral-unioniste; dans Maple-Creek, J. A. Maharg, libéral-unioniste; dans Weyburn, R. Thompson, conservateur-unioniste.

Au Manitoba, M. Robert Cruise, libéral-unioniste élu par acclamation.

Dans la Nouvelle-Ecosse l'hon. W. S. Fielding, libéral-unioniste, a été élu par acclamation dans Queens et Shelburne.

L'on accepte comme certaine l'élection par acclamation de l'hon. Martin Burrell, ministre sans portefeuille, dans Yale C.A., il existe des doutes au sujet de l'élection de l'hon. Arthur Meighen, ministre de l'Intérieur dans Portage la Prairie. Il paraitrait que les bulletins de présentation de Frédérick Shortcliffe, un caadidat laurieriste, sont irréguliers.

L'une des plus grosses surprises de l'appel nominal a été l'efface-

ELU PAR ACCLAMATION

LE DOCTEUR H. DESLAURIERS, élu hier par acclamation député libéral de Sainte-Marie aux Communes. (Cliché Albert Dumas, 249 Sainte-Catherine Est).

ment de l'hon. Geo. P. Graham dans le comté de South-Essex.

Sir Wilfrid Laurier et sir Robert Borden s'occuperont maintenant de l'endossement officiel des différents candidats qui se rangeront sous leur bannière respective aux prochaines élections.

DON DE JOFFRE AUX ORPHELINS

20 novembre

Cette donation du maréchal Joffre est probablement une part de 500,000 francs souscrits en son honneur aux Etats-Unis pour les institutions françaises de charité

RESTAURATEUR ROBSON REND AUX CHEVEUX GRIS leur couleur naturelle, en vente chez tous les pharmaciens. 50 années d'expérience. 50 années de succès. Nov.-22-29-déc.-6-13-20-27-Jan-3-10-17-24

Le grand pédalmobile de course est construit exactement tel qu'une automobile à 6 cylindres 30 c.v. Possède de vrais phares électriques, pneus en caoutchouc, roues d'artillerie, longue capote, pile, coups-vent, roue à crochine, trois leviers à vitesse, roue direction, corne-trompe, lampes, etc.

VOICI LA PLUS GRANDE PROPOSITION QUI SOIT FAITE

Garçons vous pouvez posséder cet élégant pédalmobile de course et être l'orgueil de votre ville. Lisez cette grande offre.

Voyager dans un pédalmobile est le plus grand sport que soit inventé; vous n'avez simplement qu'à monter dans la voiture, appuyer le pied de vitesse, pousser les pédales, avec vos pieds, et allez-y comme le vent, dépêchez le cocher, et contrôlez les côtes sans peine, tournez les coins les plus courts sans peur de renverser, pressez la trompe lorsque quelqu'un est dans votre chemin ou renversez le levier de vitesse et arrêtez. En effet, le pédalmobile fera tout ce qu'une vraie automobile peut faire, moins brûler la gazoline. Surpasse le bicycle indéniement, et pensez y bien garçons, vous pouvez vous procurer un pédalmobile de course absolument gratis, et ainsi une élégante montre de première qualité, garantie, que qui que ce soit serait orgueilleux de posséder. Refaire double en nickel solide, fameux mouvement Américain, montre et réglé sur tige, et est garantie absolument pour un an.

Si vous êtes vifs, entreprenants et que ces deux prix vous intéressent envoyez simplement vos noms et adresse. Nous voulons que vous nous aidiez à annoncer et augmenter la demande pour nos fameux nouveaux parfums Royal Japonais, un parfum nouveau et des plus délicieux qui soit produit. Nous manufacturons 6 bonnes odeurs, Beauté Rose, Oeillet Français, Violet des Bois, etc., et grosses élégantes bouteilles se vendent à seulement 10c. chaque. Tout le monde veut de doux parfum.

Ecrivez aujourd'hui et nous vous enverrons seulement 18 bouteilles tout frais payé. Vendez-les parmi vos amis à seulement 10c. chaque. C'est aisé. Retournez notre argent $1.80 lorsque vos ventes sont complétées—et nous vous enverrons promptement cette magnifique montre, tout frais payé, et le grand pédalmobile vous pouvez aussi recevoir sans vendre d'autres marchandises, mais simplement en obtenant votre grande prime à six de vos amis qui eux aussi aimeraient avoir nos primes et vendront nos marchandises comme vous avez fait.

Garçons dépêchez vous—Soyez le premier de votre voisinage à vous promener dans un pédalmobile. Vous pouvez retourner le parfum si vous ne pouvez pas le vendre, alors vous ne prenez aucun risque. Ecrivez aujourd'hui.

Adresse NATIONAL PRODUCTS, LIMITED, Dept. P 3 TORONTO, ONT.

L'AFFAIRE DES DYNAMITARDS

Une lettre de Tremblay au chef de la Sûreté à la date du 16 octobre dernier dans laquelle l'accusé offre de faire de nouvelles déclarations est produite en Cour.

UNE BOMBE

16 novembre

Vif émoi hier après-midi au Palais. Ne venait-on pas de surprendre un des accusés en possession d'une bombe ! Un poignard avait été trouvé sur le terrible Monette ! Il n'y a pas de fumée sans feu. Se basant sur cette vérité, le représentant de la PATRIE ouvrit une petite enquête qui lui apprit les faits suivants : Hier après-midi, avant l'ouverture de la séance, Arthur Blackwell, qui avait reçu la visite de sa femme dans les cellules, lui confia son paletot avant de monter à la salle d'audience avec les autres prévenus. L'un des gardes aperçut à ce moment un étrange objet dans une poche du pardessus et s'en empara. C'était une boîte de ferblanc ayant la forme d'une boîte de conserve et contenant des petites pierres de la grosseur d'un marbre. La mystérieuse boîte fut remise au shérif par le sergent Hannan, puis examinée. Quant au stylet saisi sur la personne de Monette... il ne s'agissait que d'un canard.

Hier, le juge Pelletier avait donné instruction que les accusés soient fouillés chaque fois qu'ils seront traduits en cour.

La séance de ce matin n'a pas été aussi fertile en sensation que celles d'hier. Une lettre de Tremblay au chef de la sûreté, écrite de sa prison, des détails qu'il a donnés de son aventure avec les détectives et les avocats du gouvernement, ont été les faits saillants des débats. Tremblay est toujours sur la sellette et il s'en tire bien. Il est à l'aise à la tribune aux témoins et ne répugne pas à s'escrimer avec qui que ce soit. Il a l'esprit présent, la parole facile et un sang-froid imperturbable.

A l'ouverture de la séance le président du Tribunal s'enquiert auprès des avocats et des membres du Jury s'il conviendrait de ne pas siéger lundi matin à l'occasion de la parade monstre qui s'organise en ce moment pour intéresser le public à l'emprunt de la victoire. En définitive la chose est laissée entre les mains des jurés qui en somme sont les plus intéressés et qui se prononcent en faveur de cet ajournement provisoire. Donc demain les débats seront renvoyés à lundi après-midi.

Interrogé par Me. Dagenais, Joseph Tremblay continue ce matin à expliquer les déclarations de son examen en chef. Les questions de l'avocat de Desjardins portent sur la prestation du serment et la mise sur la table de délibération de deux révolvers par Monette et Handfield.

—Avez-vous eu connaissance que ce soir-là il s'échangea des paroles menaçantes entre Desjardins, Monette et Handfield.

—Non.

—C'est bien le lendemain que Desjardins a remis un chèque de 25 dollars à Lalumière.

—Oui.

Tremblay déclare que Desjardins a fourni un révolver à Paquin à la demande de ce dernier.

"Vu que sa garcette était en mauvais état, il avait dit à Desjardins: Tu ne pourrais pas me faire avoir un révolver? Certainement, fit l'autre.

—N'est-il pas vrai que lorsque on a découvert que Desjardins était un détective on s'efforça de lui cacher ce qui se passait.

—On découvrit l'identité de Desjardins vers la fin du mois d'août. Lorsque Blackwell apporta ses bombes Lalumière lui dit en parlant de Desjardins: "Prends garde c'est un détective.

Le juge —Comment êtes-vous venu à savoir que Desjardins était un agent de police.

—Tout d'abord, Lalumière m'en informa. Puis, un nommé Lefebvre nous avertit que Desjardins avait été vu avec l'inspecteur Giroux de la police provinciale.

Plus loin, en réponse à des questions de Me. Dagenais,Tremblay exprime l'opinion qu'il avait toujours considéré Desjardins comme le plus provocateur de ceux qui ont été mêlés au complot.

Me Dagenais demande à Tremblay si Handfield n'a jamais fait de menaces à Desjardins dès le début. Tremblay répond qu'il a entendu parler de quelque chose de ce genre, mais c'était à une autre époque.

—M. Tremblay, vous avez dernièrement écrit une lettre au chef de la sûreté. Dites-nous ce que vous écriviez concernant Desjardins.

—C'était relativement à la garcette, à l'affaire Therrien.

Ici, Me Germain exige la production du document.

En l'absence momentanée du chef Charpentier, l'interrogatoire de Tremblay est continué.

A ce moment, Desjardins, de la barre aux accusés, demande à poser quelques questions au témoin.

Conférez avec moi alors, dit Me Dagenais. Desjardins s'entretient en particulier avec son avocat après quoi aucune question n'est posée.

Par Me Alfred Cinq-Mars, défenseur d'Arthur Blackwell:

—Pendant quelque temps vous avez été sous le coup de menaces proférées par Monette et Handfield.

—Oui.

—Ces menaces avaient-elles été proférées lors du vol à la carrière Martineau.

—Handfield avait dit que celui qui reculerait devant un coup de main......

—Vous avez compris la portée de ces menaces ?

—Oui, j'ai compris qu'on pourrait être victime d'une tentative de meurtre.

—Vous rappelez-vous ce qui est arrivé exactement à la carrière Martineau ?

—Nous sommes tous descendus de la machine mais je ne saurais dire si Wisintainer s'est rendu jusqu'à la loge du gardien. Je ne le crois pas.

—Croyez-vous que Wisintainer savait le but de l'expédition chez Martineau.

—Je ne sais, mais il avait vu faire les masques.

Le chef Charpentier, de retour en cour, monte à la tribune aux témoins et à la demande de Mtre Dagenais produit la lettre dont Tremblay a fait mention, il y a un moment. Le chef déclare qu'il a remis le lendemain de sa réception, cette lettre au détective Eugène Martin. Elle est datée du 16 octobre.

Voici le texte de la lettre adressée de sa prison par Tremblay au chef de la Sûreté:

Bordeaux, 16 octobre.

Chef Charpentier,

Veuillez venir me voir sans faute au plus tôt, car j'ai d'autres déclarations à faire.

Tenez tout dans le plus grand secret pour la considération de ma famille. Je serai sincère en tout. Bient à vous, Joseph Tremblay.

—Quelles instructions avez-vous données à la suite de la réception de cette lettre, M. Charpentier? interroge Me Dagenais.

—Je lui ai dit d'aller voir Tremblay, lui recommandant de ne pas lui parler de cette lettre.

Par Me Germain:

—Avez-vous chargé quelqu'un de communiquer avec Tremblay?

—Non.

—A votre connaissance, sinon à votre demande, quelqu'un avait-il pu communiquer avec Tremblay à Bordeaux?

—Non.

—Alors cette lettre a été pour vous une surprise?

—Oui.

—Vous avez chargé le détective Martin d'aller voir Tremblay, vous n'avez pas cru y aller vous-même?

—La seule démarche que j'ai faite personnellement a été d'aller consulter le juge St-Cyr.

Par Me Dagenais à Tremblay:

—A la suite de l'envoi de votre lettre au chef Charpentier avez-vous reçu une réponse ou une visite?

—J'ai reçu la visite du détective Martin dans ma prison.

Quelle déclaration avez-vous faite au policier en cette circonstance par rapport à Desjardins?

—Celle-ci: que je me rappelais que Handfield et Lalumière avaient admis en ma présence que le revolver que Desjardins était censé avoir remis à Handfield avait été volé par celui-ci.

—N'avez-vous pas dit que toute arrestation de Desjardins était le résultat d'une conspiration contre Desjardins?

—Non.

Tremblay est maintenant interrogé par Me Creelman, le défenseur de Blackwell, relativement aux deux bombes que ce dernier, d'après les dires de Tremblay aurait apportées un soir chez Lalumière.

Le témoin déclare qu'il connaît la matière explosive appelée cordite pour l'avoir manipulée dans une usine de munitions.

Le témoin explique qu'il a examiné ces deux bombes et les a trouvées en parfait état. Elles contenaient 60 p.c. de cordite et de gélatine.

Par Mtre Germain :

—Tremblay, êtes-vous en mesure de nous donner les dates de quelques-unes de ces assemblées que vous avez mentionnées ?

—Non.

—N'est-il pas vrai qu'au début, c'est-à-dire avant la fameuse assemblée chez Lalumière, il fut résolu de combattre la conscription par des moyens constitutionnels, bien que les esprits fussent soulevés ?

—Oui.

—Alors la proposition de Desjardins est arrivée comme une allumette dans un baril de poudre ?

—C'est à peu près cela.

—Le vol de dynamite chez Martineau a-t-il eu lieu peu après l'assemblée de la prestation d'un serment chez Lalumière ?

—Deux ou trois jours après.

—Il aurait été alors la conséquence de cette réunion ?

—Il avait été question de dynamite à cette assemblée.

—En revenant de la carrière Martineau, l'automobile chargée de sept boites de dynamite, vous n'avez pas dû faire de vitesse ?

—Les chemins ne le permettaient pas.

—Vous ne craigniez pas de sauter ?

—Non.

—Si vous aviez sauté, vous auriez été des martyrs de la conscription ?

—Peut-être.

—Qui est allé explorer les abords de la carrière avant le vol ?

—C'est moi. Handfield et Monette me l'avaient demandé, vu que j'étais vêtu en journalier et moins en état d'éveiller les soupçons. En outre, ils me firent entendre que je devais le faire si je ne voulais pas qu'il m'arrivât quelque chose de désagréable. Je compris cette menace comme une menace de mort.

—Il ne vous est pas venu à l'idée chemin faisant d'aller avertir les autorités.

—Non. J'estimais que le projet de vol n'était pas sérieux et n'aboutirait pas.

Je passai deux heures à regarder les hommes de la carrière travailler. Le vieux gardien se dirigea à un moment donné vers sa loge. Je le saluai. Je voyais les carriers aller chercher des bâtons de dynamite pour exécuter leurs travaux. Un concasseur et diverses petites constructions m'empêchaient toutefois de distinguer le lieu où l'on prenait la dynamite. Puis je fis ensuite rapport à mes camarades. Je les informai qu'il y avait de la dynamite chez Martineau.

Le témoin déclare ensuite que même après son arrestation il a été influencé par les menaces qui lui avaient été faites auparavant.

Mtre Germain se reporte ensuite au témoignage donné par Tremblay à l'enquête préliminaire devant le juge Saint-Cyr.

Mtre Germain lit au témoin des réponses qu'il a données à Mtre Pélissier, avocat du gouvernement, réponses dans lesquelles Tremblay niait avoir été à Cartierville avec les dynamitards.

Tremblay explique qu'il s'est alors parjuré par crainte de Monette et de Petit noir Desjardins qui étaient encore en liberté. Tremblay dit qu'il craignait pour sa femme et ses enfants.

—Tremblay, vous vous êtes livré vous-même?

—Oui.

—Vous arriviez de la campagne. Vous avez rencontré votre mère à votre domicile. Celle-ci vous a dit qu'elle avait eu la visite du détective Martin qui lui avait déclaré que vous pouviez sans crainte aller vous constituer prisonnier?

—Je suis allé alors chez Martin. Sa femme lui a téléphoné au bureau des détectives. Il est venu immédiatement et m'a conduit au poste.

—Vous saviez avant de vous rendre qu'il y avait des récompenses offertes pour la capture des dynamitards.

—Oui.

—Alors, au bureau de la Sûreté, on vous a amené devant le chef?

—Oui.

—Est-ce qu'on vous a demandé de parler?

—Oui. On a fait venir des avocats.

—Me. Germain. Pas moi?

—Non. Je vous ai demandé mais on a refusé de vous faire venir.

—Les détectives me disaient qu'ils m'auraient de bons avocats pour voir à mes intérêts.

—Avant de vous interroger on ne vous a pas détrompé?

—Non.

—Plus que cela. Lorsque le détective Martin est venu me voir à Bordeaux il m'a déclaré que si j'avais continué avec les avocats du gouvernements le chef Charpentier aurait eu soin de ma famille.

—Vous a-t-on promis votre liberté en cette occurrence.

—Non. On m'a dit de ne rien craindre, que l'on verrait à ma famille. Comme question de fait, quatre jours après, ma femme a été obligée de veinr se trainer devant les détectives. Ma petite fille était nu-pieds.

Tremblay en arrive à l'interrogatoire que lui a fait subir les avocats du gouvernement au bureau de la Sûreté.

Tremblay déclare qu'il n'a pas été mis sur ses gardes. Il se rappelle d'avoir vu un sténographe recueillir ses déclarations par écrit.

C'était un mercredi, le 5 septembre. Dans l'après-midi, on le traduisit devant un magistrat.

Nous essayâmes de nous procurer une automobile. L'auto qui a été à Cartierville est une automobile McLaughlin six, de couleur brune, capitonnée de cuir rouge. Lalumière m'a demandé de jurer que cet auto provenait d'un échange avec un nommé Morin. Je refusai, je savais qu'elle avait été volée. On me demanda d'obtenir de Gauthier qu'il vienne jurer la même chose en cour. On me demandait même de jurer que Morin était un homme trapus.

Le même auto a servi à déménager mes meubles. Je n'ai pas assisté au déménagement, mais j'ai appris que Handfield et d'autres que je ne puis nommer étaient là.

Lalumière m'avait offert un logement gratuit rue Chateaubriand. Le lendemain, après ma journée de travail, je me suis rendu à ce nouveau logis. J'ai eu une dispute avec ma femme. Alors je fus informé que Handfield avait déclaré que c'était lui qui "ramait" et qu'il était mieux pour moi de me taire. En faisant l'inspection des chambres, je trouvai des carabines dans une chambre. J'eus une dispute avec Lalumière qui avait toujours l'idée des pillages de banques. Après lui avoir dit que je courrais les risques de le faire arrêter, j'obtins cette réponse qu'il n'avait qu'à tirer dans le porte-manteau pour tout faire sauter. Je compris qu'il y avait de la dynamite dans ce porte-manteau. Le soir, durant l'absence de Handfield, j'en profitai pour explorer le porte-manteau et y découvris en effet sept boîtes de dynamite. Ce soir-là, Handfield, Monette et moi-même quittâmes le logis. Monette avait dit à Handfield que son frère voulait le voir. Je descendis de l'auto au cercle paroissial. Monette et Handfield me quittèrent pour aller chercher Lalumière. Ce dernier fut arrêté ce soir-là. Ils revinrent plus tard et nous nous rendîmes chez Arsenault avec le nommé Bolduc, et Arsenault où plus tard nous transportâmes ce que j'avais de dynamite chez moi.

Mtre Walsh—Parlez-nous des automobiles que vous voliez.

—Il y en avait trop.

—Faites un effort de mémoire.

—Il y en avait une appartenant à un docteur de la rue Peel. Une autre rue Mont-Royal.

Me Germain s'objecte, disant que les vols d'autos ne sont pas mentionnés dans l'acte d'accusation et que ce serait prendre la défense par surprise que de commencer maintenant à introduire cette preuve. Le juge Pelletier dit qu'en effet à moins que ces vols ne soient connexes aux faits de l'accusation, la Couronne n'est pas en droit d'en parler. Tremblay continue son témoignage:

Quinze jours après l'expédition à la carrière Martineau, Handfield me montra l'endroit où il avait volé l'automobile dont nous nous étions servis en cette circonstance. L'automobile de Therrien a servi au transport de la dynamite d'un endroit à un autre.

A ma connaissance nous n'avons jamais loué une automobile.

L'argent qui était supposé servir à l'achat d'enseignes, de banderolles etc., pour les parades, allait à Lalumière. Une partie de cet argent servait à entretenir Handfield.

Me Germain s'objecte de nouveau aux questions de Mtre Walsh, demandant que l'on se borne au corps de l'accusation.

Tremblay continue:

Ayant demandé à Lalumière pourquoi il donnait de l'argent à Handfield, il me répondit: Des hommes comme cela sont rares. Nous avons la chance des avoir, sachons les garder avec nous.

Par Mtre Dagenais:

—Vous êtes arrivé à cette décision de vous avouer coupable depuis hier après-midi.

—Non, pas depuis hier après-midi.

—Pourtant hier matin vous avez plaidé une fois de plus non coupable.

—Depuis deux mois j'avais l'intention de dire la vérité.

—Ce midi, vous avez déclaré au substitut de la Couronne que vous souffrez du mal de tête.

—Oui, pas à ce point que je ne sache ce que je dise.

—Avez-vous déjà eu un abcès à la tête ?

—Jamais.

—Mal de tête chronique ?

—Jamais.

—Avez-vous déjà subi une opération à la tête ?

—Jamais.

—Aux yeux, aux oreilles ?

—A la gorge seulement.

—Est-ce depuis ce temps-là que vous souffrez de maux de tête périodiques ?

—Cela ne vous regarde pas. De plus, je puis vous dire que je souffre actuellement d'un mal de tête et vous pouvez vous rendre compte que je ne suis pas encore mûr pour l'asile. Et la discussion se continue sur ce ton.

INTERROGATOIRE TYPIQUE

SEANCE DE L'APRES-MIDI

Joseph Tremblay a continué à rendre témoignage, hier après-midi. Peu avant cinq heures, Me Dagenais commença son interrogatoire. Vu que la partie du témoignage qui a trait au dynamitage du château de lord Atholstan, est la plus importante, nous la mettons en tête.

Tremblay est très intelligent, bien que la défense s'efforce de démontrer qu'il ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, que sa mémoire en particulier lui fait défaut. On pourra plus loin lire l'interrogatoire typique que lui a fait subir Me Dagenais avant de s'attaquer aux détails importants.

TEMOIGNAGE DE TREMBLAY.

Ceux qui sont allés à Cartierville sont Monette, Handfield Wisintainer (pas celui à la barre des accusés), Cyr, Goyer et moi-même. En premier lieu, nous nous rendîmes chez Lalimière. Handfield et Monette s'absentèrent un moment et revinrent avec une valise à main. Puis Lalumière remit $1.20 à Handfield pour aller s'approvisionner de trois gallons de gazoline dans un garage voisin. Comme toutes celles qui nous ont servi, l'automobile qui est allée à Cartierville était une machine volée. C'était une McLaughlin 6, de couleur brune, capitonnée de cuir rouge. Pour le vol de cet auto Lalumière a eu des difficultés à la cour.

Lalumière n'est pas venu avec nous à Cartierville. Je ne me rappelle pas où il nous a quittés. Handfield était au volant. J'étais assis en arrière avec Cyr et Goyer. La valise était à nos pieds.

Je ne saurais dire en vérité si Cyr et Goyer étaient au courant de notre projet. Toutefois, je me souviens qu'en cours de route, rendu presqu'à destination, Cyr s'enquit de ce que contenait la sacoche. Je lui répondis qu'elle contenait des explosifs. Arrivés en face de la propriété de lord Atholstan, nous descendimes de la voiture à l'exception de Goyer. Handfield avec un ciseau spécial coupa les chaînes qui tenaient la barrière fermée. Je me rappelle qu'il y avait un mur de pierre de chaque côté de cette barrière. Un chien aboya dans les ténèbres. Handfield me fit ouvrir la valise et je pris une cartouche de dynamite, un détonateur et une mèche de quinze pieds de long. C'est Wisintainer qui nous dirigeait. Il connaissait la place par le fait que son père était le propriétaire voisin. Handfield s'était armé d'une carabine Ross. A l'exception de Cyr et de moi-même, les autres avaient des revolvers. Monette creusa la terre de son pied et plaça la cartouche entre deux piliers, à deux pouces de la pierre de la fondation. Puis alluma la mèche avec son cigare, et se retira rapidement. J'éloignai alors la cartouche de deux pieds et partis à mon tour.

Il devait être alors 3.30 heures du matin, car j'arrivai chez moi à quatre heures. Je me reposai une demi-heure et partis à mon travail. Nous sommes revenus de Cartierville très rapidement et n'avons rencontré personne ni en allant ni en revenant. Nous nous engagions sur le pont Viau lorsque nous perçûmes le bruit de l'explosion à Cartierville, Goyer n'est pas descendu de voiture.

En ce qui concerne Blackwell, le témoin déclare qu'il l'a vu pour la première fois chez Lalumière et que Blackwell a dit qu'il pouvait avoir toute la dynamite nécessaire et qu'il savait fabriquer des bombes.

Il apprit de Lalumière que Desjardins était agent de police de son métier. Il s'en convainquit le jour qu'il remarqua que l'on s'efforçait d'empêcher Blackwell de parler devant lui de deux bombes qu'il avait emportées.

Nous étions dans la petite pièce chez Lalumière.

Après que Desjardins a été parti Lalumière a dit qu'il avait deux bombes emportées par Blackwell.

Ce dernier demanda à Lalumière d'aller les chercher dans la ruelle où elles avaient été laissées. J'en ouvris une moi-même et constatai qu'elle était bonne.

—Dites-nous ce que Desjardins faisait aux assemblées.

—Ainsi que Lalumière, Monette et. Handfield il parlait d'attentats à commettre. Desjardins, à une occasion précédente nous avait offert de l'argent pour aller faire sauter des usines de munitions. Je trouvais pour ma part la chose insensée. Aller faire sauter de misérables travailleurs comme nous!

Le lendemain du vol de dynamite Desjardins vint et déclara: Tout est bien de tenir des assemblées mais il y en a qui sont plus avancés que nous, ils ont volé de la dynamite. Il ignorait les auteurs du vol.

Une déclaration que je veux faire est celle-ci: "Je ne veux pas "bûcher" sur un mort, mais je dirai qu'on a 'ambitionné" sur la folie de Desjardins. Je démentirai également qui dira que le vieux gardien de la carrière Martineau a donné volontairement la dynamite.

Le témoin jure avoir vu Desjardins remettre un chèque de $25 à Lalumière et un révolver à Ubald Paquin. Le même soir, Handfield a pris une balle, en a extrait le plomb et a fait partir le détonateur. Desjardins a promis à Handfield de lui donner un révolver 38, disant qu'avec son 32 il ne saurait tuer un chat.

Plus tard, Handfield et Lalumière me dirent que le révolver de calibre 38 provenait de Desjardins, mais ensuite chez moi tous deux admirent que le révolver en question avait été volé par Handfield.

En ce qui concerne Cyr, à part d'avoir accompagné les dynamitards à Cartierville, le témoin ne l'incrimine que dans le transport de dynamite.

Quant à Wisintainer, Roméo, Tremblay ne l'accuse que d'avoir pris part au vol de dynamite à la carrière Martineau.

Quant à Goyer, tout ce que je puis dire c'est qu'il était dans l'auto qui est allé à Cartierville.J'ignore s'il était au courant de ce que nous allions y faire.

Bolduc est celui qui a trouvé la place pour cacher la dynamite en dernier essort chez Arsenault.

Paquette et Chagnon faisaient partie de la bande qui a commis le vol à la carrière Martineau.

Un soir, chez Elie Lalumière, il a été proposé d'aller à Cartierville. Monette et Handfield étaient présents. Sur les entrefaites entra un nommé Wisintainer qui dit connaître les airs de la résidence de Lord Atholstan.

"LE TIC-TAC-TOU" A BORDEAUX

17 novembre

A l'ouverture de la séance, hier après-midi, Tremblay continue à déposer, interrogé qu'il est par Me Alban Germain.

—Tremblay a eu deux entrevues avec les avocats du gouvernement et les détectives, après quoi il est traduit pour la seconde fois devant le magistrat. De nouveau il a refusé de répondre aux questions.

—Le 11 septembre,, vous avez rendu le témoignage dont je vous ai parlé ce matin.

—Oui.

Me Germain lit au témoin des réponses qu'il a données à l'enquête préliminaire, dans lesquelles il niait avoir pris part à l'attentat de Cartierville et disait tout ignorer de cette affaire.

A l'instruction, Tremblay avait déclaré qu'il refusait de parler parce qu'il craignait pour sa femme et ses enfants, vu que Monette était encore en liberté et qu'il le jugeait aussi dangereux que Handfield.

Le témoin dit que ce qu'il a dit en cette occasion était la vérité.

—Vous êtes détenu à Bordeaux depuis environ deux mois.

—Oui.

—Inutile de vous demander si c'est toujours gai.

—Ce n'est pas le Windsor.

—A quoi passiez-vous votre temps dans votre cellule ?

—Je jouais aux allumettes, je méditais, je m'ennuyais.

—Jouiez-vous de temps à autre au tic tac tou ?

—Non.

—Qu'est-ce que le tic tac tou ?

—C'est un alphabet.

—Cela se joue avec des allumettes ?

—Oui.

Me Germain tente en vain de faire définir au témoin ce qu'est le jeu du Tic Tac Tou.

Tremblay répète que c'est l'alphabet appliqué à une série de faits. Par un système auquel il faut être initié on tire des conclusions. Dans sa cellule il semble que Tremblay s'en servait pour faire une étude de son procès.

Interrogé par Me Bourdon de la part de l'accusé Paquette, Tremblay déclare que ce dernier était paisible aux assemblées.

—Vous avez déjà dit que Paquette, Chagnon et vous-même avaient le soir de l'expédition chez Martineau tenté de l'ajourner, mais devant les menaces qui vous avaient été faites tous trois vous étiez décidés à suivre vos compagnons.

—Oui.

—Le M. Pélissier qui vous a interrogé à l'enquête préliminaire était le même M. Pélissier qui vous a interrogé au bureau de la sureté.

A ce point des débats il y a une suspension d'audience de dix minutes pour permettre d'aérer la salle. A la reprise, Me Walsh déclare que son collègue Me Germain a dû se retirer à la suite d'une indisposition subite. Il suggère au tribunal que la balance de l'après-midi soit employée à la lecture des dépositions recueillies à l'instruction. Il y a plus de 100 pages de témoignages dactylographiés à lire et à traduire au jury. L'audition des témoins se continuera demain matin à 10 heures. Joseph Tremblay a terminé son témoignage mais il reste à la disposition de la Cour et sera interrogé de nouveau selon que les circonstances l'exigeront. Le prochain témoin sera probablement le chef Charpentier.

LE SOLDAT DESAUTELS

19 novembre

Deux témoignages intéressants ont été donnés samedi aux Assises dans l'affaire des dynamitards.

L'un des témoins, un soldat qui a été blessé au front, nommé Lorenzo Désautels, a déclaré que l'agent Charles Desjardins lui avait remis une somme de $2 pour aller voler de la dynamite à Beloeil. Il avait accepté l'argent, mais s'était bien gardé d'accomplir sa mission. Lorsque le juge lui demanda pourquoi il avait accepté l'argent puisqu'il n'avait jamais eu l'intention de faire le voyage à Beloeil, Désautels expliqua qu'un billet de $2 était toujours utile à un soldat sans travail. En tout cas, ajoute-t-il, si Desjardins désire recouvrer cette somme, je puis la lui remettre. Désautels fit également cette remarque qu'il avait pensé à cette époque qu'il n'était pas convenable pour un soldat de commettre le vol de dynamite qui lui avait été proposé.

Joseph H. Garand, gérant de l'agence de détectives Thiel, fut ensuite interrogé par Mtre J. C. Walsh, C.R., pour la Couronne, et fit une déclaration qui ne laissa pas que de causer quelque surprise. Ayant mal compris une question, Garand déclara qu'un des avocats du gouvernement, Mtre Laverty, lui avait demandé avant l'ouverture du procès de rendre devant le grand jury un témoignage en faveur de l'acquittement de deux des accusés. Finalement il fut décidé que le nom de M. Laverty serait retranché du dossier.

Paul Ranger, un étudiant en droit, actuellement dans le corps d'entraînement des officiers, a fourni la partie amusante.

Il a déclaré qu'au retour des vacances, curieux de se rendre compte de ce que c'était que le Club des Constitutionnels, il avait fréquenté chez Lalumière, où on lui avait présenté l'accusé Chagnon,, soi-disant ancien officier de l'armée américaine. Un jour, dit-il, on s'est rendu en arrière de l'église du Mile-End, pour faire des exercices militaires. Le but était d'entraîner une garde du corps pour aller tenir une assemblée dans le quartier Saint-Georges. Chagnon était le commandant.

Ce fut une explosion de rires lorsque Chagnon se leva à la barre pour être identifié par le témoin et que l'on vit un tout jeune homme frêle et imberbe. Le témoignage de Tremblay, témoin de la couronne, a été terminé samedi. On ne croit pas que le procès ne se termine avant la fin de la semaine.

Le détective Garand, gérant de l'agence Thiel, est ensuite entendu.

"J'ai été appelé, dit-il, dans la cause, par le colonel Sherwood, le 15 août dernier. J'ai immédiatement mis des hommes à surveiller Lalumière, parce que je croyais que Lalumière était le chef des constitutionnels et faisait du bruit dans les assemblées. Je savais aussi que Lalumière, Monette et Handfield étaient toujours ensemble.

Le 29 août, dans l'après-midi, je suis allé partout où ces trois accusés étaient supposés se tenir, et j'ai appris que le soir, tous les trois devaient se rendre chez Mtre Wilfrid Handfield. Le soir, nous nous sommes cachés dans les buissons, près de la maison, et à 8 heures 40, une auto est arrivée. Quelques minutes après Lalumière m'a demandé si j'étais l'avocat Handfield. Nous sommes entrés dans la maison, et je lui ai demandé de me dire où étaient ses compagnons.

Me Walsh.—Lalumière a-t-il été arrêté ?

—Jamais par moi.

"Dans l'après-midi du 27, continue M. Garand, j'ai conduit moi-même l'avocat Handfield chez Lalumière, où ils se sont parlé au moins trois quarts d'heures ensemble.

Me Walsh.—Que s'est-il passé entre Lalumière, Handfield et vous ?

Me Germain s'objecte et pose les questions suivantes:

—Vous n'avez jamais arrêté Lalumière ?

—Je l'ai simplement détenu.

—Mais vous lui avez refusé de communiquer avec un avocat et de communiquer par téléphone ?

—Lorsque entré dans la maison, s'il (Lalumière) avait voulu s'en aller l'auriez-vous laissé partir ?

—Non.

—L'avez-vous remis en liberté depuis ce temps ?

—Non.

—Lui a-t-on permis de communiquer avec des avocats ?

—Non, avec personne.

—Avec votre expérience, c'était suffisant pour faire croire à Lalumière qu'il n'était pas libre ?

—Oui, car je lui ai dit qui nous étions.

Alors, le juge maintient l'objection de Me Germain, car il est facile de voir que l'accusé n'avait pas sa pleine liberté en ce moment-là et parce qu'il n'était pas sur ses gardes.

—Lalumière, continue Garand, a dit qu'il ne connaissait pas Handfield et Monette. J'ai fait venir une auto qui était à la Place Viger. Quelque temps ensuite, je suis sorti et ai entendu une quinzaine de coups de revolver. Je ne sais pas personnellement qui a tiré, mais les coups venaient de l'auto qui a pris la rue Maplewood. J'ai pris Lalumière et nous nous sommes rendus rue St-Antoine, puis avec les mêmes détectives, nous sommes partis à la poursuite de l'autre auto. Mais nous n'avons pu repoindre les fugitifs.

Le lendemain, je suis allé au bureau de la rue St-Antoine, voir Lalumière qui n'était pas arrêté, mais détenu.

—Qu'est-ce que cette maison de détention?

—Le gouvernement s'en sert depuis le début de la guerre pour détenir les aubains. Les militaires en ont la garde.

—Qu'avez-vous dit à Lalumière?

—J'étais avec l'avocat Handfield qui a vu Lalumière seul. Moi j'ai eu une déclaration de Lalumière et je lui ai demandé de tout me dire à propos de Cartierville et des autres attentats.

—Quelle était cette déclaration?

Mtre Germain s'y objecte et pose les questions suivantes:

—Vous avez demandé à l'avocat Handfield de se rendre avec vous à la rue St-Antoine?

—Oui, afin de savoir où étaient Handfield et Monette et pour prendre les déclarations que ce dernier ferait. Je suis monté à sa cellule, afin d'obtenir des déclarations. Il savait depuis le soir précédent que j'étais détective. Je lui ai dit que j'étais détective, qu'il n'était pas obligé de parler et que tout pourrait servir contre lui.

—Vous lui avez dit que vous le lâcheriez?

—J'ai dit qu'aussitôt que j'aurais trouvé Monette et Handfield, je le laisserais partir.

—Lalumière ne pouvait communiquer avec personne?

—Non.

—Vous n'aviez pas de mandat?

—Je n'en ai jamais eu.

—Savez-vous si on a donné un stimulant à Lalumière?

—Je ne sais pas, mais on lui en a donné la veille, chez l'avocat Handfield.

Mtre Germain déclare que les confessions ne sont admises en preuve que lorsqu'on ne promet rien au prévenu. C'est d'ailleurs clairement exprimé dans la formule légale et dans l'espèce on a promis la liberté à Lalumière s'il parlait. D'ailleurs, Lalumière était privé de sa liberté et Mtre Germain demande que l'objection soit maintenue.

Mtre Bercovitch appuie Mtre Germain en disant que ces déclarations de Lalumière ne peuvent être produites au dossier, et base ses prétentions sur de nombreuses autorités légales. Lalumière, déclare l'avocat, a été influencé par la promesse qu'on lui avait faite de le remettre en liberté s'il voulait parler, ce qui est absolument illégal.

Le juge Pelletier dit que Lalumière n'était pas arrêtéau sens strict du mot, mais on a mis la main sur

(SUITE A LA 4ème PAGE)

Ah! Les Nerfs et l'Insomnie!

Prenez 2 Tablettes au Coucher et Vous Vous Leverez Frais, Dispos et Vigoureux

Lorsque vous vous sentez triste et abattu et que vous ne pouvez dormir, défiez-vous de vos nerfs. Quand vous vous retirez de la compagnie des gens et que vous aimez mieux être seul, vous perdez confiance en vous-même, cela signifie que vous avez les nerfs faibles. Mais prenez les Tablettes du Dr Cassell pour de telle condition et vous serez étonné de la nouvelle santé que vous obtiendrez, de la vigueur et de la vitalité splendides qu'elles vous donneront.

M. G. C. Inman, de la rue 330 Harcourt, Surgeon Creek, Winnipeg, Ont., mais maintenant en Angleterre, ayant la direction de la firme de Inman & Son, Imprimeurs et Editeurs, New-Wortley, Leeds, dit :—"Il y a trois ans, j'étais dans une condition très compromise, et le travail m'était tellement à charge que quelquefois j'étais sur le point de le quitter. Je mangeais peu et je souffrais lorsque je m'efforçais de manger Naturellement, mes nerfs n'étaient pas en bon état et mon sommeil était très agité. Tout, de fait, me portait à un abattement nerveux, à moins que je ne pris un repos et n'ai trouvé quelque chose pour me soulager.

"Alors j'achetai les Tablettes du Dr Cassell. Le premier résultat fut que je pus dormir la nuit, et la force et le bon entrain revinrent. Maintenant je suis en parfaite santé".

Les Tablettes du Dr Cassell sont le remède moderne connu pour la maison pour l'abattement nerveux, la paralysie des nerfs et spinale, la paralysie infantile, les rhumatismes, la Danse de St-Guy, l'anémie, l'insomnie, la maladie des reins, la dyspepsie, le catarrhe stomacal, l'étourdissement, le mal de tête, la palpitation, l'affection débilitante, la perte de chair et la vieillesse prématurée, spécialement recommandée pour les mères qui nourrissent et pendant les périodes critiques de la vie.

Les pharmaciens et les marchands par le Canada vendent les Tablettes du Dr Cassell. Si vous ne pouvez vous en procurer dans votre ville, envoyez aux seuls agents, de la Cie Ltée Harold F. Ritchie, 10, rue McCaul, Toronto; un tube de 50 sous, six tubes pour le prix de cinq.

Seuls Proprietaires : Dr Cassell's Co., Ltd., Manchester, Angleterre.

ECHANTILLON GRATIS. Envoyez vos nom et adresse et 5 cts. pour frais de poste, etc., à la Cie Ltée Harold F. Ritchie, 10, rue McCaul, Toronto, et un échantillon appréciable vous sera envoyé par la poste franco de port.

Les Tablettes du Dr. Cassell

UNE FEMME EVITE L'OPERATION

Un Remède qui Rend le travail de Chirurgie Inutile.

Astoria, N.Y.—"Pendant deux ans j'ai été malade, et j'ai pris toutes sortes de toniques. J'empirais tous les jours. J'avais des frissons, j'avais mal à la tête, j'étais toujours fatiguée. J'avais tellement de douleurs dans le dos que je pouvais à peine marcher droit; et j'avais aussi des douleurs dans l'estomac. J'allai voir un médecin qui me déclara que j'aurais à subir une opération. Mais je n'ai pas consenti. J'avais vu quelque chose dans les journaux au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et j'en parlai à mon mari. Je lui dis: 'Je sais que rien ne me guérira, mais je vais toujours essayer cette préparation'. Dès la première bouteille, je m'aperçus que j'étais déjà un peu mieux, et au bout de deux semaines, j'étais devenue assez bien pour me mettre à table et prendre mon déjeuner avec mon mari, une chose que je n'avais pu faire depuis deux ans. Je suis maintenant parfaitement bien, et je n'ai pas eu à subir d'opération." Mde John A. Koenig, 502 Flushing Ave. Astoria, N.Y.

Tout le monde a horreur du couteau de chirurgie et de la table d'opération. Il y a dans le laboratoire Pinkham une infinité de lettres, dans lesquelles il est fait mention qu'une opération avait été conseillée mais qu'elle ne fut pas pratiquée; ou si elle fut pratiquée, ce fut sans bon résultat, mais on a employé le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, et la santé s'est rétablie.

Si vous avez besoin de conseils, écrivez à "Lydia E. Pinkham Medicine Co.", (confidentiel), Lynn, Mass.

Le Voilà

Le seul Remède qui guérit toutes les Maladies Féminines

et qui assure à la jeune fille et à la femme mariée souffrante la santé et le bien-être.

FEMOL, le spécifique, n'est pas un guérit tout, au contraire, sa seule vertu réelle c'est de guérir les maladies particulières à la femme, d'enrichir le sang, de tonifier, décongestionner et renforcir les organes féminins, c'est pour cela précisément que FEMOL est le seul remède qui assure une guérison permanente même après que tous les autres remèdes ont été essayés sans aucun succès.

Que vous soyez femme ou jeune fille, si vos yeux sont cernés, votre teint terreux, si vous vous sentez toujours fatiguée, épuisée, si vous souffrez de périodes douloureuses, douleurs dans la tête, dans les reins, aux côtés, sensations de pesanteur, de chute, élancements, pertes, étourdissements, palpitations, bouffées de chaleurs, constipation, mauvaise digestion, beau mal, époques critiques du retour de l'âge, urinations fréquentes, vomissements, inflammations, ulcères, abcès, tumeurs, etc., peu importe la durée et la gravité de ces malaises, quand même vous seriez condamnée à subir une opération, ne désespérez pas. FEMOL peut sûrement vous guérir et vous guérir promptement, économiquement et pour toujours.

N'hésitez pas, procurez-vous sans retard une boite de ce fameux FEMOL dont la précieuse découverte a tant fait parler tous les journaux d'Europe, il n'y a pas encore longtemps, et qui d'après le témoignage de milliers de femmes déclarées incurables, opère tous les jours de véritables miracles.

FEMOL est maintenant en vente partout à $1.00 le traitement de 30 jours, il peut être expédié par la malle n'importe où. Sur réception de 10c pour frais de poste et d'emballage nous envoyons assez de FEMOL pour prouver son efficacité. Vous recevrez en même temps une copie de la brochure décrivant la célèbre méthode du Dr Cazo, de Paris, pour le traitement de toutes les maladies féminines. Adressez: Institut Cazo, Ch. 67, No 1, Place Royale, Montréal.

NUXATED IRON

Vous pouvez reconnaître les femmes qui ont beaucoup de fer dans leur sang—les femmes aux magnifiques joues roses pleines de force et de vitalité.

Le Dr Ferdinand King, médecin et auteur médical de New-York, dit aux médecins qu'ils devraient prescrire plus de fer organique—Nuxated Iron (fer nuxaté)—à leurs patients. Il dit que l'anémie—le manque de fer—est le plus grand ennemi de la santé, des forces, de la vitalité et de la beauté de l'Américaine moderne. Il met en garde contre l'emploi du fer métallique qui pourrait abîmer les dents, ronger l'estomac et faire plus de tort que de bien. Il conseille l'emploi du Nuxated Iron (fer nuxaté) seulement pris trois fois par jour après les repas. Il augmentera la force et l'endurance des personnes faibles, nerveuses, épuisées, de 100 pour cent en deux semaines en plusieurs cas. Il est en vente chez tous les bons pharmaciens.

MINARD'S
Roi de la Souffrance
LINIMENT

Je fus guéri du terrible lumbago par le
LINIMENT MINARD
—Rév. William Brown.

Je fus guéri d'un grave cas de mal d'oreilles par le
LINIMENT MINARD
—M. S. Kaulbach.

Je fus guéri de faiblesse des poumons par le
LINIMENT MINARD
—Mme S. Masters.

Manufacturé par le
LINIMENT MINARD
Yarmouth, N.E.
56 Jno.

Dentiste MASSON
860 RUE SAINT-DENIS
Près Duluth
Tél. St-Louis 4613.

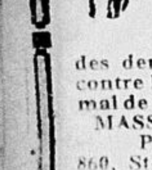

NOVO CODINE
Formule du Dentiste
Médéric Masson
Pour l'extraction des dents sans douleur, contre les névralgies et le mal de dents.
MASSON & MASSON, Propriétaires,
860, St-Denis, Montréal.
61-jno

Affections de la Peau
Dès que le baume du Dr Thuna est appliqué sur la peau la démangeaison s'arrête et la guérison commence. A l'aide du baume on fait vite disparaître l'eczéma, l'éruption, la démangeaison, les humeurs salines, le pityriasis, le chloasme, la teigne, les boutons et toutes les autres éruptions cutanées. Ce remède est également effectif contre les hémorroïdes, les plaies, les brûlures, les furoncles, les mains rouges et gercées, ainsi que pour les rougeurs du nez.
Les commandes par la poste sont promptement exécutées.
Dr M. H. THUNA
Spécialiste et inventeur de remèdes balsamiques brevetés.
427 BOULEVARD ST-LAURENT.
Tél. Est 4377. 52-10 MONTREAL.

Le Docteur J. D. LeMay
20 rue Brooks, Sherbrooke, P.Q.
désire annoncer au public qu'il
GUERIT LA CONSOMPTION
la TUBERCULOSE, le DIABETE, les MALADIES DE PEAU, avec une grande facilité par des médicaments nouveaux expérimentés. Certificats sur demande
50-j-n-o

Des Milliers de Femmes Maigres
Sont redevables de leur embonpoint esthétique de formes harmonieusement développées, d'une poitrine pleine, ronde et ferme et potelée, à l'usage du célèbre
BUSTINOL
Du Dr Simon de Paris
Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en employant ce remède. Vous pouvez en faire l'essai gratuitement. Envoyez-nous votre nom et votre adresse avec 10 cts. pour payer les frais de port et d'emballage et nous vous enverrons un traitement suffisant pour vous prouver son efficacité.
Cie Dr Simon, Dépt. 67, No. 155 rue des Commissaires ouest, Montréal.

LE DEVELOPPEMENT HYDRO-ELECTRIQUE DANS L'ONTARIO

TORONTO, 19 — "Si le gouvernement du Canada donne le permis à la compagnie d'aluminium d'écluser le St-Laurent, ce sera une calamité pour le développement du pouvoir d'eau de la Hydro-Electric" a déclaré, hier, sir Adam Beck, en apprenant que la compagnie d'Aluminium a reçu la permission de construire une écluse au Long Sault sur le fleuve St-Laurent.

SUR LA SCENE POLITIQUE

L'HON. M. SEVIGNY FAIT UN APPEL A LA CONCORDE ET A L'UNION

En dépit d'une bande organisée, venue des quatre coins de la ville, le ministre est écouté et chaleureusement applaudi.

Texte de son discours

16 novembre

Des scènes disgracieuses se sont produites hier soir à l'assemblée de l'hon. M. Sévigny, dans la salle Victoria, à Westmount, et de fait personne n'en a été surpris. Pendant une heure et quart tous les moyens ont été employés pour intimider M. Sévigny et lui imposer le silence, mais en vain ; pendant une heure et quart M. Sévigny a tenu tête aux huées, ne parlant que par intervalles chaque fois que le silence semblait se rétablir. Finalement les turbulents ont évacué la salle sous l'impression qu'on avait demandé l'aide d'un régiment de soldats pour leur imposer le silence. Cette impression a été créée par une remarque du président qui a dit, en essayant de calmer la foule des criards: "Veuillez ne pas oublier que nous avons ici plusieurs femmes ou épouses de soldats et que vous ne pouvez manifester votre mécontentement sans leur manquer de respect."

Depuis que l'assemblée de M. Sévigny à Westmount avait été annoncée, et surtout depuis l'assemblée de St-Anselme, on ne se cachait pas pour répéter qu'il ne parlerait pas dans le comté qui l'a choisi comme candidat dans l'île de Montréal, pas même à Westmount.

Hier même on parlait plus de l'assemblée de Westmount que de celle de Sir Robert à Halifax ou de celle de Sir Allen à Toronto.

On ne se cachait pas pour dire que les gars de St-Henri se proposaient de monter en force à Westmount, et que les gars de l'est ne brilleraient pas par leur absence.

Des démarches ont même été faites dans le cours de l'après-midi, par des libéraux influents, pour empêcher toute démonstration hostile, prétendant qu'il était contraire aux doctrines libérales d'imposer le bâillon à un orateur, que c'était une protestation beaucoup plus éloquente de le laisser parler à une salle vide, et qu'enfin, que c'était une arme à deux tranchants, le résultat le plus clair de tout acte de violence ayant pour effet d'acquérir de nouvelles sympathies à M. Sévigny.

Une demi-heure avant l'ouverture de l'assemblée, alors que la salle se remplissait normalement, et que deux constables dirigeaient les spectateurs à leurs sièges, gardant les places d'en avant pour les femmes, un groupe de jeunes gens fit irruption par la porte de l'ouest. Sans rien manifester de leurs intentions, les nouveaux venus se dispersèrent un peu partout, prenant leurs positions stratégiques, massant un fort groupe dans le coin nord-ouest de la salle. En quelques minutes la salle était comble et les gens de Westmount venus pour applaudir M. Sévigny durent rester à la porte.

La salle Victoria a une capacité d'environ 1,200 personnes et semblait trois fois trop petite cinq minutes avant le commencement de l'assemblée ; elle semblait trois fois trop grande un quart d'heure plus tard, et les auditeurs qui étaient désireux d'écouter auraient certainement préféré une petite salle de trois cents personnes, où les turbulents peuvent être facilement remarqués et expulsés.

Contrairement aux traditions électorales, l'assemblée a commencé à huit heures et quart précises. Du fait que les organisateurs et leur principal orateur n'avaient fait attendre personne, il fallait s'attendre à quelque chose d'extraordinaire.

M. A. McMurphy prit le fauteuil présidentiel et dit, en inaugurant l'assemblée : "Notre pays a l'intention de faire son devoir, et de faire tout son devoir, honorablement et chevaleresquement. Ce soir nous avons l'honneur de recevoir un gentilhomme qui a eu le courage de se conduire suivant les idées de sa conscience qui s'en vient nous exposer ses vues et celles du gouvernement qu'il représente.

Nous vous demandons de l'écouter et — bruits dans la salle qui forcent l'orateur à élever la voix — nous avons été informés, dit-il, qu'on s'était organisé pour imposer le silence à M. Sévigny ici ce soir. Nous prions ces personnes-là, qui ne sont pas de Westmount, de se rappeler qu'elles sont nos hôtes ; nous croyons qu'il n'y a ici que des gentilshommes — les cris commencent accompagnés de quelques sifflements dans un coin de la salle — quant à ceux qui l'oublieront, nous prendrons les moyens que la loi nous donne pour nous protéger.

Il annonça ensuite que M. Sévigny parlerait en français et en anglais, après quoi il serait à la disposition de l'auditoire pour répondre à n'importe quelle question ou n'importe quel reproche.

Il ajouta que le rapport de cette assemblée devant faire le tour des journaux de tout le pays, il était important que tout le monde sût qu'à Westmount on respectait la liberté de parole et on savait donner "fair play".

En présentant l'hon. M. Sévigny, le maire McKergow répète à peu près les mêmes recommandations. Mais on commence déjà à se bousculer à l'arrière de la salle. "La gentilhommerie a toujours été la caractéristique de la race française, dit M. McKergow, et j'espère qu'elle ne se démentira pas ce soir, surtout quand c'est pour entendre un des siens. Mais les bruits augmentent comme les sourds grondements du tonnerre qui s'approche, annonçant une tempête. "Je crois, continue le maire de Westmount, qu'il serait tout aussi sage de vous informer immédiatement que nous avons pris toutes les mesures nécessaires et que nous ne tolèrerons pas de désordres. La réputation de Westmount l'exige."

M. Sévigny est accueilli par des huées et des trépignements d'une moitié de la salle et les applaudissements de l'autre.

Il paraît visiblement ému, et pour éviter que les interruptions qui commencent à pleuvoir ne lui fassent perdre la trame de son discours et ne le conduise à quelque piège, il garde son manuscrit à la main.

Il parle d'abord en anglais. Immédiatement, on lui demande de parler en français.

On écoute, mais le silence de la salle n'est pas ce qu'il y a de plus désirable, les interruptions se succèdent rapidement, et on entend des clameurs au dehors.

L'orateur avait parlé pendant une demi-heure quand il fut obligé de mentionner le nom de Laurier. Immédiatement, ce fut une explosion. Trépignements, applaudissements, miaulements, cris et sifflements. M. Sévigny venait de dire que sir Robert Borden avait fait tout son possible pour faire accepter un portefeuille à Laurier dans le cabinet unioniste.

Le président fut obligé d'intervenir faisant remarquer: Je ne vous demande pas seulement d'écouter, mais je suis heureux de constater que vos applaudissements s'adressent à l'union. J'en suis heureux."

M. Sévigny continue et les interruptions sont de moins en moins espacées. Les turbulents témoignent de leur bravoure en attendant toujours qu'il y ait eu des applaudissements sous le couvert desquels ils continuent un bruit infernal pendant une ou deux minutes, sans pouvoir trouver d'où il provient. Une dizaine de constables dans la salle s'efforcent de pacifier l'auditoire et réussissent difficilement à rétablir le silence. Ces pauvres constables sont la parfaite image des pauvres pions surveillant un dortoir d'un de nos collèges, un soir que les élèves ont décidé de s'amuser après les heures.

La fin du discours anglais de M. Sévigny fut marquée par un grand bouleversement, des cris et beaucoup de tapage.

Le groupe des jeunes gens massés dans le coin nord-est de la salle est de plus en plus turbulent. Un jeune homme, qui paraissait le chef de bande, donnait des instructions: il ne faut pas qu'il parle.

"M. Sévigny est venu ici pour parler et il parlera, n'oubliez pas cela, dit le président. Est-ce que par hasard vous auriez peur de l'entendre. Si vous ne voulez pas écouter, rien ne vous retient dans la salle, nous sommes venus pour l'entendre et nous l'entendrons."

Le bruit est plus grand que jamais, mais le maire a donné un signal et au milieu du bousculement, la police sort une demi-douzaine de jeunes et la paix se rétablit. Mais aux premières paroles de M. Sévigny: "Il y a dans cette assemblée des hommes qui proclament chaque fois qu'ils en ont l'occasion, qu'ils sont dans un pays libre. Si nous sommes dans un pays... nouvelle explosion de cris et de huées... M. Sévigny bravant l'orage tente de parlementer. A ceux qui peuvent l'entendre, il dit: Si vous m'écoutez vous en viendrez à la conclusion que je n'ai pas tort. Je ne suis pas venu ici vous insulter.

A d'autres qui l'interpellent, il répond crânement: Eh bien oui, vos vociférations, vos menaces, ne m'empêcheront pas d'être élu dans Westmount-St-Henri et dans Dorchester.

Pendant ce temps-là on se bouscule à cinq ou six endroits différents dans la salle et la police fait quelques autres expulsions.

Il semble tout d'un coup que le nombre des constables a augmenté, ou que leur attitude n'est pas aussi bénévole qu'au début de l'assemblée. Un mot d'ordre est circulé et le petit chef de bande crie: Allons-nous en! Plusieurs répètent après lui, allons-nous en, et de fait s'en vont. Il en part près d'une centaine.

C'est le dernier incident à l'intérieur de la salle. M. Sévigny, dont la voix ne semblait pas du tout affecté d'avoir dominé le tumulte pendant plus d'une heure, ne montrant aucun signe de nervosité et semblant plutôt électrisé par la bataille, entame son discours en français. Cette fois, il n'est interrompu que par de francs applaudissements; son débit s'enflamme et la salle applaudit encore plus.

Au dehors, on entend toujours des cris, de temps à autre le chant "O Canada". Des pierres sont lancées dans les fenêtres de la salle et deux carreaux sont brisés. Pendant ce temps-là, il se tient une assemblée anticonscriptionniste en plein air. A. Bernier et quelques autres haranguent la foule sur le thème accoutumé.

M. Sévigny reçut une belle ovation à la fin de son discours. Le président, en remerciant l'orateur a dit l'admiration que les citoyens de Westmount avaient pour M. Sévigny. "Je suis fier, dit-il, d'entendre un Canadien pouvoir prononcer en deux langues différentes un tel discours, et être dans les deux cas, d'une égale élégance et d'une égale pureté. C'est l'espoir des commissaires d'écoles de Westmount que nos enfants puissent en faire autant. C'est pourquoi nous facilitons à tous nos professeurs tous les moyens de passer leurs vacances dans des milieux où on parle français, afin qu'ils puissent ensuite mieux l'enseigner à nos enfants." Il a terminé en prédisant la victoire à M. Sévigny, autant dans St-Henri - Westmount que dans Dorchester.

Le lieutenant Ioanidu, de l'armée roumaine se trouvant dans la salle est appelé à adresser la parole. Il est acclamé quand il dit la part des Français dans la grande guerre et rappelle aux Canadiens-français combien ils doivent être fiers d'être français, et fiers de leur participation à la guerre.

Les manifestants, qui avaient attendu M. Sévigny à la porte dans l'intention de lui faire un mauvais parti, en ont été quttes pour attendre. Il sortit par une porte dérobée escorté par le chef Moffatt et un constable qui le conduisirent à son hôtel.

LE DISCOURS DE M. SEVIGNY

Cette division de Westmount - St-Henri est certainement l'une des plus importantes du Canada par sa population ouvrière, industrielle, professionnelle et commerciale. C'est un grand honneur pour moi d'avoir reçu le témoignage de confiance que vous m'avez manifesté en m'offrant la candidature unioniste, mais avant de l'accepter je vous ai prouvé que je suis un bon unioniste en vous priant de faire ratifier votre choix par le premier ministre. Ce choix a été ratifié par mon chef et je le remercie ainsi que vous-mêmes de ce témoignage de confiance. Aujourd'hui, je commence avec vous une campagne électorale qui sera sans doute marquée d'incidents divers, mais couronnée de succès que nous attendons parce que nous avons décidé d'être actifs, vigilants et dévoués non pas pour moi, mais pour la grande cause qui nous unit. Je serai votre porte drapeau et croyez bien que je ne laisserai pas l'ennemi s'en emparer parce que ce serait indigne de ceux qui luttent, souffrent et meurent pour la même cause que la nôtre sur la terre de France. Je ne serai pas toujours au milieu de vous parce que j'aurai à défendre le terrain conquis en janvier dernier dans Dorchester et sur lequel le même boche vient de diriger de nouveau son canon. Que je sois avec vous ou non, vous pourrez vous dire avec confiance que je suis à l'oeuvre quelque part afin de prouver à nos soldats, le 17 décembre que Westmount - St-Henri et Dorchester sont avec eux dans leur glorieuse tâche.

Depuis le commencement de la guerre et même avant, lorsque j'ai voté pour la contribution de $35,000,000 j'ai démontré que des erreurs du passé ne pouvaient m'empêcher de faire mon devoir et c'est jusqu'au bout que je le ferai.

DES ERREURS

Lorsque j'ai fait des erreurs, il s'en commettait de bien plus graves en France et en Angleterre mais ces erreurs ont été reconnues et réparées. J'ai voulu réparer les miennes et à ceux qui persistent à me reprocher ce que j'ai dit en 1910 et 1911, j'ai bien droit de répondre que nous étions alors en paix et ignorants de la guerre qui nous menaçait. Ceux qui me font des reproches sont mille fois pires maintenant et ils opèrent leur oeuvre criminelle dans le sang de nos soldats, les larmes de nos femmes et de nos orphelins, aux applaudissements des bourreaux de la Belgique et de la France.

Depuis plusieurs mois, un complot infâme a été organisé dans cette province pour soulever les passions et les préjugés de la population canadienne-française. Des hommes haut-placés ont donné le mot d'ordre d'empêcher de parler ceux qui font leur devoir et veulent dire au peuple que la patrie est en danger. Il est difficile de conserver son courage en présence d'une organisation comme celle qui me combat et qui, je le sais, ne reculerait pas à m'enlever traitreusement la vie si cela pouvait être utile à ses desseins pervers. Malgré les souffrances qui sont connues de moi seul, j'ai résisté depuis longtemps à l'orage en me disant que nos soldats souffrent bien plus que moi dans leurs tranchées; que leurs mères, leurs pères, leurs soeurs, leurs fiancées, leurs veuves et leurs orphelins portent courageusement les angoisses et la tristesse de la guerre. Tous ces sacrifices des victimes de la guerre sont bien plus grands que les miens et si je puis faire quelque chose pour les amoindrir ce sera une récompense suffisante pour me faire oublier ce que me coûte mon devoir.

MEPRIS POUR LES AGITATEURS

Je crie mon mépris à ceux qui soulèvent les masses dans ma province; qui conseillent la désobéissance à la loi; qui font croire au peuple américain, au peuple anglais et au peuple français que les Canadiens-français sont des peureux et des lâches. Ces gens-là prennent une responsabilité que je ne veux pas partager. Cependant, il m'aurait été facile d'aller avec eux; de soulever les préjugés et les passions de mes concitoyens et de passer à leurs yeux pendant quelque temps comme un grand patriote. Je n'en veux pas de cette popularité si contraire à la voix de ma conscience; je ne veux pas d'acclamations quand j'entends le râle de mes frères qui meurent au champ d'honneur. Ceux qui prêchent la lâcheté sont acclamés par des voix françaises de cette province; ceux qui font leur devoir sont acclamés par des voix françaises de ce pays et surtout par les Canadiens-français dans les tranchées et les soldats de la Marne et de Verdun.

Si ma voix pouvait être entendue, je dirais à mes chers compatriotes canadiens-français que des hommes égoïstes, pour satisfaire leurs ambitions personnelles et pas autre chose, cherchent par tous les moyens les plus malhonnêtes à déshonorer la race canadienne-française. Je dirais à mes compatriotes de ne pas écouter ces appels des rouges et des nationalistes de notre province car ils sont à nous préparer dans l'histoire de la grande guerre une page qui sera pour toujours honteuse pour notre race.

Ce soir, je fais appel aux hommes de bonne volonté des classes professionnelles religieuses, industrielles, ouvrières et agricoles de ma province et je leur demande d'agir pour empêcher l'oeuvre néfaste des politiciens rouges et nationalistes qui veulent nous isoler, non seulement au Canada, mais partout dans l'alliance des peuples qui luttent contre le monstre allemand.

Aujourd'hui, je suis le seul canadien-français dans le gouvernement de notre pays, mon collègue Blondin étant rendu au front, et je réalise mieux que tout autre que ma tâche est trop lourde. Si je suis un obstacle au réajustement de cet état normal de notre représentation dans le gouvernement, je déclare que je suis prêt à céder ma place à d'autres et à retourner à la vie privée.

J'aurais pu refuser d'accepter le service militaire obligatoire mais je jure devant Dieu et devant les hommes que c'eût été contraire au devoir que me dictait ma conscience. Après avoir pris connaissance de la situation exacte de ce qui se passe au front, je ne pouvais comme ministre canadien-français dire que nous, les Canadiens-français, nous étions les premiers à refuser l'aide que nous avions unanimement promis jusqu'au bout depuis le commencement de la guerre.

Quand j'ai consenti à supporter une loi de service militaire obligatoire, je savais que cette loi avait pour but d'organiser notre pays dans cette crise, non seulement au point de vue militaire mais aussi au point de vue économique et c'est pourquoi la loi du service militaire de 1917 dit que les tribunaux d'exemption devront tenir compte des besoins de l'agriculture du commerce et de l'industrie au Canada.

Je sais bien qu'il est douloureux de dire à un jeune homme de quitter sa famille et sa position pour aller rejoindre l'armée canadienne au front, mais comme homme public j'ai un devoir à remplir et si je refusais de l'accomplir c'est ma patrie que je déserterais et notre honneur national que je sacrifierais. Pourquoi, veut-on qu'un canadien-français soit le premier à lâcher ? Qu'on réponde à cette question autrement que par des injures.

Quelle est la voix canadienne-française qui, au début de la guerre, s'est objectée à notre participation ? Une seule, celle d'un colonel qui se réserve sans doute pour les luttes contre la prohibition à $1,000 par lutte, comme c'est arrivé à Québec il y a quelques semaines, alors qu'il a injurié tout ce qu'il y a de bien trop respectable pour sa bouche empoisonnée.

A part ce brave officier de salon, nous avons été unanimes et c'est avec enthousiasme que nous avons accepté de seconder l'Angleterre qui avait joint ses forces à celles de la France et de la Russie. Et un jour, en 1916, nous avons vu ce même rebelle revêtir l'uniforme militaire pour faire sa part dans le grand conflit. Bien souvent auparavant, il avait fait des démarches pour obtenir des contrats ou une charge dans la milice avec un gros salaire. Quand il est arrivé en uniforme en 1916, il y eut un sentiment de révolte chez tous ceux qui se respectent dans ce pays, et on lui a fait comprendre bien vite que l'armée canadienne ne pouvait tolérer un poltron de son espèce dans ses rangs.

A la Chambre, la députation canadienne-française a toujours été unanime à voter les crédits de guerre demandés par le gouvernement.

Une fois, je crois, un député qui n'était jamais présent parce que Médéric Martin lui avait payé ses services en le nommant à une position, vu qu'il ne pouvait gagner avec sa clientèle, ce député, dis-je, fit la remarque que notre effort dans la guerre était trop considérable. Ce même député était fort mécontent parce qu'il n'avait pu obtenir la position de secrétaire parlementaire qu'il avait demandée. Je vous ai dit qu'il était absent presque tout le temps, mais cela ne l'empêchait pas de retirer sa pleine indemnité de $2,500 par session. Que voulez-vous, il y a des gens qui n'ont que des privilèges ! !

Au mois de janvier 1916, le premier ministre a déclaré au peuple du Canada que notre effort serait de 500,000 hommes. Quelques jours après, la session de 1916 commençait. Pas un député n'a blâmé le gouvernement de sa décision; aucune motion de censure n'a été présentée et tous les crédits de guerre ont été votés unanimement. Bien plus, le terme du Parlement était expiré et il était nécessaire d'avoir des élections au plus tard dans l'automne de 1916. Qu'est-il arrivé ? Tous les députés ont consenti à faire amender notre constitution afin de prolonger d'un an le terme du Parlement. Donc tout le monde depuis le mois d'août 1914 a consenti à notre participation; tout le monde a consenti à laisser partir nos braves soldats et quand ils défilaient dans nos rues, l'oeil clair, l'âme courageuse, nous leur avons dit qu'ils étaient notre orgueil et de porter bien haut l'honneur du Canada; nous leur avons dit qu'ils ne cesseraient jamais d'être des nôtres et que nous prendrions soin de leurs parents, de leurs épouses et de leurs enfants. Ces braves, venus de partout sur la terre canadienne, ont traversé les mers, ont vécu dans les camps et quand leur tour d'aller dans les tranchées fut arrivé ils s'y sont rendus sans hésiter. Qu'ont-ils fait au front, en été, en automne, en hiver, depuis trois ans ? Ont-ils jamais cédé devant l'ennemi ? Non. Ont-ils dit qu'ils en avaient fait assez et qu'ils voulaient revenir ? Non. Ont-ils eu peur de mourir par milliers aux côtés des soldats de France et d'Angleterre? Non. Ils nous ont donné pour notre plus grande gloire leurs exploits de St-Julien, Langemarck, Neuve-Chapelle, Givenchy, Festubert, St-Eloi, Courcelette, Vimy et ils ont reçu des allemands ce témoignage que parmi les soldats canadiens on ne fait pas de prisonniers. Ces soldats ce sont mes frères et à ceux qui me disent aujourd'hui que je suis un traître parce que j'ai voté pour la loi du service militaire, je réponds que les traîtres sont ceux qui abandonnent nos frères dans les tranchées. A ceux qui me disent Judas, je réponds que Judas a trahi le Christ après lui avoir promis d'être son disciple fidèle contre l'ennemi que le Sauveur est venu combattre sur la terre et les Judas d'aujourd'hui sont ceux qui ont promis à nos soldats de ne jamais les abandonner aussi longtemps qu'ils auraient à lutter contre la barbarie et qui aujourd'hui sont prêts à les laisser mourir sans aller à leur secours, ou prêchent que nous ne devons rien faire de plus pour la sainte cause. Nous aurions voulu continuer notre participation au moyen du volontariat mais nous avons constaté que ce système était épuisé et en même temps nous avons entendu un appel au secours qui nous venait de cette terre de France où se sont donné rendez-vous depuis trois ans les armées de tous les peuples pour sauver la France et les puissances qui combattent avec elle contre l'ennemi commun. Cet appel ne venait pas des soldats français, ni des soldats anglais, mais bien de ceux que le peuple du Canada a envoyés et promis de soutenir. Que disait cet appel des tranchées ? Ceux qui peuvent l'entendre sans émotion sont devenus sans doute endurcis par la longue et cette terrible tragédie qui épouvante le monde depuis trois ans. En effet certains hommes qui étaient sans doute sincères au début de la guerre quand ils disaient que le Canada était directement intéressé dans le conflit et que nous devrions faire tous les efforts pour supporter l'Angleterre et la France, se conduisent aujourd'hui comme s'ils ignoraient l'époque tragique, épouvantable dans laquelle nous vivons. Mais la grande majorité de notre population vit dans l'angoisse et pour le constater il faut voir la consternation que jette dans les coeurs les mauvaises nouvelles du champ de bataille. L'appel au secours de nos soldats a pénétré dans l'âme de notre peuple et comment pouvait-il en être autrement. Après des combats héroïques, après des souffrances sans nom, nos frères nous demandent si nous sommes contents d'eux et si nous allons donner un peu de repos à ceux qui ne sont pas tombés au champ d'honneur ou s'ils doivent continuer la lutte seuls jusqu'au bout sans espoir d'être remplacés vu que le volontariat est épuisé.

Qu'on me permette d'aller dans les villes et les campagnes de ma province répéter cet appel venu du front. Qu'on me laisse parler au lieu de chercher à me tuer comme l'organisation rouge de Québec l'a tenté dimanche dernier à St-Anselme et vous verrez cette population de nos villes et nos campagnes s'émouvoir et répondre noblement que les tranchées immortalisées par la bravoure des canadiens ne doivent pas être abandonnées aussi longtemps qu'il y aura des Canadiens capables de prendre la place de leurs frères.

Au lieu de passer une nouvelle loi du service militaire, nous aurions pu mettre en vigueur l'acte de la milice de 1906 passé par l'administration Laurier. Cette loi de 1906 donne le droit de mobiliser nos troupes et de les envoyer en dehors du Canada. Quand cette loi de 1906 a été adoptée, le ministre de la justice du temps a déclaré qu'elle donnait pouvoir au gouvernement canadien d'envoyer des troupes aux Indes, si le gouvernement le jugeait à propos. Pourquoi le gouvernement Borden n'a-t-il pas appliqué cette

(SUITE A LA PAGE 8)

Un Vétéran de la Guerre
Déclare: "J'ai servi dans l'armée anglaise pendant 14 ans, dans l'Afrique du Sud, dans les Indes et en France. Comme maréchal-ferrant j'ai eu à souffrir de plus d'un accident pour lesquels j'ai fait usage de multiples remèdes, mais jamais je n'ai employé de remède qui peut être comparé au Zam-Buk. Comme guérisseur et comme préventif contre l'empoisonnement du sang, le Zam-Buk tient une place spéciale et à part. Chaque soldat devrait avoir une boîte de Zam-Buk dans sa poche".
Le texte ci-dessus est l'extrait d'une lettre que nous avons reçue de S. McIllwraith, de 2ème Argyll and Sutherland Highlanders".
Contre les multiples blessures accidentelles de soldat le Zam-Buk est certainement des plus précieux. Rien ne guérit aussi rapidement les douleurs causées par les coupures, les brûlures et les foulures et pour les gerçures des mains, les plaies causées par le froid, les engelures et les ampoules il n'a pas son égal.
Chez tous les marchands ou de la Zam-Buk Co., Toronto, 50c la boîte ou 3 boîtes pour $1.25.
Zam-Buk

L'AFFAIRE DES DYNAMITARDS

(SUITE DE LA PAGE 3)

lui, on l'a fouillé. Lalumière savait donc qu'il était prisonnier. Au bureau de l'Immigration, on lui a lu la formule ordinaire, mais Garand n'a pas fait que lire la formule, il lui a dit qu'il le ferait sortir s'il parlait. Par cette parole imprudente, Garand a rendu inutile en Cour de justice la déclaration faite par Lalumière.

Mtre Germain interroge ensuite M. Garand.

—Avant de rendre témoignage devant les grands jurés, avez-vous été approché par quelqu'un qui vous a demandé de dire ou de ne pas dire quelque chose? Que vous a-t-on dit?

—On m'a dit en anglais d'aller devant le grand jury et de demander l'acquittement de deux des inculpés. L'avocat Laverty m'a demandé cela.

—Quels étaient ces accusés?

Me Walsh s'objecte à cette preuve, et le président maintient l'objection.

—La personne que l'on vous a demandé de protéger est-elle un témoin déjà entendu?

—Non.

—Avez-vous obéi à la demande qui vous a été faite?

—Non, monsieur.

Le nom de l'avocat Laverty ayant été mentionné ici par le témoin, on décide de le retrancher du dossier.

—Quand avez-vous cessé de vous occuper de cette cause?

—Le 4 septembre.

M. PAUL RANGER

M. Paul Ranger, étudiant en droit, dépose ensuite.

Me Walsh. — Vous êtes dans l'armée impériale?

—Oui, volontairement, j'entre dans le corps d'aviation.

Le témoin dit qu'il connaît quelques-uns des accusés pour les avoir rencontrés dans le mois de juillet. Il a rencontré Desjardins, Lalumière, Handfield, Goyer, Chagnon, Paquin et Tremblay à une assemblée au magasin Lalumière.

Me Walsh. —Pourquoi êtes-vous allé là?

—Je faisais partie du Club Constitutionnel. En revenant de mes vacances, je me suis rendu là pour savoir ce qui se passait. On parlait de conscription lorsque je suis arrivé chez Lalumière; au milieu de la veillée, les choses ont changé. Quelqu'un a demandé: "Que va-t-on faire lorsque la loi sera votée?" Quelques-uns se sont déclarés en faveur de la résistance passive, Goyer, Paquin et moi étions pour ce dernier moyen. Desjardins a alors dit qu'il fallait absolument la résistance active, et il m'a offert un révolver pour m'en servir contre les officiers recruteurs. J'ai refusé cette arme. Plus tard, Handfield est arrivé et au bout de quelques minutes, il a été question des Trois-Rivières, mais je ne me souviens pas qui a dit: "Il faut faire sauter la banque des Trois-Rivières". Lalumière s'est plaint qu'il avait dépensé beaucoup d'argent dans les organisations et qu'il était urgent de s'en procurer. Desjardins, à ce moment, a souscrit $25.00 en demandant aux autres de souscrire leur quote-part. Desjardins m'a aussi mis un révolver dans la main en me disant de faire jouer la détente.

Un jour, on s'est rendu sur un terrain vacant, en arrière de l'église du Mile-End, pour faire des exercices militaires. C'était plus ridicule que dangereux. L'intention c'était d'exercer des soldats pour aller tenir une assemblée dans le quartier St-Georges, car on avait entendu dire que les soldats devaient nous attaquer. D'ailleurs, ils ne se cachaient pas, les "soldats", et défilaient de par les rues, tambours et clairons en tête. On m'a présenté Chagnon comme étant un vétéran de la guerre hispano-africaine.

Le détective Henri Brisset, de l'agence Thiel, est ensuite appelé. Le témoin a reconnu Handfield et Monette dans l'auto à Outremont, où il accompagnait son chef, M. Garand.

Handfield était sur le siège d'arrière et Monette au volant. Lorsqu'il est arrivé près de l'auto, Monette a tiré sur lui et il a riposté. Handfield a tiré lui aussi après Monette. Il y a eu une douzaine de coups de revolvers et leur auto est disparue à toute vitesse.

LORENZO DESAUTELS.

M. Désautels est le dernier témoin. Il a servi 39 mois dans les tranchées. Il a connu Lalumière et Desjardins. Le soir qu'il est allé chez Lalumière, il y avait Desjardins, Lalumière Goyer et lui Desjardins lui a donné $2.00 pour aller à Beloeil pour voler de la dynamite et il devait venir le chercher en auto, après que le témoin lui aurait téléphoné Cependant le témoin ne s'est pas rendu à Beloeil. Dès qu'il a eu le $2.00, il est parti et n'est jamais retourné. Dans les premiers jours, il avait l'intention de combattre la conscription légalement, mais il s'est aperçu que ça tournait mal et n'est plus retourné.

Le témoin affirme que les $2.00 pour aller à Beloeil lui ont été donnés par Desjardins, après l'explosion de Cartierville.

Par Mtre Dagenais. — Qui, le premier a parlé de dynamite, le soir en question?

—Desjardins m'a demandé d'aller faire une inspection à Beloeil ou d'en voler et de lui faire rapport.

—Vous n'aviez jamais vu Desjardins auparavant?

—Jamais.

—Lui avez-vous remis les $2.00?

—Non. S'il les veut, je puis les remettre.

Sur ce, le tribunal s'ajourne à cet après-midi.

C'est maintenant leur remède de famille. M. Frano Zahrobski, de Wilkinsburg, Pa., écrit : "Depuis que j'ai pris le Novoro du Dr Pierre, je n'ai plus été ennuyé par les dérangements d'estomac; mes maux de tête ont aussi complètement disparu. Le Novoro est maintenant notre remède de famille". Contrairement aux autres médecines, le Novoro du Dr Pierre n'est pas en vente dans les pharmacies. Des agents locaux le fournissent au public directement du laboratoire des fabricants, le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.
Les remèdes du Dr Pierre sont délivrés au Canada, libres de tous droits.

TRAPPERS
Vous obtiendrez plus d'ARGENT pour vos fourrures en les envoyant
à la Maison "SHUBERT,"
la plus grande du monde, s'occupant exclusivement de la vente de FOURRURES BRUTES D'AMERIQUE, et établie il y a un tiers de siècle. Nous avons beaucoup de milliers de clients satisfaits, parceque nos règlements sont prompts et généreux et notre maison est connue comme honnête et solide, avec une réputation sans tache. Demandez aujourd'hui notre précieux bulletin "The Shubert Shipper." Il est GRATIS, et vous le trouverez INDISPENSABLE.
A. B. SHUBERT, Inc. 25-27 WEST AUSTIN AVE. Dept 232 CHICAGO, U. S. A.
8-15-22-29

ACHETEZ LES FOURRURES GARANTIES DE Hallam PAR LA POSTE DIRECTEMENT DU TRAPPEUR A VOUS

N'importe où vous habitez, vous pouvez obtenir par la poste, en vous adressant à Hallam, des parures modernes ou des vêtements en fourrures de la plus haute qualité. Tous les vêtements de Hallam sont faits de fourrures de la plus haute qualité—et cependant vous pouvez les recevoir directement par la poste, à un prix plus bas que partout ailleurs, tout en étant de la même qualité—tous les vêtements de Hallam sont garantis.

Pourquoi nous pouvons vendre à des prix aussi bas
Parce que, en premier lieu nous achetons nos peaux directement du trappeur et que nous vous les vendons directement au comptant, ce qui vous fait économiser les profits d'un intermédiaire—les frais élevés du loyer du magasin—les créances mauvaises—et les salaires des vendeurs. Vous pouvez être certain d'avoir entière satisfaction quand vous achetez les fourrures de Hallam par la poste. Vous voyez l'article à votre aise, chez vous, et vous pouvez l'examiner sans être dérangé—si le vêtement ne VOUS plaît pas sous tous rapports—vous êtes autorisé à le renvoyer tout simplement A NOS FRAIS et nous vous rembourserons de bonne grâce votre argent.—Vous ne perdez pas un sou—nous sommes par conséquent obligés de vous fournir une bonne valeur, car nous ne désirons pas que les articles soient retournés.

Les articles, dont les vignettes se trouvent dans cette annonce, sont des échantillons exacts des grandes valeurs de Hallam, qui vous seront envoyés sur la réception du prix.

1506. Manteau en rat musqué pour conduire, 45 pcs. de longueur, élégant modèle. Les peaux sont de belle qualité, unies, couleurs foncées, minutieusement appariées; la main-d'oeuvre en est parfaite. Doublé de beau satin épais bien garanti. Col d'un modèle nouveau, qui peut être porté comme un col haut "Chin-Chin" ou rabattu comme dans la petite vignette. Fini à la taille avec une demi-ceinture. Dans les tailles 32 à 42 de buste. $75.00 livré chez vous.

1686 Elégante parure en loup de Mandchourie. Modèle des plus nouveau, fait de belles peaux noire jais soyeuses. La grande étole est faite de deux peaux, larges sur le dos et les épaules—garnies de têtes, de queues et de pattes. Le manchon est spacieux et confortable, et est rembourré de duvet soyeux—garni d'une cordelière pour le poignet, d'une tête et d'une queue—doublé de popeline de soie cordée. Valeur exceptionne, $13.50 la parure, livrée chez vous.

1508. Manchon pour apparier, dans la nouvelle forme melon (comme vignette) ou genre oreiller, $11.50 livré chez vous.

1507. Chapeau pour apparier, doublé de soie, $7.50 livré chez vous.

GRATIS
Une élégante brochure illustrée de modèles de fourrures—donnant par anticipation les informations au sujet des fourrures, des modes de fourrures, et contenant 125 vignettes de fourrures et de vêtements en fourrure les plus modernes—Toutes ces vignettes sont des photographies de personnes—ce qui vous démontre que la fourrure paraît REELLEMENT et vous donnant un aperçu des fourrures pour chaque membre de la famille. Ne manquez pas de demander cette brochure AUJOURD'HUI—elle est prête à être envoyée suivant l'ordre des demandes.
LIVRE DES MODELES DE FOURRURES DE
HALLAM pour 1917-18
N'oubliez pas de demander aujourd'hui la brochurette de Hallam donnant les modèles, elle est GRATUITE—Veuillez adresser votre demande en employant le numéro ci-dessous.
John Hallam Limited
814, Hallam Building, Toronto.
La plus grande maison de fourrures en Canada.

Promener ou bercer l'enfant ne guérira pas son mal.
L'enfant pleure parce qu'il souffre et ses douleurs sont causées soit par l'indigestion, la dentition difficile, les coliques ou d'autres maladies particulières à l'enfance. Vous le soulagerez immédiatement en lui faisant prendre quelques gouttes de
Sirop d'Anis Gauvin
POUR LES ENFANTS
Un remède précieux qui calme la douleur, guérit le mal et assure à l'enfant un sommeil naturel et réparateur. Les mères prévoyantes en ont toujours une bouteille à la maison.
EN VENTE PARTOUT: 25 cents LA BOUTEILLE.
Le Sirop Gauvin POUR LE RHUME
Soulage dès la première dose et guérit promptement Toux, Rhumes, Bronchites, Enrouement.
PRIX: 25 cts la bouteille.

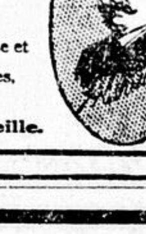

Les Cachets Gauvin CONTRE LE MAL DE TETE
Soulagent promptement Maux de Tête, Migraines, Névralgies, Sciatique, et toutes les douleurs.
PRIX: 25 cents la boîte.

Prenez Votre Crayon
ET INSCRIVEZ SUR LA LISTE DES NECESSITES QUE VOUS DEVEZ TOUJOURS AVOIR A LA MAISON :
LE VIGILENT PETIT MEDECIN
QUI S'APPELLE

Liniment Blanc
du Dr STANLEY
Encore une fois, prenez garde, il se peut que vous ayiez besoin d'un bon liniment qui vous soulagera d'abord—pour vous guérir ensuite—d'une quantité de maux, malaises, etc. Voilà pourquoi le Puissant Liniment Blanc du Dr Stanley doit se trouver dans votre armoire car IL SOULAGE ET GUERIT rhumatisme, diphtérie, mal de gorge, enrouement, bronchite, mal de dents, maux d'oreilles, mal de tête, brûlures, échaudures, blessures de la chair, vieilles plaies, crampes, coliques, asthme, érysipèle, douleurs dans le dos, dans la poitrine ou dans le côté, morsures d'animaux, piqûres d'insectes, etc., etc.
PRIX 25c LA BOUTEILLE
préparé et garanti par
FRASIER, THORNTON & CIE, LIMITEE,
COOKSHIRE, QUE., CANADA.

PEAUX BRUTES
Gratuit Guide des Trappeurs de Hallam.—96 pages; illustré, anglais ou français; dit comment trapper; informations. Catalogue de Hallam pour Trappeurs.—36 pages; illustré; accessoires, à bas prix. Nouvelles de Hallam au sujet des fourrures brutes.—Prix et avis sur les fourrures brutes. Ecrivez aujourd'hui. Adressez et donnez le No ci-dessous.
John Hallam Limited
549, Hallam Building, Toronto.

LE CAPITAINE PLANTE GRAVEMENT MALADE

QUEBEC, 15. — Une lettre reçue d'Angleterre annonce que le capitaine Léonce Plante, du 22e bataillon, fils de M. P. J. Plante, de la maison Greenshields, de Montréal, et frère du major Lucien Plante, est dangereusement malade dans un hôpital militaire d'Angleterre où il a été transporté.

Le capitaine Plante faisait partie du personnel de la rédaction de la PATRIE quand il s'est enrôlé dans le bataillon du lieut.-col. Desrosiers.

LE DEBLAYAGE DES TERRES NOUVELLES OU ROCHEUSES

L'arrache-souche ou l'arrache-pierre est-il plus avantageux que la dynamite ? De l'emploi combiné ou alternatif des deux modes d'opération.—Une affaire de jugement.

A cette époque de l'année, beaucoup de cultivateurs diligents nettoient leurs terres des souches et des grosses roches qui sont un obstacle aux labours en même temps qu'un encombrement désagréable à la vue. La période des gelées qui précède l'hiver est très favorable à ce genre d'opération, car la gelée aide à "déraciner" les roches et facilite en même temps l'extraction des souches.

Les colons dont les terres sont situées en territoire forestier et qui ont fait de l'abatis sont anxieux de voir arriver la fin de l'automne pour mettre la dernière main au défrichement et agrandir leur domaine. C'est un travail, ou plutôt c'était une tâche ardue, longue, pénible et assommante que d'arracher les souches et les grosses roches, les cailloux de forte dimension, naguère, quand on n'avait d'autres instruments que le pic, la pelle, la hache, le lévier rudimentaire et le feu comme ressource suprême. Il en est autrement aujourd'hui, grâce à l'invention de machines ingénieuses, dont la puissance égale la simplicité du mécanisme, grâce aussi à l'emploi des explosifs.

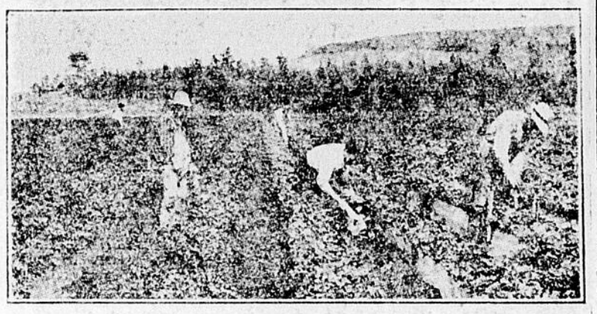

L'ESSOUCHAGE A LA DYNAMITE. — Champ de terre neuve qui était couvert de souches qui ont été réduites en miette par la dynamite.

L'ESSOUCHAGE A LA DYNAMITE. — Vue du même champ quelques mois plus tard. Il est recouvert d'une luxuriante culture de céleri.

Mais de ces deux moyens pour débarrasser le sol de ses souches ou de ses roches, lequel est le meilleur, le moins coûteux, le plus expéditif?

C'est une affaire de discrétion, de jugement. Tout dépend du travail qu'il y a à faire.

Si le terrain à essoucher ou à arracher a une étendue un peu considérable, il n'y a aucun doute, c'est une sage économie d'avoir recours à l'emploi combiné ou alternatif de la dynamite et des machines. Le fait est qu'il est bien rare qu'il ne soit pas expédient de recourir aux deux modes d'opération, surtout si dans le champ à déblayer il y a de grosses souches et de grosses roches. La dynamite est alors plus expéditive et on l'emploi généralement pour ces cas particuliers.

Si, au contraire, les souches et les roches sont de moindre volume, l'arracheuse est préférable et devient moins dispendieuse.

L'arrache-roche perfectionné est tellement outillé que la roche arrachée peut être immédiatement transportée où on la veut, et le travail est de suite fait sans encombre.

Ceux qui ont à faire de la terre neuve trouvent profit à se servir de la dynamite ou de toute autre espèce d'explosifs. C'est ce qu'ils emploient généralement pour les grosses roches et les souches de forte taille; ils se servent de l'arrache-souche pour les autres de plus petites dimensions.

Quant aux effets, ils sont variables. D'aucuns prétendent que l'arrache-souche défonce mieux le terrain que la dynamite qui, elle, fait sauter le tronc de l'arbre, mais laisse dans la terre la plus grande partie des racines. D'autres préfèrent la dynamite sous ce rapport et parviennent à pratiquer des défoncements sur des sols qui autrement resteraient réfractaires à toute espèce de culture. La dépense dans ce cas est proportionnelle au travail exécuté.

La dynamite a été employée avec succès et l'est fréquemment encore pour défoncer des sous-sols imperméables qui deviennent fertiles de ce fait et faciles à cultiver.

En combinant ces deux modes d'extraction de roches et de souches, on accélère certainement le travail et on le rend plus économique.

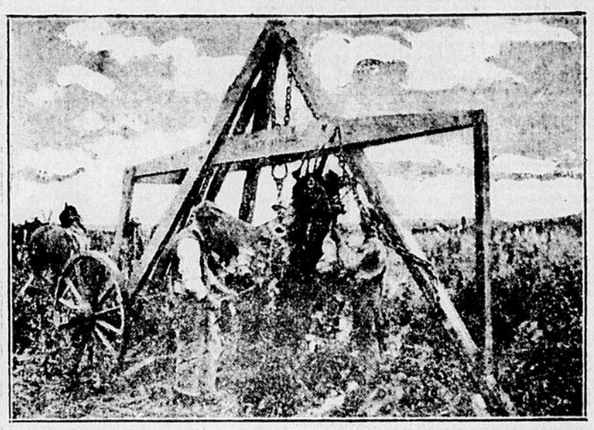

L'ESSOUCHAGE AU LAC ST-JEAN. — Illustration montrant le travail effectué par l'arrache-souche.

UN AUTRE TYPE D'ARRACHE-SOUCHE. — Cette machine est d'une puissance énorme et bien que mise en opération par un seul cheval peut extraire du sol les souches les plus tenaces.

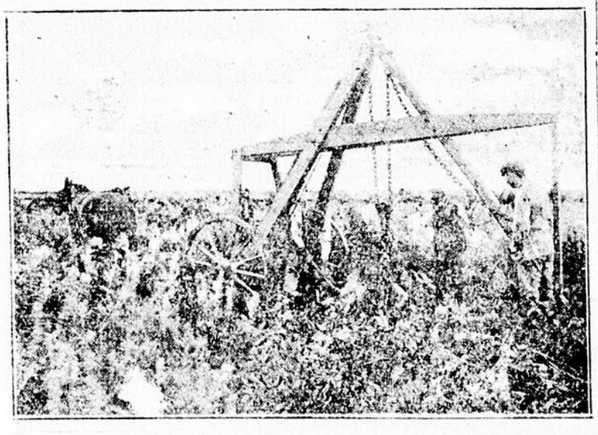

L'ESSOUCHAGE AU LAC ST-JEAN. — Disposition de l'appareil pour l'arrachage des souches à l'aide d'un seul cheval.

Agrandissez votre Ferme avec la Poudre à Souches C. X. L.

Rendez vos terrains en friche profitables! Retirez toute la valeur de ce sol riche embarrassé de souches. La Poudre à Souches C.X.L. vous enseigne

Le Moyen le plus Economique

Elle vous démontre comment arracher les troncs d'arbre, faire sauter les roches, creuse les fossés et les plantations d'arbres et brise le sol trop dur. Elle accomplit tous ces travaux plus aisément, plus vite et à meilleur marché que par tout autre moyen.

Aussi peu dangereuse que la poudre à fusil. Il y a de l'argent dans l'emploi sur la ferme de la Poudre à Souches C.X.L. Informez-vous de notre système. Demandez notre pamphlet gratuit "La Culture par la Dynamite."

Canadian Explosives Limited

805, Transportation Building, Montréal.
Bureau de l'Ouest: Victoria, C.A.

POMMIERS AGES DE SIX ANS

Plantés à la Bêche

Racines Etouffées par la terre.

Plantés avec C. X. L.

IL EST BIENTOT CHATIE

Un sous-marin boche est coulé avant même que le navire qu'il avait torpillé soit englouti.

PARIS, 20 — Un sous-marin allemand a été détruit au temps où le steamer "Médie" avec une cargaison de munitions, fut torpillé dans la partie ouest de la Méditerranée, le 23 septembre, avec 250 pertes de vie, d'après une dépêche d'Alger au "Journal".

Le paqubot "Biskra" s'avançait en compagnie de navires français et anglais, au nombre desquels était le "Médie" qui marchait en tête. Le "Médie" fut torpillé avant d'avoir pu faire la manoeuvre pour pointer ses canons sur le sous-marin, et ce dernier apparut lentement à la surface, pour jouir sans doute de son triomphe.

A ce moment le "Biskra", qui se trouvait deux milles plus loin, ouvrit le feu sur le sous-marin: le second coup porta en plein, une explosion à bord du submersible suivit et on le vit couler à pic avant même que le "Médie" ne disparût.

"L'HOMME LIBRE" A FAIT SA REAPPARITION

PARIS, 19. — Le journal de M. Clémenceau a reparu sous son premier nom "L'homme Libre" suivi de la mention: "Georges Clémenceau fondateur", au lieu de "directeur politique", comme autrefois, pour la raison qu'étant ministre il n'écrira plus dans son journal.

M. Stephen Pichon, qui était rédacteur en chef du "Petit Journal" et qui entre dans le cabinet comme ministre des Affaires étrangères, rit aujourd'hui un article d'adieu dans lequel il dit que les fonctions ministérielles étant éminemment temporaires il espère que quelque jour il reprendra sa place de rédacteur pour continuer de les entretenir de la politique. En conséquence, il ne leur dit pas "adieu" mais "au revoir".

ELLE EMPOISONNE SES ENFANTS

BALTIMORE, 20 — Mme Edwin A. Skinner, âgée de 34 ans, s'est évadée d'une maison de santé où elle était détenue, puis ayant rencontré ses deux fils, l'un âgé de 3 ans et l'autre de 5 ans, leur donna des pilules empoisonnées en guise de bonbons. La malheureuse en absorba elle-même une forte quantité.

Les deux enfants ont succombé et on s'attend à la mort de la mère.

EN VISITE AU FRONT ENNEMI

Les souverains d'Autriche et de Bulgarie ont passé récemment par Gorizia et Udine.

Au quartier italien (Presse Associée) 19, par Londres, 20. — Des renseignements qui parviennent dans les lignes italiennes sur ce qui se passe dans le pays occupé par l'ennemi au-delà de la Piave, il résulte que l'empereur d'Autriche a visité Gorizia et Udine et que le roi de Bulgarie a passé par Gardisca et Palmanova.

La garnison d'Udine est composée en grande partie de soldats turcs qui se servent, dit-on, de l'église Sainte-Marie comme d'une de leurs casernes. Sur la citadelle d'Udine les envahisseurs ont hissé cinq drapeaux: autrichien, allemand, bulgare, turc et grec. Ce dernier drapeau représente la division grec qui s'est rendue aux Bulgares à Kavala et à Fort Roupel et que l'on dit être au nombre des soldats qui se battent maintenant contre les Italiens.

FUNERAILLES DE MADAME VEUVE MARTIN

St-Jacques le Mineur, 17— Le 22 octobre 1917, décédait à Saint-Jacques le Mineur, comté de Laprairie, à l'âge de 92 ans, Mme Julienne Pinsonneault, épouse de M. A. M. Martin, rentier, ancien maire de cette municipalité.

Mme Vve Martin décédée.

Avec cette nonagénaire disparaît une femme remarquable, appartenant à une des plus anciennes et des plus honorables familles de la paroisse précitée.

Originaire de St-Jacques le Mineur, où elle a demeuré toute sa vie, elle laisse pour la pleurer son époux, M. Moïse Martin, âgé de 94 ans; deux fils, M. E. Martin, marchand de St-Jacques le Mineur, et M. l'abbé Arcade Martin, curé de la paroisse St-Joseph, Manitoba; quatre filles, Dame veuve H. Daigneault, Dame veuve Joseph Lussier, Mme Wilfrid Durivage, fille adoptive, toutes trois de Montréal, et Mlle Philomène Martin, de cette paroisse.

De ce mariage sont issus, en ligne collatérale, 25 petits-enfants et 58 arrière petits-enfants, dont 4 appartiennent à la cinquième génération.

M. l'abbé Philippe Perrier, curé de St-Enfant Jésus, ancien visiteur des écoles catholiques de Montréal, neveu de lad éfunte, officiait aux obsèques qui furent les plus imposantes que cette paroisse ait eu depuis son érection canonique. M. l'abbé J. Gagnon, vicaire à St-Isidore de Laprairie, agissait comme diacre, tandis que M. l'abbé Pilon, professeur au collège de L'Assomption, remplissait les fonctions de sous-diacre.

DRAMATIQUE ACCIDENT

CONTRECOEUR, 16. — Notre paisible population a été douloureusement émotionnée hier à l'annonce d'un terrible accident dont la victime est un jeune garçon estimé.

Hier matin, M. Prosper Roy allait comme d'habitude distribuer la malle rurale accompagné de deux amis, MM. Gaston Gervais et David Jacques. M. Roy avait pris son automobile. Au retour, il prit une autre route que celle d'habitude et le chemin était en mauvaise condition. Lorsqu'en voulant tourner pour prendre la descente, M. Roy fit un faux mouvement et la machine tourna sans-dessus dessous. Les compagnons de M. Roy furent projetés dans un champ mais lui fut écrasé sous sa machine où il fut suffoqué. Il ne survécut que quelques minutes à l'accident. Ses deux compagnons sont sains et saufs.

A la famille affligée tout Contrecoeur offre ses plus sincères sympathies.

LES INDUSTRIES A TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 20 — La fonderie d'acier de Trois-Rivières vient de terminer la construction d'un deuxième immense fourneau, pour le coulage des obus en acier, lequel sera mis en opération aussitôt que les appareils et outillages qui lui sont nécessaires et qui sont attendus d'un jour à l'autre, seront installés.

Cette fonderie fait déjà beaucoup d'ouvrage pour la guerre, avec le premier grand fourneau qui fonctionne sans relâche depuis l'établissement de cette usine importante, où un grand nombre d'hommes sont employés.

Le Contrôleur des Vivres assure sa protection aux éleveurs de cochons

Il y a un déficit de 32,425,000 cochons en Europe. L'Angleterre, la France et l'Italie ont un besoin urgent de tous les produits du porc que les Etats-Unis et le Canada peuvent fournir. Les Gouvernements Fédéral et Provinciaux agissent de concert afin d'augmenter considérablement la production des cochons au Canada. Relativement à ce projet, l'hon. W. J. Hanna, Contrôleur des Vivres au Canada, fit la déclaration suivante à une réunion générale des fabricants de viandes de conserves:

"L'éleveur de cochons voudra savoir dès le début qu'il lui est garanti comme producteur *sa juste part du prix* payé par le consommateur.

"Entre lui et le consommateur se trouvent le fabricant et le distributeur. Tout comme le consommateur, il a droit de savoir que les frais de mise en conserve et de distribution sont proportionnels au coût de ces opérations.

"Le Gouvernement en est venu pratiquement au contrôle des minoteries, grâce aux licences. Le meunier a droit seulement à un profit de 25s. le baril. Le son et le bran seront vendus aux cultivateurs au prix coûtant. Nous songeons au contrôle du commerce en gros des fruits et légumes. Quant aux usines de conserves et entrepôts frigorifiques *il faut en venir au contrôle gouvernemental pratique et efficace.*"

ON PEUT AVOIR CONFIANCE

L'assurance faite au producteur d'une juste part du prix payé par le consommateur, considérée en regard de la demande de viande toujours croissante des Alliés, justifie la confiance dans l'avenir de l'industrie du porc.

Il y a une disette mondiale de viande. En Europe la situation est si critique qu'elle est maintenant l'un des facteurs essentiels qui décidera de l'issue de la guerre. Et les cochons, vu leur fécondité et maturité précoce, apportent la seule solution à la crise.

On obtient quelque idée de l'énorme augmentation de la consommation du lard et du jambon outremer depuis le début de la guerre par ces chiffres des importations anglaises:—

En 1913 elles étaient de..... ..638,000,000 livres.
En 1914 elles étaient de.....664,000,000 livres.
En 1915 elles étaient de.....896,000,000 livres.
En 1916 elles étaient de.....1,006,000,000 livres.

Il n'y a pas eu d'augmentation dans la production mondiale des cochons pour faire face à cette augmentation énorme de consommation. Il faut que l'éleveur canadien agisse vite. Le nombre de porcs tués aux Abattoirs inspectés au Canada, en septembre 1917, accuse une diminution de près de 27% contre septembre 1916. Les dépêches de Copenhague disent qu'on prévoit l'interdiction absolue de l'exportation de porc afin d'assurer assez de viande aux Danois.

Vu le besoin urgent, toute personne qui peut élever des cochons devrait songer sérieusement à en élever au moins une ou deux portées de plus. C'est la responsabilité de chacun. Les jeunes truies tuées maintenant ne donnent chacune qu'environ 150 livres de viande, tandis que chacune pourrait en produire en moyenne, par sa progéniture, 1500 livres en douze mois.

CONSERVEZ LES JEUNES TRUIES

Chaque soldat de l'armée anglaise exige ¼ de livre de lard fumé par jour afin de maintenir son efficacité physique. Multipliez ce ¼ de livre de lard fumé par les millions de soldats alliés et vous aurez une idée du besoin pressant d'une production plus grande de cochons pour les fins militaires seulement.

Ministère de l'Agriculture de la Puissance du Canada

SERVICE DES BESTIAUX
OTTAWA

81

Automobilisme

GONFLEMENT INSUFFISANT

Le gonflement insuffisant ruine plus de pneus que toutes les autres causes réunies. Si l'on conservait une pression de 18 à 20 livres pour chaque pouce du diamètre du pneu employé, les éclatements disparaîtraient presque complètement. Même durant la belle saison, cette pression devrait être maintenue, car il a été prouvé indiscutablement que la pression additionnelle causée par la friction est si légère qu'elle ne saurait être considérée. Mais il faut prendre soin de voir à ce que les chambres à air soient de la meilleure qualité, parce que, en réalité, le tube intérieur est le "coeur" du pneu. Les chambres à air en caoutchouc rouge semblent donner les meilleurs résultats, et ils supportent la chaleur d'une manière exceptionnelle.

Les pneus convenablement gonflés ajoutent à l'efficacité de la voiture car, il faut moins d'énergie motrice pour opérer l'automobile quand les pneus sont durs.

Aujourd'hui, la construction des pneus reçoit autant de considération scientifique que la voiture elle-même et, avec les soins convenables et un usage intelligent, il ne semble plus exister de raison pour que les pneus soient une source de bien grandes dépenses pour le propriétaire.

—:o:—

POUR FACILITER LE DEMARRAGE

L'automobiliste qui n'a pas l'avantage de posséder un garage qui soit bien chauffé éprouve souvent beaucoup de difficultés avec le démarreur même automatique quand il fait froid.

La nouvelle de l'arrivée sur le marché du nouveau "Champion Priming Plug" sera très bien vue de

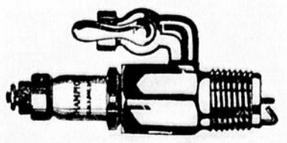

LE "CHAMPION PRIMING PLUG".

tous ceux qui par expérience ont éprouvé des difficultés en voulant mettre le moteur en marche quand le froid était plus ou moins intense. Ce nouvel accessoire est muni d'une soupape de côté, construite de façon à ce que la gazoline s'introduise dans le cylindre juste à l'endroit où il lui faut rencontrer l'étincelle qui mettra le moteur en mouvement. Le "Champion Priming Plug" élimine réellement toutes les difficultés que vous pouvez avoir à démarrer; il vous rendra un service inappréciable en faisant de l'automobilisme un genre de sport aussi agréable en hiver qu'en été. Avec cette innovation dont nous reproduisons plus haut la photographie, vous pouvez arrêter le moteur chaque fois que vous arrêtez la machine; au prix où est la gazoline cette qualité n'est certes pas à dédaigner.

Chaque cylindre de tous les autos devraient être muni d'un "Champion Priming Plug" à l'exception toutefois de ceux qui possèdent un puissant démarreur automatique. La valeur de l'économie de la gazoline serait en peu de temps supérieure au coût d'achat du "Priming Plug".

Les fervents de l'automobilisme seront heureux nous sommes certains d'apprendre que des progrès incessants contribuent à faire de cette industrie l'une des plus importantes et des plus prospères.

POUR ELIMINER LES ENNUIS

DANS LE DEMARRAGE PAR LES TEMPS FROIDS.

Les automobilistes qui n'ont pas la bonne fortune de posséder un garage chauffé ont souvent éprouvé de multiples ennuis pour mettre en marche leur moteur refroidi.

Même avec les voitures munies de démarreurs en éprouve des difficultés, à plus forte raison, celles qui n'en sont pas pourvues présentent-elles des ennuis, car il est nécessaire de donner plusieurs tours de manivelle avant que le moteur ne fonctionne, ce qui provoque de la mauvaise humeur sans compter les multiples contusions qu'on peut s'infliger au poignet.

Les automobilistes qui ont souffert des déboires éprouvés par le refroidissement de leur moteur, salueront avec joie la mise sur le marché des bougies d'amorçage Champion (New Champion Priming Plugs) qui sont munies d'une soupape latérale, construites de façon à ce que la gazoline s'introduise dans le cylindre juste à l'endroit où elle rencontre l'étincelle qui fera fonctionner le moteur.

Les bougies d'amorçage (Priming Plugs), élimineront tous les ennuis que rencontrent les automobilistes dans leur démarrage, car ils ne devront donner qu'un seul tour de manivelle. Ce sont elles qui vous feront jouir des conforts que l'on trouve à conduire une voiture même par les températures froides.

La gazoline se vendant à des prix élevés, la bougie d'amorçage (Priming Plug) est d'autant plus recommandable qu'elle permet au chauffeur d'arrêter son moteur quand il arrête sa voiture, au lieu de le laisser marcher pour qu'il ne se refroidisse pas, pendant qu'il attend pour se rendre à une nouvelle destination.

Pratiquement, chaque voiture (excepté peut-être celles qui sont pourvue d'un puissant système de démarrage) devrait avoir de de ces cylindres munis d'une bougies cylindres munis d'une bougie d'amorçage (Priming Plug) Champion. En très peu de temps, l'économie réalisée sur la gazoline, compensera la dépense causée par l'emploi de bougies d'amorçage (Priming Plug).

Les constructeurs des bougies d'amorçage Champion garantissent l'efficacité absolue de leur produit et déclarent qu'aucune autre bougie ne leur donnera autant de satisfaction.

Les automobilistes se rendront bien vite compte que ces bougies sont d'une absolue nécessité pendant la période d'hiver et qu'elles leur feront éviter de multiples ennuis inutiles.

L'EX-MAIRE R. MORIN GRAVEMENT MALADE

ST-HYACINTHE, 15. — L'ex-maire Réné Morin tombé subitement malade hier matin, a été sous les soins immédiats du docteur L. A. Beaudry, de cette ville et son état s'étant aggravé hier après-midi l'on craignait que la maladie aurait une issue fatale hier soir. Ce matin, le médecin a trouvé le malade un peu mieux et espère qu'il n'y a pas de danger immédiat. Une consultation eut lieu hier soir entre les docteurs E. mile St-Jacques de Montréal et le docteur Beaudry.

LES SOUS-MARINS BOCHES N'ONT PLUS DE CHANCE

LONDRES, 20. — Par suite de la déclaration de Lloyd George que le danger des sous-marins boches n'était plus à craindre et que dans la seule journée de samedi, cinq de ces derniers ont été détruits, on croit que les succès toujours de plus en plus grandissants de la guerre anti-sous-marine ne sont pas dûs seulement à de nouvelles inventions mais encore à un nouveau plan de campagne qui ne fait que de commencer à être exécuté.

NECTAROL GUERIT

TOUX, RHUME, BRONCHITES, Etc.
En vente chez tous les pharmaciens.
Nov-22-29-déc-6-13-20-27-jan-3-10-17-24

LE MAGAZINE DE LA PATRIE

Les Allemands sont de Vulgaires Cambrioleurs dignes du bagne

C'EST AVEC LA COMPLICITE DU PRINCE DE HESSE, REPRESENTANT LA FAMILLE IMPERIALE, QU'UN CHEF DE CORPS D'ARMEE ALLEMAND RECUEILLIT TOUS CES "SOUVENIRS" DANS LA PETITE VILLE DE LA SOMME.

Voici une des preuves des plus caractéristiques des vols auxquels se sont livrés les Allemands dans les pays occupés par eux. On vient de découvrir à Erchen une grande quantité d'objets précieux contenus dans six caisses que le général d'un corps d'armée, où un prince de Hesse représentait la famille impériale, fit déposer à la mairie, aux fins de déménagement, par des soldats de son état-major. Il rendit même responsable de ce "dépôt" l'adjoint qui remplaçait alors le maire, M. Noiret, mobilisé. On devait venir charger les caisses sur des camions, afin de leur faire rejoindre la voie ferrée, puis les pays d'outre-Rhin. Que se passa-t-il? A la vérité des combats violents et répétés se livrèrent autour de la petite ville, si bien que l'heure de la retraite précipitée sonna avant que le général cambrioleur eût le temps d'emporter son précieux "emprunt". C'est à nos soldats qu'il appartint d'ouvrir les six caisses. L'opération s'est effectuée, en présence du maire, du commandant d'armes, d'un capitaine et du secrétaire de la mairie. Et voici ce que l'on découvrit dans une seule d'entre elles...

LES AMERICAINES

Je reste confondue des progrès formidables, des progrès du public. La première fois que je vins en ce pays, il y a, je crois, vingt ans, je débutai dans le drame; au bout de quelques minutes, je m'arrêtai inquiète, troublée par un bruit bizarre; cinq minutes après, le bruit reprenait, on eût dit un chut! poussé par mille voix étouffées; enfin, à la troisième fois, je me rendis compte du bruit: toutes les dames tenaient à la main un livret, dans lequel elles suivaient la pièce traduite en anglais; le bruit des feuillets qu'elles tournaient, toutes ensemble naturellement, causait ce bruit étrange qui m'avait un instant laissée hésitante sur son vrai sens; la seconde fois que je vins en Amérique, la moitié des dames suivaient sans livret; la troisième fois, j'en distinguai à peine dix à quinze, et maintenant, pas une, entendez-vous, pas une n'a suivi dans le livret. Je trouve cela confondant, admirable.

On m'accuse, en général, d'être très partiale pour l'Amérique. C'est vrai que je ne puis me défendre d'une extrême sympathie pour ce peuple libre, vivant, vibrant, toujours ouvert aux inventions nouvelles, toujours prêt à accueillir la science, l'art, le génie, quelle que soit sa patrie. Oui, j'adore ce pays où la femme est reine, reine absolue; elle va, vient, ordonne, proclame, exige, dépense follement et ne dit jamais merci, ce qui révolte beaucoup de gens et me charme.

Y a-t-il rien de plus bête que merci, et les gens ne sont-ils pas remerciés par le fait même du plaisir qu'ils donnent ou du service qu'ils rendent? Ah! que je trouve les femmes heureuses en Amérique! Une très jolie femme que je rencontrai dans le monde, réputée pour sa beauté, son esprit et ses livres, s'écria tout à coup dans le feu de la conversation:

—Mais, madame Bernhardt, nous trouvons que nous sommes trop respectées; nos maris sont toujours au travail, depuis le matin jusqu'au soir.

—Il est vrai de dire, ajouta une autre femme, que si je devais avoir mon mari toute la journée, j'aimerais mieux y renoncer.

J'ai demandé à ces deux dames de conclure: elles n'ont pas conclu. Alors?

Une remarque nouvelle que j'ai faite entre mille, c'est la rapidité avec laquelle le goût littéraire a changé.

Il y a quelques années, les pièces à action, à émotion, à clou enfin, étaient les pièces préférées: la littérature n'avait rien à y voir; aujourd'hui, le public américain veut penser, et il demande plus qu'une émotion banale d'un enfant retrouvé ou d'une scène de poison, il veut qu'il ressorte un enseignement du pourquoi des choses; il est charmé par une belle pensée, et il reste plus émotionné par une idée nouvelle émise simplement, que par le coup de couteau ou la révélation d'un criminel. L'esprit des femmes s'est affiné à un degré surprenant; elles savent beaucoup de choses et les savent bien.

SARAH BERNHARDT.

HEROIQUE INFIRMIERE

Grièvement blessée, Mlle de Baye fut faite chevalier de la Légion d'honneur.

DANS UNE MAISON PRES DE LENS

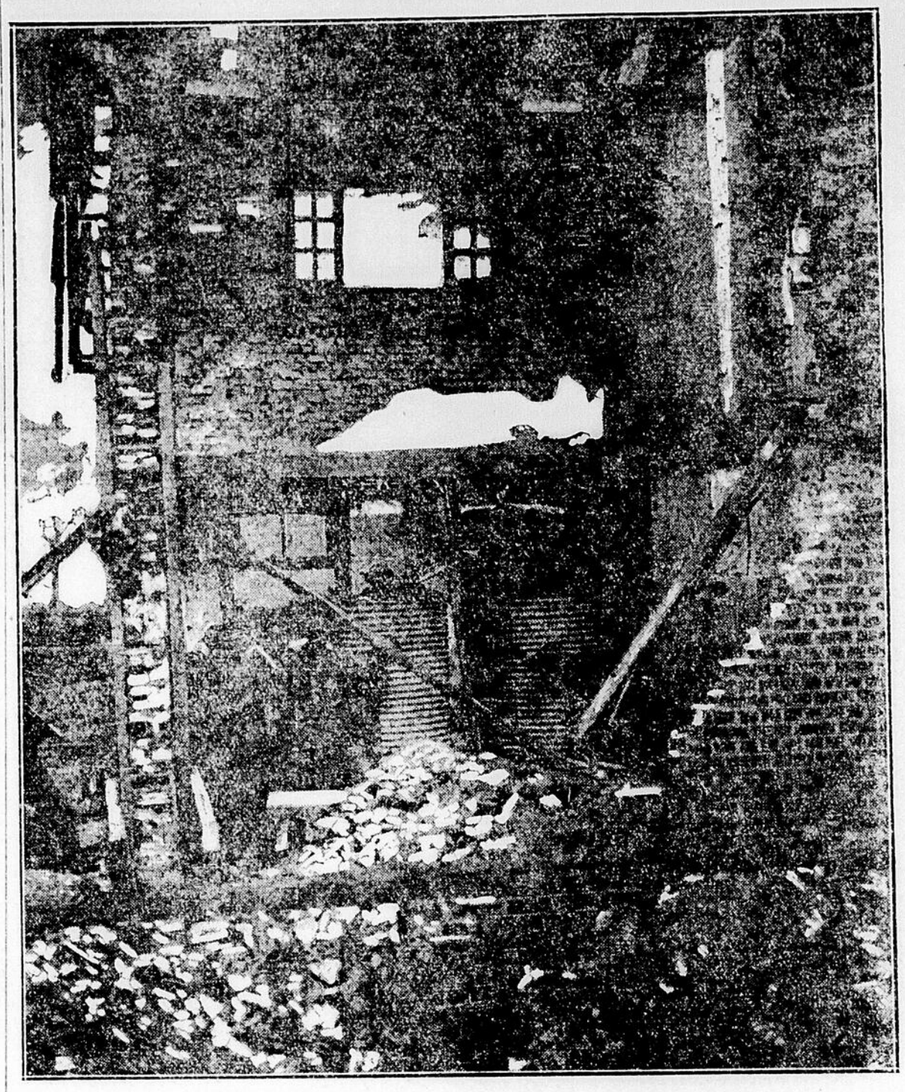

On sait que les Canadiens se sont non seulement emparés des principaux points d'appui que l'ennemi avait aménagés et fortifiés à Lens, mais encore qu'ils ont conquis plusieurs faubourgs de la cité minière. Tout près de la ville, c'est-à-dire à proximité des premières lignes, dans un bâtiment déchiqueté par les obus et récemment enlevé d'assaut, deux cuves d'eau potable ont été posées sur des madriers; c'est là que les porteurs viennent chaque nuit pour se ravitailler.

LA SEMAINE AMUSANTE DES ENFANTS

LE FAUX MARIN

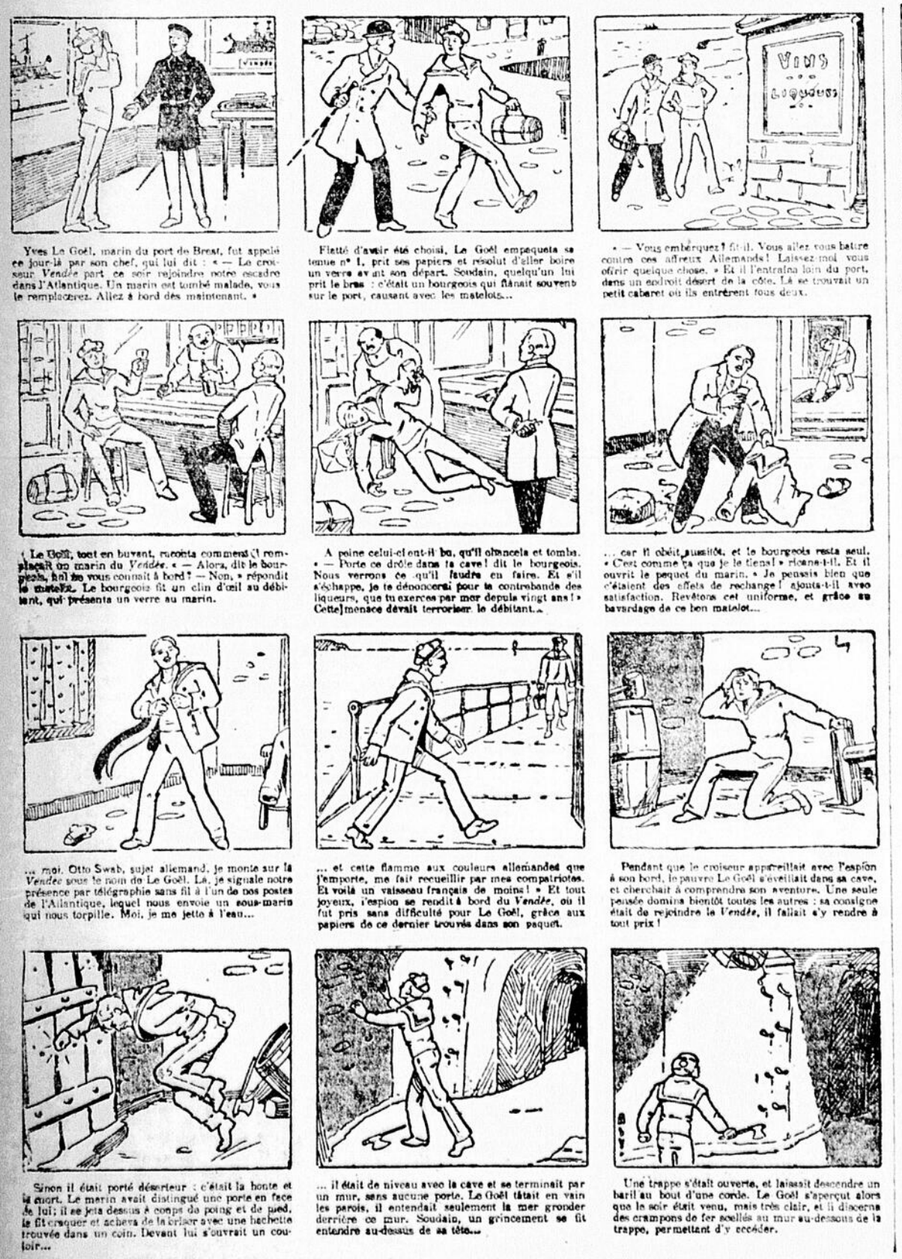

Yves Le Goël, marin du port de Brest, fut appelé ce jour-là par son chef, qui lui dit: « — Le croiseur *Vendée* part ce soir rejoindre notre escadre dans l'Atlantique. Un marin est tombé malade, vous le remplacerez. Allez à bord dès maintenant. »

Flatté d'avoir été choisi, Le Goël empaqueta sa tenue n° 1, prit ses papiers et résolut d'aller boire un verre avant son départ. Soudain, quelqu'un lui prit le bras: c'était un bourgeois qui flânait souvent sur le port, causant avec les matelots...

« — Vous embarquez! fit-il. Vous allez vous battre contre ces affreux Allemands! Laissez-moi vous offrir quelque chose. » Et il l'entraîna loin du port, dans un endroit désert de la côte. Là se trouvait un petit cabaret où ils entrèrent tous deux.

Un homme descendit par ces crampons dès que le tonneau fut en bas, afin de le délier. Le Goël ne perdit pas son temps: il escalada le mur à son tour, sans abandonner sa hache, et passa par la trappe avant que l'homme eût le temps de l'apercevoir.

Mais, pour plus de sûreté, le marin, une fois dehors, referma violemment la trappe. Puis il s'orienta. Devant lui était la mer, et un fort canot automobile chargé de tonneaux était amarré à la côte. « Je devine! pensa Le Goël. Ce mystérieux couloir sert à la contrebande!... »

Et consultant sa montre, il ajouta: « Le *Vendée* a pris la mer depuis peu de temps. Profitons de ce canot pour essayer de le rejoindre! » Un seul homme, en effet, gardait l'embarcation. Le Goël y sauta, trancha l'amarre, et, levant sa hache: « — Au large! coquin! » s'écria-t-il!

Le Goël, tout en buvant, raconta comment il remplacerait un marin du *Vendée*. « — Alors, dit le bourgeois, il ne vous connaît à bord? — Non, » répondit le matelot. Le bourgeois fit un clin d'œil au débitant, qui présenta un verre au marin.

A peine celui-ci eut-il bu, qu'il chancela et tomba. « — Porte ce drôle dans la cave! dit le bourgeois. Nous verrons ce qu'il faudra en faire. Et s'il s'échappe, je te dénoncerai pour le contrebande des liqueurs, que tu exerces par mer depuis vingt ans! » Cette menace devait terroriser le débitant...

... car il obéit aussitôt, et le bourgeois resta seul. « C'est comme ça que je le fiens! » ricana-t-il. Et il ouvrit le paquet du marin. « Je pensais bien que c'étaient des effets de rechange! ajouta-t-il avec satisfaction. Revêtons cet uniforme, et grâce au bavardage de ce bon matelot...

Terrifié, le contrebandier fit partir le canot à toute vitesse. Le Goël lui indiqua la route à suivre, jeta les fûts à la mer pour alléger encore l'embarcation et prit la barre. Une heure après, la lune se leva...

... et Le Goël aperçut avec joie la silhouette d'un beau vaisseau de guerre à l'horizon. Comme il allait enfin s'en rapprocher, il distingua à peu de distance le capot d'un sous-marin qui semblait inspecter les alentours et qui plongea soudain.

« Ce doit être un ennemi qui a vu le croiseur et qui va le torpiller! » pensa Le Goël avec angoisse. En effet, peu d'instants après, il aperçut un sillage léger courir vers le flanc du *Vendée*. « — Le torpille! » cria le marin, et il prit aussitôt une résolution héroïque.

... moi, Otto Swab, sujet allemand, je monte sur la *Vendée* sous le nom de Le Goël. Là, je signale notre présence par télégraphie sans fil à l'un de nos postes de l'Atlantique, lequel nous envoie un sous-marin qui nous torpille. Moi, je me jette à l'eau...

... et cette flamme aux couleurs allemandes que l'emporte, me fait recueillir par mes compatriotes. Et voilà un vaisseau français de moins! » Et tout joyeux, l'espion se rendit à bord du *Vendée*, où il fut pris sans difficulté pour Le Goël, grâce aux papiers de ce dernier trouvés dans son paquet.

Pendant que le croiseur appareillait avec l'espion à son bord, le pauvre Le Goël s'éveillait dans sa cave, et cherchait à comprendre son aventure. Une seule pensée domina bientôt toutes les autres: sa consigne était de rejoindre le *Vendée*, il fallait s'y rendre à tout prix!

Sacrifiant sa propre vie et celle de son compagnon pour sauver le croiseur, il saisit la barre et jeta, d'un effort suprême, le canot qui les portait entre le vaisseau menacé et l'engin destructeur qui allait l'atteindre. Son espoir fut réalisé.

Une sourde explosion retentit, et le canot se disloqua dans une colonne d'eau, lançant parmi les remous ses deux passagers. Devant cette explosion suspecte, les canons du croiseur se mirent à tonner, balayant la mer autour d'eux, et aggravant la situation des naufragés.

Soudain, on vit bondir à peu de distance une masse noire qui s'élança ensuite dans les flots: le sous-marin qui venait de lancer la torpille n'avait pu s'éloigner à temps et venait d'être coulé par un obus. Les canons se turent, et l'on vit alors les naufragés du canot appeler à l'aide.

Sitôt il était porté déserteur: c'était la honte et la mort. Le marin avait distingué une porte en face de lui; il se jeta dessus à coups de poing et de pied, le fit craquer et acheva de la briser avec une hachette trouvée dans un coin. Devant lui s'ouvrait un couloir...

... il était de niveau avec la cave et se terminait par un mur, sans aucune porte. Le Goël tâtait en vain les parois, il entendait seulement la mer gronder derrière ce mur. Soudain, un grincement se fit entendre au-dessus de sa tête...

Une trappe s'était ouverte, et laissait descendre un baril au bout d'une corde. Le Goël s'aperçut alors que le soir était venu, mais très clair, et il discerna des crampons de fer scellés au mur au-dessous de la trappe, permettant d'y accéder.

En peu d'instants, ils furent repêchés, et Le Goël se présenta aussitôt au capitaine du *Vendée*. « — Vous êtes Le Goël? s'écria celui-ci étonné. Mais il est déjà à bord! » Au même moment un cri de rage se fit entendre: l'espion, qui avait assisté à la ruine de son plan...

... venait de se précipiter à la mer, où il disparut. Edifié, le capitaine écouta le récit du matelot et, sur ses indications, il fit télégraphier à Brest pour qu'on arrêtât le cabaretier complice de l'espion. On sut alors comment ce dernier avait procédé pour détruire le croiseur.

L'officier chargé de la T. S. F. vit, en effet, ses appareils dérangés, et en conclut que le faux matelot avait ainsi appelé un sous-marin allemand. Le brave Le Goël fut nommé quartier-maître pour son dévouement, et le chauffeur du canot fut livré à la justice, à la première escale.

UN ESSUIE-PLUME

J'ai l'intention, aujourd'hui, mes chers petites amies, de m'occuper de vous, car il y a bien de menus objets dont vous apprécierez l'utilité et que vous pouvez confectionner de vos petites mains; je suis certaine que vous y travaillerez avec goût et que de ces accessoires utiles

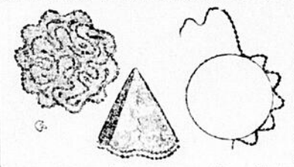

vous saurez faire des petits objets de coquetterie.

Je jette les yeux sur la table où vous faites vos devoirs. Je n'y aperçois pas un essuie-plume. On ne songe pas à s'en acheter un, à votre âge; mais c'est tout de même bien pratique et ça évite de se tacher les doigts avec l'encre, quand il y a quelque petite saleté retenue par le bec de la plume.

C'est si facile et si peu coûteux à faire, que vous n'hésiterez pas à vous doter d'un essuie-plume.

Prenez un morceau de drap noir et taillez-y plusieurs petits ronds de la dimension du pied d'un verre de table, qui vous servira de moule pour les tracer et les découper.

Cela fait, avec une aiguille enfilée, piquez sur les bords de l'un de vos ronds et enfilez ainsi six perles de verre de la couleur qui vous plaira le mieux, des perles rouges par exemple, continuez en suivant la circonférence, et à la distance voulue, enfilez de nouveau six perles, et ainsi de suite, de manière à border complètement l'un des ronds (fig. I).

Pliez sur le centre tous les autres ronds en quatre (fig. II), attachez-les aux autres par la pointe, avec du fil très solide, et posez-les au centre du premier rond, que vous pouvez, si vous voulez, doubler d'un carton pour lui donner plus de consistance (fig. III), et voilà, voyez comme c'est simple, un coquet es-

suie-plume qui vous rendra souvent service et qui est un gentil accessoire de travail, dénotant une petite fille soigneuse.

LE SAUTE-MOUTON AUX COURONNES

(Nombre de joueurs: 8 à 12.)

On fait les mêmes préparatifs que pour le saute-mouton ordinaire; mais chaque joueur roule son mouchoir en couronne et le place sur sa tête.

Au premier tour, en sautant, il le lance en avant, sans se servir de ses mains, de manière qu'il tombe au-delà du mouton.

Au second tour, les joueurs ramassent leur couronne après le saut, mais sans que les pieds puissent changer de place; ils doivent éviter, en tombant, que leurs pieds touchent une autre couronne.

Au troisième tour, on place la couronne de la même façon; mais, au quatrième tour, on la ramasse avec les dents, toujours sans changer de place.

Aux cinquième et septième tours, on la lance de la même manière; mais au sixième tour, on la ramasse en sautant sur le pied droit, et au huitième en tombant sur le pied gauche.

Si un joueur manque aux règles du saute-mouton, ou bien s'il ne lance pas sa couronne au-delà du mouton, s'il ne peut la ramasser parce qu'elle est trop loin de l'endroit où il est tombé, si ses pieds portent en tombant sur une autre couronne, il prend la place du mouton.

LE SAUTE-MOUTON A LA SEMELLE.

(Nombre de joueurs: 6 à 12)

Le début est absolument le même que dans le jeu précédent.

Le premier tour terminé, le mouton s'éloigne du but de la longueur de son pied droit, posé en équerre au milieu du gauche, et augmente la distance de la même manière après chaque tour.

Les joueurs ne doivent pas dépasser la ligne pour sauter les quatre premiers tours; du cinquième au neuvième, ils ont le droit de faire un pas au-delà de la ligne, et après le neuvième tour deux pas.

Au douzième tour, qui est le dernier, on fait la promenade, c'est-à-dire que les joueurs font autant de pas qu'ils le désirent avant de sauter.

La partie terminée, le dernier des sauteurs prend la place du mouton.

Lorsque l'un des sauteurs marche sur la ligne, touche la tête du mouton ou ne le franchit pas, il devient mouton et le jeu recommence au premier tour.

Quand l'estomac et les rognons sont malades, tout le système nerveux de l'homme est atteint.

Mais les Pilules Moro ne manquent pas de produire la plus complète guérison, là où tant d'autres remèdes ont échoué. C'est ce qu'explique avec enthousiasme, M. Fortier de Québec.

M. P. FORTIER

Même chez les hommes relativement jeunes, on constate qu'il y en a un très grand nombre, en notre pays, qui souffrent de maladies attribuables à des excès de travail, à des travaux trop durs, aux rigueurs de la froide saison et à une alimentation impropre. Parmi ces maladies, celles des rognons et de l'estomac sont les plus fréquentes.

Les maladies de rognons et d'estomac ont des causes premières passablement identiques. Les cellules qui composent tous nos organes s'usent et sont remplacées au moyen des matériaux spéciaux, que l'organisme élabore avec les aliments que nous absorbons. Cette combustion organique laisse des déchets, la plupart toxiques, qui s'éliminent. Lorsque l'élimination se fait trop lentement, lorsque l'oxydation se fait mal, l'accumulation de ces déchets produit des ferments nuisibles, des poisons dangereux que le sang transporte un peu partout et forme des dépôts dans les articulations, les vicères, les nerfs, les muscles, etc. Alors apparaissent les courbatures accompagnées de violentes douleurs, les pertes d'appétit et de sommeil, les gonflements, les brûlures d'estomac, les maux de tête et nausées, la faiblesse, le manque d'énergie et de forces, le découragement et tant d'autres symptômes, indices de complications souvent mortelles. Pourquoi endurer toutes ces souffrances et s'exposer à de si grands dangers, lorsque quelques boites de Pilules Moro font disparaitre tous ces maux?

Le médecin de la Compagnie Médicale Moro, dont les consultations à son bureau, 272 rue Saint-Denis, Montréal, ou par correspondance, sont absolument gratuites, est certes le mieux placé pour constater la grande fréquence de ces maladies, chez nous.

A cause du grand nombre de cas qui lui ont été et lui sont sans cesse soumis, il a été à même de faire les recherches scientifiques voulues, et ses conseils, lorsqu'ils ont été bien suivis, ont produit de stupéfiantes et nombreuses guérisons.

Les hommes de la campagne, atteints des maladies dont nous venons de parler ou d'autres maux et maladies fréquentes chez le sexe fort, ont tort de s'imaginer qu'ils doivent venir nous consulter en personne. Lorsqu'on se sent souffrant et que la seule perspective d'un voyage chez le médecin de sa localité est toute une affaire, à plus forte raison un voyage à Montréal, surtout pendant la mauvaise saison, est chose bien plus sérieuse. Il est pourtant si simple d'écrire au médecin de la Compagnie Médicale Moro, en lui expliquant son cas en détail. Ce médecin ne charge rien pour ses conseils et il est tellement au courant des diverses phases des maladies qu'on lui signale, qu'on est assuré d'obtenir les résultats les plus satisfaisants dans des cas où plusieurs autres médecins ou autres remèdes que ceux de la Compagnie Médicale Moro ont échoué.

Du reste, ils sont légions les témoignages en faveur des Pilules Moro et il est admis aujourd'hui qu'elles guérissent invariablement, là où d'autres traitements ont à peine soulagé. Et comme ce résultat s'obtient généralement après un usage de quelques boites seulement, il faut conclure que ce traitement est non seulement efficace, mais simple et économique, ce qui est à considérer, dans la période de crise que nous traversons.

Et parmi tant de témoignages reçus, celui de M. P. Fortier, Saint-Sauveur, Québec, est des plus éloquents et convaincants. Il dit :—

"J'ai souffert, pendant plusieurs années, de maux d'estomac et d'une maladie de rognons. Je ne dormais plus, je ne mangeais plus et je marchais parfois avec les plus grandes difficultés. Les douleurs que j'endurais étaient parfois si violentes et aigues que je devenais insupportable pour les autres. A peine pouvais-je m'endurer moi-même. Inutile de vous dire que très souvent je me trouvais dans l'impossibilité de travailler. Un médecin étudia mon cas et essaya plusieurs remèdes, sans aucun résultat. Alors, comme je me sentais dépérir et que je me croyais réellement un homme fini, des amis, que je ne saurais trop bénir aujourd'hui, me vantèrent les merveilleux bienfaits des Pilules Moro. Je me laissai convaincre et je commençai à en prendre, il y a environ deux ans. L'effet fut incroyable, quasi prodigieux. Dès les débuts, je sentis que les forces me revenaient, que j'engraissais, que mes douleurs disparaissaient, que j'avais retrouvé le sommeil et l'appétit, enfin que je devenais un homme nouveau. Je me sens parfaitement guéri et rajeuni, et je garde toujours quelques boites de ces excellentes pilules, au cas où j'en aurais besoin. Elles ont réussi là où des hommes de science ont échoué. Grâce aux Pilules Moro, je puis maintenant travailler, et je suis si heureux que je n'hésite pas à recommander cet incomparable remède à ceux qui endurent ce que j'ai enduré. J'ai la plus entière confiance aux Pilules Moro". (Signé) P. Fortier, 8 rue Lévis, Québec.

CONSULTATIONS GRATUITES. —Hommes malades, venez voir le médecin de la Compagnie Médicale Moro, ou écrivez-lui. Il vous indiquera le moyen de recouvrer vos forces, de combattre les maux qui vous font souffrir et de refaire votre santé. Ces consultations sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, au No 272 rue St-Denis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites. Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.

LES TAXES SONT TROP ELEVEES

Les bouchers et les marchands de bestiaux demandent à la ville de diminuer son impôt sur les pesages.

Négoce peu payant

16 novembre

Le commerce des bestiaux est plus important à Toronto qu'à Montréal par la raison que les négociants qui s'y intéressent et y placent leurs capitaux, sont mieux traités par les autorités.

On veut remédier à la situation locale et c'est dans ce but qu'une très importante délégation, composée des marchands de bestiaux et des bouchers, s'est présentée devant les commissaires, ce matin.

La délégation était pilotée par M. Alfred Leduc, le propriétaire des grandes salaisons de Saint-Henri. M. Leduc représentait l'association des bouchers, le président, M. Gignac, étant empêché par d'urgentes affaires, d'être présent.

Me Charlemagne Rodier, C.R., fut invité par M. Leduc à exposer les griefs des délégués.

On passe aux affaires, Me Rodier explique qu'à Montréal ça coûte $40.00 la tonne pour l'alimentation du bétail, alors qu'à Toronto c'est $25.00. En plus c'est 10 centins par tête de bétail. Pour les droits de pesage on paie à Montréal 30 centins par tête, le gros bétail et 7 centins le petit; c'est-à-dire les veaux, les moutons, les cochons.

A Toronto, on ne paye que 15 centins pour le gros bétail et 3½ centins pour le petit. En plus, ce qui est beaucoup plus grave, c'est que parfois on pèse l'animal trois, quatre, sept fois, et, il faut encore payer chaque fois. Il arrive parfois que l'animal coûte 40 ou cinquante centins de pesage.

La ville y gagnerait beaucoup à réduire ses impôts. Elle rendrait la concurrence possible, elle toucherait plus d'argent car si la taxe était moindre, elle serait plus nombreuse.

Tous les gros négociants s'installeraient à Montréal qui offre plus d'avantage que Toronto.

M. F. Veal, succédant à Me Rodier, ajoute quelques explications dans le même sens.

M. le commissaire Ainey dit qu'il n'est pas convaincu. On fait plus d'élevage dans Ontario que dans Québec. Le département des marchés est le seul qui paye, il ne voudrait pas qu'on abolisse une chose profitable.

M. J.-B. Biron, intendant général des Marchés, donne quelques explications sur le fonctionnement du mode de perception.

Le maire conseille aux délégués de s'acheter un terrain, en dehors de la ville et d'ouvrir une cour à bestiaux indépendante.

Finalement on décide de demander un factum complet à Me Rodier et un comité composé de Me Laurendeau, J. B. Biron et du commissaire Ainey fera rapport avant que l'on prenne action.

SUFFRAGETTES EMPRISONNEES

WASHINGTON, 16. — Trente et une suffragettes militantes, membres du "Woman's Party" ont été condamnées hier à la prison des femmes avec travaux forcés, pour avoir pris part à la manifestation contre la Maison Blanche dernièrement. Les sentences varient de six jours à six mois.

MALADIES NERVEUSES

Peu de gens se rendent compte que les maladies nerveuses sont dues à des trouble digestifs. Pour une raison ou une autre, l'estomac ne digère pas comme il le devrait les aliments. Alors le système en souffre et les nerfs s'épuisent dans leur effort pour continuer leur fonction. L'impureté du sang cause également des troubles nerveux, mais, fréquemment, c'est à l'estomac qu'il faut chercher la cause du mal. Vu que la nutrition est transmise aux nerfs par le sang, on comprendra quelle relation importante existe entre l'estomac, les nerfs et le sang, et comment ces troubles comme les maux de tête nerveux, la dyspepsie nerveuse et l'insomnie peuvent commencer.

Dans ces cas du soulagement est facilement obtenu par l'usage des Pilules Roses du Dr Williams. Ces pilules redonnent au sang les éléments nutritifs dont ont besoin les nerfs; en même temps, elles ont une influence tonique sur les organes digestifs, permettant au système de retirer de la nutrition des aliments absorbés. Par ce procédé tout naturel, les maladies nerveuses sont infailliblement guéries par les Pilules Roses du Dr Williams. Si vous souffrez des nerfs, ou s'il vous faut un tonique créateur de sang, faites un essai judicieux de ces pilule, et voyez avec quelle rapidité vous reviendrez à la san é.

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez n'importe quel vendeur de remèdes, ou par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont. ann

LA GREVE EST REGLEE

THETFORD MINES, 14. — La grève des trente mineurs des mines King à Thetford Mines, déclarée hier matin, s'est réglée ce matin alors que tous les grévistes sont retournés à l'ouvrage. Ils avaient refusé de descendre, hier, dans le puits de la mine à cause de la mauvaise condition de l'échelle brisée par une explosion et profitèrent de l'état de choses pour demander une augmentation de salaire de deux cents et demi de l'heure.

INCENDIE PRES DE ST-JEAN

ST-JEAN, 15. — Dimanche matin vers quatre heures, un incendie dont on ne connait pas l'origine a entièrement consumé la grange de M. Cléophas Thibodeau, cultivateur du rang du petit bernier près de St-Jean. Elle était remplie de foin, grain, instruments aratoires, voitures d'été et d'hiver. Une perte de deux mille piastres, n'ayant que trois cents piastres d'assurance de paroisse pour couvrir ces dommages.

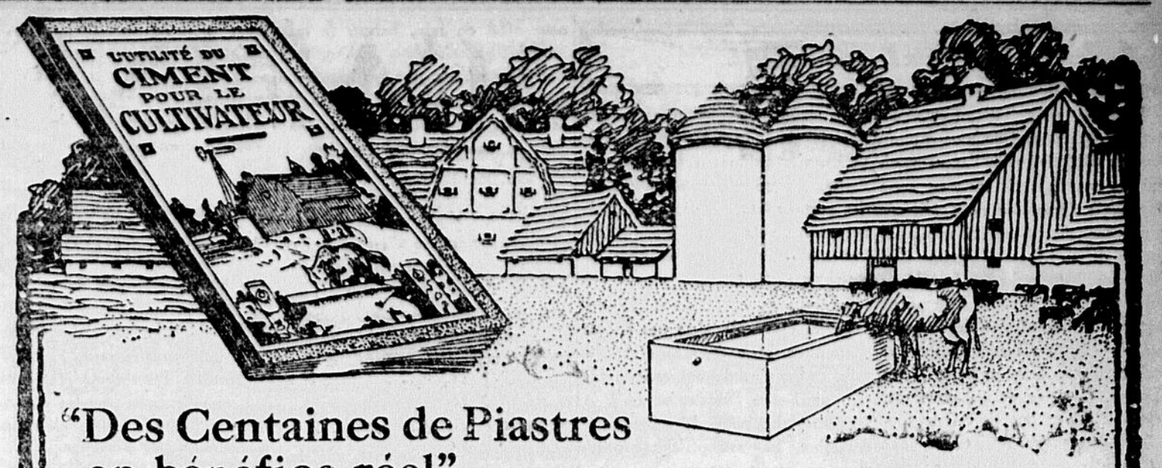

"Des Centaines de Piastres en bénéfice réel"

Plusieurs fermiers nous ont dit que la mise en pratique des conseils qu'ils avaient puisés dans un exemplaire de "L'Utilité du Ciment pour le Cultivateur," leur avait rapporte des centaines de piastres en bénéfice réel.

Procurez-vous ce livret—il ne vous en coûte rien—sa lecture vous convaincra des avantages précieux que vous retirerez des constructions en Béton, édifiées suivant les méthodes aussi simples que faciles qui y sont enseignées. Citons en particulier: une page réservée à la construction d'un abreuvoir sain, à l'épreuve de la rouille et de la décomposition et parfaitement étanche; plusieurs pages consacrées aux silos en Béton; d'autres expliquant la maniere de construire une fondation en Béton pour granges. Ces améliorations en Béton s'imposent, et la valeur d'une ferme qui en est pourvue, s'accroit considérablement. Le travail sur votre ferme sera rendue facile et profitable, si vos bâtiments et leurs dépendances sont en Béton. Ce livret vous fournit tous les renseignements nécessaires.

Souvenez-vous que les constructions en Béton sont à l'épreuve du feu, de la décomposition, de la vermine et qu'elles sont indestructibie.

Indiquer le sujet qui vous intéresse.			
	PLANCHERS		LAITERIES
	BLOCS EN BÉTON		GRANGES
	SILOS		PIQUETS
	GARAGES		CAVEAUX
	AUGES ET BASSINS		CHEMINEES

"L'utilité du Ciment pour le Cultivateur."

Ce volume contient des reproductions photographiques de ce qu'ont fait certains cultivateurs, ainsi que les plans et devis qui leur ont servi. Si vous désirez des renseignements sur l'un des sujets énumérés sur le coupon, veuillez l'indiquer par un X.

Calculez le temps perdu

en évitant les mauvais chemins. Que vous conduisiez un attelage, ou un automobile, vous parcourez plus rapidement deux milles sur une route en Béton qu'un mille sur une route vieux-jeu.

Les Routes permanentes en Béton

vous permettront de diminuer beaucoup le coût du charriage des produits de la ferme. Par tout le pays, le mouvement des affaires sera accéléré et plus économique, si les routes remplies d'ornières sont remplacées par des chemins en Béton. Vous employez du Béton sur votre ferme, afin d'abaisser son coût d'entretien, attendu que le Béton ne demande aucune "réparation." Pour la même raison, soulevez l'opinion en faveur du Béton, comme matériel de dallage: son emploi diminuera le coût d'entretien des routes, tout autant qu'il réalise d'économie sur la ferme.

Canada Cement Company, Limited : Immeuble du Herald, Montreal

L'Anémie et la Faiblesse ouvrent la porte au microbe de la Consomption

C'est pourquoi les personnes anémiques, faibles et sujettes aux affections des voies respiratoires doivent renforcir ces organes et accumuler une réserve d'énergie afin de pouvoir lutter avec avantage et chances de vaincre. Dans tous ces cas là les médecins prescrivent le

VIN MORIN

CRESO-PHATES

LE TONIQUE DES POUMONS

L'action tonique et antiseptique et la qualité de médicament d'épargne du Vin Morin sont précieuses dans toutes les maladies affaiblissantes et déprimantes;

Anémies, Bronchites, Catarrhes, Grippes et Tuberculose

Les Pilules Cardinales du Dr. Ed. Morin guérissent l'Anémie, la Chlorose et la Neurasthénie.

EN VENTE PARTOUT

Dr. Ed. Morin & Cie, Limitée, Québec, P. Q.

GRATIS

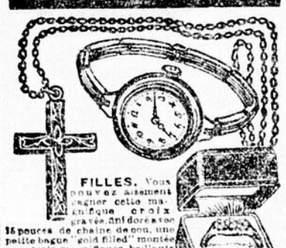

FILLES, Vous pouvez aisément gagner cette magnifique croix gravée, bridée avec 15 pouces de chaine de cou, une petite bague "gold filled" montée avec trois magnifiques brillants, le tout dans une élégante boite de fantaisie et la plus élégante montre-bracelet Jamais vue. Possède un bracelet extension "gold filled" qui fait parfaitement à tout poignet, cadran en porcelaine, se monte et se règle sur tige et à l'air aussi beau qu'une montre de $25.00.

Envoyez votre nom et adresse et nous vous enverrons port payé un paquet echantillon de Fairy Berries gratuit, le délicieux nouveau parfum pour l'haleine couvert de sucre à la crème et avec seulement 20 gros paquets pour faire connaitre à vos amis. Ouvrez votre paquet echantillon, essayez Fairy Berries vous même et donnez à tous vos amis de les essayer. Tout le monde les aimera tant qu'ils en achèteront un ou deux paquets immédiatement. Fairy Berries parfument la bouche, adoucissent l'haleine et laissent une odeur permanente.

Retournez nos $2.00 lorsque les Fairy Berries sont vendus, et nous vous enverrons promptement tout port payé la magnifique croix et la chaine, la bague à trois pierres (toute grandeur) et la jolie montre-bracelet vous pouvez aussi recevoir sans vendre d'autres marchandises mais en montrant simplement vos jolis présents à vos amis et en ayant seulement cinq pour vendre nos produits et gagner nos jolies primes tel que vous avez fait. Adressez:

NATIONAL PRODUCTS LIMITED Dept. R Toronto, Ont. F8

GRATIS MAGNIFIQUE SET A DINER COMPLET DE 97 MORCEAUX

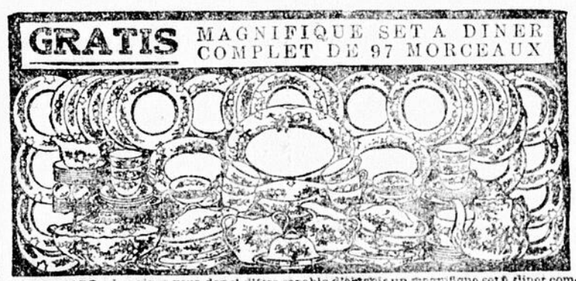

MESDAMES—Imaginez-vous donc d'être capable d'obtenir un magnifique set à dîner complet de 97 morceaux, sans dépenser un seul sou de votre argent. Et aussi pensez bien! de recevoir un set de magnifiques cuillères à thé du patron oeillet français, de Wm. A. Rogers, en retour pour seulement quelques minutes de travail aisé et plaisant. Chaque set à dîner est complet de 97 morceaux, pleine grandeur—12 tasses, 12 soucoupes, 12 assiettes, à thé, 12 assiettes à dîner, plats à viandes, plats à légumes couverts, saucière, etc., etc., etc. Il est magnifiquement décoré d'un riche dessin fleuri et est assez élégant pour la maison d'une reine. Avec loisir vous paierez $10.00 dans un magasin pour un set pareil.

Elègantes Cuillères Patron Oeillet Francais

Ceci est une des plus magnifiques primes nous avions déjà données. Des dames de partout sont enchantées de ces jolies cuillères. Elles sont de la vraie marque Rogers et du fameux patron oeillet français. Le bol de la cuillère est brillamment poli lorsque le manche est de style français.

Voici Notre Grande Offre Gratis—Nous voulons des femmes dans à tous les districts pour nous aider à faire connaitre les fameuses pilules, du Dr. Edson, tonique et reconstituant pour le sang et les nerfs. Nous sommes déterminés de nous construire une réputation nationale pour ce fameux remède de famille, et nous épargnerons aucune dépense pour arriver à cette fin.

Voulez-vous faire connaitre seulement 12 boites à vos amis à seulement 25c chaque?

Les tablettes du Dr. Edson sont un des remèdes les mieux connus pour faire disparaitre la faiblesse nerveuse, l'indigestion, constipation, insomnie, dyspepsie, etc. Elles sont un grand fortifiant, tonique et reconstituant pour le sang et aussitot données, les malaises disparaissent comme par enchantement. Envoyez votre nom et adresse aujourd'hui et nous vous enverrons port payé seulement 12 boites, lesquelles nous vous demandons de faire connaitre à vos amis au prix spécial d'introduction de seulement 25c chaque. Pour que ce soit plus facile pour vous de faire cela nous mettons un coupon gratis dans chaque boite donnant droit à toute personne qui achète de vous de recevoir de nous un beau présent d'exemption ou bijouterie. Vos postes vendre les boites dans quelques minutes. Alors retournez notre argent seulement $3.00 et promptement nous vous enverrons port payé la magnifique set de cuillères à thé Rogers, elle grande set à dîner sans poursuivre ainsi le recevoir pour montrer simplement votre jolie récompense à vos amis et en ayant seulement six à vendre nos produits et gagner nos jolies primes comme vous avez fait.

Envoyez Pas D'Argent—Envoyez seulement votre nom et adresse aujourd'hui. Une carte postale suffira. Nous n'épargnons aucune dépense pour obtenir des agents dans toutes les parties du Canada pour introduire ce fameux remède. Adressez:

INTERNATIONAL MFG. CO. Dept. S. 3 Toronto, Ont. F8

WRIGLEY'S

SA SAVEUR DURE

"Comment l'ouvrir"

Ouvrez le bout cacheté avec l'ongle de votre doigt

WRIGLEY'S SPEARMINT FRIANDISE A MACHER

Poussez sur l'autre extrémité afin de faire sortir les tablettes

WRIGLEY'S JUICY FRUIT CHEWING GUM SA SAVEUR DURE

Tirez-en une — et repoussez les autres dans le paquet

WRIGLEY'S DOUBLEMINT BON BON A MACHER PEPPERMINT

Défaites la double enveloppe et voyez comme cette gomme est exceptionnellement parfumée et délicieuse!

Trois variétés

Fabriquée au Canada

Sa Saveur Dure —

Mâchez-en après chaque repas

F8

SON AVOCAT DEMANDE UN BREF D'HABEAS CORPUS

ST-JEAN, 14. — Un bref d'habeas corpus a été pris par Mtre. Chas. Bélanger, avocat d'Arthur Benoit qui a été condamné à subir son procès aux assises criminelles du mois de mars, par le magistrat Cusson, et est détenu en prison.

L'avocat prétend qu'il n'y a pas de plaintes régulières et légales devant la cour du Magistrat et que les procédures et feuilles de route et procès-verbaux sont nuls parce qu'il n'y avait pas de timbres d'apposer sur les plaintes, que la loi criminelle est du ressort fédéral, mais que l'application de la loi est du pouvoir provincial. Or, malgré que le statut fédéral dit que les irrégularités peuvent être amendées dans les procédures pendant le procès, le statut provincial dit formellement que le manque de timbres sur les procédures annulle le tout. Dans ces cinq cas-ci il n'y avait pas de timbres apposés sur les plaintes.

Les plaidoiries sur l'Habeas corpus ont été argumentées devant l'hon. juge Monet qui a pris la cause en délibéré.

Mtre. Jacques Cartier et Mtre. Geo. Fortin, avocats soutenaient les prétentions de chacun de leurs clients.

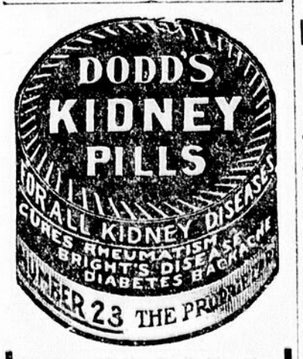

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

LA RUPTURE D'UNE PROMESSE DE MARIAGE

QUEBEC, 21. — Une action en dommages au montant de $1.000 vient d'être instituée devant la Cour Supérieure de Québec, pour rupture de promesse de mariage.

LES EXEMPTIONS A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 14. — Sur 36 demandes d'exemption présentées lundi et hier au tribunal local composé de M. le maire Sylvestre et de M. l'avocat Tracy, 36 ont été accordées. Les requérants étaient tous des ouvriers en munitions, des fermiers ou garçons de ferme ou bien des employés nécessaires. M. Tracy était malade ce matin et ne se rendra probablement pas au tribunal.

CANADA

Du Contrôleur des Vivres —

Vous Devriez Manger Plus de Poisson—Troisième Raison

Le coût élevé de la vie pratique le vol en grand. Mais pourquoi vous laisseriez-vous enlever l'argent de vos poches en achetant du boeuf ou du jambon à prix exorbitants, lorsque vous pouvez acheter à bas prix du poisson délicieux et tout aussi nourrissant.

Epargnez, sans vous refuser le nécessaire. Mangez du Poisson!

Vous pouvez acheter actuellement de l'Eglefin (Haddock), de la Morue, du Poisson Blanc, du Maquereau, du Flétan, des Eperlans, de la Plie, (Flounders), de l'Anguille, du Haddock fumé, des Harengs saurs, des Harengs sans arêtes, des Sardines, des Huitres.

Demandez un Livre de Recettes gratuit au Contrôleur des Vivres, Ottawa, Ont.

QUEBEC, 20. — Le steamer "Savoy" qui a été nolisé par le gouvernement pour faire un premier voyage sur la Côte Nord et qui s'est déjà rendu jusqu'à Harrington, Labrador, va partir de nouveau aujourd'hui pour un second voyage. Cette fois, il se rendra jusqu'à Natasquan.

L'APPEL NOMINAL

Dans les deux cent trente-cinq circonscriptions du Dominion expirait lundi le délai fixé pour l'appel nominal des candidats. Si vaste est notre pays qu'à l'heure où nous écrivons ces lignes, des rapports manquent encore des provinces éloignées, et il est impossible de dresser le tableau complet des candidats. Il apparaît toutefois qu'une dizaine de libéraux, tous dans la province de Québec, et probablement huit unionistes, ces derniers dans les autres provinces, sont élus par acclamation. Dans toutes les autres circonscriptions, deux ou plusieurs candidats sont en présence, et il y aura ballottage. Touchant le nombre d'élections par acclamation, il est possible que les deux partis soient un peu désappointés. Des libéraux avaient pronostiqué que trente députés de notre province seraient nommés sans opposition, et les unionistes attendaient un pareil résultat dans l'Ontario. Il est juste de dire qu'un certain nombre d'opposants, tant unionistes que libéraux, ont surgi à la dernière minute, auxquels l'opinion s'accorde à ne prédire aucun succès. Ce sont des obstacles placés sur le chemin des adversaires pour empêcher que, leur propre sort assuré, ils ne s'emploient d'ici à quatre semaines à porter aide à leurs confrères moins heureux qui sont en face d'une grosse lutte à soutenir.

Bien hardi celui qui, à cette heure, oserait risquer des conjectures sur le dénouement de cette campagne électorale, qui sera la plus prolongée que nous ayons jamais vue, et probablement la plus ardue. Quand des réunions auront été tenues dans toute l'étendue du pays, et que le peuple aura eu l'occasion de manifester plus ou moins ouvertement ses préférences, peut-être y verrons-nous un peu plus clair, en dehors de notre entourage immédiat. Mais il restera jusqu'à la fin deux facteurs très incertains: le vote des femmes et celui des soldats, et la disparition de parmi les votants des citoyens originaires des empires centraux et de nos concitoyens rebelles à la loi militaire. La déqualification de certains groupes d'électeurs et le suffrage féminin pourront amener des surprises le 17 décembre ; le vote des soldats pourrait nous en réserver d'autres quatre ou cinq semaines plus tard.

La mise en opération de la nouvelle loi électorale n'est pas encore partout comprise dans tous ses détails. Certains de nos concitoyens sont ainsi sous l'impression qu'à la fermeture des polls, le soir du 17 décembre, les sous-officiers-rapporteurs ne compteront pas les votes, mais scelleront simplement les boîtes de scrutin, et le dépouillement ne se ferait que lorsque seront arrivés les rapports du suffrage des soldats.

Cette impression est erronée.

La Loi des Elections fédérales refondue pour la commodité des fonctionnaires qui serviront dans la présente élection, décrète en effet à l'article 172, Partie III :

> Aussitôt après la clôture du scrutin, à cinq heures, le bureau de scrutin est fermé, et le sous-officier-rapporteur..... ouvre la boîte du scrutin, en présence du greffier et des candidats ou de leurs agents, et fait le dépouillement du scrutin en comptant le nombre de suffrages donnés en faveur de chaque candidat..."

Et à l'article 179, Partie III :

> Le sous-officier-rapporteur remet alors, sur demande à cet effet, à chacun des candidats ou de leurs agents, ou, en l'absence des candidats ou de leurs agents, aux électeurs présents représentants les candidats, un certificat du nombre de suffrage donné pour chaque candidat et du nombre de bulletins écartés...", etc.

Cela veut dire que, le soir du 17 décembre, le rapport de la journée de scrutin au pays sera communiqué au public, comme aux élections ordinaires, mais sans proclamation de candidats élus. Ce ne sera que des résultats partiels, puisque manqueront les votes de l'armée expéditionnaire et de ses services auxiliaires. La proclamation des candidats élus pourra venir vers la mi-janvier.

LE CONTROLE DES VIVRES

Le gouvernement fédéral vient d'annoncer la plus importante décision qu'il ait prise jusqu'ici en vue d'exercer un contrôle sur le prix des denrées alimentaires. En vertu d'un décret qui sera incessamment promulgué, les profits de tous les établissements de salaisons seront strictement règlementés. Ils ne pourront dans aucun cas dépasser deux pour cent sur la production annuelle. Lorsque ces deux pour cent représenteront plus de sept pour cent du capital réel, la moitié de l'excédent reviendra à l'Etat, qui s'emparera de la totalité des bénéfices excédant quinze pour cent du capital réel.

L'avis officiel ne détermine pas à partir de quelle date s'appliquera cette limitation des profits. Si elle devait par exemple être applicable aux opérations de toute l'année 1917, comme il est probable que les fabricants ont jusqu'ici fixé leurs prix de façon à obtenir un bénéfice sensiblement supérieur à deux pour cent sur leur production globale, et bien supérieur à sept pour cent de leur capital, le gouvernement percevrait un revenu substantiel de cette source. Pour l'avenir, cependant, les fabricants de salaisons, de viandes fumées et autres préparations de viandes ambitionneront probablement de réaliser jusqu'à quinze pour cent sur leur capital, quittes à verser quatre pour cent au gouvernement, mais ils se garderont bien d'aller au-delà, puisque tout ce qu'ils arracheraient par surcroit à leurs clients devrait être intégralement retourné à l'Etat. Une maison d'affaires qui fait onze pour cent net de bénéfices pendant la guerre n'a pas lieu de gémir sur la dureté des temps. A ce point, il est temps de penser au consommateur, et le gouvernement y pourvoit, il convient de le reconnaître, efficacement.

Cette mesure devrait donc avoir pour effet de faire baisser le prix des viandes salées ou fumées, tant pour l'exportation que sur le marché domestique. Il restera à voir si les fabricants de salaisons, pour ne pas gâter le consommateur canadien, à qui ils n'ont jamais manifesté de favoritisme, maintiendront les cours locaux pour réduire les prix des marchandises exportées. C'est ce qui se pratique actuellement, puisque le bacon canadien est moins cher à Londres qu'à Montréal. L'arrangement idéal, si les industriels canadiens étaient humains, consisterait à donner au consommateur canadien tout le bénéfice de la nouvelle mesure. Ils ne le feront toutefois que si le gouvernement les y oblige, par des règlements impérieux appliqués avec une inflexible rigueur.

Le public a entrevu, dans l'affaire Flavelle, comme il a été exploité, et il s'attend à être désormais protégé adéquatement contre la voracité des accapareurs.

Il y a longtemps que le gouvernement aurait dû lancer le décret qu'il annonce aujourd'hui. C'est le moins qu'il s'applique maintenant à lui faire produire tous les bons effets qu'en attend le consommateur.

Il y a au Canada un nombre considérable de fabriques de salaisons. Les plus importantes sont "The Wm. Davies Co., Limited", de Toronto, et "Matthews-Blackwell, Limited", de Toronto, Peterborough et Montréal, que l'enquête sur les exportations de bacon a mises récemment en lumière ; la compagnie "Swift Canadian Co.", la compagnie Clark, de Montréal, la "Dominion Canners", de Hamilton. Il en existe peut-être une quinzaine d'autres.

LES INSOUMIS

Quoique certains journaux annoncent que les autorités militaires se disposent à procéder immédiatement, et avec la dernière sévérité, contre les jeunes gens de la Classe I qui ne se sont pas conformés dans les délais prescrits aux dispositions de la loi militaire en se présentant pour le service ou en réclamant l'exemption, il semble qu'il y aurait avantage à examiner la situation, avant d'exercer de trop grandes rigueurs, envers ceux que la loi appelle "déserteurs" et qui sont, à proprement parler, des insoumis.

Les inscriptions, à Montréal, ont atteint le nombre total de 56,000. Si l'on tient pour exact le chiffre de 79,000, que l'on estimait correspondre au nombre d'appelés, cela laisserait 23,000 abstentions, soit environ deux abstentions pour cinq inscriptions. Il n'en faut pas plus pour démontrer que l'estimé de 79,000 était fortement exagéré. S'il y avait une si considérable proportions d'insoumis, chacun en rencontrerait inévitablement dans son entourage. Pour notre part, nous avons vainement cherché à découvrir un conscrit qui refusait de se présenter. Et, notre impression, corroborée par les chiffres que nous avons publiés la semaine dernière — montrant le total des hommes de 20 à 35 ans au recensement de 1911 — est que tous les jeunes gens ont répondu à l'appel.

Que l'on parvienne à trouver, dans le demi-million de population de la métropole, quelques rares récalcitrants, cela n'est pas impossible. Mais il faudra voir quels seront ceux qui n'auront point, malgré tant d'avis qui leur ont été donnés de toute part, compris que leur tranquillité, à défaut d'un autre mobile, les engageait à se soumettre à la loi. Et puisque l'autorité militaire parle de sévir contre ceux-là, qui ne sont peut-être pas aussi responsables qu'il paraît, et qu'on ne peut en tout cas condamner sans les entendre, que ne revise-t-elle comme il convient son estimation du nombre d'appelés et ne rend-elle témoignage aux Montréalais de la docilité avec laquelle ils ont obéi à la loi ?

PROFITS SCANDALEUX

La commission nommée pour faire une enquête sur les opérations de la compagnie Davies et de la compagnie Matthews-Blackwell a déposé son rapport que le gouvernement livre au public et qui révèle les profits extraordinaires réalisés par ces deux maisons depuis le commencement de la guerre.

Ces profits apparaissent plus clairement, compilés en tableau, comme suit :

Année	Cie Davies	Cie Matthews-Blackwell
1914	20.41%	12.77%
1915	56.80	21.06
1916	93.76	31.87
1917x	46.	52.

x Pour 1917, il s'agit d'une période de cinq mois.

Ces chiffres représentent les bénéfices réalisés sur le capital engagé dans les deux entreprises, sans déduction faite de l'intérêt sur le capital emprunté. En faisant cette déduction, les profits de la société Davies, pour 1916, par exemple, sont réduits de 93 à 80 pour cent. Mais y a-t-il lieu de déduire l'intérêt sur le capital emprunté ? Il semble que non. Car c'est tout un que le capital soit emprunté ou qu'il soit versé dans l'entreprise par les actionnaires. Ces derniers ne peuvent s'attendre à profiter lu capital emprunté dans une mesure égale aux profits qu'ils ont le droit d'attendre de leur propre mise de fonds. Et c'est pourquoi, sous l'empire du décret par lequel le gouvernement vient de limiter les bénéfices des fabricants de salaisons, si le capital emprunté est admis comme du capital engagé dans le négoce, il ne faudrait pas qu'il eut droit, sans partage, à un rendement de 7 pour cent après déduction de l'intérêt payable aux prêteurs.

Le rapport de la commission confirme les pires soupçons du public en ce qui concerne l'exploitation odieuse dont il a été victime de la part de certains négociants en denrées alimentaires. Et quand nous constatons que, dès 1915, la compagnie Davies encaissait 56 pour cent de profits, il n'est pas rassurant de penser qu'il a fallu attendre jusqu'à la fin de 1917 pour mettre en lumière le scandale et y porter remède.

C'est une misérable excuse, de la part des marchands de lard fumé (bacon), d'invoquer qu'ils doivent mettre en vente toutes les parties du porc, et que la demande exceptionnelle pour le bacon, tandis que les autres parties étaient proportionnellement dédaignées, est la cause du prix fantastique qu'a atteint le bacon.

Cet argument ne paraît pas tenir debout.

On conçoit qu'un fort accroissement de demande pour le bacon tendait à provoquer une hausse, mais l'absence de demande pour les autres parties du porc aurait dû par contre provoquer une baisse. Or on peut dire que, du bout des oreilles à l'extrémité de la queue, c'est toute la viande de porc qui est devenue hors de prix. C'est au point que les pattes, qui avaient naguère le moins de valeur, et que l'on achetait à trois ou quatre sous la livre, se vendent actuellement vingt cents la livre — nous indiquons ici les prix du détail, naturellement.

En face des constatations de la commission d'enquête, il semble qu'il faudrait, pour venger l'injustice faite au public, une autre sanction que de limiter les profits futurs de ces rapaces spéculateurs.

Il est impossible de rendre au consommateur ce qu'il a payé en trop aux accapareurs de bacon ; mais il ne s'ensuit pas que l'on doive laisser aux profiteurs les fruits de leurs exactions. Le décret qui restreint leurs bénéfices devrait avoir un effet rétroactif, de façon que tout l'excédent de 11 pour cent sur le capital engagé retombe dans la caisse de l'Etat et serve à alléger le fardeau des impôts.

Et pour l'avenir, il ne suffit pas que les profits soient limités à un certain chiffre maximum, mais le gouvernement devrait prendre des mesures pour que le consommateur obtienne à un juste prix les salaisons et les viandes fumées. Que le décret passé par le gouvernement pour refréner les appétits des accapareurs profite au consommateur canadien. Il n'en sera ainsi que si le gouvernement y pourvoit. Même avec leurs ront encore à même d'abuser du consommateur local si l'Etat n'exerce sur leurs opérations un contrôle vigilant.

LA TERRE TREMBLE EN AUSTRALIE

MELBOURNE, Nov., 19 — Un tremblement de terre d'une intensité inaccoutumée a été enregistré, ici, aujourd'hui, de même qu'à Sydney. Il s'est fait sentir surtout aux environs des Iles Kermadec, un petit archipel anglais, situé au large de la côte est d'Australie.

GRAVE ACCIDENT A GASPE

GASPE, 19. — John de Ste-Croix, petit-fils de M. Isidore Morin, hôtelier, a été victime d'un douloureux accident samedi matin. Une scie circulaire mue par un engin à gazoline lui a fendu la main droite entre le pouce et l'index alors qu'il débitait du bois de chauffage. Le médecin, immédiatement appelé a pensé la blessure qui sans être très grave, obligera le blessé reposer quelques semaines.

L'HON. M. SEVIGNY FAIT UN APPEL

(SUITE DE LA PAGE 4)

loi de 1906. Parce que cette loi dit que la levée des recrues se fera au moyen d'un tirage au sort chez tous les hommes de 18 à 60 ans, mariés ou non, sans tenir compte des besoins du commerce, de l'agriculture et de l'industrie. L'effort du Canada est déjà considérable et il serait dangereux de le continuer sans méthode. La nouvelle loi autorise une levée de 100,000 hommes et donne droit à chacun des appelés de faire valoir devant un tribunal les raisons qui peuvent justifier une exemption du service militaire. Les juges de ces tribunaux sont des hommes de réputation intègre qui connaissent les besoins de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans les milieux qu'ils habitent et il est certain qu'ils songeront au point de vue économique comme au point de vue militaire dans l'exercice de leurs fonctions.

Il est certain que notre pays peut encore fournir un nombre d'hommes suffisant pour continuer l'oeuvre que nous avons entreprise dans cette guerre. Tout le monde sait que cela entraîne de grands sacrifices mais puisqu'il le faut, en présence de l'ennemi terrible qui nous menace, comment pouvons-nous nous dérober à ces sacrifices.

Quelques-uns nous disent que nous devrions laisser les Etats-Unis fournir des hommes. Ceux qui tiennent ce langage sont pour la plupart des gens qui n'ont rien fait directement ou indirectement pour la sainte cause. Pareil langage serait bien plus à sa place dans la bouche des Belges et des Français qui ont tout subi depuis que la guerre est commencée, mais ils ne songeront jamais à céder à d'autres ce qui leur a coûté leurs pertes énormes depuis trois ans. La cause de la Belgique et de la France n'est-elle pas la nôtre? Ne sommes-nous pas directement intéressés et menacés dans cette guerre? J'oserais dire que nous sommes encore plus menacés qu'elles car c'est à l'empire britannique que l'Allemagne en veut surtout et après l'empire britannique aux Etats-Unis. Si l'Allemagne l'emporte où sommes-nous? La France, l'Angleterre et les Etats-Unis seront vaincus. Quel sera notre sort. Incontestablement l'Allemagne sera la maîtresse du monde. Si elle exige que le Canada lui soit cédé, quelle puissance pourrait empêcher la réalisation de ses exigences. N'est-ce pas que ce serait une belle acquisition pour l'Allemagne d'avoir un jeune et riche pays comme le nôtre et alors que deviendrait notre vie? La liberté dont certains individus abusent disparaîtrait pour toujours et ce serait pour nous le commencement du régime allemand avec sa discipline de fer. Depuis quarante ans l'Alsace et la Lorraine ont subi ce régime et depuis quarante ans elles n'ont cessé de regarder vers la France pour voir luire l'aurore de leur délivrance. Ne croyez-vous pas que l'Allemagne victorieuse serait plus tentée que jamais d'avoir le Canada afin de se tenir dans le voisinage des Etats-Unis, son ennemi d'aujourd'hui. L'Allemagne contrôlerait tout le Canada en peu de temps et nous verrions sans doute une émigration nombreuse des Allemands des Etats-Unis vers le Canada. Que deviendrions-nous alors? Au point de vue canadien-français ce serait la fin de tout ce que nous aimons. L'Allemagne nous écraserait de sa haine pour tout ce qui est français et nous serions forcés de subir son joug.

Sans doute que nos grands patriotes demanderaient souvent le referendum. Quel est l'homme dans ce pays qui accepterait la domination allemande? Peut-être quelques écervelés qui se disent Français, mais n'ont pas un seul bon sentiment pour la France ensanglantée qui fait l'admiration du monde dans sa détermination de vaincre les barbares. Mais toute notre population anglaise et française frémit à la seule pensée que nous pourrions être vaincus et si le sort des armes nous était défavorable vous verriez ceux qui se conduisent aujourd'hui en égoïstes pour satisfaire de mesquins intérêts personnels, devenir aussi malheureux que vous-mêmes.

De quelque façon qu'on envisage la crise actuelle, il faut en conclure qu'une victoire de l'Allemagne serait désastreuse pour nous du Canada comme pour l'Angleterre et ses alliés. Il est malheureux de constater certaines difficultés qui séparent présentement les deux races de ce pays, mais ces divisions intestines ne sont pas assez graves pour nous faire cesser d'aimer le drapeau qui flotte sur ce pays depuis 157 ans. La puissance britannique s'est manifestée au monde plus que jamais depuis trois ans. L'Angleterre aurait pu rester neutre dans cette guerre si elle avait songé à tous les avantages qu'elle pouvait en retirer matériellement, mais elle se serait déshonorée devant l'histoire et nous aurait humiliée pour toujours. Sa grande voix s'est faite entendre à l'Allemagne pour l'empêcher d'exécuter ses projets criminels et depuis trois ans elle n'a cessé de lutter sur terre et sur mer pour vaincre cette puissance terrible et l'empêcher d'arriver à son but. Ses efforts méritent notre reconnaissance et notre admiration. Grâce à la valeur de ses braves marins, elle a tenu libres les mers du monde et pour nous cela a voulu dire jusqu'ici l'abondance. Sans la marine anglaise, nous aurions eu la plus grande détresse de notre histoire et nous aurions été les victimes de la flotte allemande. Il est toujours facile de trouver des griefs, mais ils ne sont pas assez graves pour m'empêcher d'aimer notre drapeau et j'espère que le jour viendra où il flottera de nouveau sur un Canada uni où les sujets britanniques d'origines anglaise et française se comprendront mieux pour conduire notre pays vers ses destinées.

Malgré les griefs, je dis à mes compatriotes que nous devons faire notre devoir envers notre patrie. Ce n'est pas pour ceux qui nous traitent injustement que nous nous battons, mais pour notre pays en danger. L'important pour le moment, c'est de prouver que nous comprenons nos responsabilités aussi bien que nos droits et si nous faisons notre devoir nous aurons plus de force dans nos réclamations. Gardons-nous bien de perdre les sympathies de la majorité de ce pays, car nous perdrions en même temps les sympathies des peuples alliés et cela nous exposerait aux plus graves ennuis pour l'avenir. Ceux qui se moquent de l'isolement sont des hommes appelés à disparaître bientôt, mais la race restera et c'est notre devoir de lui préparer un avenir qui nous vaudra sa reconnaissance.

Jamais le monde n'a connu des temps troublés comme ceux que nous traversons. La guerre a fait des millions de victimes ; a ravagé des pays riches et prospères et fait régner la terreur sur la terre. Le génie humain se dépense en oeuvres de destruction depuis trois ans et pas une voix ne peut se faire entendre pour rétablir la paix tant désirée. C'est notre ennemi qui a déchaîné ce fléau et il est impossible aux puissances alliées de céder devant ses ambitions effroyables.

La cause de la justice, de la civilisation et de la liberté est de notre côté. Dans tous les pays les hommes s'unissent pour combattre l'ennemi commun et là où les hommes ont mis leurs ambitions personnelles avant la patrie, des divisions désastreuses en ont résulté. Nous connaissons les tristes événements de Russie et d'Italie et ils devraient nous ouvrir les yeux. Gardons-nous de rendre notre cher Canada la victime des mêmes désordres afin d'éviter des malheurs irréparables. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis ont fait appel à leurs hommes de tous les partis politiques pour conjurer le danger qui les menace. C'est dans l'union que le Canada peut trouver le salut et prions Dieu qu'il nous unisse devant l'ennemi commun.

Cette union, le premier ministre l'a offerte à Sir Wilfrid Laurier aux conditions les plus généreuses en mettant à sa disposition la moitié des ministères. Pour ma part, j'aurais cédé volontiers ma place à un libéral canadien-français. Si Laurier avait accepté cette union, il aurait fait plus que dans toute sa carrière pour rétablir l'harmonie entre les deux races de ce pays et le Canada ne subirait pas aujourd'hui le triste spectacle de nos divisions. D'autres hommes dans la vie publique et dans la vie privée ont renoncé à leurs attaches politiques pour contribuer au salut national. La voix de leur conscience a été plus forte que celle de leur parti et leur geste est digne de l'admiration de tout le pays. Je suis appelé à travailler avec ces hommes afin d'aider à nos chers absents dans les tranchées et aussi à la population du Canada. La tâche est lourde spécialement pour moi dans les conditions où je me trouve, mais je compte sur les hommes de bonne volonté et plus particulièrement sur vous pour avoir le courage de faire mon devoir jusqu'au bout. Travaillons ensemble sans relâche contre le flot de préjugés, de passions et d'injures et répétons souvent comme nos soldats que nous ne sommes pas découragés.

Il y a dans cette division des centaines de femmes que la guerre a cruellement affectées. Elles ont souffert depuis trois ans au souvenir des chers absents, mais jamais une plainte n'est sortie de leur bouche. Je m'incline avec respect devant leur courage et leur héroïsme. L'histoire dira que la grande part prise par les femmes dans la terrible épreuve que nous traversons a puissamment contribué à la victoire.

REGARDEZ !! $4,100.00 EN ARGENT

Ont ETE DONNES au public par les personnes qui publient cette annonce pour annoncer leurs marchandises.
$200.00 EN ARGENT et un grand nombre d'articles de valeur seront encore donnés bientot.

1er Prix, $50.00 en argent. 2ème Prix, $40.00 en argent. 3ème Prix, $35.00 en argent
4ème Prix, $25.00 en argent. 5ème au 9ème Prix chacun $10.00 en argent,

Ci-contre vous trouverez le portrait d'un homme. A première vue on dirait qu'il n'y a pas autre chose mais en regardant de près vous verrez les figures de ses sept filles.

POUVEZ-VOUS LES TROUVER?

La chose n'est pas facile, mais avec de la patience et de la perseverance, on y arrivera.

Vous pouvez gagner un prix en argent si vous reussissez. Plusieurs l'ont fait, comme on le verra par les noms et adresses que nous vous enverrons. Marquez d'un X chacune des figures que vous trouverez, decoupez la gravure et envoyez-la-nous, en meme temps qu'un morceau de papier sur lequel vous avez ecrit les mots: "J'ai trouve toutes les figures et les ai marquees." Ecrivez ces neuf mots lisiblement et proprement, vu qu'au cas ou plusieurs donneraient la reponse correcte, ce sont l'ecriture et la proprete qui feront foi de tout dans ce concours.

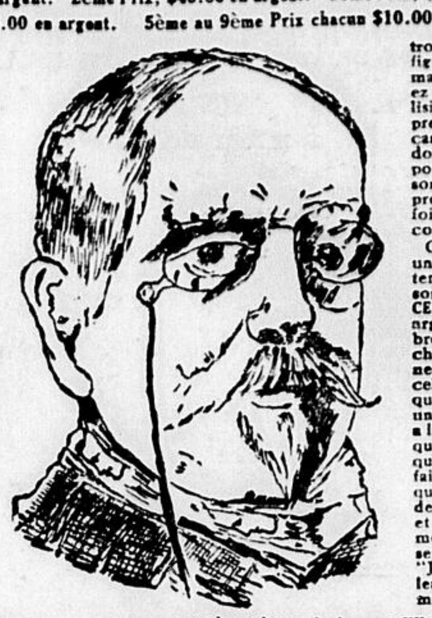

Cela peut prendre un peu de votre temps, mais si l'on songe qu'il y a DEUX CENTS PIASTRES en argent et un nombre de prix en marchandises de donnes gratuitement, cela vaut la peine que vous apportiez un peu d'attention a la chose. Remarquez que tout ce que vous avez a faire, c'est de marquer les figures, de decouper la gravure et d'ecrire sur un morceau de papier separe les mots:—"J'ai trouve toutes les figures et les ai marquees.

Pour Prendre part a ce concours on ne vous demande pas de depenser UN SEUL SOU.

Envoyez votre reponse immediatement, nous vous repondrons par retour du courrier vous informant si votre reponse est correcte, et nous vous enverrons une Liste complete des prix ainsi que les noms et adresses des personnes qui ont recemment recu plus de Quatre Mille Cent Dollars en argent, et tous les renseignements sur une condition simple que vous aurez a remplir. (Vous n'aurez pas un seul sou a debourser pour remplir cette condition.)

Ceux qui ont gagné des prix en argent dans les concours que nous avons déjà faits ne seront pas admis dans le concours actuel.

Ce concours sera Jugé par deux hommes d'affaires bien connus dont la probité et l'honorabilité sont indiscutables, qui sont étrangers à notre compagnie et leur décision devra être acceptée comme finale.

Sur réception de votre réponse nous vous enverrons une liste complète, donnant les noms et adresses des personnes qui ont gagné $4,100.00 dans les concours faits récemment par les personnes qui publient cette annonce.

Ces personnes nous sont tout à fait inconnues, cependant elles sont nos garanties. En leur ecrivant vous pourrez vous assurer que nos concours sont des plus justes et des plus honnetes.

Vous avez autant d'opportunite que n'importe qui de gagner une grosse somme d'argent vu que les gagnants de prix en argent dans les concours precedents n'ont pas le droit de concourrir dans celui-ci.

Envoyez votre réponse directement à
Good Hope Manufacturing Company
33 RUE LATOUR, MONTREAL, CAN.

DR. THUNA

SPECIALISTE
Créateur du baume breveté
pour la guérison de toutes les affections chroniques et vénériennes sous toutes ses formes.
BUREAU PRINCIPAL: 427, Boulevard St-Laurent, entre les rues Ste-Catherine et DeMontigny. 52-10

Le Charme Delicat d'une Jolie Forme

Ecrivez pour en obtenir le secret—Gratuitement

Nombre de femmes, malgré leur vivacité et leur charme naturel, n'attirent point l'attention et l'admiration qu'elles méritent parce qu'elles sont grêles et que leur forme n'est point développée comme il faut. La jeune fille douée d'une jolie forme est toujours intéressante et est aussitôt l'objet d'admiration et d'attention.

Si vous êtes maigrichonne, vous savez bien que ce que je dis est la pure vérité; mais il n'y a pas de raison pourquoi vous ne vous procureriez pas la forme délicate et potelée, avec des épaules bien dessinées et une poitrine bien remplie, comme toute femme voudrait en avoir.

Madame Thora vous enverra gratuitement sa fameuse brochure sur le traitement français "Corsine" pour le développement de la forme, vous donnant en même temps tous les détails sur la manière par laquelle vous pouvez faire mieux valoir vos formes et ajouter ainsi à votre charme personnel, par de simples moyens domestiques, avec des résultats garantis. La brochure est en français et elle est envoyée sous enveloppe cachetée et sans inscription aucune. Toute correspondance est rigoureusement confidentielle.

Ecrivez aujourd'hui pour en avoir un exemplaire

THE MADAME THORA TOILET CO. Appartements 15 142 Mutual St., TORONTO, Ont

Feuilleton de la Patrie Hebdomadaire — Sans Patrie

Par Gouraud d'Ablancourt.

Reproduction et adaptation autorisées par la Société des Gens de Lettres

56

Les mouches d'or, les oiseaux de tous plumages ne l'occupaient en rien; il marchait jusqu'à l'extrême fatigue, jusqu'à ce que ses jambes refusassent le service.

Vaincu, il tombait épuisé sur la mousse et s'endormait d'un sommeil lourd.

Son compagnon, le nègre Luiz, veillait tant qu'il le pouvait, mais souvent la lassitude l'emportait aussi chez lui et il finissait par s'assoupir et glisser au profond oubli des périls environnants.

Alors leurs anges gardiens veillaient sur eux.

Les bêtes sauvages ne venaient pas flairer le repas offert par la chair fraîche sans défense, les serpents ne cherchaient pas la bonne chaleur humaine.

Les voyageurs enroulés dans leur couverture, la tête préservée des rayons luminaires, si néfastes aux yeux, par leurs chapeaux d'alfa tressé, reposaient sous le ciel du bon Dieu avec autant de confiante sécurité qu'ils eussent pu le faire au dortoir de la Mission.

Réellement, Jacques était conduit par la Providence, car les embûches autour de lui finissaient toujours par s'aplanir; il avait une telle foi !

Nos intrépides coureurs des bois ne reculaient devant rien.

Une fois ils se trouvèrent dans un fourré tellement inextricable qu'ils se regardèrent atterrés. Leurs forces seraient impuissantes à livrer à la nature une semblable bataille.

Les acacias s'entrecroisaient hérissés de longues épines, et tous les efforts des malheureux voyageurs se brisaient à cette barrière piquante.

Ils étaient en sang avant d'avoir fait vingt pas.

—Que faire ! soupira Jacques ; saint Antoine de Padoue, faites-moi trouver une route, je vous en supplie !

Luiz, non moins convaincu de l'efficacité d'une prière, s'associa à celle de son compagnon.

A peine avait-il achevé leur invocation, qu'ils aperçurent un joli petit animal de la race agile des écureuils qui se promenait en pleine sécurité sur les hautes branches, sautant d'un arbre à l'autre.

—Voilà notre chemin, Luiz, s'écria Jacques.

Et il s'élança à l'assaut d'un gigantesque tronc. Il l'embrassa de ses bras hardiment, profitant de toutes les aspérités, de tous les parasites venus sur la souche rugueuse, et il parvint aux premières branches.

Oh ! après ce fut un jeu, un plaisir nouveau de courir d'un rameau à l'autre, tantôt debout sur les grosses tiges, tantôt à cheval, des fois suspendu par les mains.

La route était pittoresque et amusante en vérité. Les oiseaux s'effrayaient, des nids drôlement construits se trouvaient nichés dans les coins abrités et de petits fruits sauvages offraient leur rafraîchissante saveur aux promeneurs aériens.

Luiz riait de toutes ses dents blanches.

—Moi, avoir jamais voyagé comme ça, disait-il.

—Ni moi, répondait Jacques ; mais l'inédit d'une telle course en double le charme.

Cependant tout à coup, il se trouva entre les cimes une éclaircie assez largement espacée : les branches ne se croisaient plus et le fourré opaque en bas n'était pas encore franchi.

Jacques n'hésita pas une minute. Il assujettit son fusil et sa couverture solidement sur ses épaules et, saisissant à deux mains un rameau flexible, il se balança dans le vide, d'un mouvement progressif, augmenté par l'effort à chaque vibration, et il finit ainsi par aller saisir l'extrémité d'une branche de l'arbre suivant.

Luiz à cette vue poussa des cris d'effroi.

Jamais il n'oserait suivre une pareille voie. Alors Jacques de loin lui cria : Adieu !...

Et il continua seul la périlleuse route, sans défaillance, l'âme ferme, le coeur croyant.

Il arrivait. Et s'il n'arrivait pas, c'est que le Rédempteur du monde lui aurait fait miséricorde en le rappelant à lui par pitié, pour lui épargner la douleur des ans...

Mais Jacques devait arriver.

Au bout de son voyage d'oiseau, il trouva une vallée riante traversée par un clair ruisseau.

Il se hâta de descendre, las du prodigieux effort de ses muscles, le front ruisselant, les mains écorchées et brûlantes.

Il courut vers l'eau bienfaisante, s'y plongea avec délice, but à long trait, et, cédant à l'impérieux besoin de repos, il s'étendit sur l'herbe tendre. Quelques provisions restaient dans ses poches, soigneusement enveloppées de feuilles; il y fit largement honneur avec l'insouciance du lendemain. Jamais encore il n'avait souffert sans secours, il gardait l'inébranlable foi de l'enfant du bon Dieu qui compte sur la bonté paternelle.

Une fois restauré, il se leva.

Il était seul, bien seul; pour entendre une voix humaine, il fit tout haut sa prière et comme il s'aperçut qu'un écho venait du ruisseau, il s'amusa à crier: "Bonsoir, tante Eliane", avec cette vague idée de transmission de pensées à travers des milliers de lieues de distance.

Il appela encore: Tonton Pierre, Anne-Marie, comme un enfant qu'il était encore, afin de peupler cette solitude de visions chères, d'entendre répéter des noms chéris.

Soudain, il s'arrêta, la nuit descendait rapide; où trouverait-il un gîte? La plaine immense à perte de vue n'offrait aucune trace d'êtres animés, de grands rochers couverts de mousses et de lichens se dressaient seuls sur la rive, pour rompre la monotonie de ce place horizon à perte de vue.

Il s'en alla de ce côté; sans doute, il y trouverait un abri d'autant plus utile qu'un peu de brouillard se formait pour se résoudre en pluie à la chute du jour.

De loin, cet amas de rochers ressemblait aux remparts démantelés d'une ville, ils formaient un arc dont la corde était la rivière. En approchant d'eux, en en faisant le tour, Jacques aperçut par les fissures l'endroit qu'ils renfermaient.

Il s'avança et resta stupéfait en se convainquant que les interstices entre les barrières naturelles de l'hémicycle étaient bouchées de main d'homme, partout où ils offraient assez de largeur pour le passage d'un être vivant.

On avait planté des arbres épineux, ils avaient poussé vigoureusement et leurs branches entrecroisées empêchaient toute tentative d'escalade.

Le pauvre Robinson, fatigué, mais radieux d'entrevoir une chance de secours en sa triste position.

Une pirogue faite d'un tronc d'arbre côté de la terre. Un unique moyen lui restait, descendre la berge escarpée du cours d'eau et remonter par là dans l'intérieur de la citadelle si bien défendue.

Il profita pour le faire du reste du jour qui fléchissait rapidement.

Un mot bien parisien lui vint aux lèvres pendant qu'il se livrait à cette exploration:

"J'ai l'air d'un cambrioleur", se dit-il.

Une pirogue faite d'un tronc d'arbre creusé flottait sur l'eau, elle était amarrée par une liane à la rive au-dessus d'un vague escalier taillé dans le sable et retenu par des bûches.

Une vache solitaire paissait dans l'enclos. Elle avait dû souvent descendre les échelons de la berge, car ils étaient à moitié détruits par ses pas. Jacques s'en aida cependant pour pénétrer dans cet enclos mystérieux.

C'était vraiment une rencontre étrange, que cette citadelle naturelle si bien entourée, si bien abritée des mauvais vents que des arbres de France y étaient en pleine production.

De superbes orangers couverts de fleurs et de fruits parfumaient l'air une herbe drue couvrait le sol dont un petit coin seulement, entouré de palissades, semblait réservé au potager.

La vache était accourue au-devant de l'intrus qui abordait ainsi sans gêne son domaine. Elle le regardait de ses gros yeux mornes où pas un éclair ne passe, elle le suivait pas à pas.

Le soleil avait disparu au fond de l'horizon, rougissant encore la pointe des herbes de l'immense plaine, bornée seulement à l'Est par le massif arborescent que Jacques avait si triomphalement traversé. L'air était infiniment doux dans cette enceinte paisible et riante où un peu de travail humain imettait une note consolante.

Au fond, le rocher offrait une anfractuosité naturelle dont les fentes avaient été bouchées avec de la mousse. Jacques y entra, de plus en plus stupéfait de ne rencontrer personne en ces lieux, cependant habités.

La faible clarté venant de l'ouverture lui permit d'apercevoir une table grossière sur laquelle reposait une calebasse remplie d'huile où brûlait une mèche.

Un livre usé, sali, mais soigneusement recollé, se voyait à côté.

Il s'en saisit, alla vers le jour. O Ciel! quelle joie! Ce livre était un paroissien français.

—Mon Dieu, mon seul guide vous avez sauvé votre enfant! Je suis venu ici attiré par l'invincible aimant de votre doigt divin!

Et il feuilleta les pages.

Sur la première ces mots se lisaient à demi effacés:

—Georges Rozel, Paris.

Le coeur de Jacques battait une charge d'amour reconnaissant, de ses lèvres sortaient des louanges sans suites; mais tout son être vibrait de joie, d'enthousiasme.

N'était-ce pas un miracle qui s'accomplissait pour lui? Son ange gardien ne l'avait-il pas visiblement entraîné, protégé, amené là? Son voyage invraisemblablement ne marquait-il pas, à chaque instant, l'intervention providentielle?

Il resta longtemps abîmé dans son hymne de bonheur. La lune vint montrer ses cornes au sommet des rochers, la vache beugla comme angoissée d'attente, et Jacques se releva.

La nuit était maintenant tout à fait entrée dans la caverne; par chance, le brave garçon trouva au fond de la poche de son gilet une vieille allumette venant d'Europe. Il la fit craquer avec l'émotion craintive de la voir rater, mais elle n'était, paraît-il, pas de la régie, et elle s'enflamma.

Il en profita pour allumer la mèche de la lampe primitive et regarder autour de lu l'ensemble des choses.

Un lit de mousse sèche, sur lequel deux couvertures de toiles grossières étaient jetées avec, au-dessus, appendue à la paroi grise du roc, une croix de bois, un tronc renversé en guise de siège, la table, et sur une pierre en saillie, une pile de calebasses, voilà tout l'ameublement de l'anachorète qui logeait ici.

Soudain, Jacques fut arraché à son examen: une bête se frôlait le long de ses jambes.

Il se pencha curieux et un superbe chat noir, aux prunelles d'or, le fixa avec un miaulement très doux.

—Ah! minet, s'écria tout haut Jacques, joyeux, en caressant l'animal, tu ressembles à nos minets de France.

Le chat se laissa béatement caresser; mais il avait sans doute un autre but, car il s'en alla miaulant vers une calebasse vide placée dans un coin, tandis que la vache montrait à l'entrée de la grotte sa tête cornue.

Alors Jacques comprit le langage des deux animaux. Il sourit à leur manège, saisit les calebasses sur la tablette et avec le savoir acquis pendant son récent voyage à travers les bois, il s'en alla traire la bonne laitière.

Minet, assis sur sa queue, près de lui, regardait l'opération en passant sa langue rude sur ses moustaches.

Ce fut peu long. Aux cris plaintifs partant d'un point de l'enceinte, Jacques devina encore qu'il y avait quelque autre bête en détresse là-bas, et, à la façon dont la vache répondait en tendant le cou, le nouvel arrivant saisit l'ordonnance des habitudes quotidiennes. Il s'en alla tout droit, suivi de ses deux compagnons, à un petit enclos fermé d'une claie en bamboue, et il délivra une jeune génisse bondissante qui se hâta goulument vers les mamelles maternelles.

Jacques rentra pour ramasser ses jattes de lait, songea à minet qui montrait grand empressement à suivre chacun de ses gestes et finalement pensa à lui.

Au moment où il approchait de ses lèvres le blanc liquide mousseux, tiède et nourrissant, il fut pris d'un scrupule. Allait-il oser se servir, lui, étranger, entré là par escalade, reçu par deux animaux familiers? Mais la nécessité l'emporta. Au désert, la vie change, le bon Dieu met la table pour tous et il soupa, réconforté, heureux de n'être plus seul sur le seuil de cette caverne devant laquelle s'était couchée la vache et son petit allongé près d'elle, pendant que le chat béatement filait "son rouet" comme les chats de France.

Puisque nul ne venait, puisque la maison, évidemment délaissée depuis peu, lui offrait l'abri hospitalier de ses portes grandes ouvertes, Jacques céda à une obligation de la nature. L'invincible besoin de sommeil le gagnait, ses membres brisés par l'extrême fatigue due à son périlleux voyage éprouvaient la nécessité d'une détente nerveuse.

Alors il s'enroula dans sa couverture et s'installa de son mieux sur le sol battu, le minet ronronnant près de lui.

D'abord, il fit tous ses efforts pour rester éveillé, attendre l'arrivée du propriétaire; mais le rêve l'emporta vite, la mèche s'éteignit faute d'huile, et la nuit, embrumée aux environs de la rivière, s'étendit uniformément sur la plaine.

Les animaux sauvages venant boire du fond de la plaine eurent beau galoper, hurler, mugir le long

POMMES, ORANGES, FIGUES ET PRUNES

Tels sont les quatre fruits qui entrent dans la fabrication de "Fruit-a-tives"

FRUIT-A-TIVES est le seul remède au monde qui soit fait du jus de fruits frais. De sorte qu'il est manifestement malhonnête de dire : "Je ne prendrai pas Fruit-a-tives parce que j'ai essayé tous les autres remèdes et ils ne m'ont fait aucun bien". D'un autre côté, le fait que "Fruit-a-tives" est entièrement différent de toutes les autres préparations au monde, est justement ce qui fait que vous devriez honnêtement l'essayer, lorsque votre estomac, votre foie, vos instestins, vos reins ou votre peau vont mal. "Fruit-a-tives" est composé des principes actifs du fruit et du meilleur tonique pour les nerfs qui ait jamais été découvert, 50c la boîte, 6 pour $2.50; grandeur d'essai, 25c. Chez tous les marchands ou envoyé frais de poste payés par Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

ENROLES TRES PEU NOMBREUX

OTTAWA, 16 — Les rapports d'enregistrements pour enrôlement et les demandes d'exemption sous la loi de conscription qui continuent d'affluer aux bureaux du conseil du service militaire laissent toujours les honneurs de la première place au district militaire de Montréal. Montréal figure en tête de liste avec un admirable pourcentage de 88.27. Jusqu'au 15 novembre inclusivement, 1,581 jeunes gens appelables ont manifesté l'intention de s'enrôler et 68,756 ont demandé l'exemption. C'est un total de 70,-337 sur une population conscriptible approximative de 73,680. Le district de Hull donne 85 rapports pour service, 6,366 demandes d'exemption, total 6,451, population approximative, 7,584, pourcentage 85.05. Le district militaire de Québec a donné les résultats suivants: 381 rapports pour service, 36,111 demandes d'exemption, total, 36,-392, population approximative, 44,-054, pourcentage 82.55.

LE POISSON DE LA COTE NORD

QUEBEC, 17—On a appris, hier, que le vapeur "Savoy", qui a été nolisé par le gouvernement d'Ottawa, pour approvisionner les populations de la Côte Nord était, hier, à la Rivière-aux-Renards, Côte-nord, et qu'il arrivera à Québec, dimanche. En remontant, il fera escale à tous les principaux ports de la Côte et prendra à son bord de grandes quantités de poissons accumulées depuis quelque temps dans ces entrepôts et qui étaient destinés à l'exportation. Presque tout ce poisson, le la morue, en général, doit être exporté en Italie, à raison de 11 cents la livre. Le "Savoy" repartira mardi prochain, pour un second voyage sur la Côte-nord.

MERES SATISFAITES

Une fois qu'une maman a employé les Tablettes Baby's Own pour ses chers petits, elle n'en emploiera jamais d'autres. La satisfaction qu'elle reçoit de leur usage est merveilleuse. Elles sont faciles à donner au bébé; leur action est prompte et complète et absolument sans danger. A propos de ces tablettes, voici ce qu'écrit Madame Jean Dechaine, de Lacordaire, Sask.:

—"Je suis bien satisfaite des tablettes Baby's Own. Je n'ai pas eu de misère à les donner à mon bébé et elles l'ont promptement soulagée de la constipation". Ces tablettes sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25c la boîte de The Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

ann

SUR LA SCENE POLITIQUE

SIR ROBERT BORDEN PREND A PARTIE LE CHEF DE L'OPPOSITION

Il reproche à Sir Wilfrid ses hésitations et ses refus relativement à la loi du service militaire et le tient responsable de l'affaire du Canadien-Nord.

A PROPOS DE COALITION

SYDNEY, N.E., 17.—Sir Robert Borden, lors de son discours prononcé devant une assemblée monstre, au patinoir Curler, a critiqué l'opposition faite par Sir Wilfrid Laurier à l'acte du service militaire en alléguant que les efforts du gouvernement actuel concernant l'enrôlement volontaire n'avaient pas été parfaits.

Le premier ministre a rappelé à ce sujet deux événements où lui, comme chef du gouvernement, eut à inaugurer ou à encourager deux réunions tenues dans le but de promouvoir l'élan de l'enrôlement volontaire et il ajoute que dans ces deux circonstances, Sir Wilfrid Laurier ne prêta pas sa coopération.

La première assemblée eut lieu au mois d'août 1916. Il avait sollicité Sir Wilfrid de venir à cette occasion, aider à l'effort pour le recrutement. Au mois de février 1917 le club Canadien d'Hamilton demanda, lors d'une autre grande démonstration en faveur du recrutement, au chef de l'opposition d'approuver par une lettre portant sa signature, cette campagne. A cela, Sir Wilfrid écrivit qu'il ne pouvait alors donner son adhésion. Aucune autre réponse de sir Wilfrid suivit, déclare Sir Robert Borden, malgré son appui personnel et celui de l'hon. Rowell à la campagne entreprise. Continuant, Sir Robert Borden avertit les électeurs qu'advenant le retour de Laurier au pouvoir, ce dernier doit entièrement s'appuyer sur les partisans du groupe qui a clamé que jamais le Canada n'aurait dû prendre une part active à cette guerre et que nos troupes seraient rappelées il est facile de comprendre ce qui arrivera en ce qui concerne les renforts à expédier si le gouvernement est renversé. Le premier ministre fait remarquer que les Allemands ont déclaré que la décision dans cette guerre serait le résultat d'une mise à l'épreuve de la résistance nerveuse de la nation et il ajoute que l'élection actuelle allait démontrer cette mise à l'épreuve pour le Canada tandis que le referendum projeté sur l'acte du service militaire n'aurait eu pour effet que paralyser les efforts tendant à l'envoi des renforts jusqu'au jour où l'on aurait pu constater l'inutilité de la chose. Au cours de sa harangue, le premier ministre a déclaré qu'il visitera la semaine prochaine, plusieurs villes de l'Ontario.

DISCOURS DE SIR ROBERT BORDEN

"Depuis plus de trois ans, dit le premier ministre, le Canada est en guerre avec le plus grand pouvoir militaire que l'histoire ait jamais connu. Quand la guerre éclata le Canada était absorbé par la discussion des problèmes de son développement économique. Aujourd'hui nous avons un corps d'armée au front et notre devoir est de maintenir ce corps d'armée à son effectif complet. Telle est l'intention du gouvernement. C'est pour cela que nous avons adopté la Loi du Service Militaire."

Et à l'appui de ce qu'il dit, le premier ministre donne l'opinion d'un grand critique militaire américain à l'effet que l'armée canadienne est le corps le plus effectif au front, proportionnellement à son nombre. "Les Allemands disent que cette guerre sera gagnée par ceux qui ont les meilleurs nerfs et que les Allemands ayant les meilleurs nerfs, doivent être vainqueurs, déclare le premier ministre. Cette élection doit déterminer si les Canadiens ont du nerf. Si les électeurs décrètent que nos soldats au front auront des renforts, ils décrètent le commencement de la fin de la guerre. Le dévouement héroïque de ceux qui se battent au front et nous défendent au delà des mers exigent que nous soyons aussi patriotes qu'eux.

"Dans son manifeste au peuple, sir Wilfrid Laurier s'engage à suspendre l'application de la loi de conscription, et par conséquent de retarder l'envoi de renforts à nos troupes. C'est ce qui veut dire que tous nos efforts seront paralysés et de nul effet en attendant qu'il soit trop tard.

"Sir Wilfrid prétend que nous aurions pu lever assez de renforts avec le volontariat, et il censure le gouvernement parce qu'il n'a pas fait assez pour le recrutement volontaire.

"En août 1916, je l'ai supplié de me donner son concours pour demander au peuple canadien de fournir un plus grand nombre de recrues. Il refusa son concours. Le comité de recrutement de Hamilton s'adressa à lui directement mais sans effet. Il s'adressa également à moi et à M. Rowell. M. Rowell et moi donnâmes notre plus cordial appui au comité. De son côté, sir Wilfrid, écrivit:

"Je regrette de ne pouvoir vous donner immédiatement une réponse affirmative. Je vais étudier la question et vous informerai plus tard."

"La question est encore à l'étude avec sir Wilfrid. Et c'était dans la troisième année de la guerre, et sir Wilfrid en est encore à se demander ce qu'il faut faire pour la cause de la civilisation et de la liberté.

"Le besoin urgent de renforts était connu de tout le Canada. Cependant il refusa de dire un seul mot pour aider à ceux qui voulaient venir au secours de nos héros. Que peuvent attendre nos armées d'un tel esprit? Il existe une certaine école, heureusement très limitée en nombre, qui prétend que cette guerre a été déclarée par la Grande-Bretagne. Elle prétend que le Canada n'y devrait participer en rien, que ses armées devraient être rappelées et que nous ne devrions ne plus faire aucun effort. C'est justement ce que les Allemands attendent du Canada. Cette école fait la guerre au gouvernement mais appuie l'opposition. Si sir Wilfrid revient au pouvoir, il devra compter sur l'appui de cette école."

Sir Robert Borden a déclaré qu'il avait proposé à sir Wilfrid un cabinet de coalition formé d'un nombre égal de représentants des deux partis, pourvu que le nouveau gouvernement acceptât la loi de conscription. Sir Wilfrid insista pour avoir un referendum. Sir Robert proposa alors de former un cabinet de coalition et de déférer la loi de conscription jusqu'après les élections, et sir Wilfrid refusa encore.

Parlant de l'achat du Canadien Nord, sir Robert dit que sir Wilfrid doit en être tenu responsable parce que c'est une des choses que son administration a rendues inévitables.

TURBULENTS CONDAMNES A L'AMENDE

Les nommés Graveline et Larivière, arrêtés à l'assemblée Sévigny hier soir, ont été condamnés à $10 d'amende chacun.

Une remontrance

16 novembre

Sachant très peu mesurer leur enthousiasme et surtout la manière de manifester publiquement de leurs sympathies politiques, R. de Graveline et Ernest Larivière ont été arrêtés, hier soir, lors de l'assemblée Sévigny, à Westmount, pour avoir brisé des carreaux de la salle Victoria. Un examen des projectiles dont ils se sont servis a démontré qu'il y avait eu préméditation puisque les deux jeunes gens venus des deux extrémités de Montréal s'étaient servis de pierres qu'on ne trouve pas à Westmount, une variété bien connue des experts et qui n'est employée qu'à Montréal.

Après avoir passé la nuit aux oubliettes de Westmount, les deux jeunes turbulents ont comparu devant le recorder McMahon, ce matin, et ont été condamnés chacun à $10 et les frais, soit un total de $16.65 chacun, ou un mois de prison. Ils ont payé.

LE LIEUT. COL. GIROUARD COMMANDANT EN SECOND DU BATAILLON

QUEBEC, 14 — Le lieut.-col. Girouard, ancien commandant du 178e bataillon canadien-français, vient de recevoir la nouvelle officielle de sa nomination de commandant en second du 1er bataillon formé des conscrits du district de Québec. Le major Ernest Legaré avait d'abord été nommé à ce poste mais d'après les derniers règlements qui veulent que ces postes soient remplis par des officiers qui ont fait du service actif, le lieut.-col. Girouard a été nommé à la place et commandera le régiment jusqu'au retour du lieut.-col. Pieuze nommé commandant.

COURRIER DE SOREL

SOREL, 15. — M. J. Geo. Frigon, propriétaire du magasin Semi-ready, place du Marché, Richelieu, a fait des améliorations considérables à cet établissement, qui se trouve l'un des plus jolis de la ville.

—M. E. A. Morgan a tenu, dimanche, une assemblée publique à St-Joseph, à laquelle il a adressé la parole. Plusieurs centaines d'électeurs l'ont écouté avec beaucoup d'attention.

—Lundi a eu lieu le mariage de Mlle Annette Chevalier avec M. O. Benoît, mécanicien. Les cadeaux ont été nombreux. Nos bons souhaits aux jeunes époux.

—M. Philias Deslauriers et Mesdemoiselles Jeanne et Annette Laforest sont revenus d'un charmant voyage à St-Hyacinthe.

—A sa dernière séance, l'Union St-Joseph et St-Michel a adopté les résolutions de condoléances adressées à Mme Edouard Maneeau, à l'occasion du décès de son mari.

—Les parties de cartes données chaque semaine au Casino des zouaves attirent chaque jour un grand nombre de personnes. Les zouaves font tout en leur pouvoir pour rendre ces réunions les plus attrayantes possibles.

AFFREUSES ATTAQUES DE MALADIE DE COEUR

SOULAGEES par une DEUXIEME DOSE DES

Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs.

Le battement irrégulier et les palpitations violentes sont un des premiers symptômes dangereux que le coeur ne va pas bien. Souvent ce n'est qu'une sensation de malaise ou d'épuisement passager ou vous pouvez ressentir une sensation d'étouffement, le manque de soupir et vous vous sentez comme si vous deviez mourrir.

Dans semblables cas, l'action des Pilules de Milburn pour le coeur et les nerfs en soulageant le coeur, en régularisant ses battements normaux et en appaisant l'état de principaux nerfs est, sans contredit, merveilleuse.

Mme Frank Arseneau, Newcastle, N.-B., écrit : "J'avais d'affreuses attaques de la maladie de coeur depuis cinq ou six ans, et, comme j'essayai plusieurs sortes de remèdes, sans pouvoir aller mieux, je décidai d'essayer les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs, et, à mon étonnement je fus soulagée dès la seconde dose. Je continuai d'en prendre jusqu'à ce que je pris six boîtes et maintenant je me sens bien, on ne peut mieux.

"Maintenant, ma soeur en prend pour la nervosité et elle trouve un grand soulagement par eur emploi".

Les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs se vendent 50c la boîte, chez tous les marchands, ou par la poste directement, sur réception du prix, de The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. 4

LES MINEURS DE THETFORD-MINES AURONT UNE AUGMENTATION

SHERBROOKE, 15. — Une augmentation de 25 sous par jour sera accordée aux mineurs des puits de Thetford-Mines, à partir de demain mettant le salaire à $3.00 par jour pour dix heures d'ouvrage. Cette augmentation n'a pas été donnée à la suite de la petite grève de l'autre jour mais parce que les profits justifient cette hausse et permettent aux patrons de payer ce salaire.

COURRIER DE ST-JEROME

Nous regrettons d'apprendre que le révérend Père Richard, Jésuite, frère de Mme J. D. Guay, de cette ville, est sérieusement malade à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous formons des voeux pour son prompt et complet rétablissement.

PEUT ETRE SAUVE ET GUERI DE L'IVROGNERIE

Bonnes nouvelles pour les mères, les épouses, les soeurs.

Voir un être cher se faire mourir et l'entendre rire et s'amuser de nos larmes, pendant que vous voyez l'ivrognerie se rendre maître de lui, c'est avoir connu la souffrance et endure un chagrin auprès duquel les souffrances physiques ne sont rien. Et quand vient enfin ce tournant de la route, ce moment qui doit venir tôt ou tard où il se réveille et constate qu'il est l'esclave de l'ivrognerie, vous reprenez courage et croyez que tout va bien aller. Il combattra sa mauvaise habitude et vous lui aiderez à s'en défaire, mais il est incapable de lui échapper. L'ivrognerie a miné sa constitution, enflammé son estomac et ses nerfs et il lui faut contenter son envie et boire. Et après avoir espéré, puis désespéré plus de fois que vous ne pouvez les compter, vous voyez qu'il faut venir à son secours. Le mauvais état de son estomac et ses nerfs doivent être guéris par quelque chose qui adoucisse l'estomac enflammé et calme les nerfs qui tremblent, lui ôtant tout goût de la boisson.

Mon merveilleux remède—la Prescription Samaria—a fait cela dans des centaines de cas au Canada. On peut l'administrer au su ou à l'insu du patient, vu qu'il ne goûte, ni ne sent rien et se dissout vite dans le liquide ou les aliments. Lisez ce qu'il a fait pour Mme G., de Vancouver

"Je voulais tant que mon mari se guérisse de l'ivrognerie, que j'allai à la pharmacie de Harrison et y achetai votre remède. Je n'eus aucune peine à le lui donner sans qu'il s'en aperçoive. Je vous remercie beaucoup de la joie et du bonheur qu'il a apportés à la maison. Le coût n'est rien au prix de ce que dépensait mon mari pour la boisson. L'ivrognerie de mon mari me conduisait au tombeau, mais aujourd hui je suis heureuse. Que le Seigneur vous bénisse et vous aide à guérir le mal. Je ne veux pas que mon nom soit publié".

GRATIS—N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT.

Envoyez gratuitement un paquet échantillon et un livre donnant tous détails, témoignages, etc., à toute victime ou ami qui a besoin d'aide. Ecrivez aujourd hui. Paquet cacheté ordinaire. Correspondance très confidentielle.

E. R. HERD, Samaria Remedy Co., 14210 Mutual Street, Toronto, Can.

SES

Ambitions

A qui n'arrive-t-il pas de laisser l'ouvrage un moment et de lâcher la bride à son imagination, de laisser la pensée, lasse des réalités, se promener dans le pays des choses qui auraient du — auraient pu être. Ces rêveries nous font rentrer en nous-mêmes et nous font souvent changer de route avant qu'il soit trop tard.

Cet homme dont le rêve était de devenir un ingénieur célèbre, un maître de l'industrie, de savoir, de réussir, d'accumuler, a vu, faute de santé, toutes ses ambitions, tous ses projets s'écrouler comme un château de cartes.

Dévoré par l'amour de l'étude, épuisé par un travail intellectuel audessus de ses forces, il est abattu, ruiné.

Avant quarante ans, il est usé, sa vie n'est plus qu'une fièvre, ses ambitions qu'un rêve, il ne faudra plus qu'un souffle pour briser sa frêle constitution au moment même où il croyait mettre en exécution ses beaux projets, récolter les fruits de ses durs labeurs.

Il a tout appris—il n'a pas appris à soigner son corps. Il croyait pouvoir vaincre sa maladie sans aide—la maladie l'a vaincu.

Vous qui faites ces beaux rêves pour l'avenir, qui voyez déjà sourire la fortune, mais qui commencez à sentir les effets du surmenage mental et physique, allez-vous compromettre votre avenir, voir s'écrouler vos beaux projets, en ne vous soignant pas à temps? Arrêtez—considérez un moment quels seront les résultats de cette négligence — considérez ce que l'existence vous réserve si la santé, la force, l'énergie viennent à vous faire défaut. Vous ne pouvez pas toujours dépenser et toujours avoir — vos succès vous ont coûté cher en force, énergie et vitalité—vous avez même dépensé votre réserve—si vous continuez, c'est la faillite.

Commencez donc dès aujourd'hui à réparer les dégats causés à votre système par le surmenage, purifiez, enrichissez ce merveilleux liquide qu'est votre sang. Jetez les bases de ce fonds de réserve de force et d'énergie qui servira à combler le déficit que pourra causer le surcroit de travail ou la maladie et pour cela employez régulièrement le célèbre

Vin St-Michel

le plus puissant tonique naturel, et alors vous pourrez continuer sans crainte, sans défaillance la route de la vie et atteindre le but que vous rêvez — le succès. Le Vin St-Michel est un vin pur, délicieux, réconfortant fait avec des raisins de choix provenant du domaine de St-Michel et reconnu par les sommités médicales comme riche en fer, en tanin et en sels essentiels à la vie — employez-le régulièrement, la cure se fera agréablement et sûrement.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Seuls Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal

EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

International Business College

314 RUE CATHERINE O., MONTREAL
ENSEIGNEMENT INDIVIDUEL
LE JOUR ET LE SOIR
Fondé 1895 ANGUS CAZA, Princ. Tel. Main 309

14—jno.

Economisez 20%

sur votre pain en le cuisant avec de la farine préparée de Brodie. Un pain de 1½ livre coûte 10c.

Une fournée de "Buns" de 1½ livre faites avec de la farine préparée de Brodie coûte 8c.

BRODIE & HARVIE LIMITED
14, RUE BLEURY, MONTREAL
8-15-22-29

LE NOVORO
DU DR. PIERRE

est un remède qui a soutenu l'épreuve d'un usage constant depuis plus de cent ans. Il nettoie le sang, fortifie et vivifie le système tout entier et donne de la force et de la vie aux organes vitales. Préparé avec des herbes et des racines pures et salutaires, il ne contient rien que ce qui peut faire du bien. Contre la Grippe, les Rhumatismes, les Maladies d'Estomac, du Foie ou des Reins, il n'existe aucun remède qui l'égale.

Il ne peut pas être obtenu dans les pharmacies, mais est fourni directement au public par l'intermédiaire d'agents spéciaux. S'il n'y a pas d'agents dans votre voisinage, écrivez aux seuls fabricants et propriétaires, le

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.,
19-25 So. Hoyne Ave., CHICAGO, ILL.

57

des remparts de la citadelle qu'ils frôlaient en passant. Jacques n'entendait plus rien. Il songeait à un paradis terrestre où il retrouverait son père, sa mère, tante Eliane et la vieille marquise d'Auteroche, rajeunie et transfigurée, qui lui tendait les bras, l'appelant : "mon petit-".

Combien dura ce sommeil, le jeune voyageur ne s'en rendit nul compte ; toujours est-il qu'il fut éveillé en sursaut par un bruit léger et un bond de son chat.

L'obscurité était opaque, la lune couchée.

Il n'apercevait absolument que les prunelles lumineuses du félin qui allait et venait dans la grotte.

—Quelqu'un est là ? demanda-t-il. Est-ce vous, Monsieur l'abbé Rozel ?

—C'est moi, oui. Seigneur Jésus ! qui donc est ici et parle ma langue natale ?

—Qui? C'est moi, votre Jacques, l'enfant que vous avez recueilli par une nuit semblable, il y a bien des années, celui qui vous doit la vie et le bonheur d'être chrétien.

Ce disant, Jacques, les mains étendues, cherchait dans le vide d'ombre...

—Oh ! parlez, mon Père, continuait-il ardemment, parlez, que je puisse au moins m'approcher de vous.

La voix de plus en plus tremblante du prêtre reprit :

—Jacques ! notre petit Jacques! mais c'est une hallucination.

—Non, non, c'est moi, en chair et en os, bien vivant et qui vous aime de tout mon coeur... Ah ! enfin, je vous trouve donc, mon Père!

Les deux amis étaient parvenus à se joindre, et maintenant, l'un contre l'autre battaient leurs coeurs.

—Mon ami, mon bienfaiteur, disait Jacques, la voix coupée de larmes, quel bonheur.

—Mon enfant bien-aimé, je te prenais pour un revenant ; mais ton arrivée, en vérité, tient du miracle. Comment as-tu pu venir jusqu'ici ? en ballon ? avec des ailes?

—Non, je suis venu avec l'aimant de ma tendresse ; expliquer autrement mon arrivée, je ne le pourrais jamais ; je suis venu parce que le bon Dieu voulait que je vienne et me donnait la force de franchir les obstacles et l'intelligence de deviner ma route.

—Allons, dit le prêtre, voilà certes la plus grande surprise de ma vie !

—Seulement, fit Jacques, riant maintenant, nous ne pouvons nous voir, nous vivons réellement en plein mystère.

—Je te crois. J'ai cependant un briquet quelque part, je l'avais, je crois, tout à l'heure, à la main. J'ai dû le laisser tomber dans ma surprise.

—Ne cherchez pas. Tenez, nous allons nous étendre sur votre lit de mousse, et comme vous devez être las, nous dormirons jusqu'au jour.

—Dormir! comment, tu y songes, toi ; mais je n'y arriverais plus, à présent, tous mes nerfs sont tellement surexcités.

Il y a un instant, en traversant cette longue plaine, je dormais presque debout ; à présent, il me semble que je n'ai été, de ma vie, aussi bien éveillé.

—Causons donc.

—Comme tu voudras. Il faudrait, avant, que j'aille traire ma vache et que je puisse t'offrir quelque chose.

—Oh! je me suis servi, la besogne est faite ; tenez, j'ai des calebasses remplies de lait ; vous allez vous rafraîchir pendant que je vous conterai ce qui m'amène.

—Je vois que mes bêtes t'ont reçu.

—Admirablement. L'une m'a offert son lait, l'autre ses caresses. Et votre précieux livre resté sur la table, m'a appris de vos nouvelles; seulement, comme un imprévoyant, j'ai brûlé toute l'huile de la veilleuse.

—Qu'importe, tu es près de moi, je bénis ton retour, mon enfant.

Alors, au milieu de cette nuit, dans cette grotte sauvage où seules les prunelles du chat mettaient une clarté, les deux amis parlèrent jusqu'au jour.

—Moi, expliqua le prêtre, je me loge ici qu'en passant quand je visite les contrées avoisinantes. Aujourd'hui, je suis allé chez les Bacuito faire des mariages et des premières communions.

Mes chrétiens m'ont rapporté sur leur dos jusqu'à l'entrée de cette prairie, puis je les ai obligés à repartir. Ces jours, je voulais filer sur Calayara.

—Oh! vous m'emmenez!

—Bien entendu. C'est Pierre qui sera content! Seulement, pas demain, tu te reposeras.

—Je ne suis plus las du tout, maintenant que je vous ai retrouvé.

—N'importe, tu devras quand même attendre que nous puissions voyager.

Attendre quoi?

—Le moyen de transport. Un seul chemin est possible pour se rendre d'ici à Calayara: c'est celui du Rio d'Yrès.

—Le Rio d'Yrès! Depuis si longtemps que je le cherche et l'espère, où est-il?

—Mais là, devant nous.

—Comment? Je suis donc au but si ardemment souhaité!

—Presque. Trois jours de navigation seulement nous séparent de la côte.

—Partons. Oh! si vous saviez...

—Attends, te dis-je, jeune impatient; pour que le Rio soit navigable, il faut que les premières pluies aient tombé aux cataractes situées entre le Zambèze et le Cuando afin que le Cuito puisse refouler et fasse barre à l'embouchure de ses affluents dont le Rio d'Yrès est l'un.

—Est-ce que ce phénomène s'accomplit régulièrement?

—A peu près. Voilà octobre, les petites averses vont commencer sur les hauts plateaux.

—Nous voyagerons dans le canot d'écorce que j'ai vu amarré à la rive!

Sans doute. Mon bateau est primitif, mais bien lesté. Plus de dix fois il m'a transporté sans encombre. On roule, on tangue, on escalade les chaussées faites en tronca d'arbres renversés par les tornades, on se mouille, on nage même parfois. On ne sombre pas. Dieu nous mène jusqu'à l'heure de grâce où il nous prendra chez lui au définitif repos.

—Parlez-moi de tonton Pierre.

—Toujours vaillant, l'âme si haute!

Il travaille, pioche, cherche sans trêve le trésor qu'il convoite, et tu sais dans quel but, car le cher homme ne garderait pas un grain d'or pour lui, s'il en trouvait jamais.

Voilà dix ans que cela dure et je le plaisante souvent, l'admirant quand même dans son inutile persévérance.

—Moi je suis venu pour trouver un trésor: le secret de ma naissance.

—Oui, ce fut étrangement mystérieux. As-tu appris quelque chose?

—Un peu, bien peu, des fois je crois saisir un fil conducteur, mais il est si ténu qu'il se brise au premier effort.

Néanmoins, Jacques raconta à son ami l'histoire de Flic-Floc et de la vieille marquise d'Auteroche, il émit son unique espoir, ce magnétisme qui le poussait vers cette noble famille éprouvée, ruinée de coeur elle aussi.

L'abbé Rozel, grandement ému de ce récit, se tut quelques instants, il réfléchissait profondément... Il dit enfin:

—Tes déductions sont en effet plausibles et très captivantes. A dire vrai, je me suis toujours défié que tu ne pouvais sortir de la race maudite qui vendit le Christ. L'éducation corrige, change, transforme, c'est juste, mais ne dénature pas. Nous t'élevâmes, il est vrai, selon des principes opposés à ceux de cette caste; mais nous n'eûmes aucune peine avec toi, tu venais naturellement vers nos idées, loyal et généreux d'instinct, comme si, dès le sein de ta mère, tu eusses conquis les germes d'honneur...

—Mon Père, je parviendrai, vous le verrez, à éclaircir ce mystère; le ciel ne m'a pas amené ici, après tant d'efforts, pour me faire échouer au port, n'est-ce pas? Je sens que je tiens déjà en mains le noeud de ma destinée et que je saurai le dénouer.

Le jour commençait à poindre, rosé, frais, amenant les senteurs saines du matin; peu à peu les choses émergeaient de l'ombre et Jacques saisit la main de son ami, l'entraîna au dehors pour le voir, contempler son cher visage, et une double exclamation jaillit :

—Comme tu es beau, robuste, charmant, mon Jacques!

—Comme vous êtes resté celui que j'aimais. A peine avez-vous changé!

Et c'était vrai. Malgré ses immenses fatigues l'abbé Rozel était demeuré jeune, presque sans rides.

Les passions ne l'avaient point vieilli. Ses cheveux blancs lui faisaient une couronne vénérable, et ses beaux yeux, purs comme l'azur, gardaient la vivacité et l'éclat de la jeunesse.

Quant à Jacques, c'était le printemps vigoureux, plein de sève. Son sourire d'enfant naïf se retrouvait sous la moustache naissante, et son limpide regard disait l'intelligence et la bonté.

Les amis encore s'étreignirent, puis ils vaquèrent aux soins de leur intérieur, après avoir pris au rio un bain réparateur de leur fatigue.

Dans la journée, deux noirs arrivèrent et ne furent pas peu surpris d'apercevoir le nouveau venu.

—Toi venu pour prendre notre place chez le Père, dit l'un avec défiance.

—Moi venu la partager, répondit Jacques. Alors le prêtre, souriant, mit la paix.

—Jacques, je te présente mes deux serviteurs: Clément et Silvain; je leur ai, au baptême, donné des noms de France, ainsi que je fais toujours.

Ils sont doux et pieux et m'aident dans mes oeuvres. Hier, je les ai envoyés à une station distante pour me renseigner sur l'état de mes chrétiens. Ils rentrent au bercail et ne seront plus jaloux quand ils sauront que tu es le fils adoptif du Père.

Les nègres, avec l'enfantine mobilité de leur race, se mirent à rire, à prendre les mains de Jacques pour les mettre sur leur tête crépue en signe de soumission; puis ils lui apportèrent des fruits, et l'harmonie entre eux tous s'établit rapidement.

La journée se passa pour les deux Français en causerie, en échange d'amitié, en admiratifs regards.

—Comme l'oeuvre du Seigneur est belle ! disait le prêtre, ses yeux attendris fixés sur le jeune homme; je suis fier de mon élève. As-tu quelquefois, en France, vu ma pauvre vieille mère si abandonnée ?

—Un peu quand j'étais petit, elle était bonne pour moi. Nous n'étions guère fortunés et elle était généreuse pour l'orphelin que j'étais, que je suis... Plus tard, elle a dû quitter le climat brumeux de Paris, s'en aller respirer au soleil du midi un air plus doux. Parfois elle écrit à tante Eliane des lettres datées d'un couvent de San-Remo où elle attend, dit-elle, dans la paix et la prière, la délivrance des liens terrestres.

Un silence suivit ces détails. Le prêtre revoyait sans doute à travers les espaces celle qui avait si tendrement bercé son enfance; un soupir souleva sa poitrine, mais il réagit. A quoi bon s'attrister quand la destinée nous a vaincus ? Sans doute il avait accompli un devoir pénible, il avait forcé celle qu'il aimait, au sacrifice, en l'abandonnant seule et âgée, en rompant les liens de la nature... Dieu ne donne l'enfant à sa mère que temporairement, et la mission de l'homme s'accomplit rarement au foyer qui l'a vu naître et grandir. L'abbé Rozel, ardent et passionné, s'était jeté dans la lutte contre l'idolâtrie pour vaincre son coeur trop épris du monde, trop porté vers l'amour des créatures; il avait rudement combattu contre ses désirs et ses pensées, encore mal aguerri après vingt ans, puisque c'était d'une voix peu assurée qu'il osa interroger:

—Et mes anciens amis, les Hartfeld ? La comtesse Michelle que devient-elle ?

—Henri Hartfeld est député d'Ille-et-Vilaine. Il lutte à l'assemblée parlementaire pour la religion et l'honneur du pays.

Ce n'est pas une bataille sans mérite, car elle n'a guère de défenseurs; le vieux monde croule sous l'impiété. Cependant une élite se dévoue, ramasse les armes des croisés et conquiert à la vérité un peuple plus indifférent que mauvais.

Dans les paroisses, il y a des auxiliaires militaires qui s'occupent des soldats, les encouragent, leur montrent les beautés consolantes du culte. Dans les villages, il y a des écoles de Soeurs et de Frères où l'enseignement chrétien est donné. Dans la presse, il y a de bons journaux qui mettent en lumière les trupitudes vénales et montrent l'égoïste préoccupation des faiseurs de beaux discours. Bref, je crois une réaction peu éloignée, le dégoût pénètre le peuple à la vue des exploiteurs de leur conscience, et la société élevée, celle qui dirige, a peu cessé d'arborer ses croyances et son drapeau.

—Puisses-tu dire vrai, mon fils ; moi qui plante en sol vierge, j'ai de splendides récoltes et j'attends, même en ce moment, le règne du Christ, la charité et la fraternité universelle par la foi et la science.

La civilisation gagne chaque jour autour de nous ; l'Angleterre, l'Allemagne, le Portugal envoient des missionnaires et des commerçants, la civilisation est le chemin du catholicisme.

—o—

Quelques jours s'écoulèrent.

Les deux âmes du prêtre et du jeune homme se pénétraient, s'estimant davantage à chaque heure.

Ils menaient l'existence simple, laborieuse et pieuse des premiers chrétiens. Ils rapportaient tous leurs actes à la vie future, souriant d'une misère physique, d'une petite souffrance occasionnée par le travail.

Ainsi il fallut radoubler le canot. Au moment de le charger, on s'aperçut d'une voie d'eau, et la besogne très dure pour l'enlever jusqu'à la haute berge, avec les seules forces réunies de quatre hommes, ne s'opéra pas sans grands efforts.

Les amis voyaient maintenant presque chaque jour, vers midi, monter une vapeur qui se résolvait en pluie sur les hauts plateaux, noyait l'horizon et amenait le lendemain un léger exhaussement de niveau dans le lit du rio d'Yrès.

Enfin, un matin, sous un ciel bas chargé de nuages floconneux, les infatigables voyageurs s'embarquèrent tous les quatre.

(A SUIVRE)

LES PAINS DE LEVURE ROYAL
ELLE PRODUIT UN PAIN PARFAIT
LE PAIN FAIT À DOMICILE AVEC LA "LEVURE ROYAL" EST PLUS NUTRITIF ET DEMEURE FRAIS ET TENDRE PLUS LONGTEMPS QUE LE PAIN FAIT AVEC TOUTE AUTRE LEVURE
MAKES THE WHITEST & LIGHTEST
ROYAL YEAST CAKES
E.W.GILLETT COMPANY LIMITED
TORONTO, ONT.
WINNIPEG MONTREAL
E.W.GILLETT COMPANY LIMITED
FAITE EN CANADA

LA FEMME AU FOYER

LES CHARS

Un beau soir de juillet, aux abords du village,
Dans la poussière d'or que soulèvent les boeufs,
Cahotent de grands chars pleins de foins capiteux
Qui laissent aux buissons leur odorant sillage.
Ou portent les froments et les seigles, si lourds
Que les essieux en ont des gémissements sourds
Et que le joug se plaint au front de l'attelage.

Or, derrière les chars, pieds nus, dépoitraillés,
Des vieux traînant la jambe et de robustes filles
Dont la ronce et l'ortie ont meurtri les chevilles;
Quelques adolescents un peu plus éveillés,
— Car, poilus de demain, ils crânent auprès d'elles,
Comme de jeunes coqs déjà "rouant" des ailes, —
S'en reviennent poudreux des chaumes dépouillés.

La grange sera pleine et les gerbières hautes,
Et l'on devra peut-être étayer le plancher;
Et tous ces pauvres gens, du maître à son vacher,
Ont ravi la Toison d'or des vieux Argonautes,
La portent sans orgueil et ne se doutant pas
Qu'ils font pour la Victoire autant que nos soldats,
Et que de leurs labeurs ils réparent nos fautes...

Puis d'autres chars encor défilent. Le soleil,
Du ras de l'horizon, les dore et les salue
Comme il dore là-haut le tank sombre qui tue,
Et les lourds camions, par un soir tout pareil,
Emportant les blessés qui doucement se plaignent,
Et les morts entassés, chauds encore et qui saignent,
Quoique entrés au repos sans fièvre ni réveil...

Chars des blondes moissons et des moissons sanglantes,
Egalement chargés et criant sous le poids,
Dans ce couchant de pourpre ensemble je vous vois
Emplis d'épis sacrés et de chairs pantelantes...
— Quand donc paraîtrez-vous, parés de verts rameaux,
Et de drapeaux troués, ô glorieux jumeaux,
Beaux chars de la Victoire et de la Paix — si lentes!

FRANCOIS FABIE.

UNE MYSTERIEUSE DECOUVERTE

CHELSEA, Mich., 16—Le corps d'un aviateur canadien nommé James Powers, de Deseronto, Ont., a été trouvé sur les rails du chemin de fer près d'ici. Il portait deux médailles pour bravoure dans la guerre des Boers. D'après ses papiers, sa femme demeurerait à Chicago.

LA BEAUTE QUI RESISTE AU VENT ET AU TEMPS

Les Gaufres au Calcium de Stuart enrichissent le sang afin de donner à la peau la richesse de la beauté.

DEMANDEZ UN PAQUET ECHANTILLON GRATIS

Laissez le vent souffler. Peu vous importe, votre sang enrichi par les merveilleuses Gaufres au Calcium de Stuart font disparaître les boutons, les taches, l'eczéma et les éruptions; la nouvelle peau ferme est radieuse de santé qui vous protège contre le vent et les intempéries. Ces Gaufres ne contiennent pas de drogues empoisonnées sous aucune forme; elles sont parfaitement inoffensives et peuvent être prises en toute liberté en agissant presque comme par magie. Le sulphide de Calcium, qui est leur ingrédient principal est le meilleur nettoyeur du sang qui soit connu de la science.

Peu importe l'état de votre peau, les Gaufres au Calcium de Stuart feront rapidement des merveilles.

Vous pouvez dire adieux aux têtes noires, aux boutons, à l'acnée, aux furoncles, aux éruptions, à l'eczéma et à un teint terreux et peu attrayant. Vous pouvez acheter des Gaufres au Calcium de Stuart chez tout pharmacien à 50c la boîte et vous serez émerveillés de leur splendide effet.

Pour avoir un paquet échantillon gratis envoyez le coupon ci-dessous.

Coupon d'Essai Gratis

F. A. Stuart Co., 483 Stuart Building, Marshall, Mich. Envoyez-moi immédiatement, par retour du courrier, gratis, un paquet d'essai des Gaufres au Calcium de Stuart.

NOM.....
RUE.....
VILLE.....
PROVINCE.....

LE COL. BLONDIN VISITE LE FRONT DE BATAILLE

LONDRES, 19 — Le colonel P. E. Blondin, du 258ème régiment, est revenu à Londres après une visite en France au cours de laquelle il a visité le front de bataille depuis Verdun jusqu'à Ypres, en compagnie du capitaine Turgeon et de son secrétaire, J. L. K. Laflamme. Parlant du moral des troupes, le ministre des postes s'est trouvé surpris de l'enthousiasme des hommes vivant continuellement dans la boue et ne trouvant rien d'anormal dans leur occupation. M. Blondin a dit que les hommes au front ne s'intéressent pas beaucoup à la politique, mais pensent beaucoup aux renforts qu'ils attendent. Ce serait une bonne chose, dit-il, si ces soldats pouvaient visiter leur pays. Ils parleraient avec une telle éloquence que le recrutement deviendrait plus que facile.

Les Canadiens français du front disent que ce serait un déshonneur pour la province de Québec de ne pas faire sa part dans la guerre qui est maintenant la cause de toutes les nations civilisées. M. Blondin dit que les Français sont très bien disposés envers les Canadiens, et il croit que la mission militaire anglaise produira de bons résultats.

Le ministre a visité l'Hôpital Laval et l'Hôpital St-Cloud, qui sont sous la direction de médecins canadiens.

PRODUITS RARES

NEW-YORK, 19. — Il est pour ainsi dire impossible de se procurer du sucre à New-York. Le sucre blanc granulé et voir même la cassonnade sont introuvables. Cet état de chose dure depuis près de dix jours et menace de continuer encore pour une semaine ou deux. Les grands hôtels rationnent leurs clients et beaucoup de maisons de pension se voient dans l'obligation d'en priver complètement leurs pensionnaires.

On prétend ainsi que le sel et le savon vont non seulement augmenter mais se faire rare.

LA PERTE D'UN YACHT

Ste-Anne des Monts, 19 — Il est regrettable d'avoir encore à enregistrer la perte d'un magnifique bateau à gazoline à l'entrée de la rivière, alors qu'il s'échoua sur le banc qui se forme à cet endroit au gré des courants. Heureusement que l'accident eut lieu près du brise-lame où les passagers au nombre desquels se trouvaient M. W. Russel, M. Charest, de Matane, son épouse et deux jeunes enfants, purent se sauver de l'embarcation.

L'on réussit à repêcher l'engin, mais le bateau est en pièces; c'est une perte d'environ $6,000 pour les messieurs Russel, propriétaires du vaisseau.

DECES D'UN NONAGENAIRE

St-Tite de Champlain, 19 — Jeudi matin ont eu lieu les funérailles de Mlle Marguerite Lefevre. Le service a été chanté par M. l'abbé Jos. Grenier, vicaire de la paroisse.

La défunte était âgée de 90 ans.

LA MODE AU ROYAUME

MANTEAU DE DEUIL, en drap mat, garni de crêpe, col, dépassant des manches et bord inférieur. Le manteau, de forme kimono, est confectionné par des biais de tissu dont les bords, piqués, chevauchent les uns sur les autres; il montre un dépassant de crêpe au col debout, et ferme par des boutons couverts. Chapeau de crêpe noir et de crêpe blanc, voile de crêpe noir, manchon d'astrakan. On exécutera facilement ce manteau, chic dans sa forme et pratique par l'ampleur du tissu, commode à revêtir sur toutes les robes.

UNE MAISON S'ECROULE : 2 MORTS

19 novembre

Deux personnes ont perdu la vie, et deux autres ont été blessées, samedi après-midi, vers 3 h. 30, lorsqu'une maison abandonnée où elles se trouvaient, rue Canning, s'est écroulée.

Les morts sont Maddel Marshall, une fillette de 12 ans, 502 rue Albert, et Johnnie Black, un jeune homme de 18 ans et marié, 124 rue Canning. Les blessés sont Gladys Tracey, 18 ans, 152 rue Chatam, et G. Haggard, un bambin de 10 ans, demeurant rue Canning. Ce dernier n'a été blessé que légèrement et il a pu retourner chez ses parents. La jeune fille, Gladys Tracey a été transportée à l'hôpital Western. Les deux cadavres sont à la morgue.

La maison qui s'est écroulée appartenait à la compagnie du Grand Tronc et était abandonnée depuis longtemps. Elle est située entre la rue St-Jacques et la voie du chemin de fer. Depuis longtemps, des gens des environs prenaient du bois dans cette maison, et plusieurs murs étaient ainsi disparus. Les victimes étaient justement à prendre du bois lorsque l'accident s'est produit. Elles furent ensevelies sous les décombres. Le sergent Gravel, du poste No 8, qui passait par là, donna l'alarme aux pompiers qui vinrent travailler au déblayage. Une heure plus tard, les victimes étaient retrouvées. Deux avaient cessé de vivre. La jeune fille Tracey souffre d'une fracture du bras. Le jeune Haggard ne souffre que de légères contusions.

VOL DE MATIERE EXPLOSIVE A TORONTO

TORONTO, 15 — Un grand émoi a été causé à Toronto à la nouvelle que 200 livres de "Dulène", matière explosive, avaient été volées dans les magasins de la Dom. Valley Brick Works, qui sont situés juste en face des édifices du gouvernement.

UNE FORET DE PIN DANS CHAQUE MENAGE

C'est ce que représente le traitement Peps. Il n'est plus nécessaire de se rendre dans les montagnes de Suisse pour respirer l'air hygiénique saturé de pin que les médecins recommandent si hautement pour la gorge, les bronches et les affections des poumons. Avec l'aide de la science ces vapeurs de pins ont été condensées en tablettes de façon à ce que le traitement peut être suivi à la maison.

Tout ce que vous devez faire c'est de laisser dissoudre les Peps dans la bouche. Les vapeurs riches du Pin s'échappent et passent par les ramifications les plus ténues des bronches en détruisant tous les germes dangereux et calment tout en les guérissant les membranes enflammées.

Les Peps sont sans pareilles contre les rhumes, la toux, la bronchite, l'asthme, les maux de gorge, la laryngite, les extinctions de gorge, etc. Chez tous les marchands, 50c la boîte.

PEPS

LA FEMME D'AUJOURD'HUI, DE DEMAIN ET LA GUERRE ACTUELLE

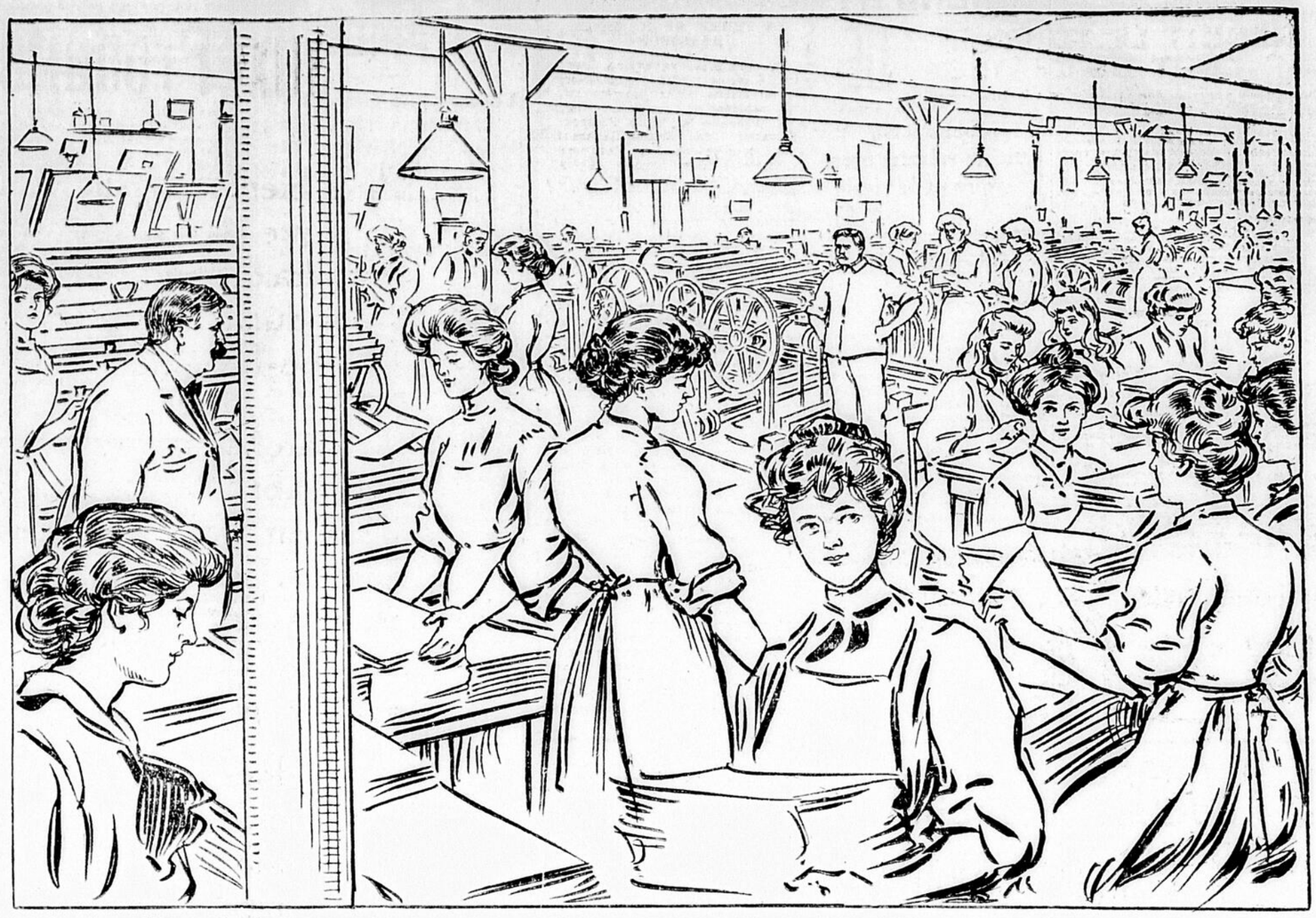

La femme d'aujourd'hui travaille, et celle de demain doit s'attendre à ce que la même chose lui arrive. La guerre terrible et sans fin que nous subissons, a créé cette nécessité, cette évolution, parmi tant de révolutions, évolution de la femme, objet de nos attentions et de nos sollicitudes. Que ce soit à l'usine, à l'atelier, au magasin, dans les bureaux, à l'ambulance ou à l'hôpital, ou même au foyer domestique, la femme d'aujourd'hui, tout en conservant sa grâce admirable et son sourire vainqueur, remplace forcément celui qui est parti et ne reviendra peut-être jamais, chevalier moderne des droits outragés, défenseur de la civilisation, martyr de l'idéal le plus noble, le plus grand. Comme il est loin le temps où les princesses filaient de la laine, en attendant le retour des preux vainqueurs, le temps où "moultes dames et demoiselles passaient à leur plus haute tour, heures et jours, guéant si d'oelles le seigneur et maistre ne revenoit pas couvert de glorieuses dépouilles."

Et cette évolution constitue l'un des problèmes les plus sérieux de l'ordre social, surtout au point de vue particulièrement physiologique.

La femme d'aujourd'hui travaille et elle donne tout son effort avec une générosité et un patriotisme stupéfiants, elle le donne d'une manière continue et sans manifester le moindre découragement. Pourtant, on exige d'elle une dépense d'activité pour laquelle elle n'avait pas été organisée, tout d'abord. Sous le rapport de la patience et de l'endurance, la femme vaut cent fois mieux que l'homme, elle ne se plaint pas où l'homme gémirait. Elle s'est dit: "Puisque l'industrie, le commerce, les munitions, l'ambulance, tant d'autres oeuvres de guerre, ou même nos foyers manquent d'hommes, puisqu'il a fallu réquisitionner l'effort de nos bras et de nos cerveaux, puisqu'il a fallu faire appel à tout ce que nous pouvions avoir de dévouement, en vue de la victoire, qu'importe la fatigue et le surmenage, pourvu qu'on nous laisse contribuer du mieux que nous pouvons à la défense de la patrie en danger."

La femme canadienne y est allée généreusement, nous le répétons, sans songer un seul instant qu'on lui demandait un effort pour lequel elle n'avait pas d'abord été entraînée, ni organisée.

Les soins du ménage sont sans doute absorbants, même exténuants, mais qu'est cette fatigue que l'on sent moins lorsqu'elle est devenue routinière, si on la compare à la besogne parfois rude, et toujours renouvelée de l'atelier, de l'usine, du bureau ou du magasin, alors qu'on passe de longues heures dans une atmosphère souvent viciée, la plupart du temps debout, et trop souvent en proie à l'anxiété morale provoquée à la seule pensée de la responsabilité encourue? C'est alors que, poussée par l'ambition de vouloir à la fois faire bien et beaucoup, la femme qui travaille se surmène et ressent un affaiblissement général qui se traduit, peu à peu, par la perte complète de la vigueur et de l'énergie. C'est alors qu'on fait de l'anémie et de la chlorose, qu'on vient à souffrir de l'intestin, du foie, de l'estomac, etc. Il est grandement temps de se soigner, autrement on s'expose à la neurasthénie, à des troubles autrement graves, voire au dégoût de tout travail, même nécessaire et urgent.

Et ces conséquences qui pourraient être atténuées et non guéries par un repos que la plupart de celles qui travaillent ne peuvent s'accorder, ou par des toniques ou fortifiants d'un prix excessif, peuvent également être prévenues, atténuées et surtout à jamais effacées, par le simple emploi d'un remède abordable, pour tous, recommandé par des milliers de personnes chez qui les guérisons quasi prodigieuses ne se comptent plus.

Il suffit de mentionner les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine pour convaincre toutes les femmes qui travaillent et commenceront à ressentir l'effet du surmenage, qu'elles ont sous la main le remède le plus simple, le plus efficace et le moins dispendieux, qui leur permettra de continuer à remplir jusqu'au bout le patriotique devoir entrepris si courageusement.

Que celles dont les conséquences de la guerre ont bouleversé les conditions d'existence, et qui craignent de ne pouvoir réussir à remplacer ceux qui combattent ou qui sont tombés héroïquement pour la défense de leur foyer, n'oublient pas les Pilules Rouges, le plus efficace des fortifiants, le seul remède qui non seulement soulage, mais guérit de l'épuisement et du surmenage, qui rétablit les forces, redonne l'énergie et le courage, le tonique merveilleux capable de maintenir la femme d'aujourd'hui en état de remplir tout son grand devoir envers elle-même, sa famille et son pays.

"Je n'avais que quatorze ans et je travaillais déjà dans les manufactures. Comme je n'étais pas très forte, je ne pus y résister, la fatigue ne se dissipait pas et j'avais de gros maux de tête. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges, et six boîtes m'ont donné des forces suffisantes, de l'entrain, de la gaieté et une bonne santé."—Mme Olivier Sévigny, 23 Avon, Fall River, Mass.

Les Pilules Rouges m'ont fait un si grand bien que je n'hésite pas à en faire la louange et à les recommander. Par un travail assidu de plusieurs années, mon système s'était affaibli, j'étais devenue nerveuse et ma digestion ne se faisait plus. J'eus la pensée de prendre des Pilules Rouges et quelques boîtes suffirent pour me réconforter, me donner des forces et du sang et activer mon estomac. Depuis ce temps, quelques boites, employées quand apparaissent quelques symptômes de faiblesse, me remettent immédiatement.—Mlle Catherine Lagassé, coin des rues Provost et Ramsay, Sorel, Qué.

A plusieurs reprises j'avais essayé de travailler dans les manufactures mais j'étais plus faible que je ne le croyais, je ne pouvais résister longtemps et toujours, après seulement quelques semaines, je me trouvais absolument sans force et je devais rester à la maison. On m'avait dit de prendre des Pilules Rouges, que c'était le meilleur remède pour me ramener rapidement. En effet, après l'emploi de quelques boîtes, je me trouvais déjà plus capable. J'ai employé les Pilules Rouges pendant plusieurs mois, et je devins une autre femme ma santé s'est refaite. Je suis mère de famille maintenant, je vois à l'entretien de ma maison et, en plus, je travaille dans les manufactures. Tout cela parce que les Pilules Rouges m'ont donné des forces suffisantes.—Mme J. Bailiargeon, 350 Arkin, Lowell, Mass.

Dans l'espace de quelques années la famille et le surmenage ont ruiné ma santé. Je me levais le matin brisée, avec des maux de reins, des vertiges qui me rendaient souvent incapable de faire mon ouvrage, et je souffrais aussi de maux de tête. Je résolus, après avoir lu dans un journal les succès des Pilules Rouges, d'essayer ce remède, qui fut pour moi réellement merveilleux. Ma santé s'améliora rapidement, mes forces s'accrurent considérablement. A deux reprises les Pilules Rouges m'ont rendu la santé, et j'ai en elles la plus grande confiance.—Mme Télésphore Pichette, 102 rue Bagot, Saint-Sauveur, près Québec.

L'épuisement dû à la famille et à un travail continu se faisait sentir depuis longtemps; cependant, je négligeais de me soigner et de prendre le repos qui m'aurait été nécessaire. Aussi, mon état devint de plus en plus grave. Je ne mangeais plus; j'avais l'estomac tiraillé par toutes sortes de douleurs, et le mal de tête ne me quittait plus. J'avais des étourdissements et pouvais à peine faire mon ouvrage de maison Il m'était impossible de sortir; lorsque j'étais sur la rue, j'étais prise de vertiges. Une dame me conseilla de prendre des Pilules Rouges. Je suivis son conseil, pour lequel je lui suis bien reconnaissante, car je fus complètement guérie.—Mme S. Rouleau, 71 rue Lafayette, Plattsburg, N.Y.

D'une constitution délicate avant mon mariage, d'être mère ne me ramena pas. Je me sentais toujours abattue, sans vigueur, les membres las, le dos endolori. Comme tant d'autres femmes, je me mis à prendre des Pilules Rouges, dans lesquelles j'avais beaucoup de confiance. Une douzaine de boîtes me ramena, c'est-à-dire me donna des forces, du sang, et j'engraissai. Depuis quinze ans je conserve ma santé, grâce aux Pilules Rouges que je prends deux fois par année, six boîtes chaque fois, et je me porte on ne peut mieux.—Mme E. Blouin, 14 Wood, Warren, R.I.

Mes forces avaient beaucoup diminué, je n'avais plus d'appétit et souffrais de tiraillements d'estomac, d'étourdissements et de maux de tête. Je ne pouvais plus travailler sans être à bout d'haleine et courbaturée. Il y avait longtemps que je me trainais de la sorte quand je me suis mise à prendre des Pilules Rouges, et je suis très heureuse d'avoir employé ce remède, puisqu'il a eu les meilleurs effets. Les premières boîtes me donnèrent de l'appétit; chaque boîte de Pilules Rouges m'apportait une nouvelle dose d'énergie. La cause de mes douleurs étant la faiblesse, en me fortifiant, les Pilules Rouges ont complètement rétabli ma santé.—Mme A. Bélisle, 14 South, Taftville, Conn.

A l'âge de seize ans je travaillais déjà beaucoup; aussi, quoique robuste alors, je perdis mes forces, je devins si faible que j'étais parfois même obligée de m'appuyer à une chaise pour marcher dans la maison. J'avais des douleurs de dos, de côtés et une grosse toux. Le médecin, que ma mère consulta, après m'avoir examinée, dit que mes poumons étaient sérieusement menacés et recommanda de me tonifier immédiatement. Ma mère me fit prendre des Pilules Rouges et je fus sauvée. Mes forces revinrent, j'engraissai et fus bientôt très bien. J'eus même meilleure santé qu'auparavant. Maintenant, je suis mariée, mère de famille, mais cela ne m'empêche pas de me porter toujours bien.—Mme Geo. Martin, 46 rue Montcalm, Plattsburg, N.Y.

Alors que j'étais épuisée par le travail, que je n'avais plus de sang, les Pilules Rouges m'ont ranimée et ont fait disparaître maux de tête, de dos et vertiges dont je souffrais. En me donnant du sang, elles ont ramené ma santé, qui s'est maintenue depuis.—Mlle Aurore Bélanger, 7 Webster, Lowell, Mass.

CONSULTATIONS GRATUITES.—Consultations gratuites au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches et jours de fête, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Les femmes malades, qui ne peuvent venir voir notre médecin, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c une boîte, $2.50 six boîtes. Elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes de 50 pilules, jamais au 100, chaque boîte porte à un bout le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine limitée, et un numéro de contrôle. Refusez toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez des Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. Défiez-vous des colporteurs, les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte.

Si vous ne pouvez vous procurer les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles dans votre localité, écrivez-nous, nous vous les enverrons sur réception du prix.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, (limitée), 1274 rue Saint-Denis, Montréal.

GAIN DE CAUSE POUR LES PREVOYANTS DU CANADA

QUEBEC, 13 — La Cour d'Appel a rendu jugement hier dans la cause des Prévoyants du Canada contre La Caisse Nationale d'Economie; elle a confirmé le jugement de la Cour Supérieure.

Cette affaire prit naissance à Louiseville, lorsqu'un nommé Millette, organisateur de La Caisse Nationale d'Economie, dans une conférence à la porte de l'église, attaqua violemment Les Prévoyants du Canada; à peu près les mêmes propos furent aussi tenus dans plusieurs familles. Les Prévoyants intentèrent une action en dommages, et au mois de décembre dernier, l'honorable juge Drouin, siégeant aux Trois-Rivières, condamnait la défenderesse à payer aux Prévoyants du Canada douze cents piastres de dommages et les frais de l'action telle qu'intentée. C'est ce jugement que la Cour d'Appel vient de maintenir à l'unanimité. C'est-à-dire que les Prévoyants du Canada ont gagné sur toute la ligne.

Rhumatisme

Un traitement à la maison donné par une personne qui souffrait de cette maladie.

Au printemps de 1893 je souffrais d'une attaque de rhumatisme musculaire et inflammatoire. J'ai souffert, et seuls ceux qui souffrent de rhumatisme savent ce qui en est, pendant trois ans. J'essayai remède après remède, docteur après docteur, sans soulagement que j'aie eu par quelque temporaire. Finalement je trouvai un remède qui me guérit complètement et le mal n'est jamais revenu. Je l'enseignai à plusieurs rhumatisants, quelques-uns même devaient rester au lit, et dans chaque cas, ce fut une guérison. Je veux que toute personne atteinte de toute sorte de rhumatisme essaye ce remède merveilleux. N'envoyez pas un centin, envoyez simplement votre nom et votre adresse et je vous l'enverrai gratuitement, pour un essai. Après que vous l'aurez essayé et qu'il aura prouvé qu'il est ce que vous cherchez depuis longtemps pour votre rhumatisme, vous pourrez envoyer le prix du remède, un dollar, mais comprenez bien, je ne veux pas de votre argent à moins que vous soyez parfaitement satisfait du remède. Soyez assez rationnel. Pourquoi souffrir plus longtemps quand un remède positif vous est offert gratuitement. N'attendez plus. Ecrivez aujourd'hui.

Mark H. Jackson, No 832D.
Edifice Gurney,
Syracuse, N.-Y.

M. Jackson est responsable. La déclaration ci-dessus est vraie.—Edit.

FUNERAILLES D M. JOSEPH MARCHESSAULT

ST-BLAISE, 17. — Les funérailles de M. Joseph Marchessault, ont eu lieu lundi. La levée du corps fut faite par M. Ed. Contant, curé du Très Saint-Nom de Jésus, de Maisonneuve.

Le service fut chanté par l'abbé Arbour, curé de St-Blaise, assisté de M. le Rév. Cloutier, de Maisonneuve, comme diacre, et de M. le Rév. Lenain, de St-Cyprien, comme sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Marcellin Robert, M.P.P., Tancrède Morin, F. Landry, J. B. Bissonnette, Alfred Roy, et Sinaï Perrier.

Le deuil était conduit par ses trois fils, Hormisdas, chef de police de Maisonneuve; Arsène, entrepreneur général, et Henri, en religion Frère Marius Sébastien, de l'ordre des Frères des écoles chrétiennes, son gendre Antoine Boissonneault, et ses petits-fils, Antonin, Ernest, Aimé, Armand et George Marchessault; René, Maurice, Henri et Paul Boissonnault, ses deux beaux-frères Richard Denault et Moïse Brossard, Arthur Joseph et Zéphyr Denault, Henri Bisaillon, Ulric Bisaillon et Napoléon Roy, tous neveux du défunt.

LE RETOUR DU LT.-COL. LEBEL

QUEBEC, 18. — Le colonel E.A. Lebel, officier de la Légion d'honneur, ancien commandant de l'hôpital Canadien de Saint-Cloud, qui est démarqué à Halifax, mardi, est attendu à Québec cet après-midi, après une absence de trois ans passés en France.

Le colonel LeBel aurait obtenu une importante position au Canada. On sait qu'il a été remplacé à l'hôpital Canadien de St-Cloud par le lieut.-col. Casgrain.

FEU J A. MAILLOUX

QUEBEC, 19. — M. J. A. Mailloux de Québec est décédé à midi à l'âge de 85 ans et 6 mois. Il était le grand père de Madame Albert Sévigny.

Quel Bonheur! dit la Jeune Maman:

"Grâce au bon SIROP du Dr CODERRE, j'ai, bien des fois, soulagé mes enfants de douleurs d'intestins, de douleurs d'estomac, de souffrances de la dentition, etc., et je considère que c'est le meilleur dont une mère puisse se servir".—Mme FELIX COMEAU, 165 avenue Gaulin, Woonsocket, R.-I.

MERES, insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le SIROP du Dr CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Le SIROP du Dr CODERRE est vendu par tous les marchands de remèdes. Prix 25c la bouteille.

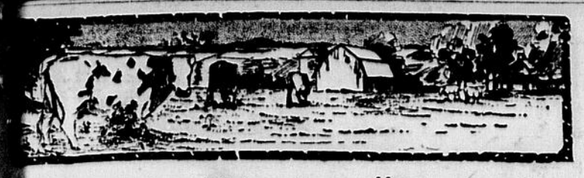

La Trayeuse Mécanique "Empire" Soutenue par le Service "Empire"

REDUIT LE TEMPS ET LE COUT DU TRAYAGE

Des centaines d'épreuves faites par des laitiers dans la province de Québec ainsi que dans tout le Canada ont prouvé que la trayeuse mécanique "EMPIRE", bien employée, réduit de moitié le coût de la traite.

Il est avantageux de choisir une trayeuse "EMPIRE", non seulement parce que c'est un appareil supérieur, mais aussi, comme nous avons notre bureau central à Montréal, nous sommes à même de vous aider beaucoup plus efficacement à l'installer et à vous enseigner à faire fonctionner cet appareil, ce qui est tout à votre avantage. Nous sommes les seuls manufacturiers de trayeuses dans la province de Québec, et les plus importants au Canada. L'intérêt que nous prenons dans la trayeuse "EMPIRE" ne se termine pas avec la vente; nous veillons personnellement aussi que chaque appareil donne une satisfaction entière et parfaite telle qu'elle est mentionnée par des centaines de lettres comme celles qui suivent :

Messieurs,

En date du 25 juillet 1916 nous avons acheté de votre voyageur représentant votre maison, M. O. Denis, de Sherbrooke, Qué., une trayeuse Empire, qui fut installée dans notre grange par MM. Jos. Lacombe et Fils, et nous sommes heureux de déclarer qu'elle nous donne une satisfaction absolue. Nous sommes à même de traire nos 32 vaches en une heure et quinze minutes, et il ne faut qu'un seul homme pour faire le trayage de ces vaches. Il nous fait plaisir de déclarer aussi que nous faisons une grande économie de temps depuis que nous avons acheté cette trayeuse de votre voyageur M. Denis.

Sincèrement à vous,
(Signé) ALPHONSE BOISSE,
MAURICE BOISSE (Frères).

Lachute, Qué., le 30 octobre 1915.

The Empire Cream Separator Company,
Montréal, Qué.

Messieurs —

J'ai votre Trayeuse Mécanique depuis deux mois et je dois vous dire que je suis parfaitement satisfait. Deux de mes hommes peuvent traire 50 vaches à l'heure avec deux chaudières. La meilleure preuve de satisfaction que je puis vous donner est de vous envoyer mon règlement. Je ne croyais pas que la machine donnerait la satisfaction qu'elle donne. C'est certainement la vraie machine pour traire les vaches.

Votre dévoué,
(Signé) GEO. S. ARMSTRONG.

Nous vous aiderons à avoir d'aussi splendides résultats si vous vous décidez à acheter une trayeuse mécanique Empire.

Notre nouveau pamphlet en français illustré dit comment la trayeuse mécanique imite l'action naturelle de la succion du veau et est actuellement meilleure que le trayage à la main. Ecrivez pour l'avoir — Il est gratuit.

Veuillez m'envoyer la brochurette ayant trait à la Trayeuse Mécanique "Empire".
J'ai ... vaches.
Nom et adresse.
.....
.....
Dépt. L. P.

The Empire Cream Separator Company
of Canada, Limited.
Montréal.

LE PROGRES AGRICOLE A POINTE CAVAGNAL

Instructive leçon de choses qui se dégage d'une visite à la ferme de M. Emile Brasseur. --Trayeuses mécaniques, moteurs à gazoline, auto.

La propagande de la PATRIE en faveur de la modernisation de la vie rurale a fait depuis un an surtout des progrès sensibles dans plusieurs centres agricoles du pays. Les cultivateurs qui nous lisent — c'est-à-dire la masse des lecteurs de notre édition hebdomadaire — se rendent compte de plus en plus que l'Agriculture d'aujourd'hui n'est plus celle et ne doit plus être l'agriculture d'autrefois et, qu'à l'instar du mouvement industriel, elle doit marcher aussi dans la voie des réformes. L'évolution sous ce rapport est frappante. Les vieilles méthodes de culture ont cédé le pas à une pratique nouvelle qui dans chaque service de la grande industrie agricole a opéré des merveilles insoupçonnées jusque là.

M. EMILE BRASSEUR, cultivateur de Pointe Cavagnal, comté de Vaudreuil, Qué.

Qui eut pensé, par exemple, il y a vingt-cinq ans que l'on pourrait maintenant substituer à la traite à la main, la traite mécanique des vaches, qui se serait imaginé que le travail de la machine aurait pu prendre un développement aussi considérable et venir d'une aussi opportune façon à la rescousse des cultivateurs privés de main d'oeuvre?

Il y a vingt-cinq ans, le progrès prodigieux que l'on se plait à constater à la ferme, n'était alors qu'à l'état embryonnaire et empirique. Les travaux de la terre étaient dans la plupart de nos campagnes, même les plus rapprochées des grands centres de consommation, encore pénibles et lents. Les instruments aratoires étaient loin d'avoir le perfectionnement qui en font à l'heure présente des auxiliaires presqu'animées de l'homme des champs; les moyens de transport laissaient énormément à désirer; nos routes publiques ne permettaient pas de faire le marché aussi commodément qu'aujourd'hui et étaient cause non seulement de beaucoup de perte de temps, mais aussi de pertes matérielles considérables, par l'usure des voitures, celle des chevaux de traits, l'usure aussi de l'étraits, l'usure aussi de l'énergie humaine, qui se dépensait au centuple des effets obtenus.

Les temps sont changés heureusement et les cultivateurs d'aujourd'hui, pourvu qu'ils aient de l'initiative et de l'ambition, l'esprit d'économie bien balancé, peuvent se flatter de pouvoir mener une existence heureuse que leur envient non sans raison bien des gens prétendus fortunés des villes. En effet, si l'on parcourt nos campagnes, l'on est agréablement surpris de voir le confort qui s'y est introduit et s'y développe.

Et ce confort ne se manifeste pas seulement à la maison ; on le remarque aussi dans les bâtiments de ferme, dont un grand nombre sont de somptueuses demeures pour le bétail et les autres animaux. Au travail épuisant et insuffisant des bras, on a substitué celui des moteurs ; la traction mécanique est venue suppléer et supplanter avantageusement la traction animale ; la mouture du grain se fait à domicile et les moulées de meilleure qualité que celles du commerce en général reviennent à meilleur marché ; l'énergie électrique ou la force motrice provenant de la gazoline, de l'eau, du vent, de l'huile de pétrole, est mise à contribution pour faire promptement et proprement tous les travaux, de sorte que la ferme est devenue un centre d'industrie où la famille entière peut déployer avec facilité toutes les ressources de ses membres.

LA FERME DE M. EMILE BRASSEUR

Ces quelques réflexions, pour être le résultat d'une longue série d'observations, nous ont été surtout inspirées au cours d'une visite à la ferme de M. Emile Brasseur, cultivateur de Pointe Cavagnal, Como, dans le comté de Vaudreuil. Propriétaire d'une ferme d'environ deux cents acres, M. Brasseur s'est spécialisé surtout dans l'industrie laitière et possède actuellement un troupeau de 60 vaches, en partie Ayrshires, et le reste, composé de croisées. Un si grand nombre de bestiaux exige naturellement une exploitation rationnelle aussi bien M. Brasseur s'estil appliqué à améliorer sa ferme de façon à en retirer tout le bénéfice possible. Muni d'instruments aratoires perfectionnés, il a remué son sol et l'a amélioré au point qu'il en a fait un des plus productifs de la région.

Pour entretenir autant de bestiaux, il lui a fallu adopter un système de rotation suivi avec méthode ; l'effort tenté dans cette direction lui a réussi au gré de toutes ses espérances. La culture mixte marche progressivement de front avec l'industrie laitière sur la ferme de M. Brasseur et produit de beaux rendements. Comme, cependant, 60 vaches, sans compter le jeune bétail, les chevaux, les porcs, les moutons, réclament beaucoup de terrain en pâturage, M. Brasseur, à l'instar de M. Donat Raymond, propriétaire de la splendide ferme moderne Raymondale, aussi à Vaudreuil, a l'intention de tenir son bétail à l'étable, été et hiver, et de le nourrir au moyen de cultures forcées de maïs, d'ensilage et d'aliments concentrés. Il estime qu'ainsi il pourra réaliser plus d'économie et faire un meilleur emploi de son fumier.

BATIMENTS MODERNES

Sans être des bâtiments de luxe ceux de M. Brasseur sont du type dont on peut dire qu'ils rencontrent à peu près tous les desiderata du cultivateur vraiment épris de son état et soucieux du bien-être de ses animaux.

Ce que l'on remarque tout d'abord est la grande propreté qui règne dans les étables et les autres services de l'industrie animale. Le "barda" est de rigueur à la ferme Brasseur et sous ce rapport l'exemple donné porte d'heureux fruits dans la région. Nous venons de dire que le luxe est exclu des bâtiments de M. Brasseur, mais non le confort qui se traduit par de solides et salubres planchers en ciment, par des stalles et des séparations du système Beatty, des abreuvoirs hygiéniques individuels, des charriots pour le fumier et des voiturettes pour les rations. L'entretien de l'étable et de l'écurie est particulièrement soigné. La lumière du soleil pénètre abondamment à l'intérieur où de concert avec une ventilation bien répartie, elle maintient les bêtes dans un état de santé idéal. Inutile de dire que M. Brasseur est un apôtre de l'ensilage.

TRAYEUSES MECANIQUES, MOTEURS ET AUTO

Traire 60 vaches nécessite beaucoup de main-d'oeuvre, et comme la main-d'oeuvre est actuellement aussi chère que rare, M. Brasseur s'est convaincu, à la suite des expériences concluantes de MM. Thompson, d'Hudson Heights, et à la lecture de nos articles, que la traite mécanique compléterait favorablement son organisation. C'est pourquoi il a fait l'acquisition de deux trayeuses "Empire", qui font chez lui le travail de six trayeurs et sont conséquemment une source réelle d'économie d'argent et de temps. La somme investie dans cette entreprise (environ $500) sera vite remboursée, s'est dit M. Brasseur, et la traite de mes vaches, pratiquée uniformement et à coup sûr, aussi proprement si non plus que la traite à la main, n'en sera que meilleure et pour le troupeau et pour les consommateurs, car M. Brasseur vend son lait à Montréal et à besoin conséquemment que la traite de ses vaches soit effectuée avec célérité et propreté — deux choses que la trayeuse mécanique assure avec certitude dans toute ferme où préside le souci de l'hygiène.

M. Brasseur a fait depuis longtemps l'expérience de la force motrice dans son établissement. Un engin à gazoline de faible capacité lui ayant donné les meilleurs résultats, il a fait l'acquisition d'un autre pour des usages qui réclament une plus forte dépense d'énergie. C'est ainsi qu'il est actuellement en possession d'un engin "International" et d'un engin "Empire". Avec ces deux générateurs de force, M. Brasseur, en plus muni de deux trayeuses mécaniques et d'une automobile, défie la rareté de la main-d'oeuvre, dirige sans difficulté sa ferme de 200 acres, mène une existence de "gentleman farmer" quoique cultivateur de fortune modeste. Mais chez lui l'esprit d'initiative et d'économie ne se dément que pour marcher d'un progrès à un autre. Il a l'oeil à son affaire et le succès ne le trahit pas. Que de cultivateurs pourraient se rendre le même témoignage de satisfaction en suivant son exemple !

NEUF CLOUS

L'un après l'autre surgirent à son cou.

Quiconque a souffert des clous, sait comme ils font souffrir et rendent misérable.

Lorsque vous pensez que vous vous êtes guéris d'un clou, un autre vient prendre sa place et prolonge votre désespoir. Toutes les applications de cataplasmes et les lancements que vous pouvez leur faire ne les guériront pas et n'empêcheront pas d'autres de venir.

Les clous sont dus simplement au mauvais sang qui sort et celui-ci doit être purifié avant que les clous disparaissent.

Le Burdock Blood Bitters est le plus grand purificateur du sang connu. Il nettoie le système et enlève chaque particule de mauvaise matière dans le sang, ainsi aucun autre clou n'apparaît et la guérison est permanente.

M. Geo. Ayers, 302 rue Gloucester, Ottawa, Ont., écrit: "Je désire vous dire ce que je sais au sujet de votre merveilleux Burdock Blood Bitters. Au printemps, je suppose que mon système avait besoin d'une purgation, car j'eus neuf clous qui vinrent successivement. Je me procurai rapidement une bouteille de B.B.B. et avant d'en avoir pris la moitié, je m'aperçus d'un grand changement et ce remède mit certainement fin à mes clous, autrement, j'en aurais eu beaucoup plus. Je recommande B.B.B. à ceux que je connais, car je sais que c'est un grand remède." 4

Le Charbon Coûte Cher La Gazoline Coûte Cher

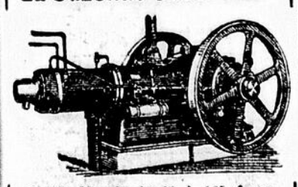

Modèle Muncie de 1c à 125 forces. Modèles Johnny de 1½, 2½, 5, 7, 10 forces.

VOULEZ-VOUS ETUDIER

ce que vous pouvez économiser avec un engin à l'huile comparé à un engin à vapeur ou gazoline?

L'ENGIN à l'HUILE MUNCIE RESOUDRA le PROBLEME DE VOTRE POUVOIR

Demandez notre catalogue le "PROBLEME DU POUVOIR RESOLU"

The Omega Machinery Co.

1 RUE RICHER. LIMITED.

ST-HYACINTHE, QUE.

2-7

CEUX DE NOS INVALIDES QUI NOUS REVIENNENT

QUEBEC, 17.—Voici les noms des militaires Canadiens-français invalides arrivés à Québec hier:

A. Bougie, L. Brault, F. X. Beaudin, G. Bélanger, L. Caron, F. Caron, V. Garon, L. Dion, A. Foureau, F. Febvre, J. Gaffnes, G. Gosselin, G. Gervais, F. Groleau, H. Herron, N. Labelle, E. Lizotte, D. Lemieux, G. Lebrun, G. Lefebvre, E. Marcel, F. Mallette, F. Massicotte, H. Maurice, L. Maranda, A. G. Masse, C. Perrault, T. Pamonville, G. Paffisaecie, A. Dion, J. E. Plamondon, G. Prévost, G. Raymond, G. Rouleau, P. J. Savard, P. S. Curton, J. A. Sévigny, A. Bessette, D. N. Corin, J. Forgue, T. Farabami, A. Gagnon, A. R. Harridine, J. Leber, J. C. Martin.

Tous ces soldats sont de Montréal, de Québec et de Toronto.

Conservez le Marché Britannique ouvert aux Produits Agricoles Canadiens

Pour bien se rendre compte combien nécessaire le marché Britannique est au fermier Canadien, considérons par exemple ce qui serait advenu de la production du fromage canadien en 1917 ---production évaluée à quarante millions de dollars --- si la Grande-Bretagne n'avait pas acheté ce fromage à crédit.

Le marché américain ne pouvait l'absorber car les Etats-Unis en avait eux-mêmes un surplus. Le marché Britannique était le seul possible, mais la Grande Bretagne ne pouvait acheter qu'à crédit.

Ainsi donc le Gouvernement Canadien prêta $40,000,000 à la Grande Bretagne avec lesquels on paya en argent le producteur canadien de fromage à raison de environ vingt-et-un sous la livre.

Sans ce prêt le fromage canadien n'aurait pas trouvé de marché.

Autant de dit sur le fromage.

Et il est d'une égale importance que le marché Britannique soit conservé ouvert pour tous les produits agricoles du Canada.

* * * *

Maintenant le Canada doit emprunter des citoyens canadiens l'argent qui lui est nécessaire pour payer les producteurs canadiens.

Cet argent est emprunté du public au moyen d'obligations.

Les obligations sont une promesse du Canada de rembourser l'emprunt à une époque stipulée---avec un intérêt payable tous les six mois.

Le pays tout entier en garantit la sécurité.

Les Obligations de la Victoire seront offertes en Novembre afin d'obtenir l'argent pour augmenter le crédit de la Grande Bretagne --- et afin qu'ainsi le Canada puisse continuer à participer à cette grande guerre mondiale qui nous libérera de l'autocratie et de la tyrannie.

Chaque fermier canadien qui envisage ces choses carrément comprendra aisément l'importance attachée au succès complet de cette émission d'Obligations.

Cela signifie le maintien de votre meilleur marché.

Cela signifie un appui substantiel et patriotique à la Grande Bretagne et à nos Alliés.

Et la prospérité du fermier canadien continuera---et l'ouvrier conservera ses emplois lucratifs.

Préparez-vous à acheter des Obligations de la Victoire

Emis par le Comité de l'Emprunt Canadien de la Victoire
en coopération avec le Ministre des Finances
de la Puissance du Canada.

32

LE DEFICIT DE L'EXPOSITION

QUEBEC, 17. — On vient de connaître officiellement que le déficit de l'Exposition Provinciale de cette année a été de $5,500. On s'attendait à plus fort déficit. Le déficit est attribué, en grande partie au fait que le jeudi, jour de fête civique, le temps ne s'est pas comporté de façon à attirer des foules sur les terrains. Quelques échevins ont suggéré de ne tenir à l'avenir l'exposition que tous les deux ans, mais ce projet n'est pas bien vu. Il serait, en effet, désastreux.

COURRIER DE SAINT-CONSTANT

Mardi dernier, le 13 courant, l'île Jeanne Bellefleur unissait sa destinée à M. Roch Dupuis, tous deux de cette paroisse. Le 25 courant commencera une grande retraite paroissiale qui sera prêchée par deux RR. PP. Oblats.

Madame O. Morel, institutrice de l'école modèle du village a le plaisir d'annoncer que depuis le commencement de l'année scolaire Mlles Noëlla Boyer, Emma Perras et Laure Létourneau se sont disputé les honneurs de la sixième année tant sous le rapport du travail que de la bonne conduite. Honneur à ces trois jeunes élèves ambitieuses et courageuses.

PARIS, 20 — Les enfants des soldats décorés de la médaille militaire et qui sont placés dans des orphelinats, ont reçu du maréchal Joffre, un don de 20,000 francs.

LE DOMAINE DU CULTIVATEUR

FABRIQUEZ CHEZ VOUS LA MOULEE DES ANIMAUX

Certaines de ces matières alimentaires sont nuisibles et dangereuses; les bestiaux les refusent ou ne les mangent qu'avec répugnance. — La mouture à la ferme.

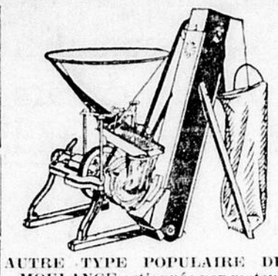

AUTRE TYPE POPULAIRE DE MOULANGE actionnée par moteur et munie d'un empocheur automatique.

Aux prix que sont aujourd'hui les issues de céréales que l'on destine à l'alimentation et à l'engraissement des animaux, est-il avantageux pour les cultivateurs de moudre eux-mêmes leurs grains et de fabriquer leurs moulées ? Il semble que poser la question, c'est en même temps la résoudre, tant il y a réel profit à industrialiser sur la ferme tout ce qui dans le passé, avant l'apparition des agents mécaniques dont on dispose maintenant, on était forcément tenu de se procurer par l'intermédiaire exclusif du commerce.

Moudre soi-même son grain, ce n'est pas seulement épargner la facture du meunier et le temps que l'on prend pour aller au moulin, c'est de plus s'assurer d'engrais de la qualité désirée, en temps voulu, et de la mesure équivalente à la

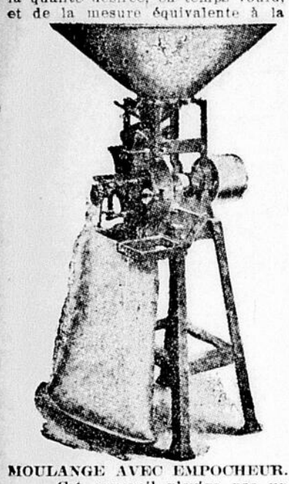

MOULANGE AVEC EMPOCHEUR. — Cet appareil n'exige pas un moteur bien dispendieux et est d'une grande utilité d'un bout à l'autre de l'année sur la ferme.

matière première convertie en son, moulée, gru, recoupe, en un mot de toutes les sortes de sous-produits qui entrent dans la catégorie des aliments fins ou grossiers destinés aux animaux.

Moudre son grain, c'est encore mieux que de le vendre pour acheter ensuite les engrais dont on a besoin. Dans ce cas, il y a plus que la facture du meunier à épargner, il y a en outre la commission du marchand de gros, celle du marchand de détail, les frais de transport, la note du voyageur de commerce qui sert d'intermédiaire entre le dernier marchand avec lequel le cultivateur négocie ses achats.

Tout cela, il va sans dire, coûte de l'argent, beaucoup d'argent à notre époque de spéculation intense et d'accaparements usuraires, mais tout cela aussi pourrait être évité, si à la ferme on était outillé pour faire soi-même ses engrais alimentaires.

Pour cette raison, entre autres, l'engin-moteur se recommande aux cultivateurs dont il peut réduire chaque année les frais que lui occasionnent ses voyages au moulin local ou de la paroisse voisine. Il est bien vrai qu'une moulange, ajoutée à tant d'autres machines dans les divers services de la ferme, exige un déboursé que l'on n'est pas toujours prêt à faire, mais c'est un excellent placement qui en peu de temps rapporte de bons intérêts. Et puis, il y a avec le ciel des accommodements: en d'autres termes, il est facile aujourd'hui d'acheter à bon compte, à des conditions qui donnent satisfaction au vendeur et à l'acheteur à la fois.

Le crédit des cultivateurs est de tout premier ordre et il est parfois avantageux d'en faire emploi, bien qu'il soit préférable, quand on le peut, de payer argent comptant. Les intérêts ainsi sauvés sont la plupart du temps plus substantiels que les intérêts payés par les banques. Mais il existe un autre moyen de réduire au plus bas chiffre possible ses achats de toute espèce, c'est de faire partie du Comptoir Coopératif de Montréal ou d'une coopérative agricole locale quelconque par l'intermédiaire désintéressé de laquelle on peut faire ses transactions au prix du gros, si non à meilleur marché encore. Le Comptoir Coopératif est toutefois en meilleure posture qu'aucune autre société pour pourvoir aux nécessités des cultivateurs, qui sont ses adhérents, car c'est là précisément la raison de son existence et c'est uniquement vers ce but que convergent tous ses efforts.

Un exemple ou deux que nous trouvons sous la plume autorisée de M. Jean Masson (le secrétaire de cette coopérative d'achat) dans le "Petit Canadien", édition du mois de septembre dernier, font toucher du doigt les avantages pécuniaires qu'il y a d'appartenir au Comptoir. Nous citons:

"L'automne dernier, grâce à ses excellentes relations et à l'expérience de ses administrateurs, le Comptoir Coopératif a pu acheter pour ses membres en une seule journée, au-delà de 30 wagons de blé-d'Inde à moins de 2 sous la livre. Ceux qui en ont profité réalisent toute l'économie que la hausse subséquente du marché leur a fait constater; le prix actuel n'est pas éloigné de 4 sous la livre.

"Le printemps dernier, sur des indications, que seul un client de son importance peut espérer avoir, le Comptoir s'assura d'une provision de ficelle d'engerbage proportionnée aux besoins probables de ses sociétaires. En juin, lorsque la consignation arriva, une circulaire avisa immédiatement tous les membres que la ficelle était à leur disposition à raison de 18 sous la livre, lorsque le prix alors courant était de 22 sous. Une commande de 3 à 4,000 livres, par exemple, comportait pour le groupe qui faisait l'achat une économie de $160, et ce, sur un article qui représente une très petite proportion des achats faits dans l'année par un cultivateur ordinaire.

"Un membre écrivait un jour que sur l'achat de deux wagons d'engrais alimentaires, il s'était réalisé, grâce au Comptoir, une économie de $600 dans sa paroisse. Voilà certes qui peut nous fixer sur la valeur économique du système coopératif et sur celle du Comptoir Coopératif de Montréal."

Le Comptoir ne fait pas seulement qu'acheter du fil d'engerbage, des graines de semence, des engrais chimiques et des engrais alimentaires pour le bénéfice de ses adhérents, il peut acheter aussi des machines, des moteurs et tous les appareils auxquels ils peuvent s'adapter pour industrialiser les travaux de la ferme. C'est donc un intermédiaire précieux, comme le sont d'ailleurs toutes les associations coopératives sagement administrées. Par elles les cultivateurs peuvent trouver le remède à bien des maux, car l'union fait la force et la force vient à bout de toutes les difficultés.

Le cultivateur qui a un engin à gazoline, ou tout autre pouvoir mécanique, ne devrait donc pas se dispenser d'une moulange, ou moulin à mouture. Il fera assez d'épargnes en quelques années pour en payer le coût sans compter qu'il aura la satisfaction de pouvoir moudre son grain quand et de la manière qu'il le voudra.

—:o:—

Le terme "moulée" est généralement employé pour une catégorie d'aliments qui sont essentiellement des produits d'avoine. Au moulin local, ces produits sont désignés par différents noms, savoir: produits de meunerie, moulée à bétail, etc., etc., (en anglais, "mill feed, cattle feed, moulee chop"). Quant aux grands moulins, ils les vendent en quantités considérables, sous des noms spécifiques. Certains de ces aliments se composent entièrement d'avoine concassée ou moulue; d'autres, presque entièrement de sous-produits du gruau d'avoine (balle d'avoine comprise); d'autres encore contiennent une certaine quantité de blé-d'Inde et d'orge. Leur composition est extrêmement variable. La loi des aliments commerciaux du bétail, qui est appliquée par le ministère du revenu de l'Intérieur, n'exige pas que les moulées soient enregistrées, ni que les pourcentages de protéine, de matière grasse et de cellulose qu'elles renferment, soient garantis.

Pourtant, la loi des falsifications a établi un type modèle de qualité pour certains produits de grain; elle déclare, par exemple, que "les moulées se composent d'une ou de plusieurs sortes de grains plus ou moins finement moulus et qu'elles doivent contenir au moins 10 pour cent de protéine, 2 pour cent de matière grasse et 10 pour cent de cellulose brute." Toutes les moulées dont la valeur alimentaire n'est pas garantie (c'est-à-dire dont les pourcentages minima de protéine et de gras et le pourcentage maximum de cellulose ne sont pas indiqués) doivent se conformer à ce type modèle, si non on considère qu'elles sont falsifiées.

Le service de la chimie de la Ferme Expérimentale fédérale a reçu l'année dernière bien des plaintes au sujet de ces moulées. Certains éleveurs affirment que toutes les catégories de bestiaux les refusent ou ne les mangent qu'avec répugnance et qu'après qu'on y a ajouté du son ou du remoulage.

Certains cultivateurs ayant persisté à donner cette nourriture ont vu leurs porcs, leurs veaux et leurs volailles périr en partie d'inanition et en partie de troubles digestifs, causés par la faible valeur nutritive et la nature grossière et fibreuse de cette substance.

On a rassemblé quelques échantillons de ces aliments au sujet desquels des plaintes avaient été faites, notamment dans l'Ontario, à Québec et la Colombie-Britannique. Ces échantillons ont été soumis à l'analyse au laboratoire des fermes expérimentales.

Nous ne prétendons pas que ces analyses représentent bien toutes les moulées généralement en vente au Canada, mais un fait hautement significatif, c'est que, sur sept échantillons examinés, aucun d'eux ne contenait le pourcentage minimum de protéine exigé par le type modèle, que tous avaient une proportion de gras excessivement faible et que tous, sauf une exception, contenaient un excès de cellulose — 3 d'entre eux plus de 20 pour cent. Leur valeur alimentaire était en général extrêmement faible et plusieurs d'entre eux étaient presque sans valeur.

Ces aliments se vendaient de $20 à $35 la tonne. Quelques-uns d'entre eux renfermaient un peu de blé-d'inde, mais dans la majorité, la proportion de farine était très faible. Tous étaient grossiers et fibreux, montrant qu'ils se composaient principalement d'avoine légère ou qu'ils contenaient une très forte proportion de balle d'avoine, de déchets de meunerie, et d'autres débris sans valeur. Quelques-uns renfermaient un bon nombre de graines de mauvaises herbes, de fragments de paille, etc. Il n'y a pas à s'étonner si les bestiaux refusaient de les manger. On a peine à s'imaginer qu'on puisse s'en servir avantageusement à n'importe quel prix.

L'avoine moulue ou concassée de bonne qualité est un aliment nourrissant. Il convient cependant d'en séparer la balle au tamis pour les jeunes porcs ou les veaux. Ce n'est pas une moulée très riche en protéine, mais elle possède d'excellentes qualités qui font qu'elle mérite de servir de base dans la ration de grain. De toutes les céréales, l'avoine est celle qui se cultive le plus facilement et qui donne les meilleurs résultats d'un bout à l'autre du Canada, et il n'y a aucune raison pour que le cultivateur intelligent ne puisse se rendre indépendant de ces moulées achetées. Que l'on ait un concasseur sur la ferme même, et l'on n'aura guère besoin d'acheter de la moulée.

On trouve dans le commerce un grand nombre d'aliments excellents dont le prix répond plus ou moins à leur valeur alimentaire. Ce sont ceux-là que l'on devrait acheter plutôt que les "moulées" pour compléter les aliments récoltés sur la ferme. Au mieux, la moulée n'est qu'un aliment de qualité inférieure. Si l'on est obligé par les circonstances d'en acheter, on doit faire un examen soigneux de celle qui est offerte; le cultivateur expérimenté n'aura aucune peine à voir si elle contient un excès de balle à moins qu'elle ne soit très finement moulue.

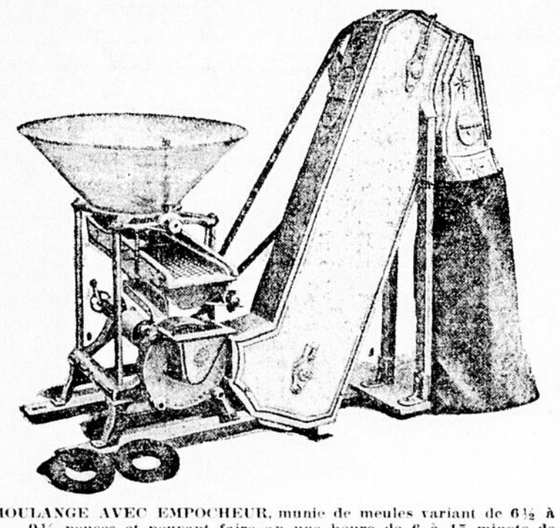

MOULANGE AVEC EMPOCHEUR, munie de meules variant de 6½ à 9¼ pouces et pouvant faire en une heure de 6 à 15 minots de moulée fine ou de 15 à 30 minots de grosse moulée.

Garanti donner satisfaction

LE BAUME CAUSTIQUE DE *Gombault*

A DES IMITATEURS, MAIS PAS DE RIVAUX

Remède sûr, rapide et positif pour: Les jardons, le sur-os, les molettes, le capelet, les entorses, l'abattement, le vessigon, et toutes les infirmités provenant de l'éparvin, le bourrelet et d'autres tumeurs osseuses. Guérit toutes les affections cutanées et tue les parasites, guérit la fourchette échauffée et la diphtérie. Fait disparaître tous les bourrelets enflés parmi les chevaux et le bétail en général.

Comme remède humain il est d'une valeur incalculable pour le rhumatisme, les entorses, le mal de gorge, etc.

Chaque bouteille de Baume Caustique qui se vend est garantie donner satisfaction. Prix $1.50 la bouteille. En vente chez les pharmaciens ou envoyé par express, franco, avec directions complètes. Demandez des circulaires descriptives, témoignages, etc. Adresse:

THE LAWRENCE-WILLIAMS CO., Toronto, Ont. 17

GLANDES EPAISSES, ENFLEES

qui rendent un cheval **poussif**, lui donnent le **cornage, l'haleine embarrassée** ou des **suffocations**, disparaissent grâce à

ABSORBINE

ainsi que toute protubérance ou enflure. Pas d'**ampoules**, pas de **perte de poil** et le cheval reste au travail concentré; quelques gouttes suffisent. Livré à $2.00 la bouteille.

Livre 3 K gratis.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, réduit les kystes, goitres, veines variqueuses nouées, ulcères. Chez les marchands ou livré à $1 et $2 la bouteille. Livre de "témoignages" gratis.

W. F. YOUNG, P.D.F., 250 Edifice Lyman, Montréal, Can.

Grande Economie

La valeur de quelques cents de Pratts mise dans la nourriture de vos chevaux vous fera économiser des dollars dans leur alimentation de l'hiver.

Pratts REGULATEUR POUR ANIMAUX

Argent Remboursé si Pas Satisfait.

Chez votre marchand dans ses paquets grands, moyens et petits. Brochurette gratuite.

68R Claremont St., Toronto.

PRATT FOOD CO. OF CANADA LIMITED

B-4

LE MIEL LIMPIDE ET LE MIEL CRISTALLISE

Les différentes opérations à faire lorsqu'il s'agit d'extraire de ses rayons la récolte des abeilles et de la mettre en bocaux.

(Pour la PATRIE)

On nous écrit de différents endroits :

1. Dans ma dernière récolte de miel une certaine quantité est restée bien limpide et une autre s'est cristallisée. De quoi cela peut-il dépendre ?

2. Quelles sont les différentes opérations à faire lorsqu'il s'agit d'extraire le miel des rayons et le mettre dans les bocaux ?

1. Après un temps plus ou moins long, suivant les circonstances et les plantes qui l'ont produit, le miel se solidifie en une masse compacte : on dit alors que le miel a cristallisé ou granulé.

Le miel brun cristallise généralement plus vite que l'ambré ou le blanc, cependant il y a quelques exceptions, par exemple, le miel des arbres fruitiers durcit très rapidement.

La granulation sera plus rapide dans des chaudières de 30 livres que dans des bocaux d'une livre.

Le changement de température, du froid à la chaleur ou de la chaleur au froid, activera la cristallisation.

2. Pour faire l'extraction, il est nécessaire d'avoir un couteau à désoperculer, un extracteur, un réservoir à miel, et une cuve pour mettre les opercules, c'est-à-dire les couvercles de cire qui forment les cellules. Le couteau à désoperculer doit avoir une lame longue et large. Il sert à couper la couverture des cellules afin d'en extraire le miel sans briser les rayons.

L'extracteur est fait ordinairement de forte tôle étamée à deux, quatre, six ou huit cadres réversibles ou non. Pour un rucher de 10 colonies, un extracteur à deux cadres est suffisant. Il devra être placé assez haut pour pouvoir mettre un seau sous le clapet. L'extracteur est muni d'un engrenage horonzontal qui fonctionne à l'aid d'une manivelle, d'un pouvoir électrique, d'un moteur à essence, etc.

Pour éviter de briser les rayons, il ne faut pas d'une seule fois extraire complètement le miel du premier côté du rayon mais retourner les cadres, les vider — revenir au premier côté.

L'extraction doit être faite dans un appartement chaud afin que le miel ne soit pas trop épais et sorte facilement des cellules.

A sa sortie de l'extracteur, le miel renferme outre de l'air et des gaz, quelques impuretés telles que débris de pollennes ou opercules. Il est nécessaire de le laisser reposer pendant 7 ou 8 jours dans un grand réservoir cylindrique alors les matières étrangères, etc., montent à la surface et forment une écume. Lorsque la limpidité est parfaite, on le soutire dans des chaudières, bocaux, etc.

Pour la vente, le miel sera mis dans des chaudières de fer-blanc ou dans des bocaux de verre ; jamais dans des récipients en cuivre ou en zinc, car ces métaux s'altèrent en présence du miel.

C. VAILLANCOURT,
Instructeur Apicole.

SI NOUS VOULONS DU MIEL L'AN PROCHAIN

Le succès de la saison prochaine dépendra en grande partie du bon ou du mauvais "hivernement" de nos abeilles.

Ayons bien soin de nos ruches cet hiver et nous serons largement payés de nos peines. Au printemps les abeilles seront en état de faire une forte récolte.

En cave, l'entrée des ruches sera ouverte aussi grande que possible.

A l'époque des grands froids portes et fenêtres devront être fermées. Que tout soit noir et que la température se maintienne entre 42 et 45o Fahrenheit.

Dans les caves humides, il est recommandable de remplacer la toile cirée qui se trouve entre le couvercle et les cadres par un sac de coton ou de toile. Le couvercle sera simplement placé sur le sac sans l'enfoncer, afin de permettre à l'air de circuler et d'assécher l'humidité de la ruche.

LA CONSERVATION DES LEGUMES DURANT L'HIVER

Cette année, en réponse aux appels pour accroître la quantité des produits alimentaires, les Canadiens ont récolté plus de légumes que jamais.

Pour en faire le plus grand usage possible, il faudra loger et garder ces produits avec soin. Une cave sèche et froide est le meilleur endroit pour les conserver en bon état. Les carottes, panais, betteraves, etc., s'ils sont couverts de sable, ne rabougriront pas. On conserve mieux les choux en les suspendant par la racine. Les tomates vertes qui n'ont pas le temps de mûrir dehors, devraient être enveloppées une à une dans du papier et gardées dans l'obscurité où elles achèveront leur maturité; elles n'auront pas la couleur de celles exposées au soleil, mais leur goût n'y perdra guère. Mûries de cette façon, elles se conserveront jusqu'à Noël.

Ceux qui n'ont pas cultivé leur provision de pommes de terre devraient se la procurer cet automne. Les cultivateurs en ont récolté de grandes quantités; plusieurs en perdront beaucoup, s'ils décident de ne pas les vendre. D'un autre côté, il n'est pas prudent de transporter ces tubercules pendant plusieurs mois d'hiver; les marchands profitent de l'occasion pour vendre à haut prix ceux dont ils disposent. Si les particuliers s'approvisionnent de bonne heure, ils empêcheront le gaspillage causé par la gelée.

LES RACINES ET RECOLTES FOURRAGERES

OTTAWA, 20. — Le Bureau des Recensements et Statistiques a publié aujourd'hui un rapport sur le rendement, la qualité et la valeur des racines et des récoltes fourragères de 1917, la superficie et la condition au 31 octobre de blé d'automne à récolter en 1918 et les progrès des labours d'automne.

RACINES ET RECOLTES FOURRAGERES

La superficie sous culture en racines et en récoltes fourragères consistant en pommes de terre, navets, foin et trèfle, luzerne, maïs fourrager et betteraves à sucre, atteint cette année environ 9,521,500 acres, au lieu de 8,843,500 acres en 1916, toutes les cultures à l'exception des betteraves à sucre contribuant à cette augmentation. La valeur totale de ces récoltes, aux prix locaux s'élève pour 1917 à $287,664,300, contre $246,761,200 en 1916. Le rendement total du foin et du trèfle est évalué à 13,684,700 tonnes récoltées sur 8,225,000 acres, comparé à la très forte récolte de l'année dernière, qui était de 14,527,000 tonnes, produites par 7,821,200 acres, et elle est plus élevée que celle de toute autre année antérieure à 1916. Le rendement par acre, 1.66 tonne, au lieu de 1.86 tonne l'année dernière, est plus considérable que celui de toute autre année depuis 1910, où il fut de 1.82 tonne. La valeur moyenne par tonne est de $10.40, contre $11.60 l'année dernière. Les pommes de terre ont eu un rendement total de 79,892,000 boisseaux comparé à 63,297,000 boisseaux l'année dernière, et 62,604,000 boisseaux en 1915; mais l'augmentation constatée cette année est dûe à la plus grande étendue ensemencée (656,958 acres au lieu de 473,000 acres en 1916), et non au rendement par acre, lequel étant en moyenne de 121.61 boisseaux seulement est le plus bas que l'on ait constaté sauf celui de l'année 1910, où cette moyenne descendit à 119.36 boisseaux. Le rendement moyen, l'année dernière était de 133.82 boisseaux; en 1915 il fut de 130.81 boisseaux et en 1914 de 180 boisseaux, ce qui est le record. La valeur moyenne des pommes de terre est de $1 par boisseau comparé à 81 cents l'année dernière et la valeur totale de la récolte est de $81,355,000 comparé à $50,982,300 l'an dernier.

Par provinces, le rendement de la pomme de terre est le plus élevé dans l'Ile du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, où il atteint 175 boisseaux; les autres provinces placées en ordre de rendement en boisseaux par acre, se classent ainsi qu'il suit: Colombie Britannique, 166.55; Alberta, 151.46; Nouveau-Brunswick, 149.80; Ontario, 133.67; Saskatchewan, 133; Manitoba, 106; Québec, 80. Le prix par boisseau dans les différentes provinces est donné ci-dessous: Québec, $1.38; Ontario, $1.00; Nouvelle-Ecosse, 92 cents, Colombie-Britannique, 91 cents; Saskatchewan, 85 cents; Manitoba et Alberta, 76 cents, et l'Ile du Prince-Edouard, 75 cents. La qualité des tubercules est de 92 pour cent de l'étalon en Nouvelle-Ecosse et 65 pour cent dans Québec; dans les autres provinces, elle varie entre 80 et 89 pour cent.

Le rendement total des navets et autres racines est évalué à 63,451,000 boisseaux, récoltés sur 218,233 acres, comparé à 36,921,100 boisseaux, produits par 141,839 acres en 1916. Le maïs fourrager eut un rendement de 2,103,570 tonnes, contre 1,907,800 tonnes en 1916. La luzerne a donné 262,400 tonnes contre 286,750 tonnes l'année dernière et les betteraves à sucre 117,600 tonnes contre 71,000 tonnes.

BLE D'AUTOMNE ET LABOURS D'AUTOMNE

On estime à 711,112 acres la superficie qui sera ensemencée en blé d'automne pour la récolte de 1918; elles est de 4 p.c. inférieure à la superficie ensemencée en 1916 pour la récolte de 1917; dans Ontario la sécheresse et la dureté du sol ont rendu difficiles les semailles de blé d'automne, que l'on croit inférieures d'environ 4 p. c. à celles de l'an dernier. Dans l'Alberta on constate une légère augmentation, soit 61,384 acres au lieu de 60,776 acres. Il a également été semé du blé d'automne en petites quantités au Manitoba, 4,129 acres; en Saskatchewan, 11,883 acres et en Colombie Britannique, 3,476 acres.

Au 31 octobre, la condition de blé d'automne pour l'ensemble du Canada, est 80 p.c. de l'étalon-type comparé à 76 p.c. l'an dernier. Dans Ontario sa condition est de 80 p.c. et dans l'Alberta de 91 p.c. De la superficie totale destinée à recevoir la récolte de l'an prochain, on estime que 53 p.c. environ étaient labourés au 31 octobre, les proportions du pourcentage dans l'ouest étant 40 pour le Manitoba au lieu de 47 l'an dernier, 37 pour la Saskatchewan, au lieu de 28 et 35 pour l'Alberta au lieu de 21.

LA BROYEUSE LISTER

Cette broyeuse a été spécialement élaborée pour le marché canadien par des experts qui ont plusieurs années d'expérience pratique dans ce pays. Nous garantissons qu'elle fournira plus de travail (avec la même force motrice) que toute autre broyeuse de sa grandeur.

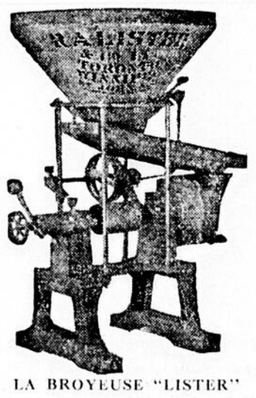

LA BROYEUSE "LISTER"

possède les avantages spéciaux suivants : Les plaques sont reversibles ce qui fait que toute plaque dure plus longtemps que si elle n'avait qu'une surface de brayage. L'arbre de couche principal est d'un gros diamètre et est muni de très longs coussinets qui lui assure une longue durée et une grande rigidité. A l'extrémité de l'arbre de couche se trouve un coussinet à billes qui absorbe la friction.

La broyeuse peut être fournie sans pieds.

Elle possède une grande vis spéciale sans fin pour forcer l'alimentation dans les plaques, ce qui permet d'employer une force de 20 c.v.

La broyeuse est munie d'accessoires pour mettre en marche un appareil de mise en sacs.

Un jeu de plaques de rechange est fourni avec chaque machine.

Notre moteur Lister de 5 c.v. fait fonctionner notre broyeuse de 9¼ pouces et nous garantissons qu'elle donne satisfaction.

Bureau principal, Toronto, Ont. Agents demandés.

R. A. LISTER & CO., Ltd,
24 Square Victoria, Montréal.

Moulin à Farine "LE ROYAL"
Type Vertical avec Meules en Pierre

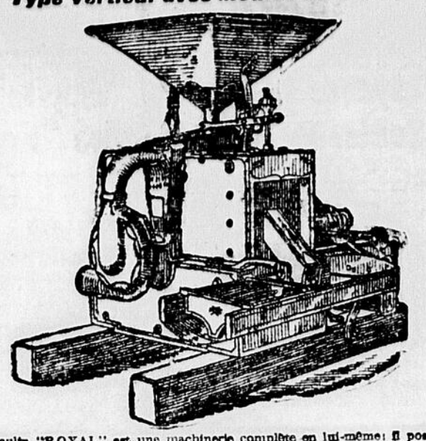

Le moulin "ROYAL" est une machinerie complète en lui-même; il possède son propre nettoyeur, son van et sa bluterie. C'est le roi de tous les moulins à farine; il permet de fabriquer indifféremment la farine fine blanche ou la farine complète à 85% pour le pain naturel tant et si bien conseillé par le docteur NADEAU. Ce nouveau Type de Moulange est le résultat des recherches et des expériences des meilleurs ingénieurs de la meunerie.

Il prend peu d'espace de plancher.—Il exige peu de pouvoir.—Il est très simple.—Il coûte bon marché.—Il rapporte un très fort revenu.—Il est vendu à des conditions faciles.

Entrez dans la voie du progrès et rendez à vos compatriotes le service inappréciable de leur fournir l'opportunité de semer beaucoup de blé, avec la certitude qu'ils pourront le faire moudre près d'eux, au fur et à mesure de leurs besoins.

Nous ne pourrons disposer cette année que d'une quantité limitée de ces fameuses moulanges.—Hâtez-vous de placer votre commande.

CATALOGUE ENVOYE GRATIS SUR DEMANDE.
En nous écrivant, découpez cette gravure et incluez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE, 333, rue Notre-Dame Est, MONTREAL.

La Moulange M-ré *Pour* Cultivateurs Pratiques *et* Meuniers Modernes

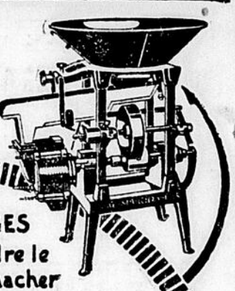

LES MOULANGES sont faites pour moudre le grain, non pas pour le hacher

Une moulange munie de meules en acier au lieu de broyer et moudre le grain complètement ne fait que le couper et le trancher produisant une farine ou moulée de qualité inférieure.

Tout le monde admet que les anciennes meules de pierre produisaient les meilleures moulées, parce qu'elles réduisaient le grain en poudre impalpable.

La moulange M-re fait le même travail, et produit cette haute qualité de moulée. C'est une moulange construite scientifiquement, simple, compacte, facile à opérer et économique. Tous les cultivateurs pratiques ont besoin d'une moulange et la M-re est celle qui leur donnera le plus de satisfaction et le meilleur service. Tous les meuniers pratiques devraient s'enquérir de ses avantages. Des centaines de moulanges M-re sont maintenant en usage au Canada et donnent entière satisfaction. Pourquoi n'en posséderiez-vous pas une ? Laissez-nous vous en expédier une— elle est garantie sous tous les rapports et si vous ne la trouvez pas telle que représentée et si elle ne vous donne pas entière satisfaction vous pourrez nous la retourner et nous vous rembourserons votre argent.

Voici la Meule d'Emeri qui fait l'ouvrage

Construite en 5 grandeurs.—

Ecrivez aujourd'hui pour demander Catalogues et échantillons de moulées.

LA FONDERIE DE PLESSISVILLE, PLESSISVILLE, QUE.

Pionnier d'Amérique en fait de Remèdes pour les Chiens.

LIVRE SUR LES **Maladies Canines** ET COMMENT NOURRIR LES CHIENS

Envoyé franco par la poste à toute adresse par l'Auteur.

H. CLAY GLOVER CO., Inc. 118 West 31st Street, New-York.

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.
MARION & MARION
364 rue Université, Montréal.

20 Magnifiques Cartes Moyennant Seulement 10 cents

Toutes les dernières nouveautés en fait de belles cartes postales illustrées, telles que anniversaire de naissance, fête, souvenir, vues, fleurs, comiques, etc. Un gros lot de cartes qui vous plairont certainement. Prix, seulement 20 pour 10 cents, 100 pour 40 cents franco. Adresse: BERKLEY PRESS CO., boîte 217, Orange, N.J.

PETITES ANNONCES

AGENTS demandés dans toute ville et district pour représenter les plus grands pépiniéristes canadiens. Pas besoin d'expérience, nous initions nos vendeurs. Liste splendide de variétés robustes pour la province de Québec. Commencez maintenant, la meilleure saison de vente. Commission libérale, territoire exclusif, brochurettes intéressantes en français et anglais. Stone & Wellington, Toronto, Ontario. 18-15-22-29

AGENTS — Salaire et commission pour vendre les produits Red Tag (étiquette rouge). Lignes exclusives complètes. Spécialement robustes. Cultivées seulement par nous. Vendues seulement par nos agents. Beaux échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 29 sem.

DAMES DEMANDEES

Dames demandées pour couture facile et légère chez elles. Travail de loisir ou permanent. Bons salaires. Travail envoyé à n'importe quel endroit, frais payés. National Manufacturing Co., Montréal. — 7189. 52-6

POSITIONS VACANTES OU AIDE DEMANDE — Ligne exclusive pour la cité à la ville ou à la campagne. Bons honoraires garantis, place permanente pour toute l'année, expérience pas nécessaire. Ecrivez à Luke Brothers Ltd., Montréal. 29 sem. H.

BEURRERIE à vendre, $3,500.00. Conditions $1,000.00 comptant, $250 par année sans intérêt. Pour informations s'adresser à E. A. Therrien, L.L., No 2, South Stukely P.Q. 22-3

RECORDS

Records de gramophone échangés 10c ($1.00 la douzaine) ; aussi records neufs à vendre 60c chacun, 195a Sanguinet près Ste-Catherine. 15-52

TIMBRES — Envoyez-moi des timbres de 5, 7, 10, 15 et 20 cts du 3me centenaire de Québec, de 20 et 50 cts du Roi Edouard VII, de 5, 8, 10 et 20 cts de la Reine Victoria. Vous recevrez 2 cts chacun. J. P. Bouchard, Maillard, Charlevoix. 22-3

VOUDRIEZ-VOUS GAGNER de $1 à $2 par jour chez vous, en tricotant des chaussettes de guerre sur une tricotteuse automatique? L'expérience n'est pas nécessaire. Envoyez un timbre de 3 sous au Dépt. 317 C. de l'Auto Knitter Company, College St. Toronto. oct 25 nov 8-15-22-29 déc 13

VOULEZ-VOUS RIRE ? Demandez l'Oracle du Mariage, prix 10 cts. Franco avec superbe catalogue de Farces, Attrapes, Monologues, Chansons, Librairie. Adressez E. Hartman, dépt. E. 385 Ave Mont-Royal-Est, Montréal. 2-11sem

ARGENT A PRETER — Cultivateurs! Qui désirez emprunter pour vous agrandir ou payer pour n'avoir affaire qu'à une seule place, écrivez-nous, on vous prêtera aux meilleures conditions possibles, vous remboursez ce que vous pourrez chaque année. Avec peu d'argent ou des garanties, vous trouverez également chez nous des terres, bon marché, pour établir vos enfants. "Crédit Immobilier Franco-Canadien", 46, Notre-Dame Ouest, Montréal.

LA FERME AVICOLE YAMASKA
ST-HYACINTHE, QUE.

Nous élevons, achetons, échangeons tout, en fait de races de volailles strictement pures.
Poules, Canards, Dindes, Oies, Pintades, Paons, Lapins, Pigeons, Tourterelles, etc. Catalogue illustré de 15 gravures, 15 sous par malle.
Ecrivez-nous, incluant timbres pour informations.
ARTHUR S. COMEAU, Prop. 2-jno

Guérissez-vous par les Plantes
Nos traitements à base de plantes dont les recettes composées par

UN PRETRE
guérissent toutes les maladies. Pour renseignements écrire en mentionnant les signes de votre maladie et les douleurs que vous endurez au Directeur de l'Académie Herboristique, 2585 rue Drolet, Montréal, en y joignant un timbre de 3 sous pour la réponse. 48-13

NOUS ACHETONS LES
VIEUX DENTIERS
Pour renseignements, écrire à
La Cie De Spécialités Internationa'es Ltée
139 RUE STE-ELISABETH, MONTREAL. 48-13

AGRICULTEURS !
Faites que vos terres
RAPPORTENT PLUS
Servez-vous de notre
Pierre à Chaux en Poudre
Pour renseignements, adressez-vous à
THE DOMINION LIME CO.
SHERBROOKE, P.Q. 48-13

CANCER !
L'INSTITUT THERAPEUTIQUE, sous l'habile direction du Dr R. E. LEPROHON
Traite et guérit SANS AUCUNE OPERATION, tous les cas externes de CANCER, soit de la langue, de la gorge ou de la poitrine, LUPUS, CHANCRES, ULCERES, ECZEMA, etc.
De nombreux témoignages attestent la vérité de nos assertions.
Pour traitement, s'adresser à Dr R. E. Leprohon, 722a Saint-Antoine, téléphone Westmount 3081.
Renseignements, correspondance, etc., s'adresser à M. B. A. Beaupré, secrétaire-trésorier de l'Institut, 2112 Clarke. Téléphone St-Louis 3950. 48-13

LES OEUFS A 3 DOUZAINES POUR 25cts.
EGGINE
Remplace les oeufs pour la pâtisserie et la cuisine. Avec EGGINE vous faites les meilleurs gâteaux, poudings, beignes, sauces, etc.
EGGINE EST EN VENTE CHEZ LES EPICIERS, GROS ET DETAIL.
1 paquet de 1 douzaine, 10c; 1 boite de 3 douzaines, 25c.
Si votre fournisseur ne l'a pas, écrivez à
H. C. LAMBERT & CIE.
DISTRIBUTEURS
1565, rue St-Hubert. Téléph. St-Louis 2412
Recettes françaises et anglaises. 2-jno

DES MILLIERS DE
FEMMES MAIGRES
sont redevables d'une santé florissante et d'un embonpoint esthétique à l'usage du célèbre
BUSTINOL
Du Dr Simon de Paris

Vous pouvez obtenir les mêmes résultats en employant ce remède. Vous pouvez en faire l'essai gratuitement. Envoyez-nous votre nom et votre adresse avec 10c pour payer les frais de port et d'emballage et nous vous enverrons un traitement suffisant pour vous prouver son efficacité.
CIE Dr SIMON, Dépt. 67, No. 155, rue des Commissaires O., Montréal. 52-5

FOURRURES VERTES

Nous avons besoin de toutes sortes de FOURRURES VERTES, spécialement les RENARDS ROUGES et CROISES, les BETES PUANTES, les MARTRES, les LOUPS-CERVIERS, etc.
Notre maison est établie depuis vingt ans et notre réputation d'honnêteté sera pour vous une garantie.
Nous sommes en position de vous payer les prix les plus hauts.
Plus de 100,000 TRAPPEURS nous accordent leur confiance chaque année en nous envoyant leurs peaux vertes, cela les paie bien.
Donc cela vous paiera également.
Envoyez-nous vos fourrures de suite. Nous vous garantissons toute satisfaction.
Demandez notre liste de prix gratuite.
THE BRITISH CANADIAN FUR & TRADING CO., LIMITED
307 et 307a rue St-Jacques, Montréal. 1-13 f

Nous désirons payer et nous payerons les plus hauts prix sur tous genres de
FOURRURES
BRUTES
Expédiez-nous vos peaux immédiatement.
Nous payons les frais d'express ou les frais postaux.
Un prix courant et des étiquettes d'expédition seront envoyés gratis sur demande.
Revillon Frères
Etablis en 1723.
Les plus grands manufacturiers de fourrure au monde.
134, rue McGill, MONTREAL, P.Q.
22-22

LE SCULPTEUR RODIN EST MURT

PARIS, 19 — Auguste Rodin, le fameux sculpteur français, vient de mourir. Il était né à Paris en 1846 et son beau talent, aujourd'hui si populaire, ne fut pas consacré par le succès avant 1880. Ses oeuvres impressionistes sont connues du monde entier.

Revue des Marchés de Montréal et de la Province de Québec

LE MARCHE DE MONTREAL

DE GRANDES QUANTITES DE BEURRE DE L'OUEST PRENNENT LE CHEMIN DE L'EXPORTATION. LES OEUFS A LA BAISSE A NEW-YORK. — FERMETE DES PRIX.

BEURRE

Le marché a été ferme durant toute la semaine, bien que l'on n'ait pas signalé de changement important de prix. L'offre a été soutenue de manière assez remarquable à cette saison de l'année par le fait que d'assez grandes quantités de beurre de l'ouest ont été achetées pour l'exportation. Quant au marché local, il a été assez monotone. Il n'y a eu qu'une seule vente à l'enchère—959 colis de beurre de crémerie—et les prix réalisés ont marqué une diminution de ¼ à ½ par livre par comparaison aux ventes de la semaine précédente. Le meilleur beurre de crémerie s'est vendu à raison de 43¾c et le bon beurre, à raison de 43¼c la livre.

L'approvisionnement de beurre au Canada, à la date du 1er novembre, consistait en 230,000 colis de beurre, dont 112,000 colis à Montréal, contre 102,000 à la date correspondante l'an passé.

Les arrivages de la semaine à Montréal se sont chiffrés par 7,148 colis, ce qui est une diminution de 247 colis par comparaison à la semaine précédente, et de 156 colis par comparaison à la semaine correspondante, l'an passé. Du 1er mai au 17 novembre 1917, les arrivages de beurre à Montréal, accusent une diminution de 135,692 colis par comparaison à la période correspondante en 1916. 1,500 colis sont venus des Etats-Unis la semaine dernière, contre 0 l'an dernier, durant la semaine correspondante.

Nous cotons :

De crémerie, le meilleur de sept. et oct.	45	à 45¼c
Bon de sept. et d'oct.	43½	à 44c
Arrivages courants ..	00	43c
Beurre de ferme, le meilleur	00	à 40
Beurre de ferme, bon..	37	à 39

FROMAGE

Il est arrivé à Montréal durant la semaine finissant le 17 novembre 1917, 34,263 boîtes de fromage, ce qui est une diminution de 1,632 boîtes, par comparaison à la semaine précédente, et de 4,075 boîtes par comparaison à la semaine correspondante, en 1916.

Du 1er mai au 17 novembre 1917, les arrivages ont été de 366,595 boîtes de moins que durant la période correspondante l'an passé.

La commission d'achat paie toujours les prix suivants :
Fromage No 1, 21¾c.
Fromage No 2, 21¼c.
Fromage No 3, 20¾c.

ENCHERES RURALES

Belleville, Ont. 19 — 380 boîtes de fromage blanc ont été vendues ici samedi à la halle au fromage, à raison de 21¼c la livre.

OEUFS

La note dominante de la semaine finissant le 17 novembre a été l'augmentation de 2 centins par douzaine sur le marché de New-York. Le marché domestique n'a cependant pas subi de modification appréciable, sauf dans le commerce de détail pour les oeufs strictement frais pondus. Les prix de ceux-ci varient selon la belle apparence des oeufs.

Durant la semaine 6,790 caisses d'oeufs sont arrivées à Montréal contre 8,097 la semaine précédente et 41,481 la semaine correspondante l'an dernier. Du 1er mai au 17 novembre les arrivages se sont chiffrés par 281,352 caisses contre 580,127 l'an dernier soit une diminution de 298,775 caisses.

Nous cotons :

Strictement frais pondus..	53	à 55c
Choisis	46	à 47c
Mirés No 1	42	à 43c
Mirés No 2	39	à 40c

PROVISIONS

Pas de changement. Porc vif, premier choix, $17.25 à $17.75 le quintal, hors voie; poids mort, aux abattoirs, $25 à $25.50; porc abattu à la campagne $24 à $24.50.

VIANDES FUMEES

Le ton du marché est très ferme.
Nous cotons:—
Jambons de 8 à 10 lbs, 32 à 33c.
Jambons de 12 à 15 lbs, 31 à 32c.
Jambons plus lourds, 30 à 31c.
Jambon Breakfast, 40 à 41c.
Bacon Windsor, choix, 42 à 43c.
Bacon Windsor, désossé, 44 à 45c.

SAINDOUX

La demande est bonne. Le saindoux pur obtient en gros 27½ à 28c la lb en seau ; saindoux composé, 25 à 26c la lb en seau.

MIEL

Les approvisionnements sont restreints et les commandes nombreuses. Nous cotons :
Miel de trèfle blanc, en gâteaux, 21 à 22c.
Miel de trèfle brun, en gâteaux, 19c.
Miel blanc extrait 17 à 18c.
Miel de sarrasin 16 à 17c.

PRODUITS DE L'ERABLE

Nous cotons les prix suivants pour le sirop en bidons de 13 lbs :
Sirop de choix $1.70 à $1.80
Bon sirop $1.55 à $1.65.
Autres qualités $1.40 à $1.50.
Sucre, lb 14½ à 15c.

FEVES (haricots)

Nous cotons :
Fèves canadiennes (perte de 3 lbs au triage) le minot $8.50 à $8.75.
Fèves canadiennes (perte de 5 lbs au triage) le minot $8 à $8.25.
Fèves Yellow-Eye $7 à $7.25.
Fèves japonaises $7.75 à $8.

POIS A SOUPE

Les pois à soupe commandent de hauts prix, variant de $4.80 à $5 le boisseau de 60lbs.

POMMES DE TERRE

Le ton du marché demeure ferme pour les Montagnes Vertes. Lot de wagons, $2.20 à $2.25 par sacs de 90 lbs, hors voie ; lots pour la vente en gros, $2.20 à $2.40 par sacs de 80 lbs, ex-magasin. Les offres de patates d'Ontario et de Québec sont assez considérables, à des prix variant de $1.65 à $1.85 par sacs de 80 lbs, ex-magasin, en lots pour le commerce du gros.

FARINES

Farine de blé du printemps :
Premières patentes $11.60.
Secondes patentes $11.10.
Fortes à boulanger, $10.90 le baril ou sacs.
Farine de blé d'hiver :
Marché plutôt tranquille ; les ventes ne se font qu'en petits lots pour rencontrer les besoins immédiats.
Nous cotons, 90% patentes, $10.70 à $11 le baril de bois et $5.20 à $5.35 le sac. Lots de wagons, $10.25 le baril en sacs.

ISSUES DE BLE ET AUTRES CEREALES.

Son, $35; recoupe $40 à $42; remoulanges (midlings) $40 à $50 ; moulée de grain pure à $60 ; moulée mixte $55 à $56 par tonne, sacs compris.

L'avoine roulée est fort en demande à $4.22½ à $4.25 le sac de 90 lbs.

LE FOIN PRESSE.

Le commerce domestique est actif, également aux prix suivants :
No 2, $12 à $12.50.
No 3, $11 à $11.50.

MARCHE LOCAL DU GRAIN

Marché ferme avec tendance à la hausse, tant pour l'avoine canadienne que pour l'avoine américaine.

Nous cotons celle-ci au boisseau: No 2 c.w., 85c; No 3 c.w., 83c; extra No 1 d'alimentation, 83c; No 1 d'alimentation, 82c; No 2 d'alimentation, 80c; avoine blanche No 2, d'Ontario et de Québec, 79c; No 3, 78c, ex-magasin. Blé d'Inde américain jaune, de la nouvelle récolte, $1.92 le boisseau, ex-wagon, à Chicago, et $3.03 ex-voie de Chicago pour expédition à Montréal.

Orge du Manitoba pour alimentation, $1.07½ à $1.10 le boisseau, sur voie d'expédition, de Fort William.

Seigle d'Ontario, No 2, $1.87 le boisseau, ex-magasin, Montréal.

MARCHE DES BESTIAUX

Un sentiment plus faible a prévalu hier sur le marché des animaux.

L'offre étant libérale les prix des bestiaux ont subi une diminution générale de 25c par 100 lbs.

Les agneaux et les veaux par contre accusent une augmentation correspondante.

Les arrivages aux abattoirs de l'ouest (Grand Tronc) durant la semaine finissant le 17 novembre, représentent : 1,700 bestiaux, 2,400 moutons et agneaux, 2,000 porcs et 500 veaux.

Il a été offert en vente lundi 1,200 bestiaux, 1,400 moutons et agneaux, 600 porcs et 300 veaux.

Aux abattoirs de l'est (Pacifique Canadien) les arrivages durant la semaine finissant le 17 novembre se sont chiffrés par 2,500 bestiaux, 3,050 moutons et agneaux, 1,650 porcs et 600 veaux.

Vendus lundi, 1,200 bestiaux, 1,500 moutons et agneaux, 650 porcs et 200 veaux.

Nous cotons, poids vif, au 100 lbs. Bouvillons, choix, $9.75 à $10 ; bons, $9.25 à $9.50 ; assez bons, $8.75 à $9 ; passables, $8.25 à $8.50 ; communs, $7.7 à $8.

Taureaux de boucherie, choix, $7.75 à $8 ; bons, $7.25 à $7.50; moyens, $6.75 à $7 ; communs, $6.25 à $6.50.

Vaches de boucherie, choix, $7.50 à $7.75 ; bonnes, $7 à $7.25 ; moyennes, $6.50 à $6.75 ; communes, $6 à $6.25.

Bestiaux pour conserves, taureaux, $6 à $6.25 ; vaches, $5 à $5.25.

Moutons, brebis, $10.60 à $11 ; béliers et rebuts (culls) $9.50 à $10 ; agneaux d'Ontario, $15.50 à $15.75 ; agneaux de Québec, $14.50 à $14.75.

Porcs, choix, $17.50 à $178; truies, $1450 à $15 ; verrats, $1250 à $13 ; frais tués aux abattoirs $24.50 à $25.

Veaux, choisis, engraissés au lait, $13 à $14 ; bons, engraissés au lait, $11 à $12 ; engraissés au fromage, $6.50 à $10.

MARCHE DE SOREL

Beau marché samedi et abondance de produits de la ferme. Les prix n'ont guère fléchi étant à peu près ceux de la semaine précédente. Les fèves cependant ont beaucoup diminué. Les patates ont aussi été moins chères. Voici du reste la liste des prix qui ont été en cours samedi.

GRAINS—Orge par minot $1.75 ; blé par minot $1.75 à $1.90 ; pois par minot $5 ; avoine par minot 90c; sarrasin par minot $2 ; blé d'inde par minot $1.40 ; fèves par minot $6.

FARINES $6.50 les 100 lbs ou 25 lbs $1.60 ; à engrais de $3 à $3.75 les 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Patates, le minot $1.50 ; pommes le baril de $3 à $3.50, $4 et $4.50, aussi $5; betteraves et carottes le minot 75c ; oignons 7c la lb ; oignons l eminot $1.40 ; ail la doz 10c ; fèves le pinte 20c ; salade la doz 10c ; persil le paq 1c ; navets le minot 75c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets de $1.20 à $1.40 et $1.50 la couple ; poules $1.60 à $1.75 et $1.80 ; aussi $2 la couple ; canards $1.20 la couple.

VIANDES — Lard par 100 lbs $23 à $24 ; lard par lb de 25 à 28c ; lard par lb 30c; boeuf par 100 lbs $14 à $15 ; boeuf par lb, quartiers de devant et derrière de 15 à 20 et 28c ; veau à la livre 25 à 30c ; mouton la lb 25 à 28c ; jambon et bacon la lb 40 à 55c.

LAITERIES ET DIVERS—Beurre de ferme 45c ; beurre de crèmerie 50c ; fromage 28 à 26c ; oeufs en caisse 48 à 50c ; oeufs frais 55c ; saindoux 35c; sucre la lb 15c; sirop le gallon $1.50 ; miel en gâteaux la lb 20c ; laine en écheveaux la lb $1.25 à $1.50 ; savon la lb 5c ; peaux vertes la lb 18c ; peaux salées la lb 18c ; peaux de veau pièce $1.75 à $2 et $2.50 ; peaux d'agneaux pièce $3 à $3.25 et $3.50.

MOULEE—Moulée de maïs les 100 lbs $3; son de $2.10; gru $2.60.

FOIN—Foin pressé à la tonne, de $8 à $9 et $9.50 ; foin non pressé la tonne de $6 à $7 et $7.50.

BOIS—Bois mou la corde $6; bois franc la corde $9 à $9.50.

MARCHE DE NICOLET

GRAINS — Orge par minot $1.25 à $1.50 ; blé par minot $2 à $2.50; pois par minot $3 ; à soupe $5.00 à $5.50; avoine par minot 90c à $1.00 ; sarrasin par minot $1.25; blé-d'Inde, par minot $1.50 ; fèves par 100 lbs. $12 à $12.

FARINES—Blé, $4.75 à $5.00; sarrasin $3.50 à $4.00; blé-d'Inde, $3.00 les 10lbs.

LEGUMES ET FRUITS— Patates le minot $1.40 à $1.60; pommes le brl $4 $4.50 à $5; betteraves le minot, 60c ; carottes le minot 70c ; oignons la lb 8c ; oignons le minot $1.25 à $1.50 ; ail la doz 12c ; fèves la pinte 30c ; salade la doz 12c ; persil le paq 5c ; radis le paq 5c ; navets le minot 70c ; pommes choux 50c la doz; choux de Siam 75c le minot.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets le couple $1 à $1.50 ; dindes la lb 30 à 32c ; poules le couple $1.50 à $1.75; canards le couple $1 à $1.25 ; oies le couple $2.50 à $3.

VACHES laitières $50, $70, $120.

VIANDES—Lard par 100 lbs $21 à $22 ; lard par lb 25 à 27c ; lard salé par lb 30c ; boeuf par 100 lbs $12 à $13 ; boeuf par lb, quartier de devant 15 à 20c ; quartier de derrière 22 à 25c ; veau à la lb 12 à 15c; agneau la lb 18 à 20c ; mouton la lb 20 à 22c ; jambon et bacon 30 à 32c.

TABAC canadien 20 à 25c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 42 à 43c, crémerie 45c; fromage 22 à 25 ; oeufs en caisse 40c; frais, 45c à 50c ; saindoux la lb 30c; sucre la livre 12 à 15c; sirop le gallon $1.25 ; miel en gâteaux la lb 18c ; laine en écheveaux la lb $1.50 ; savon la lb 8 à 10c ; peaux vertes la lb 20 à 22c ; peaux salées la lb 24c ; peaux de veau pièce $2.25 à $2.50 ; peaux d'agneaux pièce $3 à $3.50 avec la laine.

MOULEE—Moulée de maïs, les 100 lbs $2.75 à $3.00; son de blé $2.10 ; gru $2.40.

FOIN—Foin pressé à la tonne No 1, $8 ; No 2, $7 ; trèfle $6 ; non pressé la tonne $7, $; trèfle $5.

BOIS—Bois mou la corde 2 pieds $2.50 ; bois franc la corde 2 pieds $3.50.

MARCHE DE ST-HYACINTHE

GRAINS—Orge par minot $1.50 ; blé par minot $3.00 ; pois par minot $6.00 ; avoine par minot 90c ; sarrasin par minot $2.25 ; fèves par minot $7.50.

LEGUMES ET FRUITS — Patates par minot $1.50 ; pommes le baril $3.50 à $6 ; oignons la lb 3c ; oignons le paq 5c ; ail la doz 14c ; fèves la pinte 40c ; navets le minot 75c.

VOLAILLES ET GIBIER— Poulets $1 ; poules $1.25 à $1.50 ;

VIANDES—Lard par 100 lbs $23 ; lard la lb 28c ; lard salé par lb 30 à 35c ; boeuf par 100 lbs $12 ; boeuf par livre quartier de devant 18c ; quartier de derrière 22c ; agneau la lb 25c ; jambon et bacon la lb 35 à 40c.

LAITERIE ET DIVERS — Beurre de ferme 40c; de crèmerie 42 à 45c ; fromage 25 à 20c ; oeufs frais 50 à 55c ; saindoux 30c ; laine en écheveaux la lb 30c ; savon la lb 15c ; peaux vertes la lb 19c ; peaux salées la lb 21c ; peaux d'agneaux pièce $1.50.

MOULEE— Son de blé $1.90 ; gru $2.20.

FOIN—Foin pressé la tonne $10 à $12; non pressé la tonne $8.50 à $9.

BOIS—Bois franc la corde $3.50 à $5.50 ; bois franc la corde $9.60 à $11.

MARCHE DE ST-JEROME

GRAINS — Orge, le minot, $1.60 ; blé $3 la poche ; pois 10c la lb; avoine $1.75 à $2 la poche; sarrasin $3.75 100 lbs ; blé d'Inde, le minot, $2.15 ; fèves 12c la lb.

LEGUMES ET FRUITS — Patates $2.00 la poche ; betteraves, carottes et oignons, 30c la douzaine de paquets ; ail la douzaine 10c; persil, 50c la douzaine de paquets ; navets, 30c la douzaine de paquets.

VOLAILLES ET GIBIER —Poulets $1.40 à $1.50 le coupe; poules, $2.00 à $2.25 le couple.

VIANDES—Lard par 100 lbs. $24 à $25; lard la livre 25 à 30c; lard salé la livre 30c, boeuf par 100 lbs, $15 ; quartier de devant 16 à 17c; quartier de derrière 18 à 20c; agneau la livre 26c; mouton la livre 20c; jambon et bacon la livre 28 à 45c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme, 46c ; de crèmerie 48c ; fromage 30c ; oeufs frais 65c ; saindoux 32c ; miel en gâteau la lb 20 cents ; laine en écheveau, la livre $1.50; savon la lb 6c ; peaux vertes la lb 17 à 18c ; peaux de veau la pièce $3.00; peaux d'agneaux la pièce $3.00.

FOIN pressé la tonne $8.00 le cent; non pressé $6.00.

BOIS franc la corde $6.00.

MARCHE DE JOLIETTE

GRAINS—Blé le minot $3.10 ; pois le minot $4.00; avoine le minot 90c ; sarrasin le minot $2.25; fèves la livre 15 et 18c; blé-d'Inde le minot $2.50.

FARINES à pain $5.00; à animaux $3.50.

LEGUMES ET FRUITS — Patates $3.00 et $3.50 la poche; pommes le baril, $2.75, $3.00, $3.25, $3.50, $4.00, $5.00, $5.50 et $6.00; betteraves et carottes $1.00 le minot;oignons la livre 5 et 6c; oignons le minot $1.25, $1.30, $1.35, $1.40 et $1.50; ail la douzaine, 10c; fèves la livre 15c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets $1.00 et $1.10 le couple; poules $1.40, $1.50, $1.60, $1.75 et $2.00.

VIANDES—Lard par 100 livres $20 $21 et $22; lard la lb 25, 26 et 27c; lard salé 30c la livre et $60 le quart; boeuf par 100 livres $15, $14, $13 et $12 (en gros); boeuf la livre 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 25c;

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 47 et 48c; beurre de crèmerie 50 et 49c; oeufs en caisse 45c ; oeufs frais 50c; saindoux 30c; sucre la livre 10c.

MARCHE DE TROIS-RIVIERES

GRAINS — Orge par minot $1.60 ; blé par minot $3.65 ; pois par minot $4.50 à $5 ; avoine par minot 87c à 92c ; sarrasin par minot $2.00 ; blé-d'Inde par minot, $2.50 ; fèves, par minot $10.50.

FARINES de sarrasin, $5.50 à $6 par 100 lbs.

LEGUMES ET FRUITS — Patates le minot, $1.50 ; pommes, le baril, $1.50 à $8; betteraves et carottes le minot 50c; oignons la lb 7c; oignons le paquet, 10 cents ; ail, la douzaine 15c; persil le paquet 1c, navets la douzaine 10 à 12c.

VOLAILLES ET GIBIER — Poulets le couple $1.00 ; poules le couple, $2 à $2.50; canards le couple 90c à $1; oies le couple $2.50 à $3.

VIANDES—Lard par 100 lbs $21 ; lard par livre 26c à 28c ; lard salé, par livre 28c ; boeuf par 100 livres, $12.00 à $15.00 ; boeuf par livre, quartier de devant 13 à 15c; quartier de derrière 15 à 28c; agneau la lb 20c; mouton la livre 20c, jambon et bacon la livre 30 à 35c.

LAITERIES ET DIVERS — Beurre de ferme 45 à 48c; crèmerie 50c; fromage 28 à 30c; oeufs en caisse 50c; oeufs frais 55 à 60c ; saindoux 18c à 20c; sucre la lb 12c; sirop le gallon $1.50 ; miel en gâteaux la lb 15 à 20c; laine en écheveaux la lb. $1.40 ; savon la livre 5c, peaux vertes la livre 19c ; peaux salées la livre 20c ; peaux de veau la pièce $1.50 à $2.00 ; peaux d'agneaux la pièce $1.25 à $1.50.

MOULEE — Moulée de Maïs, les 100 $2.75 ; son de blé $2.25 ; gru $2.30 à $2.75.

FOIN pressé à la tonne $9 ; foin non pressé les 100 bottes, $5.75 à $6.75.

BOIS — Bois mou la corde $3 à $4; bois franc la corde $6 à $7.

NOTRE PROVISION ALIMENTAIRE EN ENTREPOTS FROIDS

OTTAWA, 16. — Le compte rendu mensuel de W. F. O'Connor, le commissaire du coût de la vie, fait ressortir une large augmentation de notre approvisionnement de vivres en entrepôts frigorifiques, à la date du 1er octobre, par comparaison avec le 1er octobre 1916. Les oeufs, le beurre, le boeuf, le porc, le mouton et le poisson s'établissent en accroissement considérable, tandis que le fromage, le lard grillé (bacon) et le jambon accusent un fléchissement. Par comparaison avec la date du premier septembre de cette année, les approvisionnements de boeuf, frais et congelé, ressortent en large augmentation, pendant que le porc salé présente une déperdition.

Voici comment s'établissent les approvisionnements, aux dates du 1er octobre 1917 et du 1er septembre 1917:

	1er sept. Livres	1er oct. Livres
Fromage ..	19,963,709	18,091,055
Beurre . .	20,480,809	21,025,400
Boeuf salé.	566,895	417,100
Boeuf, frais et congelé	13,648,782	24,284,900
Porc salé ..	19,686,874	13,283,342
Porc, frais et congelé	10,302,645	7,568,534
Lard grillé (bacon).	10,856,548	8,016,344
Jambon . .	1,619,157	1,719,030
Lard grillé et jambon	1,543,558	1,504,647
Mouton et agneau .	295,588	885,822
Poisson . .	15,546,732	16,757,730
Volaille . .	1,844,207	1,561,165

Les oeufs se présentent à 14,948,-540 douzaines, au 1er septembre; à 15,124,849 douzaines, au 1er octobre.

Les chiffres d'octobre ci-haut comportent les rapports de 140 entrepôts frigorifiques, soit 99 p. 100 de la totalité des établissements des compagnies canadiennes d'entrepôts frigorifiques. Si l'on veut évaluer la totalité de quelqu'une des provisions de bouche actuellement au Canada et sous l'empire des compagnies d'entrepôts frigorifiques, on doit ajouter environ 10 p. 100, taux représentant les marchandises en transit et les marchandises possédées par deux compagnies dont les rapports ont été retardés.

Les vivres détenues par les firmes ayant fait rapport au 1er octobre 1917, et qui avaient également fait rapport le 1er octobre 1916, font ressortir les variations suivantes:

	1er oct. 1916 lbs.	1er oct. 1917 lbs.	p.c. Aug.
Beurre	10,450,650	13,096,480	24
Boeuf	11,487,939	13,723,163	19
Porc	2,434,583	7,313,895	200
Mouton, agneau	550,419	693,833	26
Poisson	4,731,312	5,494,258	16

Oeufs, 10,712,755 douz., au 1er octobre 1916; au 1er octobre 1917, 11,132,731 douz.; 4 p. cent d'augmentation.

Le lard grillé et le jambon accusent une déperdition de 6 p. 100, la totalité ressortant à 20,196,442 lbs. au 1er octobre 1916, par comparaison avec 18,954,075 lbs, au 1er octobre 1917.

Le fromage offre aussi un déficit s'établissant à 10,311,526 livres, comparativement à 12,757,659 livres il y a un an.

EXPORTATIONS COMPAREES

Prenant pour acquis que le solde des entrepôts détient la même proportion de vivres, aux dates du 1er octobre 1917 et du 1er octobre 1916, on compte un excédent d'environ 600,00 douzaines d'oeufs, de 4 millions de livres de beurre, un déficit de 4 millions de livres de fromage, un excédent de 4 millions de livres de boeuf, de 4,800,000 livres de porc, un déficit de 600,000 livres de lard grillé (bacon) et jambon, un excédent de 300,000 livres de mouton et agneau, et de 3,300,000 livres de poisson dans les entrepôts, au 1er octobre 1917, par rapport au 1er octobre 1916.

EXPORTATION ET IMPORTATION

Les exportations totales des mêmes produits, pour septembre 1916 et 1917, s'établissent comme suit:

	1916 Livres	1917 Livres
Beurre . .	2,129,625	207,518
Fromage .	23,067,782	30,561,718
Lard grillé et jambon	15,904,954	19,489,829
Mouton et agneau. .	101,533	166,531
Boeuf . . .	2,151,296	7,657,555
Porc . . .	1,702,361	1,058,859

Oeufs, 1916, 485,684 douz.; 1917, 75,475 douzaines.

Nos importations totales des mêmes produits, pour septembre 1916 et 1917, se présentent ainsi:

	1916 Livres	1917 Livres
Beurre . . .	18,761	16,374
Fromage . .	39,415	24,862
Lard grillé et jambon. . .	964,901	77,470
agneau . . .	174,937	177,792
Boeuf . . .	605,550	924,849
Porc . . .	5,496,934	6,946,701

Oeufs, 1916, 86,171 douz.; 1917, 81,021 douzaines.

CONTRE LA TOUX ET LES RHUMES
Aucun remède n'est aussi bon que le "CHERRINE". S'il est pris immédiatement dès les débuts d'un rhume ou dès qu'on est mouillé il prévient les possibilités d'un refroidissement sérieux. La première dose soulage rapidement et les doses subséquentes conduisent à la guérison, jusqu'à ce que le rhume disparaisse de l'organisme. Le "CHERRINE" est une application scientifique des pouvoirs guérisseurs de l'écorce de cerisier, mélangée à d'autres ingrédients salutaires. Il ne contient pas d'opium ni de morphine. Il est agréable à prendre, et ses effets calmants dans les cas d'affections de la poitrine, de respiration difficile, d'asthme, de toux irritantes sont réellement merveilleux. 25 cents la bouteille de 25 doses.
CHERRINE CHEMICAL CO., P.O. Boite 443, Montréal, Qué. 48-13
Cherrine
CONTRE LA TOUX ET LES RHUMES

MALADIES SECRETES ET INTIMES
DR P. RICHER,
No. 25 Edifice Dandurand.
CONSULTATIONS
9 à 11 a.m. 2 à 5 p.m. 7 à 9 p.m. 48-13

Dr CH. A. TRUDEAU
Chirurgien-Dentiste
1293, rue St-Denis, Montréal.
Entre les rues Bienville et Carrière
Tél. Bell St-Louis 2210
Heures de Consultations:
de 9 heures a.m. à 8 heures p.m. 48-13

Demandez notre liste de prix et calendrier pour la saison 1918.
Hoerner Williamson & Co. (Reg)
MARCHANDS de FOURRURES
376, RUE ST-PAUL
Montréal. —51-13

UNE BELLE CHEVELURE
est le plus puissant ornement de la beauté.
LA CELEBRE
LUXURINE
du Dr. PROSSE de Paris
redonne aux cheveux blancs leur couleur naturelle sans les teindre, les empêcher de blanchir, arrête la chûte, les fait repousser et Guérit Pellicules, Dartres, Démangeaisons et autres affections du cuir chevelu.
ESSAYEZ-LA A NOS FRAIS.
Nous vous enverrons un traitement d'essai suffisant pour vous convaincre, sur réception de 10c pour payer la poste et l'emballage.
TRAITEMENT DE 6 MOIS $1.00.
Adressez: Cie Dr. PROSSE, Dépt. 67, No 155, rue des Commissaires O., MONTREAL.

LE RHUMATISME EST VAINCU
par l'emploi de
"URDOL"
Arthritisme, Maladies Urinaires, Douleurs, Goutte Radicalement Guéris.
Demandez notre circulaire gratuite
La Cie de Spécialités Internationales Limitée,
139, Ste-Elisabeth, Montréal. 48-13

COQUELUCHE
GUERISON RADICALE en 5 JOURS PAR LE BRONKIOSERUM du Dr HERNO DE PARIS

En vente dans toutes les pharmacies.
PRIX $1.00.
Dépôt général : Pharmacie ERNEST THEORET, 590 de Saint-Valier. Tél. Saint-Louis 2043. Franco par la poste. 51-13

LAIT DES DAMES ROMAINES

La nourriture de la peau.
Le promoteur de la beauté.
Le Lait des Dames Romaines, d'un parfum délicat et agréable, blanchit et adoucit la peau, éclaircit le teint et guérit promptement et sûrement toutes les affections de la peau. Le SECRET de la BEAUTE consiste à rendre et à conserver au teint l'éclat radieux de la jeunesse, à la peau le velouté des roses. Car, il ne peut y avoir de beauté lorsque la peau a perdu son élasticité, sa transparence, son éclat, qu'elle devient huileuse, rugueuse, flétrie, ridée, couverte de boutons, de hâle, de masque, de points noirs. Cependant, toutes ces affections de la peau disparaîtront comme par enchantement si vous employez le Lait des Dames Romaines. Les hommes l'emploient avec avantage après s'être rasés et pour la guérison d'affections de la peau. Désirez-vous l'essayer ? Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et nous vous adresserons un flacon échantillon.
En vente partout 50c le flacon. Adressez : Cooper & Cie., Dépt. 67, No 155, rue des Commissaires O., Montréal.

QUELLE que soit votre maladie, écrivez ou venez me voir; je vous prouverai que je puis vous guérir. J. A. Carbonneau, 1139 Cartier, Montréal. 48-13

Rhumatisme, dyspepsie, bronchite, maladie des rognons, eczéma, catarrhe, débilité générale.
Vous souffrez de maladies, vous dites que c'est incurable. J'ai tout essayé et dépensé tant d'argent. Vous n'avez pas tout essayé. Sans retarder, allez donc chercher les remèdes bien simples, ce sont les meilleurs. Chez Mme O. Bruneau, la fille de feu Mme Clément.
1465 HOTEL DE VILLE
Je vous garantis qu'ils vous guériront. St-Louis 5591. 48-13

LE SAUVEUR DES ENFANTS
Plus de coqueluche à l'avenir, pour ceux ou celles qui emploieront le célèbre Remède universellement connu et fabriqué depuis quinze années. N'ayant jamais été annoncé, mais vendu avec succès par le célèbre PROFESSEUR N. ST-GERMAIN, Fabricant de Remèdes Végétaux Brevetés, connus dans tout le Dominion et les Etats-Unis
N. ST-GERMAIN PROPRIETAIRE et FABRICANT. Phone St-Louis 4210 - - - 738 rue Rivard. Montréal.

REGLEMENT QUI INTERESSE LES CULTIVATEURS

LE CONSEIL MUNICIPAL DE MONTREAL FIXE A 90 LIVRES LE POIDS DU SAC DE PATATES ET ETABLIT AUSSI CEUX DE L'AVOINE, DES POIS, DU MAIS, DES HARICOTS, ETC.

A la suggestion de l'échevin Larivière, leader du conseil municipal de Montréal, le règlement suivant à l'effet de modifier les conditions de vente sur les marchés publics, a été approuvé à l'unanimité:

Règlement à l'effet d'amender le règlement No 296, intitulé: "Règlement concernant les Marchés".

Article 1. — La section 27 du dit règlement No 296 est remplacée par la suivante:

"Section 27. — Quiconque dans la Cité de Montréal expose, vend ou offre en vente, dans une poche, les produits ci-après énumérés, est tenu d'avoir et de donner le poids suivant par poche:

Avoine	68	lbs par poche
Patates et naverts	90	" "
Pois	120	" "
Sarrasin	96	" "
Haricots (fèves)	120	" "
Maïs	112	" "

Article 2. — Le présent règlement fait partie du dit règlement No 296, à toutes fins que de droit.

Après une discussion assez brève d'ailleurs, le règlement a été adopté à l'unanimité.

BON MOYEN POUR EMPECHER LA DESERTION DES CAMPAGNES

Le département de l'Agriculture d'Ontario fait un inventaire des terres incultes de l'ancien et du nouvel Ontario, en vue d'obtenir des renseignements sur leur valeur pour pâturages. Ce travail fournira sans doute des faits intéressants et des données utiles.

Un pareil examen devrait être fait dans chaque province. Il faudrait que toutes nos terres fussent classifiées avant leur concession pour colonisation, afin d'empêcher les colons de s'établir sur celles qui sont impropres à l'agriculture. Quiconque voyage au Canada en reconnaît la nécessité. On trouve aujourd'hui dans la vallée du Trent des cas lamentables; des colons ont travaillé pendant plusieurs années sur des terres qui ne seront jamais autre chose que des bancs de sable et de gravier. En certains endroits au Nouveau-Brunswick, les cultivateurs ne font que végéter sur des terres impropres à l'agriculture et que l'on aurait dû laisser sous bois. Dans une partie du sud de la Saskatchewan, il y a une région appelée "the burnouts" (les brûlés) que les colons ont dû abandonner, parce qu'ils ne pouvaient y vivre. D'autres provinces ont de pareilles difficultés.

On peut donner diverses raisons pour essayer de pallier ces erreurs, mais rien ne saurait justifier leur continuation. Que les terres soient propriété provinciale ou fédérale; le gouvernement qui les possède devrait les classifier soigneusement, et ne permettre aux colons de s'établir que sur des sols propres aux cultures agricoles, où ils pourront se faire une existence acceptable.

Enlevez ces Poils Gênants, ces Duvets Importuns, qui Enlaidissent les plus jolis visages

RIEN DE PLUS FACILE SI VOUS EMPLOYEZ LA MERVEILLEUSE
Rasorine du Dr Simon
DE PARIS-FRANCE
Ce remède scientifique facile à manier, et tout à fait inoffensif vous permet d'enlever seule, sans que personne s'en aperçoive et en moins de trois minutes, ces poils gênants disséminés, çà et là sur le menton ou sur les joues, ces horribles moustaches qui enlaidissent et défigurent le plus beau visage.
La RAZORINE détruit la racine même des poils, laisse la peau blanche, souple et veloutée et ne cause jamais de cicatrices.
Essayez-la à nos frais. Envoyez-nous 10c pour frais de poste et d'emballage et vous recevrez un échantillon suffisant pour vous prouver son infaillibilité.
Adressez: Cooper & Co., Dépt 67 No 155 rue des Commissaires Ouest, Montréal

TRAPPEURS! CHASSEURS!!

La fourrure est de grande mode cette année. Nous serons donc capables de payer des prix encore plus élevés que ceux de l'année dernière pour toutes FOURRURES VERTES.
Notre nouvelle liste de prix est prête. Envoyez votre nom de suite et mettez-vous en rapport avec la MAISON LA PLUS AVANTAGEUSE DU MARCHE DES FOURRURES.
EDW. POLLAK & CO., MARCHANDS DE FOURRURES VERTES
280 RUE ST-PAUL OUEST, MONTREAL.
NOTA.—Si vous avez des fourrures vertes en mains, envoyez-les tout de suite parce que les prix sont très élevés maintenant, et changent souvent. Mentionnez les prix que vous désirez pour vos fourrures.
SATISFACTION GARANTIE.

INVITATION A NOS LECTEURS

Nos lecteurs ont pu constater tout l'intérêt que nous leur portons collectivement et individuellement. Chaque fois que nous en avons eu jusqu'ici l'occasion, c'est avec empressement et plaisir que nous avons répondu soit par lettres soit par la PATRIE hebdomadaire, à leurs demandes de renseignements, et avons publié leurs communiqués, nous efforçant de donner à ces correspondances tout le relief possible au moyen d'illustrations appropriées.

Il existe entre tout journal et ses lecteurs des relations de franche et sincère amitié qui se fortifient tous les jours et finissent par devenir comme des liens de parenté. A la PATRIE hebdomadaire, nous nous plaisons à considérer nos abonnés et nos annonceurs comme les membres d'une même famille, animés de mutuelle affection et du désir unanime de voir nos efforts à leur être utile en même temps qu'agréable satisfaits dans la mesure qu'ils méritent. Et, Dieu merci, nous n'avons eu qu'à nous réjouir de cette réciprocité de sentiment, de procédés généreux, de rapports amicaux.

Cette réciprocité, nous désirons la rendre plus étroite et plus active. C'est pourquoi nous invitons nos lecteurs des campagnes qui n'ont pas encore fait connaissance avec notre journal — les cultivateurs en particulier qui suivent et devancent le progrès, qui nous lisent assidument et pourraient de leurs conseils rendre notre tâche plus facile, notre travail plus fécond, — c'est pourquoi nous les invitons à venir visiter la PATRIE, lorsque, durant leur passage à Montréal, ils en auront le loisir.

Notre rédacteur agricole les recevra avec cordialité et sera heureux de recevoir leurs suggestions. D'où qu'ils viennent, les cultivateurs ont toujours d'instructives choses à raconter; le résultat de ces conversations, de ces échanges d'idées, publié discrètement, peut dans bien des cas intéresser vivement le public.

La PATRIE hebdomadaire s'est spécialisée dans tous les domaines de l'agriculture moderne et s'est fait une règle de traiter tous les sujets qu'elle aborde, au stricte point de vue de l'actualité et des besoins réels des classes rurales.

La PATRIE hebdomadaire s'occupe aussi de choses sociales et politiques, mais avec toute la réserve que lui commande le respect des opinions individuelles.

La PATRIE hebdomadaire a un service d'informations universelles qui lui permet de condenser et de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde.

La PATRIE hebdomadaire donne plus que tout autre journal de langue française beaucoup d'importance aux faits divers susceptibles d'intéresser les campagnes.

La PATRIE hebdomadaire publie pour l'amusement et l'instruction des enfants une page illustrée qui provoque un profond intérêt. Enfin, ses feuilletons sont ce qu'il y a de plus moral, et de plus captivant pour l'esprit et le coeur.

A tous ces points de vue — et nous en passons pour abréger — les quelques instants d'entretien que nous pourrions avoir avec nos aimables visiteurs auraient certainement d'excellents résultats.

Prière de s'adresser au rédacteur agricole de la PATRIE hebdomadaire.

SIR WILFRID LAURIER

Sir Wilfrid Laurier a célébré lundi le soixante-seizième anniversaire de sa naissance.

Ses adversaires comme ses amis s'unissent pour lui souhaiter encore de longues années de vie.

UN JAPONAIS SERA PENDU

OTTAWA, 20. — Rokuishi Yoshioka, un Japonais, a été condamné à être pendu vendredi pour le meurtre de sa femme.

Ce sont les lacets de bottines qui ont permis de découvrir le véritable meurtrier d'une femme.

L'histoire commence à l'arrivée du Japonais avec sa femme au Yukon. Le couple était venu à Dawson pour y faire l'élevage des renards. L'histoire se termine aujourd'hui par la condamnation à mort du Japonais.

Yoshioka s'était associé avec un Indien, du nom de Percy James. Un jour, au cours de l'été, on annonça que ce dernier était disparu avec son épouse. Un peu plus tard, le Japonais arriva à Dawson avec la nouvelle qu'il avait trouvé le corps de sa femme dans le bois. Elle avait été tuée par une balle de revolver. Le Japonais croyait que sa femme avait été tuée par l'Indien qui s'était enfui après le meurtre accompli. La police montée fit toutes les recherches, mais sans succès. C'est alors qu'un officier à sa retraite, résolut de se mettre de la partie. Dans ses recherches, il aperçut à un endroit du terrain, certaines traces. Il les suivit jusqu'à une rivière tout près d'un arbre qui semblait avoir été planté là tout récemment. Avec l'aide d'amis il déracina l'arbre et dans la terre fraichement remuée, ils découvrirent le cadavre de l'Indien. Les lacets de ses bottines manquaient. Le marchand de chaussures fut retrouvé. Il déclara que les lacets étaient d'un genre tout particulier, qu'ils ne convenaient pas à d'autres et que depuis un an, c'était la seule paire de chaussures qu'il avait vendues. Dans la maison du Japonais, on les retrouva.

Yoshioka sera pendu vendredi.

LE RETOUR DU GEN. LANDRY

QUEBEC, 21. — Le général Landry, de Québec, depuis deux ans au front et en Angleterre, va s'embarquer, le 10 décembre prochain, pour revenir au Canada. Au cours des derniers mois, le général Landry était, en Angleterre, en charge d'un camp de cavalerie.

EDOUARD MONETTE CONDAMNE AU BAGNE A PERPETUITE

Telle est la sentence rendue contre l'assommeur du chauffeur Therrien.

Le procès des dynamitards est remis au prochain terme de mars et tout cautionnement est refusé à Lalumière et Desjardins.

Autres sentences

20 novembre

Selon les prévisions, en raison de la subite maladie du juré Joseph Dulude, qui était hier menacé d'une pneumonie et dont l'état est encore grave et nécessitera un long séjour à l'hôpital, le procès des dynamitards a été ce matin après six jours de débats, renvoyé à la prochaine session du mois de mars. Alors un nouveau jury devra être formé et le procès recommencé.

D'ici là cependant — et cela a été fait à la suggestion du président du tribunal lui-même — tous les accusés à l'exception de quatre: Lalumière, Desjardins, Tremblay et Monette, pourront jouir à nouveau de leur liberté provisoire sous le même cautionnement qu'ils ont déjà fourni.

On sait que dès l'ouverture du procès, Tremblay—à la suite du témoignage de Joseph Gauthier—s'est avoué coupable pour devenir immédiatement témoin de la Couronne. Quant au bandit Monette il a été condamné ce matin, séance tenante, à la suite du renvoi de la cause au terme de mars, à l'emprisonnement à perpétuité par le juge Pelletier, pour tentative de meurtre sur la personne du chauffeur Conrad Therrien.

Avant le prononcé de la sentence, selon l'usage, le greffier Fillion demanda à Monette s'il avait quelque chose à dire.

—Je n'ai rien à dire, répondit le prévenu d'une voix ferme.

Le juge prit alors la parole:

"Charles Edouard Monette, vous avez été déclaré coupable par le jury d'un crime des plus graves, de tentative de meurtre sur la personne de Conrad Therrien. Vous n'en êtes pas à votre première offense.

En 1910, vous avez été condamné à 12 mois de prison pour vol avec effraction. Vous avez été condamné une seconde fois à 12 mois de réclusion pour avoir été trouvé en possession d'outils de cambrioleurs. Enfin vous avez été condamné à 2 ans de pénitencier pour vol.

...Si vous aviez purgé complètement au bagne la peine à laquelle vous aviez été condamné cela aurait été préférable pour la société et pour vous-même. Car abusant de votre liberté conditionnelle, vous en avez profité pour commettre un horrible attentat.

Le jury n'a pas hésité à rendre son verdict. Vous êtes allé avec le nommé Handfield à un bureau de téléphone. Vous avez mandé Therrier, un jeune homme qui gagnait honorablement sa vie. Vous êtes montés tous deux dans son automobile. Vous l'avez dirigé vers un endroit désert. Bien que ce fut un beau soir vous avez exigé que le chauffeur relève la capote de sa machine. L'idée du crime était bien préparée en vous. Pendant qu'il avait le dos tourné vous l'avez frappé par derrière avec une garcette plombée. Non content de l'avoir assommé comme le malheureux montrait encore des signes de vie, l'un de vous deux lui a tiré plusieurs coups de revolver dans la tête. Cet homme ne vous avait jamais fait de mal. Il était peut-être un anti-conscriptionniste comme vous. Vous l'avez abandonné baignant dans son sang. Vous vous êtes emparé de son automobile. N'eussent été quelques voyageurs qui passèrent par là peu après et qui relevèrent la victime, Therrien aurait certainement succombé à la perte de son sang. Il semble véritablement que la Providence l'ait préservé pour lui permettre de venir témoigner contre vous. Handfield a disparu. Il a comparu devant le Juge Suprême. Mes sympathies vont à l'honorable famille qu'il n'a pas pu déshonorer et qui a droit au respect de tous.

La loi me permet de vous envoyer au pénitencier pour la vie. Ce n'est pas trop. Et je vous condamne au pénitencier à perpétuité.

A l'audition de cette terrible sentence Monette n'a pas bronché. Tout le temps du discours du juge, il tenait les yeux baissés ou jetait des regards sournois sur le président du Tribunal ou sur l'assistance. Les formidables paroles tombées des lèvres du juge il tourna sur les talons en automate et disparut sous la garde du géôlier.

Ce matin, durant le trajet de la prison au Palais de Justice, Monette avait déclaré à un de ses compagnons de chaine qu'il était à peu près résolu à plaider coupable et à endosser toutes les responsabilités, exception faite de la part qui en revenait à Lalumière. Monette croyait s'en tirer en ce qui concernait l'affaire Therrien, avec une sentence de cinq ans.

En ordonnant la mise en liberté provisoire de la majorité des accusés, le juge Pelletier déclara que ce n'était que rendre justice. D'après la preuve entendue jusque là, plusieurs inculpés devaient être présumés innocents tandis que le degré de culpabilité de certains autres était infime. Il est de toute justice que les innocents en cette affaire jouissent des privilèges accordés par la loi et que par contre les coupables soient sévèrement punis.

Après leur libération quelques jurés ont consenti à exprimer l'opinion qu'ils s'étaient formée jusqu'à cette phase des débats.

Selon toutes probabilités les douze jurés ne seraient pas parvenus à s'entendre pour rendre un verdict. Ils étaient tous de la même opinion, paraît-il, quant à la culpabilité des quatre personnages actuellement sous verrous.

Les jurés étaient divisés relativement aux autres prévenus. Les jurés anglais étaient disposés à déclarer coupables à des degrés différents tous les accusés. Les jurés de langue française par contre étaient en faveur de l'acquittement de tous les accusés à l'exception des quatre déjà mentionnés.

Mtre Wilfrid Dagenais a demandé au tribunal qu'il lui fut permis de présenter demain une motion en faveur de la mise en liberté de son client Charles Desjardins. Le juge a fait droit à cette demande, faisant remarquer toutefois qu'à son avis celui-ci n'avait aucune chance d'obtenir sa liberté sous cautionnement à la suite de la preuve entendue.

CINQ ANS DE PENITENCIER

Jean Paul Desrosiers, chauffeur de cette ville, a été condamné ce matin par le juge Pelletier, à 5 ans de bagne pour homicide involontaire. Dans un accident d'auto, alors qu'il conduisait à une allure de 50 milles à l'heure, Desrosiers qui était dans la machine de son patron, faisant un "joy-ride" avec des femmes, frappa un poteau au Bout de l'Ile, et une jeune fille du nom de Rose-Alma Hébert et un jeune homme, Charles Rioux, furent tués raide.

Le juge a voulu faire un exemple.

SON EMINENCE A S.-HENRI DE LOTBINIERE

20 novembre

Jeudi dernier, le 8 novembre, avait lieu à la Rivière Henri, Comté de Lotbinière, la bénédiction d'une chapelle.

Son Eminence le cardinal Bégin, Archevêque de Québec, avait bien voulu, avec sa bonté proverbiale, accepter l'invitation que lui avait faite le desservant de la mission, M. l'abbé Janvier Lachance, professeur au Collège de Lévis, d'aller présider lui-même à la bénédiction du nouveau temple.

La cérémonie eut lieu à 8.30 heures. Son Eminence assisté du Rév. Père Waddel, S.J., curé de N.-D. du Chemin, Québec, et de M. l'abbé Ellas Roy, du collège de Lévis, fit le tour des murs à l'intérieur et à l'extérieur en récitant les prières de l'Eglise et répandant de l'eau bénite M. l'abbé Arthur Gauthier, de l'Archevêché, remplissait les fonctions de cérémoniaire.

Ont pris part aussi à la cérémonie, MM. les abbés Lauréat Boulanger, curé de Robertsonville, MM. Joseph Roy, M. L. Belleau, Edmond Caron, Calixte Ferland, tous professeurs au collège de Lévis.

La bénédiction fut suivie d'une messe basse, célébrée par M. l'abbé Ph. Fillion, secrétaire de l'Université Laval, de Québec.

Immédiatement après ces différentes cérémonies, Son Eminence, sur invitation spéciale du gérant de la Cie, M. R. L. P. Smyth, fut priée d'aller bénir le moulin de la Cie Finch, Pruyn, qui bien que composé de directeurs appartenant à la religion protestante, avait tenu à attirer la protection divine sur leurs entreprises.

Après le dîner offert à Son Eminence et aux autres prêtres, par M. et Mme J. A. Groulx, le char spécial fut de nouveau conduit à la voie principale, pour y être attaché au train qui arrive à Lévis à 1.25 p.m.

FAYOLLE PART POUR L'ITALIE

PARIS, 20. — Le général Fayolle, commandant en chef des troupes françaises qu'on vient d'envoyer en Italie, est parti hier soir pour prendre son commandement. Le général Fayolle appartient à l'armée de l'artillerie; il avait été mis à la retraite six semaines avant la guerre-mais il offrit ses services et reçut un commandement.

LE GENERAL FAYOLLE, qui est parti pour l'Italie à la tête d'une division française.

Il servit sous les ordres du général Pétain à Carency en 1915 et par la suite, puis on lui confia le commandement de la sixième armée. Il conduisit les opérations sur la Somme qui résultèrent dans la retraite des Allemands sur la ligne Hindenburg. Il reçut ensuite le commandement du groupe central des armées. C'est sous ses ordres que le général Guillaumat livra les derniers combats qui débarrassèrent définitivement Verdun des Allemands.

UN DRAME DE FAMILLE STUPEFIANT A JOLIETTE

Un jeune garçon de quatorze ans achète de l'arsenic, et en verse dans la théière dans le but évident d'empoisonner toute sa famille.

Le père fait arrêter son fils

JOLIETTE, 22. — Essayer d'empoisonner toute une famille en se servant d'arsenic (vert de Paris) versé dans la théière, est une chose peu banale, mais quand l'on songe que la chose a été faite par un jeune garçon de 14 ans, voulant mettre fin aux jours de toute sa famille on demeure véritablement stupéfait et un tel méfait est quasi impossible à concevoir.

C'est cependant ce qui est arrivé dans la famille de M. Siméon Savoie, de cette ville.

Avant hier, mardi, Mme Savoie venait de verser le thé, quand un de ses jeunes enfants, âgé d'environ 4 ans, lui fit la remarque qu'une certaine couche verte et graisseuse couvrait la surface du thé dans les tasses. En effet, Mme Savoie s'aperçut de l'étrange substance se trouvant dans les tasses, et avec les autres membres de la famille, ayant vidé la théière, on s'aperçut, avec stupéfaction, que cette substance n'était autre chose que du vert de Paris.

L'on découvrit ensuite que le méfait avait été commis par un des fils de M. Savoie, du nom de Léo, âgé de 14 ans. Il avait acheté le vert de Paris et l'avait versé dans la théière, dans le but d'empoisonner son père et toute sa famille.

M. Savoie est allé le jour même faire émaner un mandat d'arrestation contre son fils, lequel fut appréhendé quelques heures plus tard et incarcéré dans notre prison locale, où son procès aura lieu sous peu. L'on croit, dans certains milieux, que l'enfant aurait pu être atteint de quelque attaque de folie, ce qui expliquerait l'horrible crime qu'il a voulu mettre à exécution. L'arrestation a été faite par le grand connétable Arsène Lavallée.

UNE CAPTURE EMOUVANTE

Après une poursuite de deux heures dans les montagnes les détectives provinciaux arrêtent un fermier accusé de tentative de meurtre.

Au risque de leur vie les détectives Rioux et Samson, de la police provinciale, ont arrêté, hier, dans les montagnes à Morin Heights, un nommé Tom Flaherty, qui est accusé de tentative de meurtre sur la personne d'un cultivateur de l'endroit du nom d'Albert Elliott.

Le chef Lorrain avait reçu hier, instruction d'opérer l'arrestation du prévenu. On lui annonçait que Flaherty était la terreur de son village et qu'en raison de sa réputation, les autorités locales appréhendaient le résultat d'une rencontre avec lui.

Le chef Lorrain dépêcha alors sur les lieux deux de ses agents les plus intrépides. Flaherty dut être prévenu de l'arrivée à Morin Height des deux détectives. Lorsque ceux-ci se présentèrent à sa demeure ils apprirent que le fermier après avoir attelé son cheval le plus rapide à une légère voiture avait pris le chemin de la montagne.

Les policiers qui étaient également en voiture partirent à sa poursuite. Ce n'est qu'au bout de deux heures d'une course vertigineuse dans les dangereuses routes des montagnes qu'ils parvinrent à atteindre le fuyard, en accrochant sa voiture au risque de leur vie.

Le prévenu fut traduit devant le juge de Paix Petit, à St-Jérome, puis écroué à la prison de Ste-Scholastique.

L'attentat qu'on lui reproche a été commis le 22 octobre.

LA GUERRE AU VICE

La nuit dernière la police fait une incursion dans le quartier malfamé de la cité et ramasse 129 individus.

Des escouades policières commandées par l'inspecteur Bélanger et le capitaine Savard ont opéré la nuit dernière une formidable razzia dans le quartier malfamé de la cité. Quinze lupanars ont été visités par la police et 129 individus, tant hommes que femmes, conduits au poste central. Au nombre des prévenus qui ont comparu ce matin devant le recorder Geoffrion, comme résultat de cette sensationnelle descente, figuraient 85 femmes.

Sur les quinze tenancières traduites en cour 13 ont enregistré un plaidoyer de culpabilité, et ont été condamnées séance tenante à des amendes variant de 50 à 200 dollars. Les pensionnaires de ces établissements ont été condamnées à 10 dollars d'amende. Les "visiteurs" s'en sont tirés avec de légères amendes: $5, $3, $2. Dans un cas, le "pianiste" et la "cuisinière" ont bénéficié d'une sentence suspendue.

En ce qui concerne les "maitresses" les sentences ont varié parce que leurs cas offraient plus ou moins de gravité. Ainsi celle-ci tenait une maison "close", ce qui veut dire en langage de police que les clients n'étaient pas incités à y entrer. Celle-là, par contre, garnissait porte et fenêtres de ses plus jolies amorceuses. Il paraît que ce dernier cas est beaucoup plus répréhensible. Il se trouva que deux soldats et deux matelots qui avaient été en conditions attirés dans un bouge bénéficièrent de la clémence du tribunal et furent élargis... pour cette fois.

Le trésor provincial va s'enrichir de cette rafle d'une couple de milliers de dollars. C'est la plus considérable qui ait été opérée depuis longtemps. L'été dernier le capitaine Savard avait un matin traduit 65 de ces fatales sirènes devant le recorder.

Négociations russes en vue d'un armistice

(Service spécial de la PATRIE)

PETROGRAD, 22. — Le gouvernement russe a donné l'ordre hier au général Dukhonine, commandant en chef des armées, d'ouvrir des négociations en vue d'un armistice avec les commandants des armées ennemies.

Une proposition d'entrer en négociations en vue de la paix a été faite officiellement aux ambassadeurs des nations alliées, à Petrograd.

PENIBLE NOYADE DANS PORTNEUF

QUEBEC, 22.—La nouvelle parvient de St-Casimir, comté de Portneuf, que Diogène Lefebvre, fils de M. Traffie Lefebvre, s'est noyé, accidentellement, ces jours derniers, en faisant le flottage du bois dans la rivière Sainte-Anne. Le cadavre n'a pas encore été repêché malgré d'actives recherches. Il était âgé de 20 ans.

LE LIEUT. GARNEAU

QUEBEC, 21 — Un message reçu, hier, nous apprend la nouvelle que le lieutenant Gérard Garneau, du 22e bataillon, fils de feu l'hon. E. B. Garneau, a été dangereusement blessé en France.

IL EST NOMME OFFICIER EN LOI

QUEBEC, 21. — M. Joseph Hudon, employé civil, a été nommé hier, officier en loi, en remplacement de M. Rocher, récemment décédé.

SOUSCRIPTION DE $130,000,000 JUSQU'A DATE

Toronto, 22.—Le comité de l'Emprunt de la Victoire" a annoncé hier soir que la somme de $130,000,000 avait été souscrite jusqu'à date mais qu'il y avait un grand nombre de villes qui n'avaient pas encore fait leur rapport pour la journée d'hier.

Le total souscrit dans l'Ontario jusqu'à date est de $76,502,400 dont $7,012,350 ont été souscrits dans la seule journée d'hier.

Toronto a souscrit $1,819,250 dans la journée d'hier.

Jusqu'à date, c'est-à-dire depuis les neuf jours de l'emprunt, cette ville a souscrit $29,454,700.

$10,445,150 POUR MANITOBA

Winnipeg, 22.—Le Manitoba jusqu'à date a souscrit $10,445,150 à l'emprunt de la Victoire.

LES RAPPORTS DE REGINA

Régina, 22.—Jusqu'à date la ville de Régina a souscrit $848,950.

LES PERTES ANGLAISES AUX COURS DE LA SEMAINE DERNIERE

LONDRES, 21. — Les pertes de l'armée anglaise pendant la semaine qui vient de finir ont été un peu plus fortes que la semaine précédente: elles se sont élevées à 32,227 hommes mis hors de combat, savoir:

Tués ou morts de leurs blessures, 296 officiers, 6160 sous-officiers et soldats.

Blessés ou manquants, 923 officiers et 24,848 sous-officiers et soldats.

NOS TROUPES SONT ARRIVEES A BON PORT

OTTAWA, 22. — Le censeur de la presse annonce l'heureuse arrivée en Angleterre du 236e bataillon de Montréal ainsi que les détachements suivants:

5e Highlanders de Montréal.
Régiment Royal Canadien d'Halifax.
Corps Médical de Montréal,
Fusilliers à cheval de Hamilton.
Artilleurs de Petewawa.
Forestiers d'Aldershot.
Aviateurs de Toronto.
Cyclistes de Québec.
Détachements pour la marine, de Québec, et pour services divers.

J. A. FORTIER,
Censeur de la presse.

AU CHAMP D'HONNEUR

Dans la journée d'hier, le département de la milice à Ottawa a donné les noms de 35 militaires Canadiens tués au champ d'honneur. Vingt-sept autres sont morts de leurs blessures et il y a en outre 333 blessés.

Voici les noms des Canadiens-français de Montréal: Arthur Lalonde, 248 rue des Seigneurs, Montréal, blessé; G. Roy, 97 rue Ste-Emélie, Montréal, blessé; H. Michaud, 179 rue Knox, Montréal, blessé; Jos. Bergeron, 1703 rue Clark, tué à l'action; Arthur Brunette, St-Lambert, blessé; Joseph Samson, avenue McGill, blessé.

TUES A L'ACTION

A. Roy, Stanstead; J. W. Lucas, Ashern, Man.

BLESSES

A. Pelletier, St-Aimé, Qué.; J. E. Lamothe, Trois-Rivières; Paul Morin, Ville-Marie; Paul Grenier, 755 avenue Bloomfield, Montréal; A. St-Laurent, Bonaventure, Qué.; A. Sénécal, Sayabec, Qué.; J. Leblanc, 31 rue St-Luc, Montréal.

L'EXPLOITATION DES MEUNERIES

OTTAWA, 21.—A partir du 1er décembre, il sera interdit à toute personne ou corporation d'exploiter une meunerie ayant une capacité de plus de cent barils de farine par jour sans une licence du contrôleur des vivres. Les meuneries d'une capacité moindre pourront aussi se procurer des licences sans que la chose soit obligatoire. Tous les moulins sous licence devront se conformer aux mêmes règlements.

Les licences pourront être suspendues ou révoquées pour toute contravention aux ordres du contrôleur des vivres. Le Contrôleur des Vivres a le pouvoir d'édicter des règlements concernant la vente, la distribution et le transport des produits des meuneries. Il a aussi le pouvoir de nommer un comité de meuniers et minotiers pour décréter à qui des licences doivent être accordées.

CEUX QUE LE GOUVERNEMENT VA ENDOSSER

Le premier-ministre vient d'en faire connaître la liste qui contient 41 noms pour Québec.

Libéraux acceptés

OTTAWA, 22. — Le premier ministre a terminé hier la liste des candidats qu'il reconnait d'après la loi des élections en temps de guerre, sauf pour la province d'Ontario, où ce travail devient un peu plus compliqué.

La liste des candidats endossés par le premier ministre contient quelques surprises. M. F. MacLean est reconnu comme le candidat du gouvernement bien qu'il n'ait pas été le choix de la convention de South York. Dans East Hastings, c'est Thomas Thompson, conservateur, qui a été reconnu au lieu de W. B. Northrup, l'ancien député. Dans West Hamilton, T. J. Stewart est reconnu comme candidat du gouvernement bien qu'il y ait trois unionistes sur les rangs. Dans North Oxford, E. W. Nesbitt, ancien député libéral est endossé par le gouvernement de préférence à D. M. Sutherland, conservateur-unioniste et John Harold, libéral unioniste.

La liste du premier ministre contient les noms de quatorze libéraux: l'hon. S. C. Mewburn, dans West Hamilton; l'hon. Hugh Guthrie, dans South Wellington; l'hon. N. W. Rowell, dans Durham; le col. Mackaie, dans Renfrew Nord; le col. Martin, dans Renfrew Sud; W. A. Charlton, dans Norfolk; J. B. Tudhope, dans East Simcoe; Hume Cronyn, dans London; H. M. Mowatt, dans Parkdale; F. F. Pardee, dans Lambton West; E. W. Nesbitt, dans North Oxford; R. A. Manion, dans Fort Williams; John McMartin, dans Glengarry; John Harold, dans Brant. Dans le comté de Nipissing, le premier ministre a endossé la candidature de C. R. Harrison, candidat ouvrier.

Dans la province de Québec, le gouvernement a endossé officiellement 41 candidatures, ce qui laisse, en dehors des élections par acclamation, douze divisions sans candidat officiel unioniste. Des anciens représentants canadens-français de la province de Québec, il n'y a que les honorables P. E. Blondin et Albert Sévigny et MM J. H. Rainville et Joseph Girard qui aient l'endos du gouvernement.

Les libéraux reconnus par le gouvernement dans la Nouvelle-Ecosse sont l'hon. A. K. MacLean, l'hon. W. S. Fielding et E. K. Spinney.

Les libéraux reconnus dans le Nouveau-Brunswick sont: l'hon. F. B. Carvell, W. S. Logie, H. H. MacLean et S. E. Elkin.

Dans l'Ile du Prince Edouard, le gouvernement n'a endossé que des candidats conservateurs.

LES CANDIDATS DU GOUVERNEMENT

CEUX DANS LA PROVINCE DE QUEBEC, DONT LA CANDIDATURE EST ENDOSSEE PAR LE GOUVERNEMENT.

DISTRICT DE MONTREAL

Argenteuil — Harry Slater.
Bagot — J. E. Lafontaine.
Chambly-Verchères — J. H. Ralmeille.
Champlain — Hon. P. E. Blondin.
Jacques-Cartier — Aquila Jasmin.
Laprairie-Napierville — Mastai Pagnuelo.
Laurier-Outremont — Hon. P. E. Blondin.
Maisonneuve — C. H. Cahan.
Pontiac — J. H. Bastien.
Richelieu — E. A. D. Morgan.
St-Jean-Iberville — Pierre J. Doré.
Ste-Anne — Hon. C. J. Doherty.
St-Antoine — Sir Herbert Ames.
St-Laurent-St-Georges — Hon. C. C. Ballantyne.
Vaudreuil-Soulanges — Major Firmin Bissonnette.
Westmount-St-Henri — Hon. Albert Sévigny.
Wright — A. E. Pritchard.
Compton — K. N. McIvor.
Richmond et Wolfe — M. G. Grombie.
Sherbrooke — W. S. Davidson.
Stanstead — W. L. Shurtleff.
Brome — Lt.-Col. D. C. Draper.
Châteauguay-Huntingdon — James Morris.
Missisquoi — Geo. P. England.

DISTRICT DE QUEBEC

Lac St-Jean-Chicoutimi — Jos. Girard.
Charlevoix — E. Bouchard.
Québec Comté — J. E. Barnard.
Lotbinière — E. Rousseau.
Lévis — A. Bernier.
Bellechasse — Honoré Grenier.
Montmagny — Geo. Blais.
L'Islet — Auguste Sirois.
Kamouraska — C. S. Rioux.
Témiscouata — Dr L. Lebel.
Rimouski — J. T. Chénard.
Bonaventure — P. Sirois.
Gaspé — Dr L. P. Gauthier.
Dorchester — Hon. Albert Sévigny.
Québec Sud — J. A. Scott.
Québec Ouest — Major Henri Chassé.
Québec Est — Omer Drouin.

L'EXPORTATION DU BETAIL AUX ETATS-UNIS

OTTAWA, 20. — Le contrôleur des vivres a annoncé hier soir, que jusqu'à nouvel ordre, on n'aura plus besoin de permis pour exporter le bétail sur pied aux Etats-Unis.

Des instructions à cet effet ont été télégraphiées par le commissaires des douanes aux collecteurs des divers ports, ainsi qu'à tous les départements de traffic des chemins de fer.

Dr J. L. AUDET
DENTISTE
117, RUE ST-DENIS, Angle Dorchester
Tél. Est. 5223. 16-jan

DECES

ABBOTT, Georges, 32 ans, journalier, rue Hickson 458.

BOURQUE, Marie Louise Corbeil, 50 ans, épouse d'Amédée Bourque, barbier, 318, 4e Ave, Rosemont.

BOULANGER, Philomène Lord, 62 ans, épouse de Napoléon Boulanger, agent de boulangerie, rue St-Hubert 2934.

BLANC, Anselme, 38 ans, cuisinier, rue Cadieux 388.

CAISSE, Alice, 4 ans, enfant de Joseph Caisse, charpentier, rue Parthenais 77.

CHAMPAGNE, Georgianna Aubertin, 37 ans, veuve d'Adolphe Champagne, rue Boyer 258.

CONTANT, Edouard, 84 ans, cordonnier, Hosice Gamelin.

COTE, Florence Moreau, 43 ans, épouse d'Emile Narcisse Côté, agent de commerce, rue St-Urbain 1632.

CHARLAND, Pierre, 81 ans, ingénieur mécanicien, rue Ste-Marguerite 179.

DAVID, Joseph, 73 ans, plâtrier, rue Wolfe 686.

DALPHOND, Irène, 5 ans, enfant d'Armand Dalphond, soldat, rue de Fleurimond 303.

DAUNAIS, Marie Joséphine Deschamps, 81 ans, veuve de Napoléon Daunais, rentier, rue Dorchester Est 451.

DUPONT, Flavie Levac, 83 ans, veuve de Jean Baptiste Dupont, rue Papineau 1393.

DESJARDINS, Germaine, 13 ans, enfant de Pacifique Desjardins, employé civil, rue Manufacture 2.

DAUDELIN, Emma, 80 ans, rue St-Hubert 636.

FORTIER, Marie Louise Domithilde Lamontagne, 60 ans, épouse de Misael Fortier, rue Sherbrooke est 424.

FORGET, Simone, 7 ans, enfant de Adolphe Forget, journalier, rue Papineau 614.

GALARNEAU, Joseph, 82 ans, bourgeois, rue Wolfe 297.

GAUTHIER, Amanda Chaput, 61 ans, épouse de Hormisdas Gauthier, journalier, rue Ste-Catherine 1281 E.

GIGUERE, Raoul, 4 ans, enfant de Joseph Albert Giguère, bijoutier, rue de Lanaudière 551.

GRAVEL, Marcel, 4 ans, enfant de Armand Gravel, constable, rue Fabre 100.

GOYETTE, Julie Anna Ouellette, 65 ans, épouse d'Henri Goyette, rentier, rue Vitré 257 est.

GUIDI, Henri Louis, 56 ans, maître-charretier rue Bourget 22.

HARNOIS, Joseph, 40 ans, journalier, rue Dorchester Est 637.

LAVIGNE, Alda Corbeil, 29 ans, épouse de J. Bte. Lavigne, journalier, rue St-Valier 1294.

LEPAGE, Gérard, 7 mois, enfant d'Adélard Lepage, chauffeur, rue Beaulieu 201.

LAMARCHE, Gabrielle, 2 ans, enfant de Henri Lamarche, voyageur de commerce, rue St-Hubert 1445.

LEBLANC, Emilia Gauvreau, 59 ans, épouse d'Ovila Leblanc, rentier, rue Drolet 2745.

LECAVALIER, Omer, 66 ans, boulanger, rue Papineau 241.

LEDUC, Henri, 50 ans, tailleur, rue Beaudoin 38.

LACHANCE, Ulric, 52 ans, forgeron, rue Coloniale 589.

MERCIER, J. B., 38 ans, journalier, rue des Erables 548.

MONETTE, Joseph, 34 ans, commis de bar, rue Plessis 420.

MARLOW, Isaac, comptable, 65 ans, rue Drolet 239.

MOREL, Rosalie Laurin, 60 ans, épouse d'Elie Morel, rue St-Martin 157.

MONGEON, Maria Emard, 30 ans, épouse de Camille Mongeon, boucher, rue St-Jacques, 1196.

MARTIN, Marie Marguerite, 4 ans, fille de Joseph Gaspard Martin, employé civil, rue Marquette 27.

MONGEAU, Adolphe, 61 ans, bijoutier, rue Napoléon Est 502.

NEVEU, Marguerite, 17 ans, fille d'Ulric Neveu, cordonnier, rue Dorion 203.

NADON, Perpétue Vallières, 58 ans, épouse de Léon Nadon, journalier, rue Mentana 532.

OUIMET, Joseph, 77 ans, gardien, rue St-André 390.

PERREAULT, Camille, 31 ans, chauffeur, rue Roberval 226.

PREFONTAINE, Damase, notaire, 80 ans.

TETREAU, Hormisdas, 63 ans, contre-maître, rue Montcalm 581.

LE CONGRES ANNUEL DES POMOLOGISTES

IL AURA LIEU AU COLLEGE MacDONALD LE 4 ET LE 5 DE DECEMBRE PROCHAIN.

La Société de Pomologie de la province de Québec, aura son assemblée annuelle au collège Macdonald le 4 et le 5 décembre prochain, sous la présidence du professeur Lochhead. Les conférenciers seront M. le Dr J. C. Chapais, de St-Denis (sujet: Faillite de la floraison des vergers le printemps dernier); M. J. H. Lavoie, chef du service d'Horticulture de la province de Québec; le Rév. Père Léopold, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, (sujet): Nouvelle méthode de saupoudrer les arbres fruitiers au lieu de les arroser de pulvérisations pour combattre les insectes.

Les autres conférenciers inscrits au programme sont le professeur W. T. Macoun, de la Ferme Expérimentale d'Ottawa; le professeur F. C. Sears, de Amherst, Mass.; l'abbé Levasseur, de l'Ecole d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière; le professeur G. E. Saunders, d'Annapolis Royal; MM. Arthur Herrington, de Madison, N.-J., et D. Johnson, commissaire des fruits, Ottawa.

MARIAGE GOUIN-PAQUIN

QUEBEC, 20.—M. Léon Mercier Gouin, avocat, fils aîné de sir Lomer Gouin, a épousé ce matin en l'église St-Jean-Baptiste, Mlle Yvonne Olivier, fille de M. le Dr Paquin, de cette ville.

LE MOT D'ESPRIT

—Eh bien, mon député, nous voudrions avoir la paix, travailler tranquilles, ne pas nous occuper de politique, et payer un peu moins d'impôts.
—Mais c'est un tout nouveau programme !